B.162

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HIPPIATRIQUE.

TOME SECOND.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HIPPIATRIQUE,
CAVALERIE, MANÉGE,
ET
MARÉCHALLERIE.

Par M. LAFOSSE.

TOME SECOND.

D. — H.

A PARIS,

Chez BOUDET, Libraire, rue Saint Jacques vis-à-vis celle du Plâtre.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HYPPIATRIQUE.

D.

D'ARTOS, mot grec qui ſignifie j'excorie, j'écorche, eſt le nom que l'on donne à la membrane commune des teſticules.

DARTRES (des) & de la galle. Les dartres & la galle ſont aſſez connues; je ne m'arrêterai pas ici à en donner la définition; je me contenterai de dire, qu'avant d'employer les remédes topiques pour les guérir, il faut préparer le cheval par la ſaignée, la purgation,

les lavemens, enfin par les remédes généraux internes. Sans cette précaution, il feroit à craindre qu'on ne répercutât l'humeur de la galle & des dartres, & quelle ne se portât intérieurement sur quelque partie intéressante.

Lorsqu'on a fait les préparations dont je viens de parler, on peut froter le cheval deux ou trois fois avec la composition suivante;

RECETTE.

Prenez de poudre à tirer. .	*trois quarterons.*
De tabac.	*quatre onces.*
De poivre.	*une once.*
De sel ammoniac	*une once.*
De sel marin.	*une livre.*
De vitriol blanc.	*quatre onces.*

Laissez infuser le tout dans trois pintes d'eau-de-vie pendant deux jours.

L'huile de Cade est aussi un bon remède; on en frote les parties malades pendant deux jours; on peut aussi se servir de l'onguent gris; mais l'huile de Cade est plus efficace.

DAUBEUR, mauvaise expression fort en usage dont se servent les Maréchaux, pour exprimer un frapeur devant un forgeron au cent, ou pour désigner un garçon simplement propre à fraper.

DEARTICULATION. *Voy*. De arthrose.

DÉBILITÉ, foiblesse ou relâchement de la fibre.

DÉBOURRER UN CHEVAL, rendre les mouvemens d'un jeune cheval souples & liants, par l'exercice du trot. Débourrer les épaules d'un cheval, c'est pour ainsi dire les dégeler, quand il n'y a pas assez de mouvement.

DÉBRIDEMENT, opération par laquelle on donne plus d'ouverture à un ulcère.

DÉCHARGÉ DE TÊTE, d'épaules, d'encolure. *Voy*. ces mots à leurs lettres.

DÉCHEVÉTRER, vieux mot qui signifioit ôter le bas d'un mulet ou d'une bête de somme.

DÉCLIVE, qui est en pente, l'on dit faire une incision dans la partie la plus déclive.

DÉCROISSEMENT, diminution du corps en hauteur & en volume, ce qui arrive dans tous les animaux, par des maladies ou par l'âge. Les cartilages s'usant doivent diminuer la hauteur du cheval, de même que le marasme réduit le corps à un moindre volume.

DEDANS, terme de Manége, le dedans se forme sur le champ, suivant le côté sur lequel le cheval tourne en maniant au Manége; s'il doit tourner à droite, la main, le talon &

la jambe droite du Cavalier, ſont la main, le talon & la jambe du dedans ; il eſt en de même de la tête, de l'épaule, de la jambe & hanche du cheval ; ſi c'eſt à gauche, toutes ces parties gauches deviennent celles de dedans ; ainſi, mettre la tête, l'épaule ou la hanche d'un cheval dedans, c'eſt obliger le cheval à pouſſer ces parties du côté qu'il doit tourner, ſoit à droite ou à gauche. Avoir deux dedans, quand on courre la bague, c'eſt avoir enlevé la bague deux fois.

DÉFAIT, cheval maigre, défait, qui a perdu ſon embonpoint.

DÉFENDRE (ſe), ſe dit d'un cheval qui réſiſte en ſautant ou en reculant à ce qu'on veut qu'il faſſe ; c'eſt ſouvent une preuve, ſigne qu'il n'a pas la force de l'exécuter. Se défendre des lévres, c'eſt la même choſe que s'armer des lévres.

DÉFENSE, la défenſe d'un cheval eſt la manière dont il réſiſte à ce qu'on demande de lui.

DÉFERENS (vaiſſeaux). *Voyez* Génération du cheval. (Parties de la).

DEFERRE, vieux fer à cheval.

DÉFERRER, ôter le vieux fer : on commence par dériver, c'eſt-à-dire, par faire tomber les rivets, avec le rogne pied & le brochoir, en-

ſuite on paſſe les tricoiſes ſous le bout de l'éponge, & on preſſe ſur les branches de ces mêmes tricoiſes en prenant ſon point d'appui ſur la ſole ou ſur la muraille même ſi la ſole eſt baſſe ou ſi elle eſt comble, ſucceſſivement on proméne les tricoiſes entre le fer & la muraille à meſure qu'on arrache les clous, & ainſi juſqu'à la pince. Il faut bien ſe garder d'arracher le fer par les éponges avec les tricoiſes, comme la plûpart des Maréchaux qui, par cette manœuvre éclatent la muraille.

DÉGLUTITION, paſſage des alimens de la bouche dans l'œſophage. *Voyez* digeſtion.

DÉGORGER, vuider un vaiſſeau ou une partie par la ſaignée ou par des ſcarifications.

DÉGORGER eſt l'action que fait le Forgeron en frapant avec ſon ferretier ſur la partie la plus large du fer, ou ſur le bord d'en dedans. On dit dégorger en pince, dégorger dans le corps de la branche, dégorger le bout de l'éponge.

DÉGOUT (le) averſion pour toute nourriture. On ne peut le reconnoître dans le cheval qu'au refus qu'il fait des alimens qu'on lui préſente. Le dégoût vient ſouvent de ce que le cheval aura été nourri pendant quelque temps de foin, de paille, d'avoine pourrie, moiſie ou gâtée, pour avoir bû de l'eau mal propre, &c. Mais

il eſt encore excité par toutes les maladies qui peuvent affecter la bouche, telles que les barres offenſées, la langue coupée, des aphtes ſur la langue, la carie des dents, l'inflammation des glandes amygdales, celles du palais, de l'arrière-bouche, &c..... Il reconnoît encore pour cauſes, les vices de l'eſtomac, tels que la ſaburre, les mauvaiſes digeſtions leſquelles produiſent des crudités dans le chyle, & ſouvent des maladies putrides, comme le farcin, les dartres, la galle, &c.

Le traitement doit varier ſuivant les cauſes qui font naître le dégoût ou qui l'entretiennent, s'il provient des mauvais alimens, les bons rappellent & redonnent de l'appêtit : ſi le dégoût dépend des aphtes, on le guérit par des lotions de vinaigre & d'ail : ſi le vice de l'eſtomac l'occaſione, on met en uſage les purgatifs ; la ſaignée, le ſon mouillé, l'eau blanche ſont très-convenables, lorſqu'il vient d'une inflammation : celui qui eſt excité par la carie des dents, n'eſt que momentané ; l'extirpation le fait ceſſer : mais elle eſt difficile chez les jeunes chevaux, ſans être impoſſible, avec de l'adreſſe on réuſſit ; l'opération eſt plus aiſée dans les vieux.

DEHORS, terme de Manége ; c'eſt le côté oppoſé à celui ſur lequel le cheval tourne ; ſi le cheval tourne à droite, toutes les parties gauches du

cheval & du Cavalier, comme les hanches, la main, l'épaule, ſont les parties de dehors ; enfin, c'eſt l'oppoſé de dedans. *Voy.* Dedans. *Voy.* auſſi Murailles.

DÉJECTION, évacuation ou ſortie des alimens par l'anus.

DÉLIBÉRER un cheval ; le déterminer aux allures, qu'il a de la peine à prendre.

DÉLIVRE. *Voy.* Arrière-faix.

DEMANDER ne ſe dit guerres qu'avec une négation, lorſque le Maître d'Académie voit que l'Ecolier veut exiger quelque choſe de ſon cheval ; ſi ce n'eſt pas ſon avis, il dit, ne demandez rien à votre cheval, laiſſez-le aller comme il veut.

DEMANGEAISON *Voy.* Dartres.

DEMEURER, ſe dit du cheval, lorſque l'Ecolier ne le détermine pas aſſez à aller en avant ; alors le Maître dit, votre cheval demeure.

DEMI-LUNAIRE ou SEMI-LUNAIRE, qui reſſemble à une demi-lune.

DEMI-VOLTE, demi-courbette, demi-hanche, demi-terre-à-terre, demi-air. *Voy.* Volte, repolon & paſſade, courbette, hanche, terre-à-terre & méſair. Demi-arrêt. *Voy.* Arrêt. Serrer la demi-volte. *Voy.* ſerrer.

DENTS (les), comme tout le monde ſçait, ſont des os qui s'élevent en dedans de la bouche ſur les bords de chaque mâchoire. Ce ſont les os les plus durs du corps du cheval : leur nombre eſt pour l'ordinaire de quarante dans les chevaux, de trente ſix dans les jumens ; beaucoup de jumens néanmoins ont des crochets moins conſidérables à la vérité que ceux des chevaux. Quelquefois les dents ſont en plus grand nombre, & quelquefois en moindre nombre ; ce dernier cas eſt plus rare.

Il ſe trouve aſſez ſouvent au devant de la première dent molaire, principalement à la mâchoire ſupérieure, une petite dent de la groſſeur d'une plume d'oie ; elle pouſſe dans les différens temps de la vie de l'animal ; j'en ai vu depuis l'âge de deux ans juſqu'à huit, mais rarement paſſé ce terme.

La connoiſſance des dents eſt d'autant plus importante qu'elle ſert à indiquer l'âge des chevaux : c'eſt pourquoi nous allons nous étendre ſur ces parties, nous en ferons la diviſion, nous expliquerons la manière dont elles ſe forment, leur pouſſe, leur accroiſſement & leur chûte.

Chaque mâchoire eſt garnie de vingt dents dans les chevaux ; elles diffèrent toutes par la ſituation, par la figure, par le volume, par les uſages.

Les unes ſont ſituées au devant de la bouche, les autres en arrière ; ces dernières diffèrent des premières, non-ſeulement par leur volume qui eſt plus conſidérable, mais même entre elles à raiſon de l'âge des chevaux. Dans les jeunes, elles ont une figure quarrée ; dans les vieux, elles perdent une de leurs faces, laquelle ſe termine en pointe, & forme plus ou moins de racines.

Les dents de devant diffèrent de celles du fond de la bouche, par leur figure pyramidale, & entr'elles par leur volume & par leur courbure.

En général, les dents diffèrent à raiſon de l'âge. Les dents de lait diffèrent des dents de cheval ; les unes & les autres, dans les premiers temps de leur formation, ne reſſemblent pas à ce qu'elles ſont au terme de leur chûte ; car les vieux chevaux perdent leurs dents, comme les jeunes perdent leurs dents de lait.

Elles changent encore de figure & de direction d'un âge à l'autre ; les molaires, par exemple, vers les derniers temps de la vieilleſſe, ſont unies dans toute leur ſurface, & préſentent ſouvent pluſieurs racines ; les inciſives, chez les jeunes chevaux, ſont recourbées en dedans ; chez les vieux, elles ſe portent en avant.

Les dents, pour chaque mâchoire, ſe diviſent en ſix inciſives, deux crochets & douze molaires.

Les inciſives ſe diviſent en deux pinces, en deux mitoyennes, & en deux coins : les pinces ſont plus longues que les mitoyennes ; celles-ci plus longues que les coins ; les coins plus courbées que les mitoyennes, les mitoyennes plus que les pinces : les inciſives different encore par la partie qui eſt au dehors, les coins ayant une figure triangulaire, les mitoyennes un peu moins, & les pinces étant à peu près ovales.

Les dents de lait, ſoit pinces, ſoit crochets ou molaires, ſont, ainſi que les dents des chevaux, creuſes à leurs racines & au dehors, lorſqu'elles ſont nouvellement pouſſées : mais les molaires ſont moins creuſes que les inciſives. Les unes & les autres ſont pleines, quand elles ſont prêtes à tomber.

On diſtingue dans les dents deux parties ; 1°. La partie qui ſort au dehors, appelée le corps de la dent ; 2°. La partie enchaſſée dans l'alvéole ; c'eſt la racine, laquelle eſt deux fois plus longue que le corps. Il y a une troiſième partie qui ne s'obſerve que dans les jeunes dents de lait ; c'eſt le col de la dent qui eſt un retréciſſement au deſſous de ſon corps, re-

trécissement par lequel ce corps est séparé de sa racine. Le corps de la dent est dur, blanc & recouvert, comme les dents de l'homme, d'une croûte très-compacte que l'on nomme émail ou partie émaillée. Sa racine est semblable aux autres os.

Les dents de la pince sont situées en devant de la bouche, & sont la partie moyenne des incisives logées dans les alvéoles: il y en a deux à chaque mâchoire; leur figure est conique. On y considère une partie plus large, qui est au dehors, & une racine qui est en dedans: ces deux parties sont creuses dans les jeunes dents des poulains, de même que dans les jeunes dents de chevaux; mais lorsqu'elles ont poussé, & qu'elles sont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent à se remplir, & forment ensuite des racines pleines & pointues. Chacune de ces dents a deux faces, une externe qui est applatie & un peu sillonnée; & une interne qui est arrondie. La différence qu'il y a entre les pinces de la mâchoire supérieure, & celles de l'inférieure, est que celles d'en haut sont plus courbées que celles d'en bas.

Les dents mitoyennes sont moins longues & moins courbées; elles sont plus creuses dans leurs deux extrémités que les pinces.

Les coins diffèrent de même, non-feulement par la courbure & par le vuide qui eft plus confidérable que dans les mitoyennes ; mais encore par leur figure qui eft un peu triangulaire ; ainfi on peut y diftinguer trois faces ; une interne regardant la dent mitoyenne, une regardant le dedans de la bouche, & l'autre le dehors : celle-ci eft applatie de même que la mitoyenne ; l'autre eft moins arrondie que fa voifine.

Les dents incifives de la mâchoire fupérieure font en général plus fortes & plus courbées qu'à l'inférieure.

Les crochets font au nombre de quatre ; on a ainfi nommé ces dents à caufe de leur figure. Il y en a deux à chaque mâchoire ; ils fortent entre les incifives & les molaires ; l'ef-pace qui les fépare d'avec celles-ci, fe nomme les barres. On confidére au crochet deux extrémités ; l'une qui eft au dehors, & l'autre qui eft au dedans. L'extrémité du dehors eft pointue dans les jeunes chevaux, & arrondie dans les vieux ; elle a deux faces, une convexe & unie, qui eft en dehors de la bouche, & l'autre qui eft cave. On remarque dans cette face, deux petites crénelures féparées par une éminence arrondie, laquelle augmente avec l'âge, tandis que les crénelures diminuent. Le corps ou la

racine de la dent eſt arrondie, atterreuſe dans ſon extrémité, dans le temps où l'on apperçoit ces crénelures : elle eſt pointue & pleine, quand le crochet s'arrondit ; ce qui arrive aux chevaux. Le crochet eſt la dent la plus recourbée de toutes celles des mâchoires ; parvenu dans ſon état naturel, il forme un quart de cercle & plus.

Les dents molaires, comme nous l'avons dit, ſont au nombre de vingt-quatre, douze à chaque mâchoire ; ainſi qu'on l'a remarqué à l'égard des inciſives, les molaires ſont plus fortes, plus volumineuſes à la mâchoire ſupérieure qu'à l'inférieure. Mais les dents molaires de la mâchoire ſupérieure diffèrent de celles de l'inférieure par leur figure & par leur implantation dans les alvéoles. Les molaires ſupérieures ont, dans leur face externe, deux gouttières formées par trois crêtes. On ne voit dans la face interne, qu'une éminence allongée dans toute ſon étenduë, à chaque côté de laquelle eſt une rainure : ces faces répondent à de pareilles faces de la mâchoire inférieure. Les ſix dents de la mâchoire inférieure ſont placées en divergence de leurs corps à leurs racines, de façon que celles-ci ſe trouvent écartées. Dans la mâchoire ſupérieure, les dents ſont ſerrées, à l'exception de la première &

de la dernière, qui ſont auſſi en divergence. Ces molaires de la mâchoire ſupérieure débordent en dehors celles de la mâchoire inférieure, & qui peut-être a donné lieu à l'erreur des ſur-dents.

Toutes les dents de la mâchoire ſupérieure ſont à peu de choſe près ſemblables entr'elles, à l'exception de la première & de la dernière. Les autres forment un quarré long dans les jeunes chevaux, de même que dans l'embryon avancé; elles ſont coniques dans les vieux chevaux.

La première eſt de figure triangulaire; c'eſt la plus large de toutes. On conſidére dans ſa face externe trois gouttières, & deux éminences dans la face interne.

La dernière eſt recourbée de derrière en avant; elle diffère encore des autres en ce qu'elle eſt plus large à ſa racine qu'à ſon autre extrémité.

Ainſi que les dents inciſives, les molaires ſont creuſes au dehors; elles le ſont pareillement à leurs racines dans les embryons & dans les jeunes chevaux.

Les quatre dents du milieu ſont à-peu près ſemblables; les deux autres examinées en place ſont triangulaires, comme à la mâchoire ſupé-

rieure. Les faces de toutes ces dents différent des ſupérieures, en ce que la face externe des inférieures reſſemble à la face interne des ſupérieures par ſes divers ſillons ; & que la face interne de ces mêmes inférieures reſſemble à la face externe des ſupérieures, ou peu s'en faut.

Les dents de la mâchoire inférieure différent encore des ſupérieures, en ce que l'émail de la dent n'eſt point blanc ni le corps ſi dur. Quoique nous ayons dit qu'il y eût des cavités à la racine des dents, dans certains temps, & non dans d'autres, il y en a néanmoins dans tous les temps. On obſerve un petit trou à chaque racine, pour la diſtribution d'une artère, d'une veine, & d'un nerf.

Les dents, ces corps durs & plus ou moins blancs, ſont mols dans leurs principes : ce n'eſt que par ſucceſſion de temps qu'elles acquiérent de la ſolidité, du volume, & une figure particulière.

Dès que l'animal commence à prendre figure dans la matrice (ce qui arrive vers le dix-ſeptième ou le dix-huitième jour), on apperçoit entre les deux tables de la mâchoire inférieure, deſtinées à former par la ſuite les alvéoles, une gelée ſéreuſe qui paroît n'être renfermée que dans une eſpéce de parchemin : ce n'eſt autre choſe que les alvéoles confondues enſemble.

Au commencement du troiſième mois, on diſtingue aiſément une alvéole, c'eſt la première du côté des inciſives; (car les dents molaires croiſſent ſucceſſivement du devant en arrière). Elle eſt remplie d'un mucus d'un gris ſale de la groſſeur d'un gros pois. En examinant cette ſubſtance avec le microſcope, on apperçoit à la partie ſupérieure qui regarde l'alvéole, de petits points en forme de chapelet, leſquels ne ſont autre choſe que le commencement des fibres qui doivent former la dent. Le reſte eſt ſimplement muqueux. La partie inférieure de ce même mucus eſt plus ſéreuſe, & a moins de conſiſtance.

Au quatrième mois, on découvre la deuxième dent molaire, dans le même état que celle que nous venons de décrire; mais on diſtingue à celle-ci une petite ligne blanchâtre, ayant un peu de conſiſtance, & la largeur d'un demi-quart de ligne, & au deſſous, ces mêmes points dont nous avons parlé. La partie inférieure du mucilage eſt plus épaiſſe, plus ſale & plus abondante. Vers la fin de ce mois, les dents des pinces tant de la mâchoire ſupérieure que de l'inférieure, commencent à ſe former à-peu-près d'ans l'ordre de l'autre, mais en s'allongeant.

Au ſeptième mois, la troiſième dent molaire

laire ſe montre dans l'état où étoit la précé-dente ; mais alors le trait de la première molaire s'eſt augmenté, & a deux lignes & demie de large en détruiſant le reſte du mucus, on apperçoit une ſeconde lame au deſſous à-peu-près de la même largeur que celle-ci ; & le mucus eſt un peu plus épais.

Au huitième mois, on diſtingue aiſément à la première dent, deux feuillets compoſés de pluſieurs fibres arrangées les unes à côté des autres, poſées toujours perpendiculairement à l'alvéole, & repliées en différens ſens. Dans le même temps, le bord ſupérieur de ces deux feuillets ſe réunit en haut, & leurs fibres deviennent ſi denſes, que l'on ne ſçauroit les diſtinguer. La dent, en cet état, a l'air d'un cornet ou rouleau de papier ; elle ſe trouve creuſe par les deux bouts ; mais en briſant ces rouleaux, l'on voit dans le milieu de la dent, d'autres feuillets qui ſe réuniſſent de même que les premiers.

Vers le dixième mois, les deux autres dents acquiérent ſucceſſivement de l'accroiſſement dans l'ordre de celle-ci. Vers le milieu de ce mois, les dents mitoyennes commencent à ſe former, & les pinces augmentent dans l'ordre des molaires de bas en haut.

Au commencement du dixième mois, la

première dent ſe trouve déjà bien avancée & prête à ſortir de ſon alvéole, plus étroite de ce côté. Le mucus a une couleur de jonquille claire, eſt beaucoup plus épais, & en petite quantité. C'eſt vers la fin de ce mois, que la première dent ſort de l'alvéole : la ſortie de la ſeconde ſe fait vers le quinzième du onzième mois, & la ſortie de la troiſième, vers le commencement du douzième : en ſorte que l'embryon d'un an a douze dents molaires de ſorties, ſix à chaque mâchoire.

A la fin du douzième mois, les coins commencent à ſe former; mais aucun d'eux, ne ſort de l'alvéole; l'animal reſte avec le même nombre de dents, plus ou moins avancées, juſqu'au douzième mois révolu, qui eſt le terme ordinaire où la jument met bas, quoiqu'elle le faſſe ſouvent à onze mois, de même qu'à treize paſſés. J'ai oui dire à des perſonnes dignes de foi, que la portée des jumens avoit été prolongée juſqu'à la fin du quatorzième mois. Le poulain prêt à ſortir de la matrice, a donc ſix molaires dehors, à chaque mâchoire : les ſix autres molaires : ne ſont encore que mucilagineuſes, mais plus ou moins avancées. Il a auſſi à chaque mâchoire ſix dents inciſives, plus ou moins avancées, c'eſt-à-dire, les pinces plus que les mitoyennes, & celles-ci plus que les coins.

Le poulain en naiſſant a, comme nous venons de le dire, ſix dents molaires ſorties à chaque mâchoire, & même uſées : ce qui ſembleroit annoncer que l'animal a mâché dans la matrice, ou qu'au moins ſes mâchoires ne ſont pas reſtées dans l'inaction; mais le frotement modéré d'un ſeul mois, feroit-il bien capable de les uſer d'une manière ſenſible.

Vers le dixième ou le douzième jour de ſa naiſſance, les pinces, qui étoient formées ſortent aux deux mâchoires. Les mitoyennes paroiſſent une quinzaine de jours après, & ne ſe trouvent ſorties qu'un mois après les premières. Les coins paroiſſent vers le quatrième mois; de manière que le poulain ſe trouve avoir les ſix dents de lait inciſives à chaque mâchoire, leſquelles ſubſiſtent juſqu'à deux ans & demi ou trois ans, temps où elles commencent à tomber, & d'où l'on part pour la connoiſſance de l'âge du poulain; néanmoins il eſt très-aiſé de tirer une induction de l'âge de cet animal, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte des pinces, qui eſt comme nous l'avons dit à deux ans & demi ou à trois ans. On la peut tirer non-ſeulement des inciſives, mais même des dents molaires avec facilité.

Les premières ſix ſemaines après ſa naiſſance, le poulain a quatre dents inciſives à chaque mâ-

choire, & douze molaires : ces incisives sont les les pinces & les mitoyennes. Ces dents sont creuses au dehors & à leurs racines, & ressemblent aux dents des chevaux, lorsque ces dernières sont nouvellement poussées, c'est-à-dire, qu'elles sont pyramidales & sillonées en dehors ; leur creux extérieur est blanc. Leur bord, soit interne, soit externe, (ce que j'appelle muraille de la dent), est tranchant & reste en cet état jusqu'au troisième mois, qu'il commence à s'user, & par conséquent le creux à disparoître.

Le quatrième mois, les coins paroissent.

A six mois elles sont de niveau avec les mitoyennes. Si l'on examine à cet âge les dents du poulain, on trouvera que les pinces sont d'un quart moins creuses que les mitoyennes : celles-ci de moitié moins que les coins.

Les quatre premières dents s'usent peu-a-peu, le trou disparoît de plus en plus, de façon qu'à un an, l'on commence à appercevoir un col au dessous de la dent ; elle a moins de largeur, & est à moitié remplie.

A dix-huit mois, les pinces sont pleines, ou peu s'en faut, & moins larges ; le col est plus sensible.

A deux ans, elles sont toutes rases, & d'un blanc clair de lait : les mitoyennes sont dans

l'état où les pinces étoient à dix-huit mois. Ces dents se maintiennent dans cet état jusquà deux ans & demi, quelquefois jusqu'à trois ans, bien qu'elles montent & s'usent toujours, & deviennent moins larges, c'est-à-dire. qu'elles ne servent plus d'indice certain ; mais en examinant les molaires, on trouvera qu'à un an le poulain en a trois de chaque côté, de lait, & une de cheval ; qu'à dix-huit mois, il en a cinq, trois de lait & deux de cheval ; qu'à deux ans les premières dents molaires de lait de chaque mâchoire tombent, (1) & font place à la dent de cheval ; car les chevaux ont six dents de lait molaires à chaque mâchoire, qui sont les premières avec lesquelles le poulain naît. Quant aux autres, elles ne tombent pas.

A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent ; à celles-ci succédent les pinces de cheval.

A trois ans & demi, les secondes molaires tombent : la chûte des mitoyennes arrive aussi dans ce même temps ; & la sixième dent molaire est prête à percer.

(1) Il y avoit six ans que dans mes cours publics, avant que mon Hyppiatrique parût, que j'avois annoncé mon systême sur les dents ; ce qui, joint avec un peu plus de recherches, auroit dû empêcher M. Vitet de nous dire que les dents molaires ne sont pas précédées par d'autres qui tombent.

A quatre ans, le poulain a ſix dents molaires, toujours de chaque côté, cinq de chevaux & une de lait qui eſt la troiſiéme & dernière.

A quatre ans ou quatre ans & demi, les coins tombent, & en même temps la troiſiéme dent molaire de lait. Pour lors le poulain a douze dents molaires à chaque mâchoire & ſix inciſives.

A cinq ans, pour l'ordinaire les crochets percent, & le cheval a en tout quarante dents.

Les molaires ne ſervent plus à la connoiſſance de l'âge, que vers les derniers temps de la vieilleſſe : il n'y a donc que les inciſives & le crochet qui l'indiquent.

Telles ſont les parties d'où dépendent la connoiſſance de l'âge du cheval : on voit que c'eſt principalement par l'inſpection de la mâchoire inférieure.

A cinq ans, les pinces ſont peu uſées; & leurs corps ſilloné en devant : les mitoyennes ſont moins remplies : la muraille de dedans eſt tranchante, celle du dehors eſt un peu uſée : les coins ſont à-peu-près de la même hauteur que les mitoyennes; mais ce n'eſt que la muraille externe des coins, l'interne ne fait que paroître : les crochets ne ſont qu'à moitié ſortis,

& n'ont que trois lignes, dehors ; ils ſont très-pointus, leur ſillon en dedans paroît ; mais ſans être entier.

A cinq ans & demi, les pinces ſont remplies ; les murailles des mitoyennes commencent à s'uſer : la muraille interne des coins eſt preſqu'égale à l'externe, mais elle laiſſe une petite échancrure en dedans : le crochet eſt preſque dehors ou bien avancé, ce qui dénote qu'il n'eſt pas encore ſorti, ce ſont des crénelures internes que l'on voit être encore inſérées dans la gencive.

A ſix ans, les pinces ſont raſées, ou peu s'en faut : les mitoyennes ſont dans l'état où étoient les pinces à cinq ans : les coins ſont égaux par-tout, & creux : la muraille externe eſt un peu uſée : les crochets ſont entiérement pouſſés ; ils ſont pointus, pyramidaux, arrondis au dehors, & ſillonnés en dedans, vers les gencives, on apperçoit en dedans que les ſillons ſont ſortis, parce qu'ils ne régnent pas juſqu'en bas.

A ſix ans & demi, les pinces ſont entiérement raſées ; les mitoyennes le ſont plus qu'elles ne l'étoient : la muraille interne des coins eſt un peu uſée, ne laiſſe qu'une cavité : le crochet eſt un peu émouſſé, d'une ligne ou environ.

A Sept ans, les mitoyennes ſont raſées ; les

coins ſont plus remplis, & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont remplis, & à peu de choſe près ; & le crochet eſt uſé d'un tiers de l'étendue de ſes ſillons, c'eſt-à-dire, du tiers de la longueur du crochet.

A huit ans, le cheval a raſé entiérement, & le crochet eſt arrondi.

Il eſt à propos de remarquer que les dents ne ſe rempliſſent pas; qu'elles ont toujours la même longueur qu'elles avoient dans leur état de formation, tant molaires qu'inciſives, mais qu'elles ſont pouſſées au dehors dans les poulains & dans les jeunes chevaux, par le mucilage qui ſe trouve aux racines ou par le diploé, par le ſuc oſſeux qui ſe trouve entre les deux tables de chaque côté de la mâchoire, & par le rapprochement de ces deux tables : en conſidérant les mâchoires inférieures des poulains, on remarque qu'elles ſont très-arrondies dans leur bord inférieur, au lieu que celles des vieux chevaux ſont tranchantes ; ce qui prouve que l'une & l'autre de ces parties contribuë à la ſortie des dents.

Il y a des chevaux ou jumens que l'on appelle bégus, c'eſt-à-dire, qui marquent toujours : cela eſt faux. Ils marquent à la vérité plus long-temps ; ce qui ne fait pas une grande

différence. D'ailleurs, que ce ſoit chevaux ou jumens, il y a toujours des indices certains de l'âge, ſoit par la largeur des dents, par leurs ſillons, par leur figure ou par leur implantation. Il eſt même rare qu'un homme, qui a bien vû & bien examiné les dents, qui les a maniées pluſieurs fois, n'apperçoive pas l'âge des chevaux. Ainſi, tous les Amateurs ſont invités de faire une collection de dents de différens âges, & d'en conſidérer attentivement & ſouvent la figure, la courbure & leurs différentes parties.

Paſſé huit ans, les mêmes dents inciſives ſervent d'indice, ainſi que les crochets; mais principalement les premières : pour cet effet il faut ſe rappeller ce que nous avons dit, que les inciſives ont une figure pyramidale ; la face du dehors eſt plate & marquée d'un ſillon, celle du dedans eſt arrondie, & devient d'autant plus tranchante qu'elle approche d'avantage de ſa racine; les côtés ſont arrondis à leur ſortie, ſont ſillonnés à leurs racines; il faut ſe rappeller encore l'état des crochets qui ſont ſillonnés en dedans, gros & arrondis dans leur corps, également arrondis, mais plus ou moins en pointe à leurs racines.

Ainſi, à neuf ans, les pinces deviennent plus rondes; les crochets n'ont preſque point de ſillons.

A dix, les crochets n'ont plus de ſillons.

De dix à douze, il y a peu de différence.

A douze, les pinces ſont moins larges, mais plus épaiſſes; les crochets ſont totalement arrondis.

De douze à quatorze; il y a peu de différence; elle n'eſt ſenſible que pour ceux qui ſe ſont particulièrement attachés à bien diſtinguer les changemens qui arrivent aux dents.

A quinze, les pinces ſont triangulaires & plongent en avant; pour lors les crochets ne ſont d'aucun ſecours.

Dans l'eſpace de quinze à vingt, les différences ne ſont pas ſenſibles, qu'en ce que les dents plongent davantage & ſont plus petites: mais à vingt ans, l'on apperçoit les deux crénelures qui ſont aux côtés des dents, de façon que les dents ſont plates de côté, & moins ſerrées.

A vingt-un an, quelquefois à vingt-deux, les premières dents molaires tombent ou ſont tellement uſées, que l'on y diſtingue trois racines.

A vingt-trois, les ſecondes tombent.

A vingt-quatre, c'eſt la quatrième.

A vingt-cinq, ce ſont les troiſièmes.

A vint-ſix, les cinquièmes molaires; mais les ſixièmes reſtent quelqueſois juſqu'à trente ans. j'ai cependant vu des chevaux avoir, à cet âge, quatre dents molaires de chaque côté; j'en ai vu d'autres avoir perdu toutes leurs dents molaires à dix-ſept ans. Quant aux inciſives, elles tombent les dernières, vers l'âge de trente à trente-un an; pour lors les gencives & les alvéoles ſe rapprochent, deviennent tranchantes, & font fonction de dents.

Récapitulation de l'âge du cheval, depuis ſa naiſſance juſqu'à la chûte de ſes dents, laquelle arrive vers la vingt-ſixiéme ou la trentième année.

Le cheval naît avec ſix dents molaires à chaque mâchoire.

Le dixième ou douzième jour après ſa naiſſance, il lui pouſſe deux pinces à chaque mâchoire.

Quinze jours après, les mitoyennes paroiſſent.

Trois mois après, celles-ci ſortent les coins.

A dix mois, les inciſives ſont de niveau & creuſes à la vérité; les pinces moins que les mitoyennes; celles-ci moins que les coins.

A un an, on diſtingue un col à la dent ; ſon corps a moins de largeur & eſt plus rempli ; quatre dents molaires, trois de poulain & une de cheval de chaque côté de la mâchoire.

A dix-huit mois, les pinces ſont pleines ; & le poulain à cinq dents molaires, deux de cheval & trois de lait.

A deux ans, les dents de lait ſont raſées ; les premières dents molaires tombent.

A deux ans & demi ou trois ans, les pinces tombent.

A trois ans & demi, les ſecondes molaires tombent, ainſi que les mitoyennes.

A quatre ans, le cheval a ſix dents molaires ; cinq de chevaux & une de lait.

A quatre ans & demi, les coins tombent, ainſi que la troiſième molaire de lait.

A cinq ans, les crochets percent.

A cinq ans & demi, la muraille interne de la dent du coin, eſt preſque égale à l'externe, & le crochet eſt preſque dehors.

A ſix ans, les pinces ſont raſées entiérement ; la muraille interne des coins l'eſt un peu auſſi, & le crochet émouſſé.

A ſept ans, les mitoyennes ſont raſées, ou peu s'en faut, & le crochet uſé de deux lignes.

A ſept ans & demi, les coins ſont preſque raſés, & le crochet uſé d'un tiers.

A huit ans, le cheval eſt raſé entiérement, le crochet eſt arrondi.

A neuf ans, les chevaux n'ont preſque pas de ſillon aux crochets, & les pinces ſont plus rondes.

A dix ans, les crochets n'ont plus de crénelures, & ſont plus arrondis.

A douze ans, les crochets ſont totalement arrondis, les pinces ſont moins larges, & augmentent en épaiſſeur.

A quinze, les pinces ſont triangulaires & & plongent en avant.

A vingt ans, les dents inciſives ſont plates des côtés & écartées.

A vingt & un an ou vingt-deux, les deux premières dents molaires tombent.

A vingt-trois, les ſecondes.

A vingt-quatre, les quatrièmes.

A ving-cinq, les troiſiémes.

A vingt-ſix, les cinquiémes.

Et la ſixième quelquefois à vingt-ſept; mais ce terme n'eſt pas fixe, il ſe recule quelquefois juſqu'à trente.

A l'égard des autres ſignes auxquels pluſieurs Auteurs ont attribué la connoiſſance de l'âge du cheval, ils ſont abſurdes ; on ne peut abſolument l'avoir que par l'inſpection de la bouche.

Les dents, dont la fonction & l'uſage ſont connus de tout le monde, ſont expoſées à des maladies ou à des vices de conformation ; telles que la carie, la multiplication, &c. En effet, il y a des chevaux qui ont un double rang de dents inciſives ; ce qui n'arrive point ſans gêner les autres, ſans leur ôter leur ſoutien, & ſans alterer le germe de la dent. D'autres chevaux ont des dents molaires doubles, leſquelles gênent les parois de la bouche & les ulcérent. Dans d'autres, l'émail de la dent eſt très-mou, de ſorte que l'on voit des mâchoires où il y a des dents uſées, tandis que les autres ne le ſont pas.

Il ſe trouve auſſi des dents dont l'"émail eſt tendre ; pour lors les alimens & l'air les carient : cet accident occaſionne ſouvent aux chevaux de grandes douleurs, que l'on prend pour des tranchées.

DENTELÉ, parties découpées en forme de dents. *Voyez* Côtes, articles des muſcles de cet organe.

DENTELÉ, (muſcle large). *Voyez* épaule.

DENTELÉ antérieur & poſtérieur,, (muſcles). *Voyez* reſpiration.

DENTELURES. *Voyez* Cavité des os.

DENTIFORME, qui a la figure d'une dent.

DÉPOST, amas de matière dans une cavité ; cela s'entend auſſi d'une liqueur qui forme un ſediment tel que l'urine dans la veſſie, &c.

DÉRIVER. *Voyez* déférer.

DEROBÉ pied. *Voyez* Sole battue.

DÉROBER (ſe) ſous l'homme, ſe dit lorſqu'un cheval en galopant fait tout-à-coup & de lui-même quelques temps de galop plus vifs & plus précipités pour déſarçonner le Cavalier, & s'en défaire s'il le peut.

DÉSARÇONNÉ ; être déſarçonné, ſe dit du Cavalier quand il ſort de la ſelle, lorſque le cheval ſaute ou fait quelques mouvemens violens.

DÉSARÇONNER ſe dit du cheval qui fait ſortir le Cavalier de la ſelle en ſautant ou en faiſant quelque mouvement violent.

DESCENTE. *Voyez* Hernie.

DESSICATIFS.

Médicamens qui deſſéchent une ulcère.

RECETTE.

Prenez couperoſe blanche ..... *demi-livre.*

Alun de roche. . . . . *demi-livre.*

Noix de galle. . . . . *deux onces.*

Concassez le tout & jettez le dans deux pintes de vinaigre, faites infuser & bassinez la plaie.

Autre.

Prenez sel de Saturne . . . . . *une demi-once*, jettez-le dans une pinte d'eau pour le laisser fondre & bassinez la plaie.

Autre.

Prenez écaille d'huitre ordinaire trois ou quatre ou os de mouton, mettez-les dans le feu, faites-les rougir, après reduisez-les en poudre & appliquez-en sur la plaie.

Autre.

Prenez alun calciné *trois ou quatre pincées*; soupoudrez la plaie.

Tous ces remédes desficatifs ne doivent être employés que dans les plaies qui ont suppuré long-temps & où il n'y a pas de fond de clapier & qui est uni.

DESENTRAVER c'est ôter les entraves.

DESSOLER (maniére de), déssoler est enlever la sole de corne de dessus la sole charnue. Les cas les plus ordinaires pour lesquels on dessole, sont les clous de rue graves, les bleimes,

bleimes, les fics, les extenſions de tendons où il y a eu compreſſion de la ſole charnue entre la ſole de corne, & l'os du pied, &c. Il ne faut jamais deſſoler pour des enclouûres, comme le pratiquent pourtant trop ſouvent des Maréchaux en réputation; car l'enclouûre la plus grave n'attaque point la ſole, mais bien la chair cannelée : ce qui prouve l'inutilité de cette opération dans ce cas.

Lorſqu'elle eſt néceſſaire, on procéde de la manière ſuivante; on commence par humecter la ſole afin de la rendre plus ſouple, ce qui rend l'opération plus facile, & épargne les douleurs au cheval. Comme rien n'humecte mieux que l'eau, il faut appliquer ſur la ſole, de la terre glaiſe bien imbibée d'eau ſimple. La ſole qui eſt poreuſe, à-peu-près comme une éponge, pompe l'eau & ſe ramollit en peu de temps. On peut, ſi l'on veut ſe ſervir d'onguent de pied, ou d'emmiellure liquide, l'huile faiſant à-peu-près la même fonction que l'eau. On peut auſſi deſſoler ſans préparation, mais il faut que le cas ſoit preſſant.

Le pied étant ainſi humecté, on abbat du pied autant qu'il eſt néceſſaire; on le pare enſuite pour diminuer l'épaiſſeur de la ſole, & la rendre ſouple, pliante & plus aiſée à enlever : ſon parement doit ſe faire ſur-tout le long des

côtes de la fourchette, ce qui favorise davantage son extraction.

Le pied étant abbatu, & la sole à demi parée, l'on doit prendre le fer & le présenter au pied pour voir s'il convient, s'il n'a pas trop de couverture, s'il n'est pas trop large ; ce qui doit arriver en présentant un fer ordinaire, vû que l'on a abbatu du pied ; enfin, s'il n'a pas trop d'ajusture. Lorsque le fer est convenable au pied, on se contente de mettre les éponges au feu pour les rendre droites, parce qu'en préparant la sole, on est obligé d'abbatre une partie de la muraille des talons qui paroît évaser ces parties, les allonger en abbatant toute la pointe du talon : le pied devient plus mulage, & par conséquent trop court pour y mettre les écliſſes. Si le fer ne convient pas, l'on prend alors une déferre étroite & mince que l'on met au feu, puis on la pose à plat, on lui ôte son ajusture, & on lui donne la tournure du fer ; on le laisse ainsi sans ajusture, à moins que le pied ne soit comble & même plein : parce que si on lui en donnoit, le pied seroit trop creux, on emploieroit trop d'étoupes, ce qui échaufferoit la sole : d'ailleurs, dans ce cas, l'appareil ne pourroit être aisément contenu. Si l'on dessole le cheval pour cause d'enclouûre, ce qu'il ne faut cependant jamais

faire, à moins que le pus se soit étendu soùs la sole, on échancrera le fer dans l'endroit du mal.

Aprés avoir porté le fer sur le pied, on doit avoir tout prêt son appareil, qui consiste en quatre à cinq clous courts, quelques plumasseaux, des éclisses & une bande ou ligature; on arrange le tout dans un plat ou sur une planche taillée en rond. Quand le pied est paré également, on doit décerner la muraille avec la sole, & aller légérement jusqu'au sang. Il faut toujours commencer par la pince, en s'avançant de suite du même côté jusqu'à la pointe du talon, lequel se décerne pareillement jusqu'au sang; ensuite on revient de l'autre côté que l'on prépare de même. Pour cette manœuvre, on se sert de la cornière du boutoir, dont on pose toute la feuille en dedans de la sole: en le posant autrement, on pourroit anticiper sur la muraille, l'amincir & lui ôter sa consistance. Bien des personnes, après avoir préparé la sole à demi, se servent de la renette. Je ne dirai pas que cela soit dangereux, mais j'observerai que l'opération est plus longue, & que ce changement d'instrumens annonce toujours un homme qui ne sçait pas manier le boutoir, ou qui ne connoît pas bien la structure du pied. J'ai vû plusieurs Maréchaux se croire obligés de se servir de la renette, parce qu'en

parant avec le boutoir, la sole avoit donné du sang, ce qui les aveugloit; mais on n'est jamais dans le cas d'être aveuglé, toute les fois que l'on commence par la pince, & que successivement l'on va au talon.

Le pied étant ainsi préparé, on fait entrer le cheval dans le travail, & on le prend de la manière que j'indiquerai ci-après. Lorsqu'il est bien contenu, on lui léve le pied, on met une corde dans le pâturon, ou bien on se sert d'un tourniquet: mais la corde est plus simple, cause moins d'embarras & serre plus étroitement. L'opérateur prend alors en main le boutoir ou le bistouri. Ce premier est plus sûr à la vérité; il n'annonce pas un homme adroit, mais peu importe. Il tient le boutoir en enfonçant la cornière, ce qui se fait en portant l'instrument sur le côté, & non à plat: on ne risque point, en le dirigeant ainsi, d'outre-passer sous la sole de corne l'étendue du bord du boutoir; on commence par l'amincir en avançant vers les talons: par cette manœuvre on paroît détacher son boutoir du ventre, en le faisant vaciller, afin qu'il puisse s'ouvrir une route dans les endroits les plus décernés; car en poussant droit, la main n'est pas assez sûre, ou la sole n'est pas bien décernée, ou bien on enfonce trop avant dans la sole charnue, par la résistance qui sou-

vent ſe préſente dans ce cas. Ceux qui ont de la délicateſſe dans la main, ſe ſervent du biſtouri; ils doivent le tenir du pouce & de l'index, appuyer les autres doigts ſur les bords de la muraille, & en fraper deſſus la lame du biſtouri à petits coups redoublés & ſuivis, obſervant ſur-tout de ne point déranger les doigts qui forment un point d'appui, de peur d'enfoncer trop l'inſtrument dans la ſole charnue ou dans la chair cannelée. Pour éviter cet inconvénient, on commencera toujours par la pince, en tenant ſon biſtouri droit & vers le pied & incliné en dehors, afin de ſuivre la ſole : on ne donnera qu'une ligne & demie de fer au plus, & à meſure qu'on avancera vers les talons, on renverſera le manche vers ſa poitrine, ſans cependant lui ôter ſon obliquité de dedans en dehors; quand même on ne retireroit pas ſes doigts de deſſus la muraille, ſi l'on n'apporte point cette attention, on ſeroit dans le cas de donner plus de lame qu'on ne voudroit, & parvenu au talon, on coureroit riſque de couper le cartilage; ce qui produiroit, & ce qui produit aſſez ſouvent un javart encorné. C'eſt pourquoi je propoſe le boutoir avec lequel on évite cet accident; je le conſeillerai toujours à ceux qui ne ſont pas verſés dans la pratique; il vaut mieux agir avec circonſpection, que d'eſtropier le cheval avec ce tour de maître, lequel eſt, j'en

conviens, moins en uſage, quoiqu'il ſoit toujours préférable dès qu'on y eſt exercé.

La ſole étant entiérement décernée, on prend le léve-ſole qui eſt un morceau de ſer plat, allongé & mince par le bout, & on l'introduit entre la ſole de corne & la charnue, évitant avec ſoin de déchirer cette dernière; on y réuſſit en allant tout doucement, & en prenant ſon point d'appui ſur la muraille. On doit toujours commencer par la pince un peu ſur les côtés, agiſſant tantôt ſur l'un & tantôt ſur l'autre. Auſſi-tôt qu'elle eſt dégagée de la charnue, de l'étenduë d'un pouce, l'Opérateur doit tenir d'une main, s'il eſt dextre, le léve-ſole; & lorſque la ſole eſt ſoulevée, prendre de l'autre les tricoiſes, (mais uſées de peur qu'elles ne coupent la ſole), puis les introduire entre ces deux ſoles.

Alors l'Opérateur donne à un des Spectateurs le léve-ſole, & travaille à détacher la ſole, en commençant par un côté, & en la renverſant ſur la fourchette, après quoi il revient à l'autre. Voilà pourquoi j'ai recommandé, en parant le pied, d'amincir la ſole vers la fourchette: ſi elle étoit entière dans cet endroit, il ne ſeroit pas aiſé de renverſer les tricoiſes ſur la fourchette, & on ſeroit forcé de relâcher la ſole pour la parer. Quand une

ſois elle eſt détachée, & qu'il ne reſte plus que le gros de la fourchette & des talons, le Chirurgien Vétérinaire ſe met en arrière du pied, autant qu'il eſt poſſible, & tire en droite ligne la ſole, qui pour lors vient aiſément.

Toutes les ſoles ne ſont pas ſi difficiles à enlever, car on trouve de la matière ſous la plûpart. Cette adhérence ſi forte n'arrive guères que dans l'altération du ſabot, dans le heurt & dans l'extenſion de tendon.

Dès que la ſole eſt enlevée, on reprend le boutoir, pour ôter un cercle de corne qui ſe trouve à la muraille, ce n'eſt qu'un reſte de ſole de corne qu'ón a laiſſé. On cerne ce cordon avec la cornière du boutoir, en le faiſant vaciller de même que quand on décerne; pour lors vous voyez aiſément l'étenduë, & les bords de votre ſole charnue à découvert. Cette opération étant achevée, on délie la corde du pâturon, & on laiſſe ſaigner le pied ſi le cas l'exige; autrement on attache le fer, ayant ſoin de ne point trop étonner le pied; pour cela on ſait de longs rivets. Apès avoir attaché le fer, on met l'appareil, & on remplit exactement la ſole des talons, ſans cependant trop comprimer la ſole en pince, de peur que la gangrene n'y ſurvienne, comme je l'ai vû ſouvent.

Quand le cheval a pris un clou de rue, on commence par poser son appareil tout au tour du pied, se reservant de le poser en dernier lieu dans l'endroit du clou, afin de ne pas être obligé de découvrir entiérement la sole toutes les fois qu'il faudra panser: on sera attentif à appliquer d'abord de petits plumasseaux, ou des tentes, suivant la qualité de la plaie, & à en mettre successivement de plus grands. Quant aux médicamens qui doivent être employés & placés sur la sole, on les choisit suivant le genre de la maladie; mais quand il n'y a que de la sécheresse, ou compression de la sole, on se sert pour premier appareil de la térébenthine, ou simplement des plumasseaux imbibés de son essence. On peut, si l'on veut, panser à sec, & laisser l'appareil huit jours sans le lever, lors sur-tout qu'aucune cause particulière ne s'y oppose: car il est des cas où l'on doit panser la sole aubout de vingt-quatre heures, par exemple, quand il y a plaie. Dès que l'on croit avoir mis par dessus les plumasseaux assez d'étoupes, pour former une compression égale, il faut tâter avec le pouce, si cette compression est effective; puis on pose ses éclisses, observant toujours soigneusement de ne pas trop comprimer en pince: le danger est bien moins à craindre vers les talons que vers la pince, par ce que la fourchette charnue est

un corps mol qui ne peut préſenter la même réſiſtance que l'os du pied. Comme la ſole charnue ſe trouve entre deux corps durs, ſçavoir, l'os du pied & les écliſſes, je recommande fortement d'y apporter la plus grande attention.

Les écliſſes poſées, on mettra ſur les talons un plumaſſeau que l'on tiendra ainſi que les écliſſes, par le moyen d'une bande; enſuite on défait la corde qui eſt dans le pâturon, quelque fois on déſentrave le cheval, on met le pied bas, on le tire du travail, & on commence par lui ôter la corde, & enſuite on lui met la ligature, cela revient au même; cependant je préfererois ce dernier parti, car par ce moyen on n'eſt pas obligé de laiſſer la corde dans le pâturon; ce qui attire la gangrene au pied, & cauſe la mort de l'animal, comme je l'ai vû arriver il n'y a pas encore long temps. C'eſt une faute d'autant moins pardonnable au Chirurgien Vétérinaire, qu'il pouvoit prévenir cet accident.

DÉSUNI, un cheval eſt déſuni, l'ors qu'ayant commencé à galoper en avançant la jambe droite la première il change de jambe, & avance la jambe gauche la première. Il eſt déſuni du derrière quand il avance la jambe droite du derrière au galop en même temps que la jambe droite de devant, car à toutes les allures,

excepté à l'amble, la jambe gauche de derrière doit marcher avec la jambe droite de devant, & ainſi des deux autres.

DÉTERGER, ſignifie nettoyer, entraîner, mondifier, emporter des humeurs. On dit déterger une plaie.

DÉTACHER LA RUADE, c'eſt ruer vigoureuſement.

DÉTERMINER UN CHEVAL, c'eſt le faire aller en avant lorſqu'il héſite ou qu'il ſe retient.

DÉTERSIFS.

On entend par déterſifs, tous remédes qui nettoyent une plaie de mauvaiſe qualité.

RECETTE.

Prenez aloës pulvériſé . . . . *une once* faites fondre dans de l'eau bouillante & ſervez vous en.

On peut mieux encore ajouter partie égale d'eſprit de vin.

Autre.

Prenez eau de chaux.

DÉTRAQUÉ, un cheval eſt détraqué lorſque le Cavalier par maladreſſe ou par négligence a gâté & corrompu ſes allures.

DÉVIDER, on dit qu'un cheval dévide lors qu'en faiſant des voltes, les épaules vont trop vîte, & que la croupe ne ſuit pas.

DÉVOIMENT ou DIARRHÉE ou cours de Ventre, maladie dans laquelle le cheval rend les matiéres fécales liquides.

Cauſes. Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſant en deux parties, l'une liquide & plus fine, pompée par les veines lactées, on l'appelle chyle; l'autre plus groſſiére qui ſe durcit & paſſe par les inteſtins, ce ſont les excrémens.

Il ſe filtre dans les glandes inteſtinales, un ſuc qui ſert à détremper ce marc, & à en faciliter la ſortie : plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides. Ainſi le dévoiment eſt produit par la ſécrétion trop abondante de ce ſuc. La bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part.

La cauſe de cette ſécrétion exceſſive eſt; 1°. Le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation.

2°. Le défaut de tranſpiration, dont la matière reflue en dedans, & fournit aux excrémens plus de ſéroſité qu'à l'ordinaire.

Diagnoſtic. On connoît le dévoiment, lorſ-

que le cheval fiente ſouvent, & qu'il rend toujours une matière liquide : il eſt ſimple quand les excrémens ne ſont que liquides, & ſans glaires.

Prognoſtic. Cette maladie n'eſt pas dangereuſe, elle guérit ſouvent d'elle-même.

Curation. Il faut durant quelques jours retrancher le ſoin au cheval & le nourrir de ſon.

Il s'agit ici de fortifier l'eſtomac, de diminuer la quantité du ſuc inteſtinal, ou de la pouſſer par les ſueurs & par la tranſpiration. Les ſtomachiques, les aſtringens, les cordiaux & les diaphorétiques, rempliſſent ces indications : ainſi on peut faire avaler la décoction des racines de gentiane, d'aunée, & de patience ſauvage. Cette derniere eſt un peu purgative, & reſſerre après avoir purgé ; elle eſt encore convenable ſur-tout, quand on croit que le dévoiment vient des matières des premières voies.

On peut auſſi donner une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'eſtomac, & de pouſſer par la tranſpiration une partie de l'humeur inteſtinale.

On peut enfin mêler aux ſtomachiques & aux cordiaux quelque aſtringent, comme le cachou, à la doſe de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours à jeun.

DIABETES, flux immodéré d'urine, le reméde feroit des injections faites dans la veffie avec les plantes aftringentes ; mais comme la difficulté eft d'y parvenir & que l'on ne fçauroit faifir la verge du cheval ; il faut abandonner le mal à la nature.

DIAGNOSTIC, fignes qui font connoitre une maladie. *Voyez* Hyppopatologie.

DIAPHANE, tranfparent qui donne paffage à la lumiére, la cornée tranfparente eft diaphane.

DIAPHORÉTIQUE, médicament qui pouffe les humeurs par la tranfpiration. L'antimoine dit-on eft diaphorétique, nous ne l'employons guères, attendu que nous ne lui reconnoiffons pas cette vertu.

DIAPHRAGMATIQUE, qui appartient au diaphragme.

DIAPHRAGME. *Voyez*. Côtes.

DIAPHRAGME (rupture du) ; quelquefois le diaphragme fe rompt à la fuite de quelques tranchées, lorfque ce fâcheux accident eft arrivé, le cheval fe tourmente beaucoup, fe couche, fe débat, & a une grande difficulté de refpirer ; le ventre meut avec la poitrine en refpirant; la mort furvient bientôt.

DIARRHÉE. *Voyez*. Dévoiment.

DIARTHRODIALE, qui participe de la Diarthrose.

DIARTHROSE. *Voyez* Connexion des os.

DIASTASE, terme grec pour signifier la séparation qu'il y a d'un os avec un autre.

DIASTOLE, terme grec, pour signifier la dilatation d'un vaisseau, principalement des artères sanguines.

DIDYMES ou TESTICULES, nom que l'on donne à deux éminences du cerveau, autrement dites têtes.

DIFFORME (os). *Voyez* Jarret.

DIGASTRIQUE, (Muscle). *Voyez* Hyoïde.

DIGASTRIQUE, qui a deux ventres.

DIGESTION. On entend par digestion, le changement des alimens en chyle: cette opération est préparée dans la bouche par la mastication, s'avance dans l'estomac, se perfectionne & s'acheve dans les intestins grêles.

L'herbe coupée, incisée avec les dents de devant, est ensuite portée dans la bouche, par le moyen des lévres; elle y est broyée par les dents molaires, & en même-temps humectée par la salive: l'herbe, ou tout autre aliment, ainsi préparée, tant par la mastication

que par la ſalive, peut être regardée comme le premier travail de la digeſtion. Ces alimens ſont portés enſuite dans l'arrière bouche, où après avoir paſſé par deſſous le voile du palais, ils vont tomber dans le pharynx : tandis que par leur poids l'épiglotte eſt forcée de fermer le larynx, le pharynx ſe contracte & les oblige de tomber dans l'œſophage, (ce que l'on appelle mouvement de déglutition) & de deſcendre dans l'eſtomac. C'eſt dans ce viſcère que les alimens ſubiſſent un changement néceſſaire à la nutrition de l'animal. Changement qui s'opère tant par les différentes contractions de l'eſtomac, que par le ſuc gaſtrique, dont nous avons parlé, par la chaleur de ce viſcère & par l'air : toutes ces cauſes réunies & agiſſant enſemble ſont autant d'inſtrumens propres à diviſer, à atténuer les alimens, & à les réduire en cet état, que l'on appelle ſeconde digeſtion. Les alimens plus diviſés & plus atténués, ſortent de l'eſtomac par l'orifice du pylore, pour parcourir le canal inteſtinal ; mais à peine s'y ſont-ils avancés d'un demi pied, qu'ils s'imbibent, en paſſant le long du duodénum ou premier inteſtin, de deux liqueurs, je veux dire, de la bile produite par le foie, & du ſuc pancréatique ſéparé par le pancréas ; leſquels, en ſe mêlant, forment un ſavon, & un diſſolvant qui agit puiſſamment ſur les ali-

mens, & les changent en chyle; c'eſt le troiſiéme degré de la digeſtion, ce dernier travail eſt encore aidé & facilité par le mouvement périſtaltique des inteſtins, & par la contraction des muſcles du bas-ventre. C'eſt alors que l'on diſtingue le chyle & la partie excrémentielle qui doit enfiler les gros inteſtins, & ſortir au dehors; quoiqu'il y ait une partie de ce même chyle qui aille dans les gros inteſtins où il eſt repompé, comme je l'ai dit, par des vaiſſeaux lactés; en ouvrant un cheval, trois heures après lui avoir fait manger du ſon, & en fendant les inteſtins grêles, l'on trouvera que les alimens ſont très liquides, & que la partie la plus liquide eſt blanche. C'eſt le chyle qui eſt repompé dans les chevaux vivans, par une infinité de petits orifices d'où il découle dans des vaiſſeaux blancs que l'on appelle lactés ou vaiſſaux du premier genre, ſitués dans la duplicature du meſentére; de là le chyle paſſe dans les glandes méſentériques, dans leſquelles il reçoit vraiſemblablement une nouvelle préparation; il en ſort pour être porté dans les vaiſſeaux lactés du ſecond genre, toujours ſitués entre les deux lames du méſentère, & delà va ſe rendre dans un réſervoir, nommé réſervoir du chyle, où réſervoir de pecquet, lequel eſt placé ſur le corps des premières & des ſecondes vertèbres lombaires. Ce réſervoir

eſt

eſt de la grandeur d'une groſſe aveline & d'un tiſſu trés-mince ; il eſt également fortifié par le méſentère, ou ſi l'on veut, par le péritoine : à peine le chyle eſt-il entré, qu'il en ſort pour paſſer le long d'un canal appellé canal thorachique, lequel après avoir paſſé par deſſus le diaphragme à côté de ſon pilier droit, rempe à droite le long du corps des quinze vertèbres dorſales : ce canal ſe porte de droite à gauche, & va verſer la liqueur dans la veine axillaire, où elle ſe mêle avec le ſang qui a été rapporté de toute l'habitude du corps.

DIGESTIFS.

Médicamens propres à procurer, à hâter le dégorgement de la matière du pus d'un abſcès.

Recette.

Prenez térébenthine . . . . *ſix onces.*
Jaune d'œuf. . . . . *deux onces.*
Baſilicum. . . . . *une once.*

mêlez le tout delayé avec de l'eſſence de térébenthine, chargez-en des plumaſſeaux, ou tentes, que vous introduirez dans l'abſcès que vous aurez ouvert ou que vous appliquerez ſur la plaie.

Ce reméde eſt propre à accélérer la ſuppuration, l'attirer ou l'entretenir.

Autre.

Prenez onguent de ſtirax. . . *deux onces.*

Baume d'arcéus.. . . . : *deux onces.*

Baſilicum. . . . . . . *une once.*

Délayez le tout avec de l'eſprit-de-vin & ſervez-vous en.

Ce reméde s'emploie dans les plaies de mauvaiſe qualité où il n'y a pas de ſuppuration & où il eſt eſſentiel d'en attirer.

Autre.

Prenez aloës. . . . . *une once.*

Myrrhe. : . . . . *une once.*

Pulvériſez le tout & mettez dans de l'eſprit-de-vin ; on emploie ce reméde dans les plaies de mauvaiſe qualité ; & la plûpart du temps en injection dans les ſinus, clapiers, fiſtules, &c.

DIGITATION, ou découpure que forme un muſcle tel qu'on le remarque aux muſcles dentelés.

DILATATEUR DU NEZ, (Muſcle), nom que l'on donne à un muſcle du nez. *Voyez* Nez.

DIPLOE. (le) Subſtance ſpongieuſe ou cellulaire, qui unit les deux tables d'un os plat tel que les pariétaux.

DISCUSSIF, eſt le même que réſolutif.

DISLOQUER, vieux mot qui eſt le même que luxer, diſlocation, luxation.

DISSECTION, maniére par laquelle on diviſe les différentes parties d'un corps, ainſi on dit la diſſection d'un homme, d'un cheval, d'une plante &c. Ce mot ne s'entend guéres qu'en parlant des ligamens, des muſcles, des nerfs & des vaiſſeaux ; car ce ſeroit improprement dit ſi l'on s'en ſervoit pour les os, les viſcères, mais en général de toutes les parties pour la diviſion deſquelles on peut avoir beſoin du ſecours des inſtrumens : le cerveau, les poulmons, le foie, la rate, le pancréas, &c. doivent être pétris entre les mains ; ces viſcères ſe débarraſſent aiſément de leurs ſubſtances, principalement quand ils ſont un peu en putréfaction. Cette manière de diſſéquer les viſcères eſt très-prompte & très-facile. Les inſtrumens que l'on emploie pour la diſſection, ſont la pince, le ſcapel, les ciſeaux, l'érhine, à ceux-ci, on peut en ajouter d'autres qui ſont le névrotôme, la loupe, le levatoire, le tube ou chalumeau, &c. le ſcapel peut être en forme de lancette ou à dos en forme de biſtouri. Ce dernier ſuffit, on le tient de même qu'une plume dans la diſſection des muſcles ou des ligamens. On s'en ſert indiſtinctement en cou-

pant en tous ſens, c'eſt-à-dire, de haut en bas, ou de bas en haut; dans l'angiologie & dans la nevrologie l'on doit toujours aller de haut en bas, c'eſt-à-dire, du tronc d'un vaiſſeau ou d'un nerf à ſes ramifications, par ce moyen l'on eſt à l'abri de couper les branches : les coups de ſcapel doivent toujours ſe donner en s'écartant de la piece que l'on prépare pour ne rien couper de trop. Quiconque poſſéde bien cette méthode & ſçait bien diſcerner le tiſſu cellulaire, d'avec les ſubſtances ligamenteuſes, muſculeuſes & vaſculeuſes, devient en très-peu de temps anatomiſte, & bon diſſéqueur.

DISSENTERIE. *Voyez* Gras fondu.

DISSÉQUER, ſéparer les différentes parties d'un cadavre; il s'emploie auſſi ſur le vivant; il eſt des occaſions où l'on doit diſſéquer, pour ne pas courir riſque de mal opérer.

DISTENTION, tiraillement d'une partie d'un muſcle.

DIVERGENT, ligne que l'on ſuppoſeroit partir du centre d'un cercle à ſa circonférence en s'écartant, d'une pareille forme; ce que l'on appelle divergence.

DIURÉTIQUES.

Remédes propres à faire uriner.

Breuvages.

Prenez pariétaire .... *une demi-brasse*; au défaut de la racine de fraisier.

Faites une légère décoction, & jettez quatre pintes environ dans un seau d'eau, & donnez-le au cheval.

Autre.

Prenez essence de térébenthine *demi-once.*

Donnez-la dans une chopine d'eau.

Autre en boles ou pilules.

Prenez térébenthine cuite .... *un gros.*
Sel de nitre .... *deux gros.*

Faites des pilules avec la poudre de reglisse ou de la farine & un peu d'eau, donnez-le au cheval.

Autre.

Prenez térébenthine de Venise, *une once.*
Miel commun ..... *une once.*
Faites-en des pilules comme ci-dessus.

Lavemens.

Prenez sel de nitre ..... *une once.*

Faites le fondre dans quatre pintes d'eau & donnez-le.

DOLOIRES, on entend par ce mot, lorfqu'un tour de bande fuccédant à celui qui vient d'être appliqué, le laiffe à découvert d'une quatrième partie, du tiers ou de la moitié.

DOMPTER un cheval. *Voyez* Réduire.

DONNER la main, donner la bride eft le même que lâcher la bride au cheval.

DONNER des deux à un cheval, c'eft le fraper avec les deux éperons.

DONNER (fe) de la peine fe dit d'un cheval qui n'ayant point de vîteffe, galope en fe donnant bien du mouvement, & cependant galope lourdement, & n'avance point.

DONNER des plumes à un cheval. Opération cruelle & extravagante par laquelle après avoir détaché toute la chair de l'épaule, on y introduifoit de grandes plumes d'Oie ou des tranches de lard frottées de bafilicum; on la pratiquoit pour le cheval entr'ouvert; nous n'en faifons mention qu'afin de montrer jufqu'à quels excès peut fe porter l'ignorance ftupide & orgueilleufe.

DORSAL qui appartient au dos.

DORSAL (mufcle large). *Voyez* Bras.

DORSAL (vertèbres). *Voyez* Dos.

DORSAL (muſcle long). *Voyez* Dos.

DOS (le) s'étend depuis le garot juſqu'à cet endroit plat qu'on appelle les reins : il finit à cette petite gouttière qui s'étend juſques ſur la croupe. Le dos doit être arrondi & décrire une ligne horizontale : mais, s'il baiſſe, on dit que le cheval eſt enſellé ; ſi au contraire il s'éleve, on dit qu'il a un dos de carpe, ou dos de mulet. Les reins ſont la ſuite du dos, ils s'étendent juſqu'au point où celui-ci paroît baiſſer en arrière, ce qui eſt le commencement de la croupe : ils doivent être plats & larges : ce n'eſt jamais un défaut dans un cheval que d'avoir trop de reins. C'eſt par erreur que les Maquignons ſe ſervent de ces expreſſions ; le cheval a les reins bas ; puis que c'eſt du dos qu'ils veulent parler ; quoiqu'il ſoit vrai qu'alors les reins ſuivent un peu cette pente. Toutes les fois qu'un cheval paroît bas des reins, il eſt, ce qu'on appelle court monté de derrière, c'eſt-à-dire, que les jambes de derrière ſont trop courtes, & obligent le rein, ainſi que le reſte, à pencher.

Les vertèbres dorſales différent, comme nous l'avons dit, des cervicales par leurs apophyſes épineuſes ; elles différent des lombaires par les apophyſes tranſverſes qui ſont plus longues

dans ces dernières. Leur corps eſt beaucoup plus petit ; cependant, elles vont en augmentant, de manière que la deuxième eſt plus groſſe que la première, la troiſième plus que la deuxième, &c...... On diſtingue de même à chaque vertèbre ſept apophyſes : la plus conſidérable eſt l'apophyſe épineuſe qui eſt courte, recourbée & pointue à ſon extrémité. L'apophyſe épineuſe de la deuxième eſt au contraire d'un tiers plus longue, & ſon extrémité eſt arrondie. L'une & l'autre ont trois faces, deux latérales, polies, & une antérieure, large, inégale pour l'attache des ligamens inter-épineux. Les ſix autres apophyſes ſont quatre obliques, qui ſont très-peu conſidérables, & deux tranſverſes. Le corps des vertèbres dorſales lombaires eſt applati & percé d'un trou de chaque côté pour la diſtribution de vaiſſeaux ſanguins. Les vertèbres du dos vont en augmentant par leurs apophyſes épineuſes juſqu'à la cinquième, enſuite elles vont en diminuant. Les douze ou treize premières ſont courbées de devant en arrière, & les autres ſont droites. Elles différent de celles du col, en ce qu'elles ont deux facettes pour recevoir les côtes.

La quatrième & la cinquième apophyſe épineuſe du dos ſe trouvent ſouvent expoſées à être

cariées par les froissemens & les contusions occasionnées par les selles, dans les maladies du garot. Chez les jeunes chevaux, le haut de ces apophyses, ainsi que toutes celles du dos sont épiphyses. Dans ce cas, il faut amputer l'os, & ne rien laisser du cartilage, afin que l'os puisse s'exfolier.

Les vertèbres lombaires différent de celles du dos en ce qu'elles ont le corps plus gros, les apophyses épineuses plus larges & plus droites, & leurs apophyses transverses, plus allongées, plus minces & plus larges que les épineuses: les apophyses obliques sont plus arrondies & un peu plus allongées. En général, le canal vertébral est presque égal par-tout & a une figure triangulaire.

Les vertèbres dorsales & lombaires sont mises en mouvement, & se plient les unes sur les autres par le moyen de trois muscles de chaque côté, qui sont le long dorsal, le court épineux, & le long épineux.

1°. Le long dorsal est ce muscle très-fort, qui remplit en partie le vuide qu'il y a entre la partie supérieure des côtes & les apophyses épineuses, & entre les apophyses transverses des vertèbres lombaires & les épineuses; ces muscles d'un côté & de l'autre, s'unissent le long du ligament épineux de ces deux parties, par une

large & forte aponévrose ; le long dorsal s'étend depuis le devant du thorax jusqu'aux os des isles. C'est une masse charnue composée de deux plans de fibres, dont les usages sont différens ; l'un de ces plans est externe, & l'autre interne. Le plan externe a son attache, par des tendons très-forts, aux deux apophyses transverses des deux dernières vertèbres cervicales, à la partie supérieure de la première, seconde & troisième côte, à cette tubérosité que l'on y apperçoit, & ainsi successivement jusqu'à la septième ; ensuite il continue le long du dos à s'attacher aux côtes par des portions charnues, jusqu'à la dernière, en formant autant de digitations & en augmentant de volume ; & va enfin se terminer par un tendon aponévrotique à la crête antérieure des os des isles. Le plan interne se portant de derrière en avant, se termine aux apophyses obliques des vertèbres à leur jonction avec les côtes.

La fonction de ce muscle est double : le plan externe, en se contractant, fait lever le train de derrière en l'air ; ce que l'on appelle ruer : le plan interne, au contraire, fait lever le devant ; ce que l'on appelle cabrer : mais le plan externe peut aider à l'expiration en baissant les côtes les unes sur les autres.

2°. Le court épineux a son attache aux apo-

physes épineuses, de la première, seconde, troisième & quatrième vertèbre, jusqu'à la septième apophyse épineuse des premières vertèbres dorsales, par des portions tendineuses, lesquelles se réunissent avec le corps charnu de ce muscle, pour se terminer, en se confondant avec le long dorsal, tout le long du ligament épineux de cette même partie. Ce muscle, en agissant avec le long dorsal, sert à l'élévation du train de derrière sur le devant dans la ruade.

3°. Le long épineux est situé dessous le précédent, tout le long des apophyses épineuses des vertèbres lombaires & des lombes : il se porte de derrière en avant, & prend son attache par de petites appendices tendineuses à toutes les apophyses transverses des vertèbres dorsales & lombaires ; il monte de derrière en avant, pour se terminer de même par des bandes tendineuses à la partie supérieure de toutes les apophyses épineuses lombaires, & à presque toutes les vertèbres dorsales, (à l'exception de la première, deuxième, troisième & quatrième,) où il se termine dans sa partie moyenne au bord postérieur de ces mêmes apophyses épineuses, ainsi qu'à tout le reste des vertèbres. L'usage de ce muscle est de lever le devant sur le derrière.

DOS DE CARPE se dit d'un cheval dont l'é-

pine dorſale & lombaire ſont voutées. Ce défaut n'arrive guères qu'aux chevaux maigres & placés ſous eux, c'eſt-à-dire, qui ont, les quatre jambes enſemble. Ces ſortes de chevaux ſont ſouvent expoſés aux ankyloſes des vertèbres en grand nombre plus ou moins, le mouvement chez eux eſt très rude.

DOUBLER ou DOUBLER LARGE, (terme de de Manége,) tourner ſon cheval vers la moitié du manége, & le conduire droit à l'autre muraille ſans changer de main. Doubler étroit c'eſt tourner ſon cheval en lui faiſant un quarré à un coin du Manége ou aux quatre coins.

DOUBLER LES REINS, faut que le cheval fait en voutant ſon dos.

DOUVE, ver en forme de limande que l'on trouve dans le foie.

DRAGON, dans l'animal ſe prend pour une cataracte. *Voyez* Cataracte.

DRESSÉ, un cheval dreſſé, cheval accoûtumé à obéir à ce que le Cavalier exige de lui.

DRESSER UN CHEVAL, lui apprendre les Exercices qu'on exige de lui.

DRESSER (ſe), un cheval qui ſe dreſſe eſt celui qui ſe léve tout droit ſur les pieds de derrière.

DROITS (mufcles) de l'œil. *Voyez* Œil.

DROITS DE LA TÊTE (mufcles) ; fçavoir, grand & petit. *Voyez* Tête.

DROIT (mufcle) *Voyez* Ventre poftérieur ou bas ventre.

DROIT, aller droit à la muraille, c'eft changer de main en terme de manége fans mener fon cheval de côté. Aller par le droit, c'eft mener fon cheval par le milieu du Manége fans s'approcher des murailles.

DUODENAL, qui a rapport au duodenum.

DUODENUM (inteftin). *Voyez* Inteftins.

DUPLICATURE, membrane qui fe replie fur elle-même.

DUR AU FOUET ou à L'ÉPERON, cheval auquel le fouet ou l'éperon font peu d'impref-preffion.

DURES (parties), les os. *Voyez* Hyppotomie.

DURE-MERE. *Voyez* Meninges.

DURE-MERE (la), première membrane blanchâtre dans certains endroits, bleuâtre dans d'autres, que l'on apperçoit en levant la calotte du crâne : c'eft la plus forte de toutes les membranes qui renferment le cerveau. Elle eft compofée de deux lames, dont l'une externe

qui regarde le crâne, & l'autre interne qui regarde le cerveau. Cette premiere est adhérente au crâne dans certains endroits, aux sutures, à la base du crâne, à tous les trous par où sortent les paires de nerfs, principalement à la suture lambdoïde, ou suture des pariétaux avec l'occipital; la dure-mere tient lieu de périoste interne, ce qui lui a fait donner le nom de péricrâne interne. La membrane interne, dans la partie qui regarde le cerveau, est lisse, polie & humectée de sérosité. En général, ces deux membranes sont tissues de fibres ligamenteuses, très-fortes & rangées en tous sens. Toutes deux, mais principalement l'interne, se replient sur elles-mêmes, & forment trois cloisons, dont une longitudinale, nommée la faulx, laquelle sépare le cerveau en deux parties égales; elle s'attache à l'occipital, à cette éminence que nous avons décrite dans l'Ostéologie, rempe ensuite le long de la suture sagittale, de la suture frontale, passe sur le sphénoïde, pour aller s'attacher à l'apophyse cristagalli, & le long du corps du même os; elle se sépare ou se bifurque ensuite pour aller se rejoindre avec les deux autres : cette cloison est considérable vers les sutures; inférieurement elle ne forme que deux crêtes : l'usage de la faulx est de soutenir les lobes du cerveau, de peur qu'ils ne tombent l'un sur l'autre.

Les deux autres cloiſons ſont nommées tentes du cervelet ; elles régnent depuis la partie ſupérieure de l'occipital, en deſcendant le long des os pierreux des temporaux, vers cette ligne ſaillante , pour aller enſuite le long du corps du ſphénoïde, ſe terminer avec la précédente. Par ce moyen le cervelet ſe trouve renfermé poſtérieurement par l'occipital, latéralement par les os pierreux des temporaux, & antèrieurement par la tente ou cloiſon.

La dure-mere renferme, dans ſes duplicatures, pluſieurs cavités ſpacieuſes, nommées ſinus ; ce ſont comme autant de veines qui rapportent le ſang du cerveau : quoique l'on ait fort multiplié ces ſinus, nous ne parlerons ici que de trois, qui ſont les principaux ; d'ailleurs ils communiquent tous les uns avec les autres : ces ſinus ſont, le longitudinal & les latéraux.

Le ſinus longitudinal eſt formé par la duplicature de la faulx ; il s'étend depuis l'apophyſe criſtagalli ; juſqu'à la tente du cervelet ; c'eſt le plus conſidérable ; il aboutit au dernier par une bifurcation, la figure du ſinus longitudinal eſt triangulaire ; quand on l'ouvre, on apperçoit des fibres blanchâtres bien diſtinctes, & une très-grande quantité d'orifices, qui ſont les embouchures des veines qui viennent y verſer le ſang.

Les ſinus latéraux ſont ſitués le long de la circonférence de la tente du cervelet ; ils ſont la ſuite du longitudinal ; leur ſtructure eſt à peu-près la même, ils ſe prolongent inférieurement ſur la baſe du crâne, & vont enſuite ſortir par les trous déchirés de l'os ſphénoïde, pour verſer le ſang dans les jugulaires & les vertèbrales.

Quant aux autres ſinus, qui ſont très-peu conſidérables, ils viennent ſe rendre à ces mêmes trous.

La dure-mere ſort du crâne par tous les trous qui ouvrent une iſſuë aux nerfs, mais principalement par le trou occipital. En général tous les nerfs ſont enveloppés d'une membrane extérieure très-forte, qui n'eſt autre choſe que la continuation de la dure-mere. Il eſt aiſé de le remarquer le long de la moëlle de l'épine, & dans les orbites où elle s'élargit, & tapiſſe cette cavité en forme de périoſte. La dure-mere eſt adhérente à l'orifice de tous les autres trous du crâne, par leſquels ſortent des vaiſſeaux ſanguins ; les vaiſſeaux qui s'y diſtribuent, viennent des carotides.

L'uſage de la dure-mere eſt de contenir la cervelle & les nerfs, & de leur donner plus de force.

DURILLON,

DURILLON, dureté de la peau occaſionnée par un frotement continuel d'un corps quelconque ſur elle, ou par une cicatrice mal faite & plus ſouvent par celle d'un bouton de farcin.

E.

EAU BLANCHE, eau dans laquelle on a trempé & preſſé du ſon de froment ou d'orge, & que l'on a coûtume de donner aux chevaux malades ou haraſſés que l'on veut mettre à la diette & rafraichir.

EAU D'ALIBOUR ou de MERVEILLE, eſt aſtringente, ſtiptique & réſolutive: elle eſt compoſée de couperoſe, de vitriol, de ſafran & de camphre; mais la couperoſe ſeule ſuffit avec le camphre: elle ſe prépare ainſi.

Prenez couperoſe, *trois onces*, que vous faites fondre dans de l'eau de riviere, enſuite diſſolvez un gros de camphre dans de l'eſprit-de-vin, & jettez-le dans votre eau; au bout de vingt-quatre heures on peut s'en ſervir: au défaut de la couperoſe on prendra *deux onces* de vitriol bleu, le reſte étant inutile.

EAUX (aux jambes) *Voy.* Jambes (eaux aux)

ÉBRANLER SON CHEVAL AU GALOP, le faire paſſer du pas, du trot ou de quelqu'autre allure au galop.

ÉBRILLADE, ſecouſſe que le cavalier donne avec une rêne ſeule à un cheval déſobéiſſant pour l'obliger à tourner.

ÉBROUER (s'). Un cheval s'ébroue quand pour ſe dégager de ce qui lui chatouille le dedans des naſeaux, il les fait frémir en faiſant du bruit.

ÉBULLITION (de l'), dans l'ébullition toute l'habitude du corps ſe trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant ſuperficiels. Ils ſurviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes ſueurs; c'eſt l'humeur de la tranſpiration qui s'accumule dans les vaiſſeaux de la peau.

Ces boutons ſont ordinairement ſans danger & diſparoiſſent bientôt par le moyen de la ſaignée & de quelque ſudorifique, quelquefois lui-même, le ſudorifique ſimple ſuffit. (1)

(1) Ce traitement, que dit M. Vitet, qu'il ne peut concevoir, eſt cependant ſimple & connu de tout le monde; mais nous conceverons encore moins cet habile Médecin, lorſqu'il nous dit que rarement ces boutons viennent en

j'ai toujours donné avec ſuccès une muſcade rapée que l'on fait bouillir deux à trois minutes, dans environ un demi-ſeptier d'eau, dans un vaſe que l'on a ſoin de couvrir ; l'on y ajoute une bouteille de vin rouge que l'on fait prendre chaud au cheval ; il faut bien ſe garder de le ſaigner dans ces cas, comme je le vois pratiquer, les ſuites en ſont ſouvent fâcheuſes, à moins qu'un inſtant après on ne lui donne un ſudorifique.

ÉCAILLON, vieux mot qui ſignifie croc ou crochet. *Voyez* Dent.

ÉCART. Saut de côté plus ou moins violent par lequel un cheval s'écarte d'un objet qui lui fait peur. Les chevaux ombrageux ſont très-enclins à faire des écarts.

ÉCART (l'), qui approche beaucoup de la mémarchure, eſt un effort violent ſur le bras qui tend à l'écarter de la poitrine.

ſuppuration, que leur grandeur, leur nombre, leur ſituation, leur accroiſſement ſuffiſent pour les diſtinguer du farcin : nous obſerverons que ces boutons ne viennent jamais en ſuppuration, à moins qu'un mauvais traitement ait fait changer ces boutons d'un genre à un autre, que ce Médecin auroit dû nous dire le caractère diſtinctif de ces boutons, d'avec ceux du farcin : tous ceux qu'il admet n'en étant aucun, mais bien des mots jettés au hazard.

Dans l'écart, les mufcles, qui tiennent le bras attaché à la poitrine, font les feuls qui en fouffrent; il fe fait dans leurs fibres une diftention confidérable, & il furvient une inflammation dans tout l'efpace qu'occupent ces mufcles.

On a fait beaucoup de contes fur les écarts. Solleyfel prétend qu'il y a dans cette maladie, des glaires & une humeur pituiteufe endurcie, qui empêchent le mouvement du bras: que ces glaires & l'extention des tendons de l'épaule caufent la douleur que les chevaux reffentent. (1)

(1) M. Vitet admet le déplacement de l'omoplate, & confeille, quand la douleur eft vive & l'inflammation confidérable, de tremper des étoupes dans une infufion de feuilles de fauge, tenant en folution du fel de Saturne; & quand la douleur & l'inflammation feront calmées, d'appliquer des étoupes imbibées de vinaigre faturé, de fel marin; d'avoir recours aux onctions faites avec un mélange d'eau-de-vie, de favon & de gomme ammoniac, aux cataplafmes de feuilles de fauge, de pain, de rofes & de vin, &c. Mais comme dit très-bien l'Auteur de l'Analyfe de la Médecine Vétérinaire, l'inflammation confidérable & l'inflammation calmée, font deux états contraires: ce qui rétablit & augmente les forces des fibres, s'oppofe à leur relâchement, & augmente l'inflammation; d'ailleurs ces remédes, qui font à peu près les mêmes, ne peuvent convenir dans

Il eſt certain que l'inflammation & la douleur, n'ont rien d'extraordinaire : l'inflammation eſt une ſuite de la diſtention des fibres, & la douleur une ſuite de l'inflammation : les glaires, qu'il dit être la cauſe de la douleur, ne ſont (ſuppoſé qu'il y en ait) que la ſéroſité infiltrée dans le tiſſu cellulaire, comme il arrive dans toutes les inflammations conſidérables, où le ſang arrêté dans les vaiſſeaux, laiſſe ſuinter à travers les tuniques des vaiſſeaux, une ſéroſité qui ſe dépoſe dans le tiſſu cellulaire, comme je l'ai dit en parlant de l'œdême : mais la véritable raiſon pour laquelle le cheval fauche, eſt que, quand les muſcles pectoraux ont été tiraillés, leur action eſt perdue, pour lors les antagoniſtes abducteurs du bras agiſſent, & agiſſent d'autant plus, qu'ils ne ſont pas contre-balancés par les abducteurs ; delà eſt venu le mot faucher dont ſe ſervent les Maréchaux.

Les cauſes de l'écart ſont les chûtes lourdes, les faux pas, les coups violens dans l'endroit

---

l'un & l'autre cas : il eſt vrai, continue ce ſavant Obſervateur, que ce Médecin mêle du ſel de Saturne dans l'infuſion de ſauge : mais, ajoûte-t-il, pourquoi préférer cette infuſion contraire au mal préſent, à tout autre véhicule de ce ſel ? En effet, qui pourra jamais croire qu'un Profeſſeur conſeille de jetter de l'huile dans le feu pour l'éteindre ?

qu'on appelle la pointe de l'épaule, les efforts du cheval en se levant, &c.

Diagnostig. On connoît l'écart. 1°. Lorsqu'on s'est apperçu que le cheval a fait un effort; 2°. lorsqu'en lui touchant le bras, il y ressent de la douleur. Les écarts ne sont pas si fréquens qu'on le croit. Souvent on prétend que le cheval a fait un écart, tandis que le mal est dans le pied, ou aux articulations inférieures de la jambe : en un mot, il n'y pas d'écart sans gonflement apparent & sensible. C'est donc à tort que la plûpart des Praticiens, ne découvrant point la cause qui oblige un cheval à boiter, la placent à la partie la plus forte qui est l'épaule ou la hanche; c'est un moyen de se tirer d'affaire & de cacher leur ignorance.

La curation qu'on trouve dans les Auteurs qui ont écrit sur les écarts, est si absurde & si opposée aux indications que présente cette maladie, qu'elle ne mérite pas de réfutation.

Celle que nous prescrivons est à-peu-près la même que pour la mémarchure : il faut laisser le cheval en repos, afin que les fibres puissent reprendre peu à-peu leur ressort; cependant on aura soin de saigner sur le champ, pour prévenir l'inflammation; si l'on s'apperçoit cependant de l'écart, on doit mettre en usage les résolutifs & les discussifs que j'ai conseillé dans la

mémarchure, c'eſt le moyen d'obvier à l'engorgement. Lorſqu'il y a inflammation, on emploiera les émolliens, afin de remédier à la tenſion & à la douleur.

Auſſi-tôt que l'inflammation eſt diminuée, & que la réſolution commence à ſe faire, je favoriſe celle-ci, par les toniques & réſolutifs, ainſi que dans la mémarchure. Comme l'effort des hanches eſt la même choſe que l'écart, la curation n'en doit pas être différente.

ÉCHANCRURE. *Voyez* Cavité des os.

ÉCHAUDILLON eſt la première préſentation d'un lopin au feu, afin, lorſquil eſt chaud, de le ſonder par les deux bouts.

ÉCHIMOSE, extravaſation de ſang par contuſion, lequel devient ſtagnant. Petite inflammation ſuperficielle. Le reméde eſt le même que celui de l'inflammation.

ÉCHIMOSE, ſtagnation du ſang extravaſé à la ſuite d'une contuſion, d'une chûte, d'un coup qui aura froiſſé & dechiré quelques vaiſſeaux. L'échimoſe eſt preſque toujours ſuperficielle, c'eſt-à-dire, ſous la peau. Lorſque la contuſion eſt violente, on ſaignera & l'on appliquera ſur la partie, les topiques les plus aſtringens, les répercuſſifs, tels que l'alun battu dans le blanc d'œuf, le vinaigre, ou l'eau marinée, c'eſt-

à-dire salée, pour restreindre l'inflammation, la douleur & l'épanchement du sang. Ces remédes doivent être employés dans le moment de la contusion. Si l'échimose est formée, se desséche & durcit, on ouvrira la peau pour évacuer les grumeaux de sang, & l'on traitera la plaie à l'ordinaire. Lorsque l'échimose est légère & peu considérable, la résorption du sang ou la résolution s'opérera facilement avec l'usage des résolutifs, des fomentations de l'eau salée, &c.

Il peut arriver des espéces d'échimoses ou d'extravasation de sang & stagnation à la suite de certaines maladies; pour lors, elles seroient ou des symptômes mortels, ou la cause étant enlevée, c'est-à-dire, la maladie qu'elles accompagnoient étant guérie, elle disparoîtroient.

ÉCHAPPÉ de barbe, cheval qui vient de race de cheval barbe avec une jument du pays.

ÉCHAPPER, faire ou laisser échapper de la main son cheval, c'est ne plus le retenir, & lui rendre tout-à-coup la main, afin qu'il prenne le galop.

ÉCLISSES, morceaux de bois très minces, dont on se sert plus communément pour contenir l'appareil que l'on met dans le pied, à la suite d'une dessolure ou d'un clou de rue ou autre accident de la sole ou du pied.

ÉCOLE, signifie Manége dans quelques occasions. Un cheval d'Ecole, c'est un cheval de Manége, un pas d'école, *Voyez* Pas. Cheval d'Ecole. *Voy.* Hors.

ÉCOUER ou ÉCOURTER un cheval, est le même que lui couper la queue.

ÉCOUTÉ, terme de Manége, c'est la même chose que soutenir. *Voy.* soutenu.

ÉCOUTER son cheval, terme de Manége. Etre attentif à ne point le déranger de ses airs de Manége quand il manie bien.

ÉCOUTEUX, cheval qui hésite à se déterminer à quelqu'allure que ce soit, quoiqu'on l'en sollicite.

ÉCOUTEUX se prend aussi pour un cheval qui ne part pas franchement, qui saute au lieu d'aller en avant, & qui ne fournit pas tout ce que l'on lui demande.

ÉCOUVETTES, outil de fer fermant à une de ses extremités un anneau que l'on remplit de bouts de corde à paille ou autres que l'on serre ensuite. On se sert de cet outil après l'avoir trempé dans l'eau comme de balai pour rassembler le menu charbon dans le foyer, & pour le mouiller lorsqu'il se consomme trop vîte.

ÉCOUVETTE, espèce de balai dont on se sert pour rassembler le charbon dans le foyer.

ÉCUME, ſalive que rend le cheval par la bouche, & dont le mouvement des mâchoires & de la langue ſur le mors rend plus ou moins blanche, plus ou moins épaiſſe, & en plus ou moindre quantité, ſuivant la quantité d'air qui s'y incorpore. Les jeunes chevaux y ſont plus ſujets, & nous avons remarqué que ceux qui n'écumoient pas jettoient plus de ſéroſité par les narines. Dans les jeunes chevaux tout eſt en action, le voile du palais alors ſe contracte, & toutes les humeurs abondent dans la bouche, au lieu que dans les vieux tout paſſe par deſſus ce même palais & ſort par les narines, ce qui eſt regardé par quelqu'un comme bon ſigne, eſt regardé parmi nous comme un défaut, comme une déperdition de ſalive, heureuſement que cela ne continue pas.

ÉCUYER, étoit autrefois celui qui portoit dans le Behours & dans les Carrouſels, l'écu du Chevalier. Il falloit être Gentilhomme pour exercer cet emploi, c'eſt la raiſon pour laquelle le titre d'Ecuyer eſt encore aujourd'hui celui des ſimples gentilshommes, quoique ces ſpectacles ſoient ſupprimés. Sous cet aſpect, le nom d'Ecuyer doit deriver d'Ecu, porteur d'écu. Quant à notre objet, Ecuyer tire ſon nom ſans doute d'equus, cheval ; & dans cette acception, Ecuyer eſt celui qui eſt à la tête des écuries du Roi,

des Princes ou des Seigneurs, en commande le service pour tout ce qui regarde l'entretien & les divers exercices des chevaux qui les composent. Comme on est censé devoir être parfaitement instruit de ce que l'on fait exécuter, ce qui ne se peut en fait d'équitation, sans avoir exécuté soi-même, on a encore appliqué ce nom à tous ceux qui réussissent ou excellent dans l'art de l'équitation, ainsi qu'aux Maîtres de cet art ou aux Chefs des Académies où l'on apprend à monter à cheval & les différens airs du Manége. On dit d'un particulier qui manége bien son cheval, c'est un Ecuyer, un bon Ecuyer; comme aussi d'un chef d'Academie, c'est l'Ecuyer de telle Académie. Chez le Roi, Ecuyer Calvacadour est celui qui est spécialement attaché aux écuries & aux chevaux. Ecuyer de main, celui qui donne la main au Roi, aux Princesses & les aide à marcher. M. le Grand Ecuyer de France est le Chef général de toutes les écuries du Roi, de ses haras, de toutes les Académies. Il dispose de tout ce qui concerne ces établissemens. Cette charge de la Couronne est un demembrement de celle de Connétable.

ÉCUYER, Courtier, celui qui achette ou qui reçoit les chevaux.

EFFET ſe dit des mouvemens de la main qui ſervent à conduire un cheval.

EFFLANQUÉ, cheval dont tout le bas ventre paroît être collé aux vertèbres des lombes : en conſidérant cette partie depuis la partie moyenne du corps, l'on voit que l'autre va toujours en diminuant vers les os des iſles. Les chevaux ainſi conſtruits mangent peu, malgré cet inconvénient, il s'en trouve qui ont beaucoup d'ardeur ; mais ces ſortes d'eſpèces ne ſont pas à rechercher. Il y en a qui mangent beaucoup, mais qui rendent les alimens ſans être bien digérés. L'on a même obſervé qu'ils rendoient l'avoine entière ſans être même concaſſée. Pour l'ordinaire ces chevaux ſont maigres ; la cauſe peut venir d'une rigidité dans les fibres en général, d'une chylification prompte, de même que d'un mouvement périſtatique des inteſtins accéleré. Il arrive quelquefois que ces chevaux ont une très-grande quantité de vers tant dans l'eſtomac que dans les inteſtins, leſquels s'emparent du ſuc nourricier, ce qui eſt la cauſe de leur maraſme ou de leur grand appétit ; le reméde contre ces vers eſt une poignée de ſené dans dans une chopine de lait, ou une pinte de décoction d'abſynthe.

ÉGAROTER, ſe dit d'un cheval qui eſt bleſſé

ſur le garot ou à qui l'on a fait une opération.

ÉGYPTIAC, médicament en forme d'onguent propre dit-on, à déterger les ulcères, ou à emporter les ſubſtances ſougueuſes. Notre expérience nous a toujours fait voir que l'égyptiac appliqué ſur des ulcères blaffares, livides ou ſougueuſes, n'avoit aucune action, que le verd-de-gris qui en fait la baſe mis en plus grande quantité n'en opéroit pas plus pour cela, & que toutes les fois qu'on l'appliquoit ſur la fin de la guériſon comme deſſicatif, ce que j'ai vû ſouvent, il retardoit la deſſication.

Maniére de le composer.

Recette.

Prenez miel blanc . . . *quatorze onces.*
Vinaigre très-fort . . . . *ſept onces.*
Verd-de-gris pulvériſé . . . *cinq onces.*

Mêlez le tout & le faites cuire ſur un feu modéré en remuant ſans ceſſe avec une ſpatule de bois juſqu'à ce qu'il ait acquis une couleur rouge & qu'il ceſſe de ſe gonfler.

ÉJACULATEUR, qui aide à la ſortie de la ſemence, cela s'entend des muſcles éjaculateurs *Voyez.* Verge.

ÉJECTION, ou ſortie d'une humeur excré-

mentielle du corps, telle que la ſalive, le mucus des narines, l'urine, la fiente.

ÉLARGIR, ſe dit lorſqu'on fait embraſſer un plus grand terrein à un cheval, que celui qu'il occupoit.

ÉLARGIR SON CHEVAL, c'eſt le faire aller au Manége plus près du mur, ou lui faire embraſſer un plus grand eſpace de terrein.

EMBARRER, ſe dit d'un cheval qui ſe prend une jambe dans une barre.

ÉMAIL, on appelle ainſi les couches extérieures des dents que préſente l'animal. Il ne faut pas croire comme tous les anatomiſtes, que ce ſoit une ſubſtance différente des os, elle eſt la même; ſa différence ne vient que de la petiteſſe & de l'arrangement de ſes fibres qui acquiérent par l'air & par les alimens le degré de dureté, de denſité que l'on y remarque, ce qui conſtitue l'émail Si cette ſubſtance étoit, différente pourquoi le reſte de la dent qui eſt dans l'alvéole, ne ſeroit-elle pas de même nature? L'on voit cette partie monter & changer de nature à meſure que l'animal avance en âge; en conſidérant une dent l'on obſerve de petites fibres, qui viennent s'amolir à l'endroit où la dent ſort de la gencive.

EMBOUCHER UN CHEVAL, lui mettre un mors.

EMBOUCHOIR, piéce de bois à élargir les bottes.

EMBOUCHER UN CHEVAL, c'eſt lui choiſir & lui mettre un mors convenable dans la bouche : ainſi on peut emboucher un cheval bien ou mal.

EMBRASSER SON CHEVAL, ou le tenir embraſſé, c'eſt ſerrer médiocrement les cuiſſes, & tenir ſes jambes près du ventre de ſon cheval quand on eſt deſſus. Embraſſer du terrein, ſe dit d'un cheval qui avance au galop & qui eſt vîte. Embraſſer du terrein au Manége, c'eſt la même choſe qu'aller large. Embraſſer la volte, la même choſe qu'élargir.

EMBROCATION, eſpèce d'arroſement ou de fomentation que l'on fait ſur une partie malade, par le moyen de l'étoupe, ou d'une éponge imbibée d'une liqueur quelconque.

EMMIELLURE, eſpèce d'onguent que l'on met dans le pied d'un cheval, pour adoucir & détendre la corne ; tout ce qui peut humecter le ſabot, fait le même effet que l'emmiellure la mieux compoſée.

ÉMOLLIENS.

Qui ramollit, qui détend, le meilleur que l'on doive mettre en uſage, eſt l'eau chaude, elle eſt préférable aux mucilages, aux graiſſes & huiles, que la plûpart des Auteurs conſeillent.

Recette.

Prenez Mauve.
Guimauve.
Bouillon blanc.
Graine de lin.
Violette.

De l'un ou de l'autre une braſſée ou deux. faites légèrement bouillir dans une certaine quantité d'eau & baſſinez la partie affectée.

Ce reméde convient dans toutes les maladies inflammatoires, on en fomente, on baſſine les tumeurs, ou on en injecte les plaies. Ces herbes hachées, l'on en fait des embrocations en place d'onguent qui obſtrue les pores de la tranſpiration & qui augmente le mal plutôt que de le diminuer, médicamens dangereux contre leſquels nous nous ſommes récriés il y a plus de vingt-ans, contre leſquels nous avons écrit, & que les chirurgiens ſe plaignent de voir trop employer dans les hôpitaux.

EMPHYSÉME, il arrive quelquefois aux chevaux, un gonflement qui tantôt occupe la poitrine, tantôt le col & tantôt les épaules, &c. il occupe même, mais plus rarement, [illegible]te l'habitude du corps. L'emphyséme n'est ni sensible, ni dur lorsqu'on y porte la main; cependant on sent une résistance semblable à celle que fait une peau de tambour, & l'on entend même un bruit qui ne sénonce dans aucune des tumeurs que nous avons [illegible]crites.

Cette boursouflure, appellée emphyséme, est produite par l'air qui se trouve épanché dans le tissu cellulaire, & qui parcourant insensiblement tout le corps du cheval, s'y raréfie par la chaleur, & opére l'effet de l'air poussé avec le souflet des bouchers. Ce n'est pas la seule cause de cette maladie; elle peut venir aussi de l'air échappé du poulmon, qui, s'insinuant peu-à-peu dans la membrane cellulaire, se porte dans les parties où il y a moins de résistance, & encore quelquefois, lorsque l'air aura pénétré par quelque ouverture faite à la peau, principalement à la suite d'un œdême (1).

(1) Plusieurs espéces de mouches, selon M. Viter, sont capable de produire les simptômes effrayans, dont voici l'énumération. La partie piquée enfle. . . . . L'animal s'a-

On reconnoît l'emphyséme à plusieurs signes, 1°. Si on porte les doigts sur la boursouflure ou bouffissure, ils n'y laissent point d'impression comme dans l'œdême; 2°. on entend l'air raisonner dans le tissu cellulaire, 3°. en comprimant on chasse l'air d'un endroit, lequel se porte dans un autre, 4°. il n'y a ni chaleur ni douleur.

---

gite & se tourmente.... L'animal respire difficilement, les flancs battent avec violence, les forces du cœur diminuent, & l'animal meurt au milieu des convulsions. Je puis assurer, sans crainte d'être démenti par aucun Naturaliste, que nulle espéce de mouche n'est capable de produire ces horribles symptómes de la mort; M. Vitet eût au moins dû indiquer ces insectes terribles & meurtriers, qui ne sont certainement connus que de lui. Personne n'ignore que le cheval est attaqué par les mouches ordinaires, par les *asiles*, les *taons*, sans qu'il en résulte d'autre inconvénient que de légères tumeurs sur la peau, que l'on prendroit volontiers pour des boutons de farcin, lesquelles tumeurs n'apportent aucune incommodité à l'animal, & se dissipent naturellement. J'ai vû un cheval de chasse très-vif, que l'on avoit attaché dans un bois pendant les plus grandes chaleurs de l'été, abandonné plusieurs heures; il s'embarrassa tellement dans les rênes & les étriers, qu'il s'abattit de manière à ne pouvoir remuer; il resta probablement en cet état deux ou trois heures, exposé à l'ardeur du soleil. Lorsqu'on vint à son secours, il étoit couvert d'un essaim de mouches de *taons* de toute espéce; il parut harrassé, rendu; il se leva quantité de tumeurs super-

Cette maladie n'eſt point dangereuſe par elle même; elle ne peut l'être, qu'autant que la cauſe qui l'a produite, eſt elle-même dangereuſe ; telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties eſſentielles à la vie de l'animal. Sa durée n'eſt pas conſidérable, il eſt rare qu'elle aille au-delà de huit jours. Au reſte, on obſervera que l'emphyſéme eſt preſ-

---

ficielles, & on crut appercevoir un peu de fiévre cauſée par l'agitation. Malgré cette épreuve la plus violente à laquelle on puiſſe ſoumettre un animal ; en trois jours, il fut parfaitement rétabli, par le moyen d'une ſaignée, de quelques lavemens d'eau blanche & des bains froids. La mouche du fondement *œſtrus ani equorum*, ne fait qu'inquiéter les chevaux, ſans leur cauſer aucun dommage, non plus que les vers hémorroïdaux qui en proviennent. Les animaux ruminans ſont de plus attaqués par deux autres eſpéces de mouches ; l'une qui fait ſa ponte dans les ſinus frontaux, *œſtrus ſinûs frontis ruminantium* ; l'autre qui dépoſe ſes œufs ſous la peau de l'animal & ne produit d'autres inconvéniens qu'une tumeur qui ſe diſſipe, lorſque le ver qui ſe trouve tombe en terre pour ſe transformer en mouche, ou lorſqu'en ouvrant ſuperficiellement cette tumeur, on fait ſortir le ver, ce qui n'attire aucun accident : la premiere du ſinus frontal, ou ſon ver, occaſionne quelquefois des accès de douleur aſſez violente, mais jamais la mort, le ver tombant ainſi que celui du dos. Ceci eſt tiré d'une Lettre, écrite par un Etudiant en l'Art Véterinaire à un Hyppiatre, inſerée dans la XLIV Lettre de M. Buchoz, année 1772.

que la ſeule maladie dans laquelle le poil ne tombe pas ; car il tombe dans le phlegmon, lorſque cette tumeur inflammatoire ſe tourne en apoſtême, & dans l'œdême, lorſqu'il ſurvient gangrene.

Si l'emphyſéme ſe trouve aux environs d'une plaie, on peut expulſer l'air avec les doigts, par l'ouverture faite. Si au contraire, il a gagné d'autres parties voiſines, il faut ſimplement appliquer des linges ou des couvertures chaudes, pour en procurer la ſortie par les pores de la peau. Mais ſi l'on voyoit que le mal durât plus de cinq ou ſix jours, il eſt à propos & même indiſpenſable, de faire des ouvertures à la peau, dans différens endroits, ce qui donne un iſſuë très-prompte à l'air. Ce moyen ſuffit ſeul. Je me garde bien de conſeiller avec certains Maréchaux, l'uſage des carminatiſs, non plus que les embrocations d'huile & de laurier, de camomille, &c. toutes ces ſubſtances graſſes, bouchent les pores de la peau, & opérent un effet contraire à celui qu'on attend.

EMPIÉTRURE. *Voyez* Enchevêture.

EMPORTER (s') ſe dit d'un cheval qui n'ayant point de ſenſibilité à la bouche, & ayant de l'ardeur, va toujours (ſur-tout au galop), mal-

gré tous les éfforts que le cavalier fait pour l'arrêter.

EMULGENTE, artère & veine. *Voy.* Reins.

EN AVANT, mener ou conduire ſon cheval en avant. *Voyez* Mener.

Le maître de l'Académie dit quelqueſois à ſon écolier, quand le cheval ſe retient ou rallentit ſon allure, en avant, en avant, votre cheval demeure, votre cheval reſte; ce qui veut dire, déterminez le à avancer.

ENCAPUCHONNER (s'), ou être encapuchonné, ſe dit d'un cheval qui baiſſe la tête, & s'arme. *Voyez* S'armer.

ENCASTELURE, ceux qui n'ont point de pratique, & qui n'ont point fréquenté les Haras, ne peuvent que raiſonner très-imparfaitement ſur l'encaſtelure.

La plûpart des Maréchaux & des Écuyers appellent encaſtelure, un reſſerrement des talons ou des quartiers. Si ces Meſſieurs connoiſſoient à fond la ſtructure du pied, & qu'ils fuſſent bien verſés dans la connoiſſance de ces maladies, ils ſçauroient que la forme du pied peut varier par différentes cauſes; (1) voici ce que

(1) Si M. Vitet eût eu de l'expérience, comme il le dit, & qu'il eût lû ce que j'ai dit de l'encaſtelure, il ſe

je penſe, & ce que j'ai vû après de murs examens.

L'encaſtelure eſt un reſſerrement de la partie ſupérieure de la muraille dans tout ſon pourtour, où l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pâturon, paroît ſurpaſſer en diamétre la terminaiſon de la peau à la muraille. On peut diſtinguer deux ſortes d'encaſtelure ; la naturelle & l'accidentelle. La naturelle eſt celle qui vient de conformation, telle qu'on la voit dans certains poulains ſortans des Haras. Les chevaux barbes & les eſpagnols, ſur-tout ces derniers, y ſont plus ſujets que d'autres. L'encaſtelure accidentelle vient pour l'ordinaire, de ce que l'on a paré la ſole de corne, dé-

ſeroit bien gardé d'avancer qu'il y a des chevaux encaſtelés, dont la couronne & les quartiers ne ſont pas reſſerrés, mais ſeulement les talons ; d'autres auxquels les quartiers & les talons ſont également ſerrés ; pluſieurs enfin, dont la couronne, les quartiers & les talons ſont reſſerrés. D'ailleurs, continue M. Vitet, le reſſerrement des talons eſt le ſeul ſymptôme eſſentiel à l'encaſtelure. M. Vitet a raiſon dans les diſtinctions qu'il a faites, il n'y a que le nom d'encaſtelure qui ne convient à aucune, car il devoit ſçavoir que j'ai diſtingué le talon ſerré du quartier ſerré, celui-ci de l'encaſtelure ; mais il faut du nouveau à ce Médecin, il paroît, d'après ces définitions que ce célébre Maréchal dont il parle, ne l'eſt pas effectivement.

truit les arcs-boutans ; de ce qu'on a rapé la muraille, ſur-tout à la couronne proche le poil ; partie très abbreuvée d'humidité, & qui conſéquemment, par cette opération, s'altére davantage.

L'encaſtelure peut venir encore à la ſuite d'une fourbure, ou d'un éffort de l'os coronaire ſur l'os du pied. Elle peut auſſi ſurvenir à un cheval, qu'on aura deſſolé pluſieurs-fois. Des raies de feu miſes trop profondément, ſont de même capables d'y donner naiſſance. Ce dernier accident & la deſſolure, occaſionnent plus fréquemment l'encaſtelure qu'on ne penſe. Je crois que le Maréchal praticien reconnoîtra aiſément toutes ces cauſes.

Curation. A l'encaſtelure naturelle, il n'y a point de reméde : pour guérir l'accidentelle, je n'en connois point de meilleur, que de tenir toujours le pied humecté, ou avec de la terre-glaiſe mouillée, ou avec des emmiellures, ou avec telles autres graiſſes liquides que ce ſoit, & de ne jamais parer le pied.

ENCHEVETURE, ſe dit d'une plaie que le cheval s'eſt faite dans le pâturon ou plus haut avec ſa longe ou la barre ; il y a des chevaux qui ſe prennent tellement le pied dans leurs longes qu'ils ſe coupent la peau juſqu'au tendon ; d'autres où la peau n'a été que froiſſée, mais

où il y a distention des ligamens sans apparence de gonflement. Accidents que le repos & le temps seuls guérissent.

ENCLOUURE, enclouer un cheval, c'est planter un clou dans la chair, & l'y laisser.

L'enclouûre ne différe de la piquûre qu'en ce que dans celle-ci on retire sur le champ le clou au lieu qu'il reste dans celle-la; ainsi elles proviennent l'une & l'autre des mêmes causes.

Diagnostig. On connoît l'enclouûre, lors qu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou est dans la chair, ou lors qu'en sondant avec les triquoises, le cheval feint, quand on touche l'endroit de l'enclouûre.

Curation. Si l'on s'en apperçoit sur le champ ou qu'on soupçonne que le cheval soit encloué, il faut retirer le clou; & quoique le sang sorte par la sole de corne & par la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger. C'est un mal léger, qui se guérit ordinairement lui-même.

Mais si le pus est formé par le séjour du clou dans la chair, il faudra après avoir déferré le pied boiteux, faire une ouverture profonde entre la sole de corne & la muraille, pénétrer jusqu'au vif de la chair cannelée, & panser ensuite comme la piquûre. Si malgré l'ouverture, la matière susoit jusqu'au dessus du

ſabot vers la couronne, ce qu'on appelle ſouffler au poil, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-la, comme le pratiquent nombre de perſonnes qui emploient des topiques deffenſifs ou fortement aſtringents, ou qui mettent le feu dès qu'ils apperçoivent à la couronne une groſſeur qui annonce la fougue du pus; ils ne font par-là comme on dit, qu'enfermer le loup dans la bergerie; le pus ne trouvant pas d'iſſuë, ſéjourne ſous la muraille, creuſe, fuſe, & produit un ravage qui rend ſouvent la maladie incurable. On doit au contraire, favoriſer la ſortie du pus, par le moyen des ſuppuratifs & des émolliens; le pus ayant la liberté de s'écouler, le cheval guérit, ſans aucuns remédes, dans l'eſpace de quinze ou vingt jours.

Lorſque le clou à piqué l'os du pied, (ce dont on s'apperçoit à la quantité de matière qui en ſort, & encore mieux avec la ſonde) il faut deſſoler le cheval, afin de donner ouverture à l'eſquille, qui tombera par l'exfoliation; c'eſt le moyen de guérir le plus ſur & le plus prompt; pourvû toutes fois que le ravage s'étende ſur la ſole, car autrement ce ſeroit tomber dans l'erreur de M. Vitet, qui ſur un ſimple écoulement conſeille de deſſoler.

On examinera ſoigneuſement, s'il n'eſt pas

resté dans l'endroit de la piquûre quelque portion de clou ; & la plaie sera pansée avec des plumasseaux chargés de térébenthine.

Si l'enclouûre étoit vers les talons, & que la matière en séjournant eût gâté le cartilage, il seroit indispensable d'extirper la partie gâtée. Ce qui dans ce cas réussit, vû, comme nous l'avons déja dit; que le cartilage dans cet endroit, est composé de différens petits paquets.

ENCLUME, nom que l'on donne à un des osselets de l'ouie à raison de la figure.

ENCLUME, masse de fer plus ou moins forte sur laquelle on forge : on distingue à l'enclume la bigorne, qui est la pointe, le talon qui est l'autre extrémité.

ENCORNÉ qui touche la corne : on dit javard encorné. *Voyez* ce mot.

ÉNERVATION, se dit d'un muscle poly-gastrique, tel que les énervations des muscles droits du bas-ventre.

ÉNERVER, opération par laquelle on prétend rendre le bout du nez d'un cheval plus fin & plus agréable. Elle consiste à couper & enlever les tendons des muscles releveurs de la lévre supérieure : on les met à découvert par une incision de la peau qui les recouvre, ensuite les détachant avec la corne de chamois, on

les coupe tranſverſalement. Opération extravagante qui rend la lévre ſupérieure en partie paralitique.

ENFONCER les éperons à un cheval : les lui faire ſentir avec violence.

ENFOURCHER, vieux mot qui veut dire monter à cheval, jambe de-çà, jambe de-là, en parlant d'une femme.

ÉGARER la bouche d'un cheval, c'eſt en diminuer la ſenſibilité par ignorance ou par brutalité.

ENGORGEMENT, embarras dans les vaiſſeaux. *Voyez* Inflammation.

ENGRAINURE. *Voyez* Connexion.

ENKISTÉ, tumeur contenant du pus dans un eſpèce de ſac, & qui tient de la nature du kiſte.

ENSELLÉ, cheval qui a le dos déprimé, & enfoncé ; ce défaut donne beaucoup de douceur au Cavalier qui le monte ; pour l'ordinaire ces chevaux portent beau, & ont une belle encolure, mais ils ſont foibles des reins ; la plûpart ont un ventre de vache, & ſont ſujets à la pouſſe : cette conformation eſt quelque fois utile à un homme de troupe, en ce qu'il le couvre ; mais un tel cheval n'eſt point de fatigue.

ENSELLÉ, ſe dit d'un cheval qui eſt bien en ſelle.

ENSEMBLE, on dit mettre bien enſemble ſon cheval, pour dire le mettre ſous lui & lui raſſembler les jambes; mais ce mot peut s'entendre du Cavalier avec le cheval.

ENTABLER, ſe dit d'un cheval dont la croupe va avant les épaules, & qui ne ſe manie pas avec juſteſſe; ce mot n'eſt guères d'uſage.

ENTABLER (s'), un cheval s'éntable lorſqu'en faiſant des voltes, il fait avancer ſa croupe avant ſes épaules.

ENTAMER LE CHEMIN, c'eſt faire partir ſon cheval ſur le pied du montoir ou dehors le montoir.

ENTAMER LE CHEMIN, c'eſt commencer à galoper.

ENTENDRE les talons. *Voyez* Talon.

ENTIER, un cheval entier; eſt un cheval capable d'engendrer; entier, ſignifie en terme de Manége un cheval roide, & qui ne peut ſe plier; ainſi on dit ce cheval eſt entier à main droite ou à main gauche, quand il a de la peine à tourner à main droite ou à main gauche.

ENTOLLER, eſt la manier de faire une entollure. *Voyez* pied-comble.

ENTOLLURE, eſt une ajuſture outrée que l'on donne à certains fers, dont les pieds ſont combles ou qui ont des oignons.

ENTORSE. *Voyez* Mémarchure.

ENTRAVE ou ENTRAVON, groſſe lanière de cuir fort, rembourrée d'un côté, au bout de laquelle on attache une boucle pour boucler cette lanière au pâturon, la rembourrure en dedans. On y fixe un anneau de fer par lequel puiſſe couler une corde. On ſe ſert des entraves pour abbattre un cheval. *Voy.* abbattre. On les met encore aux deux pâturons de devant, ſoit pour empêcher le cheval de mettre ſes pieds dans la mangeoire, ſoit pour lui ôter la liberté de courir dans les pâturages, alors ces entraves ſont jointes enſembles par des anneaux ou une chaine de fer.

ENTRAVES, eſpèce de liens que l'on met aux pâturons des chevaux d'une jambe à l'autre, de peur qu'ils ne ſe cabrent dans la mâchoire, ou pour leur ôter le tic de l'ours, ou bien pour les abbattre lorſqu'il eſt queſtion de les opérer.

ENTRAVON, eſt le même qu'entrave.

ENTRE-COUPER, c'eſt le même que ſe couper, on dit un cheval ſe coupe, s'entre-

coupe, s'entretaille, pour dire qu'il s'est frappé d'une jambe sur l'autre par le moyen de son fer.

ENTRETAILLER, est le même que s'entre-couper.

ENTRER DANS LES COINS, se dit du Cavalier; lorsqu'il tourne son cheval dans les quatre coins du Manége, en suivant exactement la muraille.

ENTRETENIR son cheval dans quelqu'allure, c'est l'empêcher de la précipiter ou de la rallentir.

ENTRETENIR, son cheval au galop, c'est lui faire continuer son galop d'une égale vîtesse.

ENTR'OUVERT, un violent écart que fait un cheval, où l'on diroit qu'il a l'épaule séparée du corps.

ENTR'OUVERT, cheval qui a pris un écart, & a violement forcé les muscles de l'épaule.

ÉPAIS, un cheval épais, est un cheval dont tous les membres sont fort gros.

ÉPANCHEMENT, c'est l'ame d'un liquide dans une cavité, ou dans le tissu cellulaire.

ÉPARVIN (l'), est une tumeur à peu près de la même nature que la courbe; elle a son siége sur la partie supérieure interne de l'os du

canon de derriére avoiſinant les os ſcaphoïdes; elle fait boiter pour l'ordinaire les chevaux: elle reconnoît les mêmes cauſes que la courbe. Quelques Auteurs ont diſtingué trois ſortes d'éparvins; ſçavoir, l'éparvin de bœuf, l'éparvin ſec & l'éparvin calleux. L'éparvin de bœuf eſt une tumeur naturelle, ou une groſſeur avec laquelle le cheval naît. On l'appelle ainſi a cauſe de la reſſemblance de cette partie avec le jarret du bœuf. En diſſéquant ces ſortes de tumeurs, on n'y découvre aucune exoſtoſe aux os ſcaphoïdes, non plus qu'à la partie ſupérieure de l'os canon; ces os ſont ſimplement plus volumineux, & il eſt rare que le cheval naiſſe avec un éparvin ſeul; il en a aux deux jambes. Le nom d'éparvin ſec, ſe donne à un mouvement convulſif que fait le cheval, ſans qu'on remarque aucune apparence de groſſeur. Ce mouvement n'exiſte quelquefois qu'à une ſeule jambe; on dit alors que le cheval trouſſe, harpe; les différentes diſſections de ces parties ne m'en ont pas indiqué la cauſe, j'ai vû que dans certains chevaux, les os ſtiloïdes étoient plus gros, & paroiſſoient gêner les tendons fléchiſſeurs; mais je penſe que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourciſſement des muſcles. Ce défaut eſt agréable lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſt eſtimé parmi les Écuyers. Les chevaux eſpagnols y ſont ſujets.

L'éparvin calleux, eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin de bœuf; il provient d'une diſtention des ligamens latéraux communs, & des paticuliers qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entre eux. C'eſt à tort qu'on l'appelle calleux, car dans ſon principe il eſt mol; il devient ſquirrheux, & enſuite calleux, ou pour mieux dire il s'oſſifie. ainſi à proprement parler, il n'y a que cette eſpèce de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le remède ne diffère point de celui du ſuros, ou de la courbe.

La plûpart des Maréchaux en voyant un cheval boiteux, ſans en connoître la cauſe, prononcent hardiment que c'eſt l'éffet d'un éparvin qui va ſortir, & déclarent que quand il ſera ſorti, l'animal ne boitera plus: cette aſſertion ne peut provenir que de l'ignorance, ou d'un mauvais faux-fuyant pour la cacher. Ou il y a éparvin plus ou moins gros, ou il n'y a rien, ſi la tumeur eſt apparente & bien décideé, on ne ſçauroit s'y méprendre, c'eſt un éparvin; mais ſi rien ne paroît au déhors, pourquoi dire qu'il en doit ſortir un. L'évenement prouve le contraire, & le Maréchal qui a voulu paroître plus inſtruit qu'il ne l'eſt, découvre ſon ignorance. Le vrai ſçavant reconnoît

noît ſans peine qu'il ignore bien des choſes ; cet aveu ne l'humilie point. Celui qui veut tout expliquer, eſt ſouvent celui qui n'explique rien. Heureux ſans doute le Médecin qui devineroit les cauſes cachées des maladies ; il y appliqueroit plus aiſément le remède : mais combien lui échappent ! Cependant le Public fait des queſtions, & celui qui répond hardiment emporte ſa confiance, malgré les abſurdités qu'on lui débite. Mais ce triomphe ne dure qu'un temps, & l'ignorance ſe montre enfin aux yeux des gens ſenſés.

ÉPAULE (l') eſt cette partie qui s'étend depuis la partie ſupérieure du garot juſqu'à la partie moyenne du devant du poitrail. Elle doit paroître détachée dans ſa partie antérieure d'avec l'encolure, elle doit l'être auſſi, mais moins à la vérité du côté des côtes. Il ne faut pas non plus que l'épaule ſoit trop ſerrée ; dans ce cas, on l'appelle épaule collée : & ſi les deux le ſont également, on dit que le cheval eſt chevillé ; & non pas comme M. Vitet, qui appelle chevillé, des épaules qui ſe meuvent difficilement. Lorſque l'épaule péche par trop d'embonpoint & a trop de rotondité, on dit que le cheval a les épaules trop graſſes ; ce qui gêne beaucoup ſon mouvement ſur la poitrine.

L'épaule eſt compoſée d'un ſeul os nommé

omoplate. Cet os eſt ſitué à la partie latérale du thorax, depuis la deuxième côte, juſqu'à la ſixième ou ſeptième. Il reſſemble à une palette triangulaire.

On le diviſe en deux faces : une externe en partie convexe & en partie concave, une interne concave : en trois bords, un ſupérieur regardant l'épine, un peu épais, ſpongieux, inégal pour l'attache d'un cartilage qui eſt très-large & mince ; un antérieur mince, tranchant dans ſa partie ſupérieure, & moyenne, & arrondi dans ſa partie inférieure ; un poſtérieur, arrondi dans ſa partie moyenne, & inférieure, un peu tranchant dans ſá partie ſupérieure.

La face externe de cet os forme deux foſſes ſéparées par une crête appellée l'épine de l'omoplate. Cette épine s'étend depuis le bord ſupérieur, augmentant juſqu'à la partie moyenne, & diminuant preſque juſquà l'extrémité inférieure au bas de laquelle eſt un trou pour le paſſage des vaiſſeaux ſanguins. La foſſe antérieure ſe nomme foſſe ſur-épineuſe, ou d'après M. Bourgelat, ant-épineuſe. On donne le nom de ſous-épineuſe à la foſſe poſtérieure, laquelle eſt de deux tiers plus grande que l'autre.

L'extrémité inférieure de cet os eſt ovalaire. On y remarque une groſſe apophyſe appellée coracoïde ; une foſſe articulaire nommée glénoïde,

dont la figure approche d'une ovale, plusieurs inégalités au bord de cet alvéole pour l'attache du ligament capsulaire.

La face interne de cet os est concave. On y observe plusieurs lignes saillantes dont une s'étend depuis la partie moyenne du bord supérieur, jusqu'au tiers du bord antérieur.

Le milieu de cet os est cave & très-mince ; c'est ce que l'on nomme fosse scapulaire. On y voit des inégalités pour l'attache d'un muscle qui porte le même nom.

La partie inférieure, comme nous l'avons dit, est large. On y apperçoit une échancrure entre la cavité glénoïde & l'apophyse coracoïde au dessus de laquelle paroît une petite fosse.

Cet os n'est articulé qu'inférieurement avec l'humérus, & forme un mouvement de genou. Son extrémité supérieure est contenue par ses muscles releveurs, & elle n'a que le mouvement de devant en arrière, en sorte que la pointe de l'épaule va en avant, & que l'autre partie supérieure va en arrière.

L'omoplate est bordée à sa partie supérieure, d'un cartilage très-large, mais fort-mince & arrondi dans son bord, à son insertion sur l'os ; il est de la même épaisseur que lui ; il est convexe extérieurement, concave intérieurement,

& percé à sa partie supérieure de plusieurs petits trous, qui donnent passage à des vaisseaux sanguins ; extérieurement, il est attaché à l'os par un ligament très-fort, qui part de l'épine de l'omoplate, & qui s'épanouit sur presque tout le cartilage, en forme d'éventail. Il y a encore quelques fibres ligamenteuses qui viennent de la fosse sous-épineuse ; outre ces ligamens, le périoste, se continuant par dessus l'omoplate, va former le périchondre. La face interne est contenue sur l'os par des fibres ligamenteuses particulières, qui partent d'un angle de l'os pour se rendre à l'autre en forme d'arc : la continuation du périoste fait aussi fonction de ligament dans cette partie.

L'épaule n'est appliquée à la poitrine que par ses muscles propres, & non par un ligament supérieur, comme l'avance M. Bourgelat dans ses Ouvrages : ce que cet hyppotomiste a pris pour ligament, n'est que la continuation de l'aponévrose du long dentelé. La jambe portant à terre, on ne conçoit pas comment elle peut avoir besoin d'être suspendue. S'il étoit plus vraisemblable de penser que la poitrine dût l'être, on diroit que c'est à cet usage que ce ligament seroit destiné ; mais au moins le thorax a besoin d'être retenu en situation. Pour cet effet, il part de la concavité de l'omoplate,

d'entre les paquets musculeux du muscle rhomboïde, & du large dentelé, des bandes ligamenteuses, semblables par leur nature au ligament cervical, & au ligament qui couvre le grand muscle oblique du bas ventre, lesquelles vont se terminer à l'insertion des appendices tendineuses du long dentelé aux troisième, quatrième & cinquième des vraies côtes : c'est de ces ligamens qu'auroit dû parler M. Bourgelat, & leur attribuer la faculté de maintenir la poitrine, sans en supposer un qui n'existe pas, bien qu'il le nomme suspenseur de l'épaule. Si donc le ligament de M. Bourgelat a quelque propriété, ce ne peut être pour l'épaule, mais pour la poitrine. Quoiqu'il en soit, je le regarde comme donnant plus de forme aux paquets des muscles dont je viens de parler, en empêchant que leurs différens faisceaux ne s'écartent. Il attribue d'ailleurs au large dentelé, la fonction de maintenir le thorax; je le crois assez fort & assez large pour tenir lieu de muscle & de ligament en même-temps.

L'épaule est jointe inférieurement avec l'humérus, par un ligament capsulaire simplement, attaché d'une part au bord extérieur de la cavité glénoïde, & de l'autre au dessous du col de la tête de l'humérus. Ses fibres, bien que disposées en tous sens, sont principalement

croiſées, & vont de devant en arrière. Cette capſule eſt très-mince antérieurement ; poſtérieurement, ſes fibres paroiſſent ſe réunir & forment deux cordons ou bandes larges, qui partent toutes les deux du bord glénoïde au deſſous de l'apophyſe coracoïde, & vont, en ſe diviſant l'une à droite, & l'autre à gauche, ſe terminer à la partie ſupérieure de l'humérus. Ce ligament eſt inégal extérieurement, c'eſt-à-dire, que ſes fibres ſont lâches ; intérieurement, il eſt uni, liſſe & poli, & humecté de la liqueur ſynoviale ; mais il eſt plus mince poſtérieurement que par-tout ailleurs.

L'épaule eſt élevée, abbaiſſée, portée en avant & en arrière par le moyen de ſix muſcles, qui ſont le triangulaire, le rhomboïde, le releveur de l'omoplate, le trapèze, le large dentelé & le petit pectoral.

1°. Le triangulaire, ainſi nommé à cauſe de ſa figure, eſt ſitué à la partie ſupérieure de l'épaule ; il a ſon attache au ligament cervical, vers la troiſième apophyſe épineuſe des vertèbres dorſales, juſqu'à la treizième ou la quatorzième de ces mêmes vertèbres ; enſuite ces fibres ſe portant de derrière en avant, dégénèrent en un tendon applati pour ſe terminer à l'épine de l'omoplate. La fonction de ce muſcle eſt d'élever l'épaule, & de porter ſon ex-

trémité ſupérieure un peu en arrière.

2°. Le rhomboïde eſt un muſcle totalement charnu, ſitué en dedans de l'épaule ; il a ſon attache aux apophyſes épineuſes des troiſième, quatrième & cinquième vertèbres dorſales, & ſe termine de même par des portions charnues, à toute la face interne du cartilage de l'omoplate. Il ſert à élever l'épaule & à porter ſon extrémité ſupérieure un peu en avant.

3°. Le releveur de l'omoplate eſt un muſcle très-long, d'une figure arrondie & pyramidale. Il a ſon attache au ligament cervical, depuis ſa partie moyenne & un peu au deſſous, & s'y adhère fortement par des fibres tendineuſes : vers ſa baſe, il s'écarte de ce même ligament pour ſe terminer au bord antérieur & ſupérieur de l'omoplate, en ſe confondant avec le rhomboïde. L'uſage de ce muſcle eſt d'élever l'épaule & de la porter un peu en avant par ſon bord ſupérieur.

4°. Le trapèze eſt ſitué au deſſous de l'aponévroſe du muſcle peaucier du col, & recouvre les muſcles de cette partie. D'une part, il va s'attacher par des portions charnues & aponévrotiques à toute l'étendue du ligament cervical, excepté vers la première vertèbre du col; de l'autre, il a ſon attache par deux plans de fibres, à toute l'étendue du muſcle

commun de la tête, du col & du bras; le premier plan au bord ſupérieur de ce muſcle commun; le ſecond paſſe ſous le même muſcle, & s'attache aux apophyſes tranſverſes des vertèbres cervicales : ce muſcle devient enſuite charnu en deſcendant tout le long du col, pour ſe terminer, par une ſorte & large aponévroſe, à toute l'étendue de l'épine & de l'omoplate. Il porte l'épaule en avant & l'éléve un peu.

5°. Le large dentelé eſt un muſcle très-large & très-fort, ſitué en dedans de l'épaule, & recouvrant preſqu'en totalité les vraies côtes, & & en partie le col, il a la figure d'un éventail, dont la pointe eſt en haut. C'eſt le muſcle le plus conſidérable de cette extrémité : il a ſon attache à la partie moyenne des neuf vraies côtes, par des appendices charnues, leſquelles forment cinq digitations vers les dernières vraies côtes, pour s'entrelacer avec de pareilles digitations du grand oblique; mais il ſe confond vers le reſte des premières côtes avec les muſcles intercoſtaux, ſans former de digitations. Le large dentelé s'attache de même par des appendices charnues tendineuſes aux apophyſes tranſverſes des quatre dernières vertèbres cervicales, puis ſe portant de part & d'autre à la partie ſupérieure de la face ſcapulaire, il va ſe terminer, en partie par des portions charnues

& aponévrotiques, au bord ſupérieur de cette cavité, au deſſous du rhomboïde. Sa fonction eſt d'abbaiſſer l'épaule.

6°. Le petit pectoral eſt un muſcle long & gros, ſitué à la partie antérieure de l'épaule. Il a ſon attache à la partie antérieure & latérale du ſternum, & au bord des cartilages des trois premières côtes; il paſſe enſuite pardevant l'articulation de l'humérus avec l'omoplate, & rempant le long du bord antérieur de cet os, ſans s'y attacher, il va ſe terminer enfin par un tendon très-mince, & appartient au bord ſupérieur & antérieur de cet os; ſon uſage eſt d'abbaiſſer l'épaule, en tirant ſa partie ſupérieure en en-bas.

ÉPAULE en dedans. Le trot eſt le fondement de la première ſoupleſſe & de la première obéiſſance que l'on doit donner aux chevaux; & ce principe eſt généralement reçu de tous les habiles Ecuyers : mais ce même trot, ſoit ſur une ligne droite, ſoit ſur des cercles, ne donne à l'épaule & à la jambe du cheval, qu'un mouvement en avant, lorſqu'il marche ſur la ligne droite; & un peu circulaire de la jambe & de l'épaule de dehors, lorſqu'il va ſur le cercle; mais il ne donne pas une démarche aſſez croiſée d'une

jambe par dessus l'autre, (1) qui est l'action que doit faire un cheval dressé, connoissant les talons ; c'est-à-dire, qui va librement de côté aux deux mains.

Pour bien concevoir ceci, il faut faire attention que les épaules & les jambes d'un che-

(1) L'on doit au contraire éviter ces croisés, qui ôtent au cheval son assiette, mais encore lui font faire des mouvemens de l'épine en S romaine; c'est ce que tous les Ecuyers sentiront, & à bien dire, on ne sçauroit aller sur les cercles d'une manière assurée, tant pour le Cavalier que pour le cheval, qu'en décrivant un zigzag du centre du cercle à sa circonférence. Je suis fâché de contredire MM. de Neucastle & la Gueriniere, la tête dedans, la croupe dehors, ne met point un cheval sur le devant ; c'est une situation droite, de même qu'un cheval travaille bien moins sur un grand cercle que sur un petit ; il ne faut pas confondre l'étendue du terrein qu'il décrit, avec ses mouvemens sur un petit cercle. Les mouvemens sont froids, le jeu des muscles n'étant pas dévelopé, les mouvemens doivent être irréguliers & fatiguer davantage le cheval. Cet article, qui est un des plus intéressans du Manége, & qui paroît contenir plus de principes, est le plus mal traité & le plus fautif: comme notre intention n'étoit pas de donner, dans ce Dictionnaire, un nouveau Traité de Manége, & encore moins de fronder ceux qui ont écrit jusqu'à ce jour, nous nous sommes contentés de relever les choses les plus absurdes, & celles qui sont les plus éloignées de la saine physique.

val ont quatre mouvemens. Le premier, eſt celui de l'épaule en avant, quand il marche droit devant lui. Le deuxième, eſt celui de l'épaule en arrière, quand il recule. Le troiſième mouvement, c'eſt lorſqu'il léve la jambe & l'épaule dans une place ſans avancer ni reculer, qui eſt l'action du piaſer. Et le quatrième, eſt le mouvement circulaire & croiſé que doivent faire l'épaule & la jambe du cheval, lorſqu'il tourne étroit, ou qu'il va de côté.

Les trois premiers mouvemens s'acquièrent facilement par le trot, l'arrêt & le reculer; mais le dernier mouvement eſt le plus difficile, parce que dans cette action, le cheval étant obligé de croiſer & de chevaler la jambe de dehors par deſſus celle de dedans, ſi dans ce mouvement le paſſage de la jambe n'eſt pas avancé ni circulaire, le cheval s'attrape la jambe qui poſe à terre, & ſur laquelle il s'appuie, la douleur du coup peut lui donner une atteinte, ou du moins lui faire faire une fauſſe poſition; ce qui arrive ſouvent aux chevaux qui ne ſont pas aſſez ſouples des épaules. La difficulté de trouver des régles certaines, pour donner à l'épaule & à la jambe la facilité de ce mouvement circulaire d'une jambe par deſſus l'autre, a toujours embarraſſé les Ecuyers; parce que ſans cette perfection un cheval ne peut tourner

facilement, ni fuir les talons de bonne grace.

A fin de bien approfondir la leçon de l'épaule en dedans, qui eſt la plus difficile & la plus utile de toutes celles qu'on doit employer pour aſſouplir les chevaux; il faut examiner ce qu'ont dit M. Delabroue & M. le Duc de Neucaſtle, au ſujet du cercle, qui ſelon le dernier eſt le ſeul moyen d'aſſouplir parfaitement les épaules d'un cheval.

M. Delabroue dit, » que toutes les humeurs & » complexions des chevaux ne ſont pas propres » à cette ſujettion extraordinaire de toujours » tourner ſur des cercles pour les aſſouplir; & » leurs forces n'étant pas capables de fournir » tant de tours, tout d'une haleine, ils ſe re- » butent & ſe roidiſſent de plus en plus, au lieu » de s'aſſouplir.

M. le Duc de Neucaſtle s'explique ainſi.

» La tête dedans, la croupe dehors ſur un » cercle, met d'abord un cheval ſur le devant, il » prend de l'appui, & s'aſſouplit extrêmement » les épaules, &c. Troter & galoper la tête » dedans, la croupe dehors, fait aller tout le » devant vers le centre, & le derrière s'en éloi- » gne, étant plus preſſé des épaules que de la » croupe.

» Tout ce qui chemine ſur un grand cer-

» cle, travaille davantage, parce qu'il fait plus » de chemin, que tout ce qui chemine ſur un » plus petit cercle, ayant plus de mouvement à » faire, & il faut que les jambes ſoient plus » en liberté; les autres ſont plus contraintes » & ſujettes dans le petit cercle, parce qu'elles » portent tout le corps, & celles qui font le » plus grand cercle, ſont plus long-temps en » l'air, qu'elles. »

» L'épaule ne peut s'aſſouplir, ſi la jambe » de derrière de dedans n'eſt avancée & appro- » chée, en travaillant, de la jambe de der- » rière de dehors.

L'on voit par le propre raiſonnement de ces deux grands hommes, que l'un & l'autre ont admis le cercle; mais M. Delabroue ne s'en ſert pas toujours, & il préfère ſouvent le quarré.

Pour M. le duc de Neuvcaſtle, dont le cercle eſt la leçon favorite, il convient lui-même des inconvéniens qui s'y trouvent, quand il dit que dans le cercle, la tête dedans, la croupe dehors, les parties de devant ſont plus ſujettes & plus contraintes que celles de derrière, & que cette leçon met un cheval ſur le devant.

Cet aveu que l'expérience confirme, prouve

évidemment, que le cercle n'eſt pas le vrai moyen d'aſſouplir parfaitement les épaules ; puiſqu'une choſe contrainte & appéſantie par ſon propre poids ne peut être légère : mais une grande vérité, que cet illuſtre Auteur admet, c'eſt que l'épaule ne peut s'aſſouplir, ſi la jambe de derrière de dedans n'eſt avancée & approchée en marchant de la jambe de derrière de dehors : & c'eſt cette judicieuſe remarque, qui m'a fait chercher & trouver la leçon de l'épaule en dedans, dont nous allons donner l'explication.

Lors donc qu'un cheval ſçaura troter librement aux deux mains ſur le cercle & ſur la ligne droite ; qu'il ſçaura ſur les mêmes lignes, marcher un pas tranquille & égal ; & qu'on l'aura accoûtumé à former des arrêts & demi-arrêts, à porter la tête en dedans ; il faudra alors le mener au petit pas lent & peu raccourci le long de la muraille, & le placer de manière que ſes hanches décrivent une ligne, & les épaules une autre. La ligne des hanches doit être près de la muraille, & celle des épaules, détachée & éloignée du mur environ un pied & demi ou deux, en le tenant plié à la main où il va, c'eſt-à-dire, pour m'expliquer plus familiérement, qu'au lieu de tenir un cheval tout-à-fait droit d'épaules & de hanches

ſur la ligne droite le long du mur, il ſaut lui tourner la tête & les épaules un peu en dedans vers le centre du Manége, comme ſi effectivement on vouloit le tourner tout-à-fait; & lorſqu'il eſt dans cette poſture oblique & circulaire, il faut le faire marcher en avant le long du mur, en l'aidant de la rêne & de la jambe de dedans : ce qu'il ne peut abſolument faire dans cette attitude ſans croiſer ni chevaler la jambe de devant de dedans par deſſus celle de dehors, & de même la jambe de derrière de dedans par deſſus celle de derrière de dehors.

Cette leçon produit tant de bons effets à la fois, que je la regarde comme la première & la dernière de toutes celles qu'on peut donner au cheval, pour lui faire prendre un entière ſoupleſſe, & une parfaite liberté dans toutes ſes parties. Cela eſt ſi vrai, qu'un cheval qui aura été aſſoupli, ſuivant ce principe, & gâté après, ou à l'école, ou par quelque ignorant : ſi un homme de cheval le remet pendant quelques jours à cette leçon, il le retrouvera auſſi ſouple & auſſi aiſé qu'auparavant.

1°. Cette leçon aſſouplit les épaules, parce que la jambe de devant de dedans, croiſant & chevalant à chaque pas que le cheval fait dans ſon attitude, en avant & par deſſus celle

de dehors, & le pied de dedans allant ſe poſer au deſſus du pied de dehors, & ſur la ligne de ce même pied, le mouvement auquel l'épaule eſt obligée dans cette action, fait agir néceſſairement les reſſorts de cette partie, ce qui eſt facile à concevoir.

2°. L'épaule en dedans prépare un cheval à ſe mettre ſur les hanches, parce qu'à chaque pas qu'il fait dans cette poſture, il porte en avant ſous le ventre, la jambe de derrière de dedans, & va la placer au deſſus de celle de derrière de dehors, ce qu'il ne peut faire ſans baiſſer la hanche : il eſt donc toujours ſur une hanche à une main, & toujours ſur l'autre hance à l'autre main ; & par conſéquent il apprend à plier les jarrets ſous lui : c'eſt ce qu'on appelle être ſur les hanches.

3°. Cette même leçon diſpoſe un cheval à fuir les talons, parce qu'à chaque mouvement, étant obligé de croiſer & de paſſer les jambes l'une par deſſus l'autre, tant celles de devant que celles de derrière, il acquiert par-là la facilité de bien chevaler les bras & les jambes aux deux mains, ce qu'il faut qu'il faſſe pour aller librement de côté. Enſorte que lorſqu'on méne un cheval l'épaule en dedans à main droite, on le prépare à fuir les talons à main gauche, c'eſt l'épaule gauche qui s'aſſou-

plit,

plit, & qui le prépare à bien paſſer la jambe gauche pour aller facilement de côté à main droite.

Pour changer de main dans la leçon de l'épaule en dedans; par exemple, de droite à gauche, il faut conſerver le pli de la tête & du col, & en quittant le mur, faire marcher le cheval droit d'épaules & de hanches, ſur une ligne oblique, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé dans cette poſture ſur la ligne de l'autre muraille; & là, il faudra lui placer la tête à gauche & les épaules en dedans, & détachées de la ligne de la muraille, en l'élargiſſant & lui faiſant croiſer les jambes de dedans à cette main, par deſſus celle de dehors, le long du mur, & de la même manière que nous venons de l'expliquer pour la droite.

Comme le cheval manquera dans l'exécution des premières leçons de l'épaule en dedans, ſoit en mettant la croupe dedans, ſoit au contraire, en tournant trop les épaules en dedans, & en quittant la ligne de la muraille; pour éviter la ſujettion de paſſer & de croiſer ſes jambes dans une poſture qui lui tient tous les muſcles dans une continuelle contraction, ce qui le gêne, quand il n'y eſt pas accoûtumé, le cercle doit alors ſervir de reméde à ces défenſes. On le menera donc au petit pas

ſur un cercle large, & on lui dérobera de temps en temps des pas croiſés, des jambes de dedans par deſſus celles de dehors ; enſorte qu'élargiſſant le cercle de plus en plus, inſenſiblement on arrivera ſur la ligne de la muraille, & le cheval ſe trouvera dans la poſture de l'épaule en dedans ; & dans cette attitude, on lui fera faire quelques pas en avant le long du mur ; enſuite on l'arrêtera, on lui pliera le col & la tête, en faiſant jouer le mors dans la bouche avec la rêne de dedans ; on le flattera & on le renverra.

S'il arrive qu'un cheval ſe retienne, & qu'il ſe défende par malice, ne voulant point ſe rendre à la ſujettion de cette leçon, il faudra la quitter pour quelque temps, & revenir au premier principe du trot, étendu & hardi, tant par la ligne droite, que ſur des cercles ; & lorſqu'il obéira, on le mettra au pas, l'épaule en dedans ſur la ligne de la muraille, & s'il va bien quelques pas, il faut l'arrêter, le flatter & le deſcendre.

Lorſque le cheval recommencera à obéir aux deux mains, à la leçon de l'épaule en de dans, on lui apprendra à bien prendre les coins, ce qui eſt le plus difficile de cette leçon ; pour cela, il faudra à chaque coin, c'eſt-à-dire, au bout de chaque ligne droite, faire entrer les épaules dans le coin, lui conſervant la tête placée en dedans ; &

dans le temps qu'on tourne les épaules ſur l'autre ligne, il faut faire paſſer les hanches à leur tour dans le coin par où ces épaules ont paſſé. C'eſt avec la rêne de dedans, & la jambe de dedans, qu'on porte le cheval en avant dans les coins; mais dans le temps qu'on le tourne ſur l'autre ligne, il faut que ce ſoit avec la rêne de dehors, en portant la main en dedans, & prendre le temps qu'il ait la jambe de dedans en l'air & prête à retomber, afin qu'en tournant la main dans ce temps-là, l'épaule de dehors puiſſe paſſer par deſſus celle de dedans; & comme l'aide de tourner, eſt une eſpèce de demi arrêt; il faut en tournant la main, le chaſſer un peu en avant avec les gras des jambes.

Si le cheval refuſe de paſſer la croupe dans les coins, en ſe tenant large de derrière, & en ſe cramponant ſur la jambe de dedans (défenſe la plus ordinaire des chevaux), il faudra le pincer du talon de dedans, en même-temps qu'on tournera les épaules ſur l'autre ligne. Voilà ſelon moi, ce qu'on appelle prendre les coins, & non pas comme font la plûpart des Cavaliers, qui ſe contentent de faire entrer la tête & les épaules dans le coin, & négligent d'y paſſer la croupe; de manière que le cheval tourne tout d'une pièce, au lieu qu'en

y faisant passer les hanches après les épaules, le cheval dans ce passage d'épaules & de hanches s'assouplit non seulement ces deux parties; mais encore les côtes, dont la souplesse augmente beaucoup l'agilité des ressorts du reste de son corps.

Si l'on éxamine la structure & la méchanique du cheval, on sera aisément persuadé de l'utilité de l'épaule en dedans, & l'on conviendra que les raisons que j'apporte, pour autoriser ce principe, sont autorisées & tirées de la nature même, qui ne se dément jamais, quand on ne la contraint pas au de-là de ses forces. Et en même-temps, si l'on fait attention à l'action des jambes du cheval, qui va sur un cercle, la tête dedans, la croupe dehors, il sera aisé de concevoir, que ce sont les hanches qui acquièrent cette souplesse que l'on prétend donner aux épaules par le moyen du cercle, puisqu'il est certain que la partie qui fait un plus grand mouvement, est celle qui s'assouplit le plus. J'admets donc le cercle pour donner aux chevaux la première souplesse, & aussi pour châtier & corriger ceux qui se défendent par malice, en mettant la croupe dedans, malgré le Cavalier; mais je regarde ensuite l'épaule en dedans comme une leçon indispensable pour achever d'assouplir les épaules & leur donner

la facilité de passer les jambes l'une par dessus l'autre, qui est une perfection que doivent avoir tous les chevaux qu'on appelle bien unis & bien dressés.

ÉPAULÉ, un cheval épaulé est le même qu'entr'ouvert.

ÉPÉE ROMAINE, long épi de poil, que l'on trouve sur quelques chevaux, il s'étend tout le long du col sous la criniere. Il passe suivant le préjugé public pour une bonne marque.

ÉPÉE, la main de l'épée, de la lance, de la gauche, c'est la main droite. *Voyez* Mains.

ÉPERON, instrument de fer dont le bout est une rosette tournante à plusieurs pointes. Le Cavalier attache les éperons à ses talons, afin d'en piquer le cheval aux flancs quand il juge à propos, pour lui faire connoître sa volonté, ou pour le châtier. Ainsi l'éperon est un aide & un châtiment. Sensible à l'éperon, dur à l'éperon, chatouilleux à l'éperon. *Voyez* Sensible, Dur, Chatouilleux. Avoir l'éperon fin, se dit d'un cheval auquel la moindre approche de l'éperon fait connoître la volonté du Cavalier, & qui agit en conséquence. S'attacher ou se jetter sur l'éperon. *Voyez* S'attacher.

ÉPI ou MOLETTE, endroit marqué ſur la peau du cheval, par le retour du poil, qui prend des ſens différens. Il y en a preſque toujours au milieu du front; les autres n'ont point d'endroits déterminés; celui qui ſe trouve comme une cicatrice ſur l'epaule ou côté du poitrail, ſe nomme coup de lance: il eſt fort rare & ne ſe rencontre que dans quelques barbes ou arabes.

ÉPIDÉMIE. *Voyez* cy-Épidémique.

ÉPIDÉMIQUE (mal) ou ÉPIZOOTIQUE. Le caractère ſpécifique de la maladie épidémique, eſt la contagion. Ce mal ſe communique en plus ou moins de temps, ſuivant les diverſes circonſtances, à tous les animaux d'un Canton, d'une Province, d'un Royaume, ſouvent paſſe d'un Pays dans un autre: les cauſes de ces maladies ſont attribuées à pluſieurs accidens, ſoit particuliers, ſoit réunis; tels ſont les exhalaiſons mal-faiſantes des terreins ſur leſquels les animaux habitent, les effluences malignes qui ſortent du corps des animaux attaqués, leſquelles étant répandues dans l'air, ſont reſpirées ou pompées par les animaux ſains. Ainſi, tout ce qui peut contribuer à corrompre & à infecter l'air, peut auſſi occaſionner un mal épidémique: telle eſt la mal-propreté des écuries, le défaut de circulation ou de renou-

vellement d'air dans ces batiments ; les écuries humides dans lesquelles il ne se trouve point d'écoulemens, dans lesquelles, l'urine & les excrémens séjournent en totalité ou en partie ; le voisinage des mares, des marais infects, &c. & comme pendant les chaleurs de l'été, les exhalaisons sont plus abondantes, plus corrompues, plus exaltées ; c'est pour l'ordinaire en cette saison que les épidémies font le plus de ravage, la contagion se calme dans les grands froids de l'hyver; ce n'est pas cependant que l'épidémie ne régne souvent en d'autres saisons, telles que le Printemps ou l'Automne, parce qu'on peut reconnoître des causes plus prochaines & plus immédiates du mal, que les impressions de l'air ; ce sont les alimens eux mêmes dont l'animal se nourrit ; ces alimens gâtés par divers accidens, par un commencement de décomposition ou de pourriture, par les parties hétérogènes ou étrangeres dont ils peuvent être infectés, tels que la bouë, la poussière, les petits insectes ou leur pontes ; tous ces accidens, dis-je, peuvent faire contracter aux alimens une qualité pernicieuse, qui se communique aux humeurs de l'animal qui s'en nourrit ; en effet, quoique presque toutes les épidémies que l'on observe, se soient manifestées par des simptômes propres à chacune, il en est cependant de généraux qui semblent être

communs à ces maladies : toutes pour l'ordinaire présentent une fiévre maligne qui tend en peu de jours à la putridité : il s'éleve dans presque toutes, des tumeurs phlegmoneuses qui se terminent par gangrene, des ulcères gangréneux qui occupent la langue, la bouche, ou d'autres parties ; enfin l'animal périt presque toujours par une fonte ou colliquation putride des humeurs ; il est emporté par un flux sanguinolant, très-liquide & d'une puanteur insupportable.

On doit donc, pour la curation ou soulagement des épidemies, prendre toutes les précautions connues pour empêcher la contagion ou la communication ; car le contact des animaux sains avec ceux qui sont infectés ne peut être que très-dangereux. Quelques-uns même n'admettent que cette seule cause de la prodigieuse rapidité de la contagion. Ils s'appuient sur plusieurs faits avérés. Des bestiaux des Fermes isolées & qui n'avoient aucune communication avec les voisins, se sont trouvés plus d'une fois exempts de l'épidémie qui les entouroit. Des observations faites dans les bureaux de Santé établis dans différens Ports paroissent affermir cette opinion. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il faut nécessairement séparer les animaux sains des infectés. A l'égard des remédes internes,

ils doivent être appropriés au genre de ſymptôme qui ſe manifeſte le plus ; comme la putridité eſt celui dont l'indication eſt la plus commune, on doit alors avoir recours aux antiſeptiques en ſe déterminant dans le choix de ces remédes ſuivant les divers ſymptômes qui accompagnent le mal : par exemple, tous les acides s'oppoſent puiſſamment à la putridité ; Cependant il eſt plus prudent de préférer les acides végétaux aux acides minéraux. Ceux-ci coagulant, peuvent cauſer des irritations, coaguler les matières contenues dans les inteſtins, ce que ne ſont pas les acides végétaux qui, quoiqu'ils empêchent la trop grande diſſolution du ſang, & ſa putridité, ne le coagulent pas. On ne doit pas même donner ces acides ſeuls, ils pourroient augmenter l'irritation, mais étendus dans une décoction mucilagineuſe. Mais ces remédes quelque ſalutaires & quelqu'avantageux qu'ils ſoient, exigent de toute néceſſité que l'animal ait été préparé par un régime qui les précéde. Attention trop négligée dans les épidémies, ainſi que dans toutes les autres maladies. Attention néanmoins eſſentielle & ſans laquelle les remédes ne peuvent opérer ou que très-foiblement. En effet, quelle action peut-on eſpérer d'un médicament ſur des eſtomacs remplis d'une maſſe énorme d'alimens, ſouvent durcie, au moins très-compacte, ſur

des intestins que l'abondance des glaires, de matières excrémentielles défendent contre toute autre impression. Cette précaution préliminaire de faire jeûner l'animal, de le laver beaucoup par les boissons, les lavemens, &c. est donc indispensable dans l'animal malade, & même, l'épidémie étant déclarée, dans l'animal sain & qui n'est point attaqué, non-seulement comme préservatif, mais encore comme préparatoire au cas qu'il soit attaqué. Il est certain qu'une masse d'alimens retenus dans l'estomac se corromproit par ce séjour seul. La maladie doit encore plus hâter cette corruption : effet pernicieux qui rend le mal plus grave. Je ne puis donc trop répéter que dans presque toutes les maladies internes, soit épidémiques soit d'autre nature, il est de toute nécessité de délivrer l'animal & de ce qui pourroit lui nuire, & de ce qui s'opposeroit à l'opération des remèdes. Il n'est pas nécessaire d'ajoûter ici que la plus grande propreté tant du corps de l'animal que du lieu qu'il habite, les bains fréquens, les pansemens réitérés, sont d'une utilité reconnue, en procurant la transpiration, &c. On observera que dans les épidémies, les tumeurs phlegmoneuses se terminent presque toujours par gangrene. (1) Ce seroit envain que l'on voudroit

(1) L'anthrax ou le charbon pestilentiel est souvent au

en tenter la résolution ou la suppuration; la putridité des humeurs s'oppose à l'une & à l'autre, à moins que cette putridité ne soit corrigée par l'usage des acides. La seule indication qui se présente, est donc de traiter ces tumeurs comme un principe de gangrene, par des scarifications & par des cataplasmes qui s'opposent au proprès de la gangrene, comme ceux d'absynthe, de rue, de petite joubarbe, de quinquina, d'écorce de frêne, &c. ou plus simplement la lotion d'essence de térébenthine. Si l'on vouloit attendre que ces tumeurs se murissent ainsi que les abscés, la gangrene s'y manifesteroit inévitablement par la putridité des matières qui s'y portent. Au reste, les différentes épidémies se montrent sous tant de formes que ce sont les symptômes qui les accompagnent qui doivent diriger leur traitement.

---

nombre des maladies épidémiques, mais nous ne dirons pas, avec M. Viter, que l'anthrax corrompt les chairs voisines, qu'il faut l'extirper douze heures après son apparition, s'il est pestilentiel, & vingt-quatre heures après, s'il est simple. L'anthrax ne s'extirpe pas, mais se scarifie; il est toujours dangereux ou pestilentiel, & l'animal périt en dix ou douze heures, & rarement passe-t-il vingt-quatre heures: toutes les fois qu'il passe ce temps, cette tumeur tient du phlegmon simple, & se termine par la suppuration, comme il n'est pas rare de le voir dans la pratique.

Les ſeules indications générales que donnent toutes ces maladies ſont le regime & la préparation du ſujet. La propreté, un air ſalubre, des alimens apropriés, une boiſſon ſaine, la ſuite des excès en tout genre, des bains fréquens lorſque la ſaiſon le permet.

ÉPIDERME. *Voyez* Peau.

ÉPIDIDYME, petit corps frangé qui ſe replie ſur les teſticules. *Voyez* Génération du cheval.

ÉPIGASTRE, partie moyenne de la région épigaſtrique.

ÉPIGASTRIQUE, région antérieure de l'abdomen.

ÉPIGLOTTE (cartilage) *Voyez* Larynx.

ÉPILEPSIE (l') que les Maréchaux appellent étourdiſſement, eſt une convulſion irrégulière de tout le corps qui ſaiſit ſubitement le cheval & le fait tomber par terre; il ſe roidit, & s'agite; ſes yeux deviennent rouges, hagards, ſa tête ſe raméne vers la poitrine, l'écume lui ſort de la bouche. Dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il ſe laiſſe toucher aiſément la cornée tranſparente : il eſt inſenſible au fouet. L'accés eſt de ſept ou huit minutes; je l'ai vû durer plus d'une demie heure. L'animal revenu à lui, ſe reléve, & ſe met à troter, ſans paroître ni abbatu, ni fatigué.

A raiſon des mouvemens convulſifs, il ſembleroit qu'on devroit chercher la cauſe de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs ; je n'ai cependant obſervé rien de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques ; mais en examinant l'eſtomac, j'ai toujours vû une très-grande quantité de ſuc gaſtrique noirâtre, qui annonçoit plutôt une ſaburre qu'une ſécrétion parfaite ; ce que je n'ai jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorſque l'épilepſie n'exiſte pas dès la naiſſance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la répercuſſion des humeurs de la peau, celles de la galle & du farcin, la peur, ſont très-capables de la produire? Au reſte, j'ai vû même des chevaux épileptiques devenir immobiles par la ſuite. Ce mal n'eſt pas curable : je n'ai pas réuſſi au moins à en délivrer les chevaux que j'ai traités avec les purgatifs, les abſorbans, les veſſicatoires, les ſétons, &c. Je n'ai pas même reculé le retour des accés.

ÉPINE (l') eſt une colonne oſſeuſſe formée de l'aſſemblage de quarante-neufs os dans les vieux chevaux, & de cinquante-trois dans les jeunes, y compris les nœuds de la queue.

Ces os ſont appellés vertèbres ; elles ſe diſtinguent en vraies & en fauſſes.

Les vraies ſont au nombre de trente-une,

rarement trente - deux ; ce qui arrive par accident.

Les fauſſes ſont au nombre de dix-huit.

Les vraies ſont de trois ſortes ; ſçavoir, ſept cervicales, dix-huit dorſales, & ſix lombaires ou des lombes.

Les fauſſes vertèbres ſont l'os ſacrum & la queue.

Non-ſeulement les vertèbres cervicales, dorſales & lombaires ſont différentes les unes des autres ; mais encore les cervicales diffèrent entr'elles par leur figure & par leur volume ; il en eſt de même des dorſales & des lombaires comparées avec les autres.

On conſidére en général dans les vertèbres, trois ſortes d'apophyſes ; ſçavoir, épineuſes, obliques & tranſverſes.

Les trous ſont au nombre de trois ; un ſitué ſupérieurement au corps de la vertèbre, & donnant paſſage à la moëlle de l'épine : les deux autres ſont placés aux côtés de celui-ci, pour le paſſage des veines & des artères vertébrales.

Les vertèbres cervicales diffèrent des vertèbres dorſales, en ce que ces dernières ont des apopyſes épineuſes conſidérables, tandis

que les premières n'en ont pas ou presque pas, & en ce que le corps des cervicales est beaucoup plus fort que celui des dorsales.

Les vertèbres en général, sont contenues par des ligamens communs & particuliers.

Les communs sont, le ligament vertébral externe, & le vertébral interne. Le vertébral externe s'étend depuis la crête de l'occipital, jusqu'à la fin de l'épine : ce ligament s'attache d'une part au dessous de la crête de l'occipital, par un fort lien jaunâtre, de la nature de ceux dont nous avons parlé ci-dessus ; il est épais, & forme en dessus une petite gouttière qui, d'abord paroît le diviser en deux, bien qu'il soit simple & sans division ; ce cordon se continue vers le corps de la seconde vertèbre du col, où il s'unit avec un autre plan de fibres très-larges de la même nature, lequel prend son origine sur le corps de la seconde, de la troisiéme, de la quatriéme & de la cinquiéme vertèbre du col ; ce ligament se réunit ensuite en un seul, devient plus fort & plus large, & va ensuite s'unir à la troisiéme apophyse des vertèbres du dos, se continue tout le long de l'épine, en diminuant d'épaisseur & de l'argeur. On voit, outre cela, à chaque vertèbre cervicale, un plan de fibres qui suit la position des vertèbres du col, & constam-

ment d'une vertèbre à l'autre. L'usage du ligament vertébral externe, est de maintenir la tête, & les vertébres ensemble.

Le ligament vertébral interne, à proprement parler, n'appartient qu'aux vertèbres du dos, & à celles des lombes ; il est d'une construction différente du vertébrale externe, & tient de la nature des ligamens articulaires : il s'étend depuis le second ou le troisiéme corps des vertèbres du dos, jusqu'à l'os sacrum. A mesure qu'il s'éloigne de son origine, il devient plus fort ; de maniére que sur le corps des vertèbres des lombes, il est beaucoup plus épais.

ÉPINE, faire tirer une épine étoit autrefois attacher une plate-longe dans le pâturon du pied boiteux, attacher l'autre bout à un arbre flexible, & faire tirer le cheval.

ÉPINEUSES. *Voyez* Généralité sur les os.

ÉPINEUX (muscles long & court). *Voyez* Dos.

ÉPINIÈRE, qui appartient à l'épine.

ÉPIPHYSE. *Voyez* Os (éminences des).

ÉPIPLOIQUE, qui appartient à l'épiploon.

ÉPIPLOON (l') est une membrane très-mince, appellée coëffe ; cette petite bande graisseuse s'attache à la grande courbure de l'estomac, &

& ſe porte en arrière vers la région ombilicale : il eſt rare, en ouvrant les chevaux, de l'appercevoir, à moins qu'on ne dérange les boyaux. L'épiploon a une figure à peu près quarrée ; il eſt compoſé de deux feuillets, qui contiennent non-ſeulement les artères & veines épiploiques, mais même de petits vaiſſeaux lymphatiques : il eſt, comme l'on voit, fixe d'un côté, & vacillant de l'autre : il tient à la grande courbure de l'eſtomac, au duodenum en partie, au colon principalement, à la rate d'où il reçoit les branches des vaiſſeaux ſpléniques : les nerfs lui viennent de la huitiéme paire.

L'uſage de cette membrane eſt d'humecter, par ſa graiſſe, les inteſtins, & d'en favoriſer le mouvement.

ÉPIPHYSE. *Voy.* Eminence.

ÉPISSANESSE, maladie fort imaginaire, dont peu d'Auteurs, à la vérité ont parlé ; mais qu'il eſt eſſentiel de décrire pour en ſentir le ridicule. L'épiſſaneſſe ſuivant Carbon, eſt une demangeaiſon qui vient dans le pied du cheval, pour s'être grandement échauffé, de ſorte que le cheval ne peut pas s'empêcher de mettre le nez, & s'y frottant, il y prend une telle infection, qu'il y perd l'appétit tout-à-coup. Dans vingt quatre heures, la langue lui tombe ; ce mal, continue cet Obſervateur, ne vient qu'en

été, & ne se connoît qu'à la langue qui lui devient noire; c'est pourquoi les Italiens l'appellent pissanesse: à de telles descriptions, il est inutile de joindre le remède, c'est pourquoi nous n'en parlerons pas.

ÉPOINTÉ (cheval), le cheval épointé est celui qui a une hanche plus basse que l'autre. Ce défaut, qui vient ou de construction ou d'accident, par exemple, d'une fracture faite à la pointe des os des isles, est absolument incurable.

ÉPONGE. *Voyez* Fer.

ÉPOUSSETTE, instrument de palfrenier; c'est un morçeau de serge de deux pieds en quarré, dont les palfreniers se servent pour ôter la poussière sur le corps du cheval quand ils le pansent.

ÉPREINTE, éffort que le cheval fait pour fienter.

ÉRECTEURS, nom que l'on donne à certains muscles de la verge.

ÉRECTION, état du roidissement du membre ou de la verge, dans laquelle le sang abonde. *Voyez* génération du cheval.

ÉRÉSIPELLE (l'), est une inflammation de la peau, acompagnée de chaleur, quelquefois de douleur, & souvent de demangeaison.

Causes. Les causes de l'éréſipelle ſont ou générales ou particulières ; ces premières ſont l'âcreté & l'impureté de la maſſe du ſang, ou une matière ſaline, mêlée avec les humeurs.

Les particulières ſont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la ſuppreſſion de l'humeur, de la ſueur & de la tranſpiration, produite ou par les remédes huileux, qui bouchent les pores, ou par la craſſe, qui en s'amaſſant, opère le même effet, ou par la compreſſion, ou par l'obſtruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas, l'humeur de la tranſpiration s'arrête ou ſéjourne dans les glandes de la peau, s'y altère, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cauſe des gerſures, des crevaſſes & des veſſies pleines d'une ſéroſité âcre, qui fait criſper les extrémités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation.

Curation. L'éréſipelle ſe traite à peu-près de même que l'inflammation. Il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remédes intérieurs.

On évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal, des graiſſes ou des emplâtres, qui, en bouchant les pores de la peau, empêchent la tranſpiration & augmentent l'inflammation.

Les répercuſſiſs violens doivent être également proſcrits ; ils feroient rentrer l'humeur de l'éréſipelle, qui pourroit ſe fixer ſur quelques viſcères, & cauſer une maladie mortelle, comme un dépôt dans les poulmons, dans le foie, & ſouvent même la morve.

Dans les commencemens, il ſuffira d'employer les humectans & les relâchans, tels que la fomentation avec l'eau tiéde, ou la décoction des plantes émollientes, comme de cammomille & des fleurs de ſureau : l'orſque l'inflammation eſt un peu diminuée, on peut aider la réſolution, en ajoûtant un peu d'eau-de-vie dans ces décoctions ; il eſt à-propos de purger, afin d'entraîner une partie des impuretés qui ſont dans le même ſang : il eſt auſſi très-utile de donner intérieurement quelque ſudorifique, ou quelque cordial ; comme la poudre de fenouil, de coriandre, mêlée avec la corne de cerf, les poudres de cumin, d'anis & de galéga, à la doſe de *quatre onces* : ces poudres ſe mêlent dans du ſon ou de l'avoine ; ſi le cheval refuſe de les prendre, on les lui fait avaler dans du vin.

Ces remédes ouvrent les pores de la tranſpiration, pouſſent vers la peau, & purifient le ſang, des impuretés dont il eſt chargé.

Si l'éréſipelle produit la gale, les dartres,

le farcin, on ſuivra alors le traitement propre à chacune de ces maladies. *Voyez* ces mots.

ESCAPADE, action fougueuſe d'un cheval qui ne veut pas obéir au Cavalier.

ESCARRE, portion de ſubſtance molle, noirâtre qui tombe par l'application du feu ou de quelque cauſtique, & que l'on favoriſe par le moyen des mondicatifs; on peut la regarder comme une partie gangreneuſe, dont les bords commencent à ſe détacher par la ſuppuration enſuite le fond.

ESCARMOUCHER, ſe détacher du gros d'une Armée, pour aller attaquer quelque poſtes ou convois &c.

ESCAROTIQUES, médicamens qui font tomber peu-à-peu les mauvaiſes chairs. *Voy.*Cauſtique.

ESPAGNE (mal d'). *Voyez* mal-de-feu.

ESPRITS animaux, s'entend du fluide nerveux que contiennent les nerfs, & que l'on prétend être le principe du mouvement.

ESQUILLE, petite portion d'os qui ſe détache à la ſuite d'une piquûre ou d'une fracture & dont on hâte la chûte à l'aide des digeſtifs.

ESQUINANCIE, *Voyez* gourme maligne.
ESSE, *Voyez* Bride.

ESSOURISSER, fendre le cartilage qui eſt dans les naſeaux, que quelques-uns nomment la ſouris. Opération par laquelle on prétend empêcher les chevaux de hennir ; qui à la vérité y contribue un peu, mais dont le principal ébrouement vient d'une vibration du voile palatin ; expérience que nous avons faite avec ſuccès ſans qu'il ſoit beſoin de fendre les naſeaux.

ESTAFFETTE, terme de poſte : c'eſt courir avec deux guides.

ESTOCADE, longue épée qui ſert en combat ſingulier.

ESTOMAC (l'), autrement dit ventricule, eſt un ſac ſitué preſqu'entierement dans l'hyppocondre gauche, derrière le diaphragme, preſqu'horizontalement ; ſa forme eſt preſque ſphérique quand il eſt ſouflé ; il eſt un peu allongé quand il eſt vuide ; ce qui lui donne la figure d'une corne-muſe ; on y conſidére la partie antérieure & la partie poſtérieure ; celle-ci eſt arrondie, & s'appelle la grande courbure de l'eſtomac, l'antérieure eſt concave, c'eſt la petite courbure.

Les extrémités ou les parties latérales qui regardent les hyppocondres, ſe nomment fond ou cul-de-ſac de l'eſtomac ; le plus conſidérable eſt à gauche, & le petit à droite. On remar-

que à l'eſtomac, deux ouvertures; ſçavoir, l'entrée & la ſortie; elles ſe trouvent toutes deux à la petite courbure de l'eſtomac: la première de ces ouvertures eſt ſituée immédiatement au-deſſous du diaphragme, un peu plus avant que l'autre, & ſe nomme orifice cardiaque; l'autre, ſituée un peu plus en arrière & un peu plus en bas, eſt nommée pylore.

L'eſtomac eſt compoſé de cinq membranes.

La première, qui eſt extérieure & la plus étendue de toutes, eſt liſſe, polie extérieurement, & cellulaire intérieurement; ce n'eſt autre choſe que la continuation ou la duplicature du péritoine.

La ſeconde charnue & muſculeuſe, eſt compoſée de ſept plans de fibres, dont le premier entoure l'eſtomac circulairement; le ſecond eſt une bande tranſverſale, qui s'étend depuis le pylore, & va ſe terminer à la grande courbure ſur laquelle il s'épanouit, le troiſiéme eſt un tiſſu de fibres ſituées tranſverſalement, & qui entourent le petit fond de l'eſtomac; le quatrième eſt formé de fibres ramaſſées par faiſceaux ou par bandes, qui partent du bas de l'orifice cardiaque, entre l'orifice & l'yppocondre gauche; pour ſe terminer au grand fond de l'eſtomac, le cinquième plan, ſitué au deſſous de ceux-ci, part de la partie poſtérieure de l'orifice car-

diaque, pour ſe porter de même par bande vers le petit fond de l'eſtomac, dans le ſens contraire à l'autre; le ſixième eſt ſitué ſur le grand fond de l'eſtomac & composé de fibres circulaires; le ſeptième part de la courbure, pour ſe répandre par faiſceaux en divergence ſur la grande courbure. La plûpart de ces fibres, tant d'un côté que de l'autre de l'eſtomac, viennent ſe réunir à la grande courbure, en formant une petite ligne blanche; les autres paſſent & entourent l'eſtomac. Ces différens plans ſervent en partie aux différens mouvemens de digeſtion, & à empêcher la rétrogradation des alimens dans l'œſophage.

La troiſième membrane eſt un plan de fibres ſituées au deſſous de la précédente, qui eſt de fibres blancheâtres rangées en tous ſens, apellée membrane nerveuſe, à cauſe de ſa ſenſibilité; mais l'expérience m'a appris que la charnue étoit auſſi ſenſible; ce qui prouve qu'il ſe diſtribue dans celle-ci beaucoup de nerfs.

La quatrième membrane eſt placée en dedans de l'eſtomac, vers ſon grand fond; elle eſt blancheâtre, liſſe & polie, quoiqu'elle paroiſſe ridée dans l'affaiſſement de l'eſtomac. C'eſt la continuation de celle de l'œſophage; elle eſt humectée de la même liqueur, ne tapiſſe pas toute la cavité de l'eſtomac & ſurpaſſe par ſes

bords la membrane veloutée ou la ſuivante.

La cinquième eſt-très diſtincte de la précédente, bien qu'elle tapiſſe de même la partie interne de l'eſtomac. Ce viſcère a beau être tendu, cette membrane eſt toujours lâche ; elle eſt griſeâtre, mammelonnée, & entrecoupée de petites bandes blancheâtres ; elle contient pluſieurs petits points olivâtres, appellés glandes gaſtriques, qui fourniſſent un ſuc ou liquide du même nom, qui ſert de troiſième préparation à la digeſtion : la membrane véloutée eſt preſque toujours couverte de vers dans les chevaux ; il en eſt peu chez leſquels il n'y en ait. Ces vers ſont petits, rougeâtres, velus, ou plutôt ayant des anneaux de petites épines noires très-roides qui envelopent le corps les uns au deſſous des autres. Ces épines ſont toutes dirigées vers la tête du ver où ſe trouvent les crochets par leſquels il s'attache ; ils ſont d'une forme ovalaire & proviennent des œufs d'une mouche nommée Œſtre (*Œſtrus ani equorum, linnæus* :) la larve (ou le ver) de cet inſecte ſe tient attachée à l'eſtomac par deux crochets qu'elle a à ſa tête ; il eſt difficile d'appercevoir ſa bouche ; on diſtingue ſeulement trois petits trous par leſquels elle ſuce le ſuc des alimens : ſes grappins ſont très durs & d'une matière ſemblable à la corne : ils ſont recourbés comme des crochets à pendre de la viande de boucherie, &, pour ainſi

dire, adossés l'un à l'autre. On remarque encore à ce ver onze anneaux bordés de poils, courts & roides ou épines; sa longueur est d'environ cinq lignes, sur environ trois de largeur. Cette larve demeure constamment attachée, & sans changer de place, à la paroi de l'estomac, jusqu'au moment où elle va se changer en chrysalide; pour lors elle se détache, passe le long du canal intestinal, tombe avec la fiente, & se change ensuite en mouche. Tous les vers qui se trouvent dans l'estomac, ne parviennent pas heureusement jusq'à l'anus: je me suis assuré en ouvrant plusieurs chevaux, que nombre de vers avoient été triturés par le mouvement vermiculaire des intestins.

Quoique ces vers ne soient pas dangereux pour les chevaux, il est néanmoins à propos de leur donner de l'huile ou de amers, tels que la suie de cheminée avec du lait, de la décoction d'absynthe, ou autre. La mouche qui produit ces vers est noire & velue; ses pattes sont jaunâtres; elle éclôt au mois de Juillet, entre dans les écuries, voltige autour de la tête des chevaux ou de l'anus, les tourmente & les agite. Comme elle dépose ses œufs sur le foin dont le cheval se nourrit, on ne sçauroit empêcher qu'il n'avale ces œufs qui éclosent dans l'estomac. Il y a au pylore de

petites bandes charnues & tendineuses qui servent à sa dilatation : le pylore se trouve encore muni d'un bourlet qui est un trousseau de fibres circulaires. Les quatrième, cinquième & septième plans de fibres de la membrane charnue, forment à leur origine, l'orifice cardiaque. C'est cette disposition & cet arrangement de fibres qui empêchent le cheval de vomir. Après sa mort même, l'eau ou l'air que l'on introduit dans le ventricule, n'en sçauroit sortir ; plus l'estomac est plein, plus les fibres sont en tension, & plus elles ferment étroitement l'orifice cardiaque, dont le resserrement augmente en proportion des efforts que l'animal fait pour vomir, & en proportion du spasme qu'éprouve l'estomac. Il m'est cependant arrivé quelquefois de voir des chevaux rendre des alimens par le nez, dont quelques-uns, je crois, venoient de l'estomac, & cela sans tranchée ; mais cela est rare, d'autres provenant de causes particulières. *Voyez* un de ces exemples au mot Hernie. M. Bertin, qui a écrit le dernier sur l'estomac du cheval auroit dû découvrir cette cause. L'orifice cardiaque n'a point, comme il dit, deux muscles particuliers, mais bien trois muscles qui sont communs à l'orifice cardiaque & à l'estomac. La preuve que ces bandes charnues sont les principaux agens de la contraction de l'orifice cardiaque, est que, quand l'estomac est

ouvert ou fendu, l'on porte aiſément le doigt de cette capacité dans l'œſophage : pourquoi donc le liquide aqueux ou aërien ne paſſe-t-il donc pas de même ? Qui peut s'y oppoſer, ſi ce n'eſt la contraction de ces bandes charnues. J'ai tenté pluſieurs fois de faire ſortir l'eau & l'air, je n'ai jamais pû réuſſir quand j'ai rempli l'eſtomac : mais il m'eſt ſouvent arrivé d'en faire paſſer, lorſqu'il y en avoit peu, principalement en preſſant vers le petit fond de l'eſtomac ; & plus je tendois le ventricule, moins il en ſortoit ; tant que l'animal eſt vivant, l'eſtomac créveroit plutôt que de laiſſer paſſer quelques alimens par l'orifice cardiaque. Cet accident arrive ſouvent. En 1760, j'aſſiſtai, dans deux voiries, à l'ouverture de pluſieurs chevaux qui étoient morts de tranchées, & dont l'eſtomac étoit déchiré dans leurs grandes courbures. Ce qui prouve encore plus que c'étoient ces bandes charnues qui empêchoient le vomiſſement, c'eſt que les efforts de l'eſtomac, qui ſurvenoient immédiatement après la rupture de ces bandes, ſans que la veloutée le ſoit, chaſſoient, par l'œſophage, les alimens qui tomboient enſuite par les narines ; ce ſymptôme, que j'ai annoncé dans mon guide du Maréchal, & dans mon cours d'Hyppiatrique, eſt preſque toujours un ſigne caractériſtique de la rupture de l'eſtomac.

Les artères viennent du tronc corliaque, lequel ſe portant de droite à gauche, monte & deſcend le long de la petite courbure, où il ſe partage en deux branches. La première ſe répand ſur le petit fond de l'eſtomac ; l'autre ſe porte en arrière pour aller à la grande courbure & à l'épiploon de cette même diviſion, par une branche qui s'étend ſur le pylore, & ſe continue ſur le duodenum : toutes ces poſitions ont fait appeller ces artères coronaires, ſtomachiques, gaſtroépiploïques & pyloriques.

Les veines ſont en même quantité ; elles accompagnent les troncs artériels, & ont retenu le même nom.

Les nerfs, qui vont ſe diſtribuer à l'eſtomac, y viennent de la huitiéme paire.

L'uſage de l'eſtomac eſt de recevoir les alimens, & de les digérer.

ESTOMAC (rupture de l'). Il arrive quelquefois que l'eſtomac du cheval ſe rompt. On le connoît par les mouvemens & les agitations du corps, & ſur-tout par le vomiſſement des alimens par le nez, qui n'arrive que dans ce cas.

Cauſes. La rupture de l'eſtomac eſt toujours précédée d'une léſion ou affection quelconque. Ainſi, lorſque les glandes ſtomacales ne filtrent

plus l'humeur destinée à humecter les fibres de l'estomac, ces fibres se dessèchent, perdent leur souplesse, & sont plus disposées à se rompre; cette disposition peut venir encore; 1°. de ce que les fibres de l'estomac auront été relâchées & affoiblies par quelque cause que ce soit.

2°. De ce qu'lles auront été altérées par l'inflammation ou par la gangrene.

3°. De la dépravation des sucs digestifs, qui bien-tôt devenus âcres, excorient les membranes de l'estomac, & les corrodent,

4°. Du vice des alimens.

5°. La voracité même du cheval peut occasionner cette rupture; car lorsqu'il a trop mangé d'avoine, d'orge ou de froment, ces graines le gonflent prodigieusement, & distendent l'estomac jusqu'à le faire créver. Ajoutez à cela que les grains fermentent dans l'estomac; l'air qui y est contenu se raréfie par la chaleur, sort avec impétuosité, rompt par son élasticité les membranes de ce viscère; le foin récent & verd, que le cheval a mangé dans le temps de la fermentation & pris en grande quantité, peut encore être une cause de la rupture de l'estomac, laquelle se fait toujours le long de sa grande courbure.

Diagnostig: on juge que l'estomac est crévé,

par les ſymptômes que j'ai indiqués ; le cheval ſe tourmente, ſe couche & ſe léve, grate la terre avec le pied ; mais le ſigne le plus ordinaire eſt l'éjection des matières par le nez.

Curation. Cette maladie eſt incurable : tout ce qu'on peut dire, ſe réduit aux précautions qu'on doit prendre pour prévenir cet accident ; c'eſt de ne laiſſer jamais manger au cheval trop de grain & de foin récent, ni autres ſubſtances à demi fermentées ni en fermentation.

ESTRAMAÇON, coup que l'on donne du tranchant d'une forte épée.

ESTRAC, ſe dit d'un cheval qui a pas de corps de ventre qui eſt ſerré des côtes, on l'apelle autrement étroit.

ESTRAPADE, ſaut de mouton très-vif que fait le cheval.

ESTRAPASSER, c'eſt en terme de Manége, la même choſe qu'outrer un cheval ; c'eſt-à-dire, le faire travailler au-delà de ſes forces.

ESTROFFE, corde courte dont les bouts forment deux anneaux que l'on paſſe l'un dans l'autre, juſqu'à ce qu'ils ne forment plus qu'un ſeul anneau. On attache cette corde au haut de la queuë des chevaux pour les mener en couple ou accouplés les uns derrière les autres.

ÉTALON, cheval entier, deſtiné à la génération & à la propagation de l'eſpèce.

ÉTAMPE, outil en forme de coin percé d'un trou, où s'adapte un manche. Le bas de l'étampe doit être terminé en coin & former quatre faces égales.

ÉTAMPER c'eſt faire des trous au ſer; le Forgeron étampe à meſure qu'il forge une branche, ou étampe après que ſon fer eſt forgé; la première manière eſt plus économique, mais la ſeconde vaut mieux, par ce que l'étampure eſt plus réglée & plus ſuivie. Étamper gras eſt lorſque le trou eſt éloigné de la courbure extérieure du fer. Étamper maigre, lorſque le trou eſt plus près de ce bord extérieur.

ÉTAMPURE, ſont les trous du fer.

ÉTHMOIDES (les os), ſont deux en nombre, ſitués inférieurement à la partie antérieure du crâne, mais ſéparés par la cloiſon cartilagineuſe du nez; ils pouroient être regardés comme les cornets ſupérieurs: puiſqu'ils ſont partie des cornets qui ſont adhérens aux os du nez.

Chaque os éthmoïde a une figure irrégulière; cependant on y conſidére deux faces, une convexe, regardant la cloiſon du nez; & une concave, regardant les ſinus frontaux; on y remarque d'un côté des duplicatures tournées vers le crâne; de l'autre côté, d'autres duplicatures

catures moins marquées, dont le bord ſupérieur forme une demi-gouttière qui, ſe continuant avec les cornets des os du nez, ſert à loger l'expanſion latérale de la cloiſon du nez.

A la face qui regarde les ſinus frontaux, on découvre deux foſſes ſéparées par un mammelon arrondi, & une petite lame oſſeuſe ; l'une de ces foſſes concourt à former les ſinus frontaux, l'autre à former la cavité du cornet ſupérieur du nez.

Cet os eſt joint avec l'os ſphénoïde inférieurement, avec l'os frontal ſupérieurement, avec l'os du grand-angle latéralement.

Dans la morve, ces os ſe trouvent remplis de matière purulente ; ce qui n'arrive cependant que dans la morve invétérée, & dans le cas où il n'y a nulle probabilité que le cheval puiſſe guèrir, attendú qu'il n'y a point de communication de ce cornet en dedans des foſſes naſales & qu'il préſente un cul-de-ſac dont l'entrée & parconſéquent la ſortie ſe déchargent dans les ſinus maxillaires, vers la dernière dent molaire au deſſous du ſinus frontal.

ÉTHMOIDAL, qui appartient à l'os éthmoïde.

ÉTIQUE qui eſt maigre.

ÉTOFFÉ ſe dit d'un cheval en embonpoint, ou qui eſt gros.

ÉTOILE ou pelotte en tête, opération particulière que font les maquignons; c'est rendre le milieu du front blanc, ou pour donner de la grace à un cheval, ou pour l'appareiller : le tout consiste à faire une plaie où la peau soit endommagée, à produire de la suppuration; & quand la cicatrice est faite, il vient du poil blanc : les uns font ce signalement, ou avec l'esprit de nitre, ou avec le fer rouge, quelques-uns piquent la peau dans certains endroits, y mettent de la poudre à canon, & ensuite y mettent le feu; mais quand on le veut faire, l'application du fer chaud vaut mieux que tout le reste.

ÉTOUPE, filasse très-courte dont on se sert en guise de charpie pour faire des plumasseaux, &c.

ÉTRANGLÉ se dit d'un fer qui manque de fer dans son corps ou dans ses branches.

ÉTRANQUILLON, maladie inflammatoire des glandes amigdales. *Voyez* Fausse Gourme, ce qui y répond assez.

ÉTRÉCIR son cheval, terme de Manége qui signifie qu'on n'embrasse pas assez de terrein en faisant des voltes, ou en travaillant son cheval en rond à quelqu'air que ce soit.

ÉTRÉCIR (s') signifie que le cheval n'entoure pas assez de terrein en travaillant en rond : on dit, votre cheval s'étrécit.

ÉTRIER, petit osselet de l'oreille, ainsi nommé à cause de sa figure.

ÉTRIERS, machine composée de plusieurs petites barres de fer, jointes ensemble par les bouts, & qui laisse un vuide dans lequel entre le bout du pied, ou même le bout du pied tout entier ; cette machine tient à une courroie attachée à la selle. L'étrier sert à à monter à cheval & à appuyer ses pieds quand on est assis dans la selle. Mettre le pied à l'étrier, c'est se servir de l'étrier pour monter à cheval. Être ferme sur ses étriers, c'est se bien tenir à cheval, de façon que quelques mouvemens violens que fasse le cheval, les pieds ne sortent point des étriers

ÉTRILLE, instrument de Palfrenier pour panser les chevaux.

ÉTRILLER, c'est panser un cheval avec l'étrille.

ÉTRIPPE, aller à étrippe, outrer un cheval, le pousser à toute bride : on dit aussi étripper avec les éperons.

ÉTRIVIERE, courroie de cuir qui tient l'étrier à la selle. L'étriviere est garnie d'une boucle, au moyen de laquelle on fait descendre ou monter l'étrier ; ce qui s'appelle l'allonger ou le raccourcir.

ÉTROIT de boyau: *Voyez* Fortrait.

ÉTUVER ou BASSINER un plaie.

ÉVACUATION, décharge d'humeur, vuider.

ÉVACUER vuider. Évacuer par une copieuse saignée, par des lavemens, &c.

EXCRÉMENT est la même chose que fiente ; cependant on dit un humeur excrémentielle, en parlant de l'urine, du cérumen, des oreilles, &c.

EXCRÉTEUR ou EXCRÉTOIRE, nom que l'on donne aux conduits qui chassent une humeur dehors.

EXCRÉTOIRE, qui aide à la séparation de quelques liqueurs qui se portent au dehors du corps.

EXFOLIATION, séparation de quelque feuillet ou portion d'un os qui a été piqué. On procure l'exfoliation par le moyen des exfoliatifs tels que le feu actuel, la teinture de Myrthe, d'Aloës, d'Aristoloche, &c.

EXOSTOSE. Il est rare que l'ankylose ne soit pas accompagnée d'exostose ; mais celle-ci est souvent seule. On apelle exostose un gonflement surnaturel de l'os : toutes les parties du corps du cheval y sont également exposées ; le sur-os,

la plûpart des éparvins, des courbes, ſont des exoſtoſes.

Les cauſes les plus ordinaires de l'exoſtoſe ſont les coups, les efforts dans les parties ligamenteuſes, à la terminaiſon des tendons; elle provient quelquefois d'un vice interne. Souvent elle doit ſa naiſſance à la contuſion du périoſte, au relâchemet de ſes fibres, au défaut de reſſort de ſes vaiſſeaux, à un œdême dans cette partie, à la trop grande fluidité de la lymphe, ou à ſon épaiſſiſſement, à une piquûre faite à l'os.

La dureté & la ſenſibilité ſont des ſignes auxquels on reconnoît aiſément l'exoſtoſe, à moins qu'elle ne faſſe que commencer; elle eſt alors imparfaite; le gonflement de l'os n'eſt bien ſenſible que quand elle bien formée.

On emploie contre cette maladie les mêmes remédes que contre l'ankyloſe: on peut même ſe ſervir du diabotanum, de l'emplâtre de vigo *cum Mercurio*, des frictions mercurielles: on peut auſſi appliquer de l'onguent mercuriel ſur la tumeur, & l'y aſſujettir avec des bandes de padou, ou bien une balle de plomb applatie, à laquelle on aura uni du mercure. Tous ces remédes ſe trouvent ſouvent inſuffiſans; & il faut en venir au feu; mais ce moyen ne réuſſit pas toujours, & l'on eſt alors obligé d'enlever cette tumeur avec le ciſeau, & le maillet.

On traite ensuite la plaie simple, & elle se guérit d'autant plus facilement, que les ésquilles tombent promptement.

EXPANSION, le même que prolongement : on dit une expansion ligamenteuse, membrane musculeuse, &c.

EXPIRATION, est l'action par laquelle le cheval chasse l'air de sa poitrine. *Voyez* Côtes, relativement aux muscles qui l'occasionnent.

EXTENSEUR du col, (muscle gros). *Voyez* Col.

EXTENSEUR du col, (muscle court. *Voyez* Col.

EXTENSEURS de l'avant-bras, (muscles); sçavoir le long, le gros, le moyen, le court & le petit extenseurs. *Voyez* Avant-bras.

EXTENSEUR du genou, (muscles). *Voyez* Genou.

EXTENSEUR du canon de devant, (muscles). *Voy.* Canon de devant.

EXTENSEUR du pâturon de devant, (muscle). *Voy.* Pâturon de devant.

EXTENSEUR commun de l'os coronaire de devant, (muscle.) *Voy.* Couronne de devant.

EXTENSEUR du pied de devant, (muſcle). *Voy.* Pied de devant.

EXTENSEURS de la cuiſſe, (muſcles); ſçavoir, le gros, le moyen & le petit extenſeurs. *Voy.* Cuiſſe.

EXTENSEURS du jarret, (muſcles greſles). *Voy.* Jarret.

EXTENSEURS du pied de derrière, (muſcles), ſont l'antérieur, le latéral & l'inférieur. *Voy.* pied de derrière.

EXTENSION eſt le même qu'allongement : on dit l'extenſion d'un muſcle, d'un tendon, d'un ligament. *Voy.* Pied.

EXTIRPATION, opération par laquelle on arrache, on ſépare, on extirpe un partie d'une autre. On dit extirper des loupes, des cancers, &c.

EXTRAVASATION ſe dit d'une liqueur ſortie de ſes propres vaiſſeaux pour aller dans d'autres qui ne lui ſont pas analogues. On peut entendre encore par ce mot, l'épanchement d'un fluide dans le tiſſu cellulaire.

F.

FACE (de la). La face eſt compoſée de dix-ſept os, que l'on diviſe en pairs & en impairs. Les pairs, un de chaque côté, ſont les os du nez, les os du grand angle, les os de la pommette, les os maxillaires ſupérieurs, les os maxillaires inférieurs, les os palatins, les os ptérigoïdiens, & les cornets inférieurs du nez, l'impair eſt le vomer.

FACE (belle), eſt un cheval dont le chanfrin eſt blanc.

FACETTE, léger enfoncement d'un os.

FACILE AU MONTOIR, *Voy.* Montoir.

FAÇONNER UN CHEVAL, c'eſt lui donner de la grace ſous l'homme dans ſes exercices.

FAIM-VALE, appétit déſordonné dont les chevaux ſont rarement attaqués ; ceux qui en ſont affectés le plus ordinairement, ſont les chevaux maigres & éfflanqués, & la nourriture la plus abondante ne change point cet état de maraſme.

FAIRE NET, on dit au Palfrenier de faire net, c'eſt-à-dire de bien nettoyer la mangeoire un

moment avant de donner l'avoine aux chevaux.

FAIRE LA RÉVÉRENCE, expreſſion qui ſignifie un cheval qui fait un faux-pas.

FAIRE PIED-NEUF, Quartier neuf, quand une avalure deſcend.

FAIRE trouver des jambes à ſon cheval. *Voy.* Jambes.

FAIRE DES CONTRE-TEMPS, faire la croix, faire ſentir les éperons & les gras de jambes, faire échapper ſon cheval, faire falquer ſon cheval, faire les crins & les oreilles, faire une levée de la lance, faire manier ſon cheval, faire la pointe, faire les quatre coins, faire fuir les talons, faire des voltes, demi-voltes, faire volte-face, faire les forces, faire la torlue, faire ſiffler la gaule, faire litière. *Voy.* tous ces termes à leurs lettres.

FAIRE des armes ou montrer le chemin de S. Jacques; le cheval montre le chemin de Saint Jacques, lorſqu'il n'eſt pas formé & aſſuré ſur ſes jambes, qu'il ne reſiſte pas au travail, qu'il ſe couche ſouvent, & qu'étant levé, il tient ſes jambes en avant, tantôt l'une, tantôt l'autre; c'eſt une marque de foibleſſe, il faut ſe défaire de ces ſortes de chevaux.

FAIRE LES CRINS, c'eſt couper le Poil des

Oreilles, la Crinière, le Toupet, la Queue, &c.

FAIRE LE POIL, c'eſt couper le crin des jambes.

FAIT, cheval fait, eſt un cheval qui n'eſt plus jeune, & qui eſt dreſſé.

FALCADE, mouvement vif & réiteré des hanches & des jambes de derrière qui plient fort bas, lorqu'on arrête ſon cheval à la fin de ſa repriſe au Manége. C'eſt proprement trois ou quatre petites courbettes preſſées avant l'arrêt.

FALQUER, faire falquer ſon cheval, c'eſt le mener à falcade.

FANON (le), touffe de poil, ſituée derrière le boulet; ſous la peau : on conſidère une maſſe de tiſſus cellulaires & de vaiſſeaux lymphatiques, ſituée derrière le boulet : extérieurement, on trouve une pointe de corne & des poils, qui ſont proprement le fanon. *Voy.* Tégument. Cette maſſe cellulaire eſt portée en haut par le moyen de deux muſcles : ce ſont deux petits corps charnus, un de chaque côté, d'une figure pyramidale ; ils ont leur leur attache par des fibres charnues, à la partie latérale interne du tendon flechiſſeur de l'os coronaire, & produiſent deux petits tendons qui vont ſe perdre dans cette maſſe cellulaire ; leur uſage eſt de la lever. Le fanon de derrière eſt conſtruit de

même que celui-ci, & a les mêmes muſcles.

FANONIERS (muſcles). *Voyez* Fanon.

FANTAISIES, un cheval qui a des fantaiſies, eſt celui à qui il prend de temps en temps envie de tourner, de ſauter ou de reculer contre la volonté de l'homme.

FAQUIN. *Voyez* Qnintaine.

FARCIN (le), après la morve, il n'y a point de maladie ſi terrible & ſi fréquente que le farcin; car celle la produit ſouvent la première; il ſeroit très-utile que ceux qui ont écrit ſur le farcin euſſent pû nous donner des idées nettes & préciſes ſur ſes cauſes, & ſur ſon traitement; mais perſonne n'a encore rempli cet objet. On trouve à la vérité des remédes indiqués contre cette maladie; mais peut-on dire qu'ils ſoient le fruit de la vraie connoiſſance du mal, & qu'ils aient été trouvés après une expérience longue & éclairée. De tels moyens annoncés avec oſtentation, ſont pour le moins douteux, & ceux qui les vantent, paroiſſent plutôt avoir en vue leur interêt particulier, que l'utilité générale. Avant que de chercher des remédes pour une maladie, il faut en étudier les ſymptômes, les cauſes & les différentes faces ſous leſquelles elle peut ſe montrer. C'eſt après m'être occupé de ces objets, que j'ai crû pou-

voir hazarder mes idées ſur le farcin ; je ne connois perſonne qui en ait parlé d'après ce qu'il à vû, ni qui ait bien appris à diſtinguer un bouton farcineux, d'avec un phlegmon ; on donne le nom de farcin à certains boutons, à certaines gales, à certains ulcères répandus plus ou moins ſur la ſurface du corps ; mais l'arrangement de ces boutons, leur multiplicité, leur ſituation ne ſervent preſque de rien pour décider ſi c'eſt le farcin, ou autre maladie ; on n'en peut juger que par le tact. Combien voit-on de chevaux avoir le farcin, & avoir les jambes rondes comme des pots à beurre, qui percent dans certains endroits, ſans que l'on puiſſe appercevoir de tumeur circonſcrite. Dans les uns, les boutons ſont ſuperficiels, dans les autres, ils ſont plus gros ; mais ces différences ne ſuffiſſent pas pour caractériſer le farcin ; il y en a bien d'autres que nous indiquerons dans un moment.

Quant aux cauſes primordiales du farcin, elles ne ſont guères connues, cependant, à examiner les tumeurs & les plaies qu'occaſionne ce virus, il y a lieu de croire que c'eſt tantôt un vice de la partie rouge du ſang, & tantôt un vice de la partie blanche, & non pas une ſeule & même eſpèce.

Le virus farcineux occupe dans certains che-

vaux les vaiſſeaux de la peau : d'autres ont les vaiſſeaux ſanguins attaqués, d'autres enfin les vaiſſeaux de la tranſpiration, (car je ne penſe pas qu'il y ait dans le cheval des glandes cutanées : je n'ai jamais pû dans aucunes circonſtances ; en découvrir la moindre trace, quelque ſoin que j'aie pris d'examiner la peau dans les maladies qui l'affectent) ; dans d'autres chevaux, cette maladie occupe le tiſſu cellulaire ; il s'en trouve chez leſquels le ſiége eſt dans le corps des muſcles. Combien de fois, en ouvrant les cadavres, n'at-on pas vu des abſcès placés dans le corps des muſcles ; Quelquefois ce vice n'attaque que les glandes, jamais ou preſque jamais, les parties tendineuſes & ligamenteuſes : j'en appelle aux praticiens. Ne voit-on pas tous les jours des chevaux avoir une jambe, ſur-tout celle de derrière, extrémement engorgée & remplie de dépôts, quoique les glandes inguinales ne ſoient plus engorgées. Ne voit-on pas auſſi des chevaux dont les glandes des arcs & des aînes ſont engorgées, ſans que les jambes le ſoient, & ſans qu'elles le deviennent. Ne remarque-t-on pas encore des boutons durs, répandus ſur les côtes, ſur les feſſes (1). En un mot dans les parties où l'on

(1) Mais il eſt faux que le dos du cheval enfle dans le farcin, comme le prétend M. Vitet.

ne peut appercevoir de glandes, & où il n'y a pas lieu de préſumer qu'il y en ait, ſans dis-je, que les parties adjacentes ſoient tuméfiées. Il ſurvient de même dans ces parties, des tumeurs étendues & non circonſcrites, qui ne tiennent nullement des précédentes ; & qui ſont auſſi difficiles à guérir ; tantôt ces boutons produiſent un pus louable, tantôt ceux qui percent ne fourniſſent que de la ſéroſité, plus ou moins ſanieuſe. Toutes ces différences, je crois, ſont ſuffiſantes, pour prouver que le vice du farcin n'occupe pas toujours les mêmes parties ; qu'il n'eſt pas toujours le même, & que la curation par conſéquent en doit être différente : que la cauſe primordiale nous eſt cachée ; que nous devons nous en tenir aux apparences & aux effets. Ce ſera donc d'après les généralités que nous avons ſur les maladies, qu'il faudra partir, pour aſpirer à un traitement heureux ; tout ce que je puis dire de plus certain, c'eſt que l'Hyppiatre doit premiérement s'attacher à connoître quelle partie la tumeur occupe, de quel genre elle eſt, & la traiter en conſéquence ; il en eſt de même des ulcères.

Les cauſes ſecondes ſont les mauvais fourrages, le long repos, le peu d'attention à étriller les chevaux, un arrêt de la tranſpiration, de fré-

quens exercices, une trop grande déperdition de ſueur, & le contact d'un cheval farcineux : les chevaux entiers & principalement les chevaux de meſſagerie & de charrette, y ſont plus ſujets que les autres.

On reconnoît cette maladie par la dureté des boutons, par leur figure ſphéroïque, par la douleur & par leur profondeur ; car la peau n'en eſt attaquée qu'à la longue, par les ulcères qui ſurviennent à la ſuite de tous ces petits dépôts, dont les bords inégaux ſe renverſent en arrière comme un cul-de-poule, & dont la ſuppuration eſt toujours arrêtée dans les uns, ou eſt ſéreuſe dans les autres, par des ulcères qui ſurviennent ſans avoir donné aucun ſigne de tumeur ni d'inflammation, & dont les bords paroiſſent avoir été coupés de près avec les ciſeaux; ulcères qui ſont de la nature des chancres; par une gale ſanguinolente, accompagnée de beaucoup de douleur ; par la perte entiere des poils ſur les tumeurs qui ſe ſont abſcédées, & par l'induration qui reſte après la guériſon de ces mêmes boutons.

Cette maladie eſt plus ou moins difficile à traiter, ſelon les parties qu'elle attaque, & ſuivant ſon ſiége. Celle qui eſt dans la peau eſt phlegmoneuſe ou ſquirrheuſe: dans la premier cas l'on doit employer les relâchans & les

émolliens : dans le fecond, on emploiera les réfolutifs. Mais, comme cela ne réuffit pas toujours, & que fouvent ces gales font autant de petits cancers, on rafera ces tumeurs avec le biftouri, & l'on attirera ces plaies en fuppuration. Il eft à propos de donner intérieurement les fondans de la lymphe, tels que l'aquila alba, à la dofe d'un *demi-gros*, tous les deux jours, pendant quinze jours ; ou bien les gommes fondantes, telles que l'aloës, à la même dofe, de même que la gomme ammoniaque ; en outre pour boiffon, les eaux ferrugineufes, telles que les eaux de Paffy (1).

(1) M. Vitet, qui va toujours par des voies courtes & fimples, confeille des parfums d'encens & d'orpiment, des lotions par tout le corps de l'animal, avec de l'eau faturée d'arfénic : certes, un tel traitement doit guérir l'animal, & celui qui le traite, l'un des maux qu'il fouffre, & l'autre des maux à venir : de l'arfénic en vapeur ! Un Chimifte peut-il confeiller un pareil reméde, tandis que nombre de Naturaliftes fe récrient contre les différents ouvriers qui s'en fervent, tels que les Peintres, les Verriers, les Marchands de bois de couleurs, &c. chez lefquels on voit tous les jours arriver de funeftes accidens. J'ai moi-même vû à Sainte-Marie-aux-Mines, un homme fuffoqué par une vapeur arfénicale qui fortit de la roche, en en faifant fauter une partie pour avoir du minérai ; & M. Vitet ofe nous affurer que l'emploi de ce poifon lui a réuffi plufieurs fois.

Le

Le farcin, qui attaque le tiſſu cellulaire, commence toujours par un phlegmon, puis dégénére en kiſte; il eſt donc à propos de le traiter comme l'inflammation; mais quand le traitement eſt inſuffiſant, que cette tumeur devient en kiſtée, il ne faut pas attendre que la tumeur perce d'elle-même, il faut l'ouvrir, de peur que le pus, en ſéjournant dans ſon ſac, ne change de nature, & ne forme un ulcère de mauvaiſe qualité. L'ouverture faite, on appliquera le digeſtif animé; mais comme en général dans le farcin, le traitement externe eſt inſuffiſant, l'on emploira intérieurment les adouciſſans, tels que les décoctions de bouillon blanc, de mauve, &c. que l'on fera prendre au cheval tous les matins; on le mettra au ſon & à la paille pour toute nourriture; & ſi ces remédes ne ſuffiſſent pas, on aura recours à ceux que nous avons indiqués.

Après quelques jours de traitement, l'exercice eſt ſalutaire, l'on en ſauve tous les jours en les faiſant travailler; mais quelquefois faute de ſuivre de près cette maladie, où par la malignité du virus, ces boutons qui ſont pour l'ordinaire cordés, percent, & les bords de la plaie ſe renverſent ou ſe replient ſur la peau en cul-de-poule; dans ce cas, il faut raſer les boutons de près avec le biſtouri, & enſuite y

paſſer la pierre infernale ou la pierre de vitriol, enſuite exciter la ſuppuration. Cet accident n'arrive qu'aux boutons qui produiſent une ſéroſité ſanguinolente, & non à ceux qui forment un pus louable. Le Chirurgien Vétérinaire eſt toujours le maître de les amener à ſuppuration, telle force que puiſſe avoir le virus; mais comme je l'ai dit, ne s'occuper que de l'extérieur, c'eſt perdre ſon temps; le principal eſt la curation interne.

Le farcin, qui occupe les parties charnues, eſt difficile à traiter; rarement le guérit-on: le virus ſe porte non ſeulement dans ces parties, mais même ſur les viſcères. L'ouverture de pluſieurs chevaux, découvre des abſcès dans les cuiſſes, dans les muſcles feſſiers, dans le pſoas, entre le péritoine & les reins. Cependant, ce virus ſe jette plus communément ſur les poulmons, ou ſur la membrane pituitaire, & quelquefois, après avoir affecté les premières, il va ronger celle-ci.

Outre les remédes énoncés, on paſſe au cheval un ſéton de chaque côté du col, & on a ſoin, après l'avoir graiſſé tous les jours, de le retourner pour procurer une grande ſuppuration; mais rarement le cheval guérit: quand le virus s'eſt porté ſur un des viſcères, ou ſur la membrane pituitaire, le mal alors eſt incu-

rable. Je nai point le bonheur de posséder d'antifarcineux, si mes recherches ou ma pratique m'en faisoient découvrir un, je me hâterois d'en faire part au Public.

Le farcin qui attaque les glandes, se traite comme celui du squirrhe de la peau, si ce n'est que sur la fin de la curation, en se servant du cheval, on lui fait manger dans du son, ou on lui fait prendre en breuvage, les poudres cy-après.

RECETTE.

Les Poudres De Galega.
D'anis.
De Cumin.
De Coriandre.

A la dose *d'une once* chacune.

On doit lui en donner pendant huit ou dix jours, d'un jour l'un & à jeun, ainsi que tous les remédes quelconques.

FARCINEUX, cheval qui a le farcin.

FAROUCHE, un cheval est farouche quand il craint l'approche de l'homme. Les Poulains qu'on abandonne dans les herbages, sans les approcher, deviennent farouches.

FASCIA LATA, (muscle) *Voyez* Jambe.

FASCICULE, est une brassée d'herbes.

FATIGUE, cheval de fatigue. Les chevaux de Manége, de Parade, ne sont point de fatigue, les Espagnols sont réputés tels.

FAUCONNIER, monter à cheval en fauconnier, c'est y monter du pied droit.

FAULX, cloison ligamenteuse, servant à séparer les lobes du cerveau.

FAUX, être faux ou galoper faux, se dit du cheval lorsqu'en galopant il leve la jambe gauche de devant la première, car il doit lever la droite la première. Aujourd'hui on est revenu de cet ancien principe que le cheval doit toujours galoper du pied droit; lorsqu'il galope à droite, il doit partir du pied droit à gauche; il doit partir du pied gauche, c'est-à-dire galoper également sur les deux pieds; le galop serait faux, si galopant à droite, il partoit du pied gauche, de même, galopant à gauche, si il partoit du pied droit; & en allant droit, il doit galoper alternativement d'un pied & de l'autre, pour conserver ses jambes.

FAUCHER, action par laquelle le cheval, lorsqu'il marche, aulieu de porter sa jambe droite en avant, la jette en dehors, en lui faisant décrire un demi cercle: preuve, dit-on, d'un écart, (1). Mais l'expérience nous prouve tous

(1) M. Vitet, qui conjointement avec les Anciens, re-

les jours, qu'un javard en dedans du pâturon ou un enclouûre dans le quartier d'en dedans, fait faucher le cheval.

FAUX-MARQUÉ. Quelques-uns se servent de ce nom, pour dire contre-marqué.

FÉBRIFUGE

Qui guérit la Fiévre.

RECETTE.

Prenez Quinquina. . . . . . . *quatre onces.*

Faites bouillir dans une pinte d'eau pendant un quart d'heure & donnez froid.

Ce reméde est le seul spécifique de la fiévre, encore ne faut-il l'employer que préalablement l'on ait fait quelques saignées au cheval; car presque toujours la fiévre est produite par une cause inflammatoire, & n'est pas sans battement de flanc ou sans difficulté de respirer; symptômes, qui, chez les chevaux, sont une indication certaine de l'inflamation.

---

garde cette action comme une des causes de claudication de l'épaule, conseille de déferrer le cheval & de le dessoler.

C'est traiter le pied quand l'épaule est malade, & du neuf que nous donne ce Médecin.

On peut employer le quinquina en bol ; mais dans la ſjévre il eſt d'un trop rude travail pour l'eſtomac.

FÉBRILE, qui cauſe la fiévre ; on dit une humeur fébrile.

FEINDRE, un cheval feint, lorſqu'aiant le pied douloureux par quelqu'accident, il boite un peu, & preſque imperceptiblement.

FEMUR, os de la cuiſſe. *Voyez* ce mot.

FENTES. *Voy.* Cavités des os.

FER, (le) eſt compoſé d'un lopin d'un ou pluſieurs morceaux ; on y conſidére la pince qui eſt la réunion des deux branches ; le corps de la branche, qui eſt la partie moyenne de cette partie, & l'éponge qui eſt l'extrémité, les cornes ou les pointes.

FER (ajuſter un), c'eſt, de plat qu'il eſt, le rendre légérement concave vers la pince ; les fers de derrière ont moins beſoin d'être ajuſtés que ceux de devant, vû que le pied eſt plus creux ; mais les Maréchaux ajuſtent leurs fers plus par intérêt, que pour le pied ; par l'ajuſture, le cheval ſe trouve obligé de marcher ſur la voûte du fer, & le fer s'uſe moins que s'il n'étoit pas ajuſté ; dans ce dernier cas, le cheval ne tarderoit pas à uſer en

pince, & par conséquent l'étampure ; il est donc essentiel pour le Maréchal & pour la conservation du pied, que le fer soit ajusté, autrement il faudroit ferrer souvent le cheval, ce qui lui ruineroit le pied, & seroit d'une bien plus grande dépense pour l'Artiste.

FERME, se dit d'un cheval qui se manie de ferme à ferme, l'orsqu'il ne sort pas de la place où il est.

FERMER la volte, la passade, &c. ou autres airs en rond, c'est les terminer ; ainsi on peut fermer bien ou mal, avec justesse ou sans grace ; on ferme ordinairement ces airs par des courbettes.

FERRANT (Maréchal), qui ferre les chevaux. En Espagne il y a deux sortes de Maréchaux ; ceux qui les ferrent, sont appellés *Herradores*, d'autres qui ne sont que pour les maladies, sont nommés *Abeytars* ou *Albaiters*, ceux-ci jouissent des priviléges de la Noblesse. Il n'y a pas long-temps que ces mêmes Hommes en Suéde, étoient regardés infâmes, parmi le peuple. Ce n'est que depuis le goût de l'art Vétérinaire, que le Roi leur a attribué des priviléges honorables, ce qui a engagé plusieurs Médecins & Chirurgiens à venir étudier l'art Vétérinaire dans cette capitale.

FERRANT ou FERRAN, ſignifioit autrefois un Barbe, un cheval d'Afrique gris pommelé.

FERRANT, a auſſi ſignifié autrefois, un cheval, ſoit d'une certaine eſpèce, ſoit d'une certaine couleur, & l'on croit que c'eſt le gris pommelé.

FERRER UN CHEVAL, c'eſt attacher le fer d'un cheval deſſous ſon pied, au moyen des clous qu'on fait paſſer par les trous du fer, qui percent la corne & qu'on rive enſuite. *Voy*. l'article ſuivant.

FERRER (de la manière de forger & de). Celui qui veut être Maréchal, doit commencer par connoître tous les outils d'une forge, & apprendre à diſtinguer un fer de devant, d'avec celui de derrière, celui du montoir, d'avec celui de hors le montoir, ainſi que les différentes ſortes de clous : la forge une fois montée & les enclumes poſées, voyons quels ſont les inſtrumens de forge & de ferrage.

Les premiers ſont un garde-feu, une tenaille à mettre au feu, avec laquelle on tient le lopin ou le fer, une pelle, avec laquelle on met le charbon, un tiſonnier, pour ôter le mâche-fer qui eſt le réſidu du charbon & du fer fondu mêlés enſemble, une écouvette en forme de balai, qui ſert à raſſembler le charbon;

la chambrière, qui eſt un eſpèce de crochet avec lequel on raſſemble le feu qui s'écarte à fur & à meſure; pluſieurs tenailles à main goulues & juſtes. Tous ces inſtrumens ſont de fer. L'enclume doit être environnée d'un ou de pluſieurs fertiers à forger, il en faut d'autres pour ajuſter des fers, un marteau à devant, dont la panne, c'eſt-à-dire le côté oppoſé à celui avec lequel on frape, ſoit ſitué tranſverſalement : un à battre le fer pour l'allonger; le marteau à rabattre, qui doit être plus léger, & dont le côté oppoſé à la bouche, ou côté avec lequel on frape, ſoit ſitué en long; ſon uſage eſt d'élargir le fer, l'un & l'autre de ces côtés doivent être minces & arrondis en dos d'ane, mais dans un ſens oppoſé. L'enclume doit avoir encore à ſes côtés, une étampe, avec laquelle on perce les fers, une tranche pour couper le fer, un poinçon pour le contre-percer, & un billot ſur lequel on contre-perce le fer. Tels ſont à peu près tous les outils dont une forge de Maréchal doit être garnie. Il peut y en avoir d'autres, mais ils ne ſont pas eſſentiels.

Les outils de la ferrure ſont, premiérement, le rogne-pied, le brochoire, le repouſſoire, les tricoiſes & le boutoir. Tous ces inſtrumens ſont connus de ceux qui travaillent à la forge,

& même de ceux qui, aimant les chevaux, ont été curieux de voir le Maréchal exécuter ce qui eſt de ſon reſſort. C'eſt pourquoi nous nous diſpenſerons d'entrer dans un plus long détail, qui n'apprendroit rien aux derniers, que ce qu'ils ſçavent déja, & qui ne mettroit pas les autres au fait de manier ces inſtrumens; c'eſt dans la boutique d'un Maréchal qu'ils doivent s'exercer; une deſcription ne les rendroit ni plus intelligens, ni plus adroits. Je laiſſe ces détails minucieux à ces gens qui veulent paroître ne rien ignorer, en parlant même de ce qu'ils ne ſçavent point, & de ce qu'ils n'ont jamais appris, ou à ceux qui ne croyant pas avoir aſſez de matière pour faire briller leur pompeux galimatias, s'arrêtent à tout ce qu'ils trouvent.

Quiconque veut s'adonner à la ferrure, doit ſuivre exactement ce que nous allons dire. Après s'être mis au fait de tout ce qui concerne la forge, il doit s'appliquer à bien modérer & à bien conduire le feu. Il commencera enſuite à fraper & à battre devant le Forgeron, afin d'aſſouplir ſes bras, il s'exercera à régler ſes mouvemens, à fraper juſte, & à diſtinguer ce que demande le Forgeron & ce qu'il refuſe. Je déciderai toujours ſi un Ouvrier eſt bon ou mauvais en le voiant fraper, ce point eſt donc

bien eſſentiel. Un bon Frapeur eſt ſouvent dans le cas par des coups donnés à propos, de relever une ſottiſe que le Forgeron aura faite en dégorgeant. Quand l'Apprentif ſçaura fraper, ou même en apprenant encore, il prendra du plomb qu'il tiendra avec des tenailles, pour s'accoûtumer à ſaiſir, & lâchant ſon morceau, il frapera en tous ſens, pour acquérir ce maniement. Dès qu'il l'aura, il prendra un déferre, il la mettra au feu, & l'applatira, la bigornera, il eſſaiera à la tourner en tous ſens, puis il tentera de faire des quartiers; à plier des fers, à dreſſer des lopins. Quand il ſçaura bien manier les tenailles, qu'il aura appris, en ſaiſant des quartiers, à dégorger, pour lors, il mettra un lopin au feu, il lui donnera un échaudillon, c'eſt-à-dire, il le mettra une première fois au feu, pour ſouder les deux bouts, & pour s'entenailler, c'eſt-à-dire que les tenailles tiennent bien le lopin; puis l'ayant remis au feu, il forgera la première branche, enſuite l'autre, & cela avec un ſeul frapeur; le fer étant forgé, il le mettra une quatriéme fois au feu & il l'étampera. Mais quand on eſt bien verſé dans cet art, on doit étamper à meſure que l'on forge les branches, de même que refouler la première branche. Il eſt pourtant beaucoup de boutiques dans leſquelles on ne le fait point, & où cette avantageuſe & profita-

ble méthode a été abolie, ou par la négligence & la fainéantise des Garçons Maréchaux, ou par le peu de soin qu'ont la plûpart des Maîtres, de veiller sur eux & sur leurs boutiques. J'en connois de bonnes, où trois Garçons ensemble forgent des lopins d'une livre & demie, puis ils jettent leurs fers tout rouges par terre, sans les contre-percer ni les bigorner, & moins encore refouler l'éponge de dehors. Ils causent à leurs Maîtres un dommage considérable; car 1°. Un semblable lopin peut être forgé par un seul homme. 2°. Le fer qu'ils jettent par terre, sans le contre-percer, doit être remis au feu exprès, ce qui le diminue d'épaisseur; c'est donc, pour le Maître, du temps perdu, & du charbon consommé mal-à-propos. De cette négligence est venue celle de refouler l'éponge en dehors; ce qui ôte la propreté du fer, & le contours qui doit suivre les talons. En montant à cheval, l'angle extérieur de l'éponge s'émousse; d'ailleurs la branche étant forgée, conserve cette figure que les Maréchaux croyent avoir donnée, mais que trop souvent ils conservent plutôt que de la rendre comme elle doit être. Il est encore d'autres mauvaises pratiques dont nous parlerons. Je suis contraint de le dire, la ferrure n'est plus aujourd'hui ce qu'elle étoit il y a quelques années. Soit que les cam-

pagnes dernières aient ôté la fine pratique à nos Maréchaux, ſoit qu'ils ſe ſoient perdus eux-mêmes par négligence. Il eſt certain, & la plûpart des Maîtres en conviendront, qu'on ne ferre plus avec cette délicateſſe, cette propreté, cette célérité, & cette économie de nos prédéceſſeurs; je connois d'anciens Garçons qui ont perdu cette bonne manière de ferrer; ce qui vient de l'indolence des Maréchaux, ou de leur inſuffiſance, ou de leur fortune, qui leur fait mépriſer leur profeſſion; elle reprendroit bien-tôt le deſſus, s'ils vouloient devenir plus attentifs, & veiller de plus près ſur ce qui ſe paſſe dans leurs boutiques.

Tandis que l'Apprentif commence à forger, il doit ſe mettre à la ferrure. Il parera d'abord des pieds morts, & s'exercera à manier le boutoir. Après avoir mis la jambe gauche en avant, la droite en arrière, & poſé ſon corps droit & dans une attitude flexible, il prendra le boutoir qu'il doit tenir de la main droite, & avoir l'autre deſſous la muraille; l'inſtrument ne doit point quitter ſon ventre, & le ventre doit ſuivre ſon boutoir; par ce moyen, on ne ſçauroit bleſſer, ni l'épaule du cheval, ni le Palfrenier; dans ce mouvement de flexion des reins, le baſſin paroît vouloir ſe rapprocher du tronc, & ce dernier de l'autre. L'Ou-

vrier commence par abattre avec le rogne-pied, ou se servir du boutoir sur des pieds morts, tant qu'il y aura de la muraille, afin de s'accoûtumer à ce mouvement; lorsqu'il aura ainsi travaillé sur plusieurs pieds, il se mettra à parer le pied; il ne doit point se presser, mais s'attacher à enlever des lames de corne, le plus mince que faire se pourra, afin de se rendre la main légére. Il s'attachera sur-tout à parer le pied uniment, à ne pas laisser la sole plus épaisse d'un côté que de l'autre; c'est une régle générale, que même dans une enclouûre grave, on doit parer le côté de la la sole opposé autant que celui où il y a plaie, mais de ce premier côté on ne doit point puiser, il suffit de parer également. Quand une fois l'on est exercé à parer, il faut s'accoûtumer à faire porter des fers, à prendre la tournure du pied, à entôler son fer.

Toutes ces connoissances aquises, ont peut travailler sur le vivant.

Avant que d'opérer, le Maréchal doit voir si son Palfrenier est bien posé; si c'est sur une jambe de devant, il faut que ce dernier soit pour ainsi dire en avant du poitrail, sa jambe droite en avant, & sa jambe gauche derrière, si c'est hors le montoir; & dans un sens opposé si c'est du montoir; par là on oblige

toute l'épaule à ſe porter en avant, ce qui donne de l'écartement à la jambe. On voit ſouvent des garçons embarraſſés en ferrant, de ce que la jambe paroit être en dedans, & ne ſavoit comment s'y prendre.

Le plus ou moins d'aiſance qu'a le Maréchal à ferrer, vient de la poſition du Palfrenier, qui étant mal placé, court riſque de faire bleſſer le cheval par le Maréchal; ou qui s'approchant du bas-ventre, collera davantage le pied vers la poitrine; la bonne méthode eſt de déferrer deux pieds à la fois en tranſtravat, & non pas les quatre pieds, comme l'on fait; le cheval qui n'a plus de fer s'abîme les pieds ſur le pavé, & reſſemble à celui qu'on meneroit à la voirie. L'Ouvrier, en agiſſant ainſi, eſt preſque toujours dans le cas de perdre de vue la tournure des pieds, lorſqu'il met ſes fers au feu; alors tandis que ſes fers chauffent, on le voit ſouvent revenir au pied & tourner ſans ceſſe autour du cheval. Autrefois on ne déferroit que deux pieds à la fois, auſſi l'Ouvrier en quittant le cheval, avoit ſa meſure juſte dans ſa tête, mettoit ſes fers, au feu, les étampoit, ou les ajuſtoit ſimplement, s'ils étoient étampés, il les préſentoit aux pieds, rarement il étoit obligé de revenir deux fois à l'enclûme, tant il étoit ſûr d'avoir

bien pris la tournure du pied. Les Ouvriers de ce temps-là se piquoient de propreté & non de vîtesse ; ceux d'aujourd'hui ne songent qu'à ferrer bien vîte : le pied étant déferré , on doit se baisser, examiner la muraille, sa longueur , & juger de ce que l'on doit en abatre s'il y en a trop ; plutôt d'après les connoissances anatomiques , que d'une pratique coûtumiére ; on se sert du rogne-pied & du brochoir , de même quand c'est une corne éclatante ; l'orsqu'on croit avoir abattu assez de pied, l'on prend ses déferres , ou non', cela est égal , & on cherche des fers proportionnés au pied : ordinairement si ce sont de bons pieds , on prend des fers étampés; si au contraire ce sont des pieds dérobés, on étampe son fer dans les endroits où il y a du pied ou de la bonne corne.

On doit commencer par mettre les éponges au feu pour les refouler & les amincir ; ensuite l'on met ses fers au feu , on les ajuste tour à tour en les faisant porter de la même chaude , ou en les remettant dessus le feu. Il faut éviter avec soin de faire blanchir le fer ; cet exercice de feu diminue son épaisseur & le rend aigre ; d'ailleurs on risque de trop échauffer ou le pied ou l'épaule du cheval. Quand sa tournure est bien prise, il suffit que

le

le fer ſoit de couleur de ceriſe, pour le faire porter ſur le pied, pour lui donner de la ſolidité. Si l'on a à ferrer un pied comble, un pied nouvellement deſſolé, ou un pied totalement dérobé, on doit avoir attention de toujours mouiller ſon fer avant que de le préſenter, & de ne le faire porter qu'à froid. L'ouvrier a-t-il un pied comble à ferrer? il commence par prendre un fer couvert, le chauffe, puis lui donne la ſecouſſe convenable, & l'étampe enſuite, ayant bien ſoin de le laiſſer beaucoup plus large, parce qu'en l'ajuſtant, cette largeur diminue; pour l'ajuſter, il choiſit une enclume où il y ait un défaut, c'eſt-à-dire, un léger enfoncement, il met ſon fer au feu par la pince, & vient l'ajuſter dans ce défaut d'enclume.

On peut, il eſt vrai, ajuſter un fer ſur une enclume en dos d'âne; mais la manœuvre n'eſt pas ſi aiſée : d'ailleurs on ne ſçauroit y ajuſter que des fers, pour des pieds légérement combles. La pince étant ajuſtée, on met d'abord au feu une branche qu'on ajuſte de même, & enſuite l'autre. Quand le fer paroît être entiérement fini, on le préſente avant que de le faire porter, pour ne pas échauffer le pied. On doit en uſer de même pour des chevaux qui ont des oignons. Lorſque le fer

porte, on doit le brocher ſur le champ, ou au moins l'attacher avec quatre ou cinq clous avant que de ferrer les autres pieds, de peur que la muraille ne vienne à s'éclater. Les clous doivent être proportionnés à l'étampure, minces de lame ayant un bon rivet, c'eſt le principal. Je dirai encore ici en paſſant, que les Maîtres Maréchaux ſe ſont beaucoup relâchés ſur leurs clous; tous ceux de Paris n'ont point de rivet; à les conſidérer, & à voir la largeur de la lame dans l'endroit qui conſtitue le rivet, on croiroit qu'ils en ont, mais ils en manquent totalement. Les Cloutiers, pour tromper les Maréchaux, donnent un coup de marteau mieux appliqué en cet endroit, le rendent large, mais l'affoibliſſent. D'ailleurs, la plûpart des clous n'ont pas aſſez de lame, & ont ſouvent le collet trop fort. Perſonne ne voit mieux que moi la décadence de la Maréchallerie dans cette partie, par ce que je l'ai toujours ſuivie, que je ne la perds point de vue, & que je fais la plus grande partie des Opérations Chirurgicales. Car, comme je l'ai dit plus haut, ſur cent chevaux boiteux, quatre-vingt ſeize le feront du pied. Or, la ferrure étant le moyen d'y remédier, comment preſcrire celle qui convient ſi on ne la connoît pas dans toute ſon étendue? Comment pourra-t-on ſe déterminer pour telle ou telle, ſi l'on en ignore les avantages & les

inconvéniens? Comment, après en avoir choisi une, l'appliquer, si l'on n'a personne qui soit en état de l'éxécuter. Il faut donc avoir manié le marteau, pour être capable d'ordonner, & souvent de forger soi-même.

Je le répéte, la base du Chirurgien vétérinaire est la ferrure, c'est elle qui doit l'occuper d'avantage : on doit donc plus s'y attacher qu'à toute autre partie. En général, il n'est pas absolument nécessaire qu'un Maréchal posséde la fine Anatomie, il suffit qu'il connoisse la structure des parties sur lesquelles il doit porter le bistouri, afin qu'il ne coupe que ce qui doit être coupé, & qu'il évite de toucher aux vaisseaux, aux nerfs, &c. Je n'exige point de lui qu'il nomme tous les muscles, & qu'il en indique les attaches, il sera assez instruit, si avant que d'opérer il peut dire, il y a ici un muscle, un tendon, une artère, une grosse veine, un nerf à ménager; s'il connoît les médicamens le plus usités, & la circulation. Je le regarderai comme un bon Maréchal, pourvû toutes fois qu'il connoisse à fond le pied du cheval. Tout le reste est inutile au Maréchal. N'est-il pas absurde de vouloir lui apprendre à ferrer les chevaux géométriquement, comme M. Bourgelat l'enseigne à ses Eléves. On ne conçoit pas, comment il a pû imaginer

ce projet chimérique, qui suppose dans les Eléves des connoissances antérieures qu'ils n'ont pas, & qui par-là, rend son systême intolérable. La structure du pied qu'il doit connoître auroit dû seule le lui faire rejetter, & l'empêcher de le proposer; mais s'il eût ainsi que moi manié le marteau, les ténailles & le boutoir, jamais un tel projet ne lui seroit venu dans l'esprit. D'ailleurs, la raison pour laquelle je ne demande pas plus de connoissance aux Maréchaux, c'est que tout homme qui aura assez d'intelligence pour étudier à fond la Médecine vétérinaire, ne se croira pas fait pour être Maréchal; il quittera bientôt cette profession, pour s'appliquer à la Chirurgie ou à la Médecine.

FERRER LES CHEVAUX MALINS, (précaution à prendre pour). Il faut étudier le caractère des chevaux, connoître leur malice, & se servir de ruses pour les ferrer plus aisément.

Si le cheval compte, (on appelle compter lorsqu'il retire son pied à chaque coup qu'on lui donne), on doit commencer par fraper doucement, ensuite un peu plus fort, & ainsi en augmentant jusqu'à ce que le clou soit rivé.

Il y a des chevaux qui ne donnent pas le pied facilement, ils doivent être pris par dou-

ceur & être careſſés; on leur levera les pieds de devant, & coulant toute de ſuite la main le long du dos, on viendra à la jambe de derrière; d'une main, on embraſſera le jarret en dedans, de l'autre, on ſaiſira la queue pour la faire ſervir d'appui, on ſerrera fortement le jarret avec le bras, obſervant de ne point lâcher, à moins qu'ils ne faſſent de grands efforts & qu'on ne coure riſque d'être bleſſé. S'ils ſont mutins, il faut leur mettre les morailles ou le torche-nez, leur enveloper la tête d'un linge ſimple, ou de quelque groſſe couverture qui charge la tête. Lorſque, bien loin de s'adoucir, ils deviennent plus méchans, il faut prendre une plate-longe, l'attacher à la queue, paſſer la corde dans l'anneau de la plate-longe; mettre cette corde au pâturon du pied qu'on veut ferrer, & tirer le pied à ſoi avec la plate-longe. Si le cheval vient à s'abattre, ou à ſe coucher, il faut ceſſer de lui boucher la vue, le mettre ſur un terrein non pavé, ou s'il eſt pavé, le couvrir de fumier, faire tourner le cheval juſqu'à ce qu'il ſoit étourdi, & alors lui lever le pied, ce qui ſe fait aiſément, quand même il ſeroit habitué à ruer dans cette circonſtance, comme il arrive ſouvent.

Il y a d'autres chevaux qui baiſſent la han-

che, quelquefois jufquà tomber dès qu'on leur leve le pied ; dans ces cas, on attachera une plate-longe à la queue, enfuite on fera un tour au pâturon, on tiendra d'une main la plate longe, de l'autre on appuiera fur la hanche & on tirera en haut la plate-longe pour faire replier la jambe. La jambe étant raccourcie de manière que le pied foit dans une fituation convenable pour être ferré, il faut approcher du jarret la main qui étoit fur la hanche pour l'embraffer, la tenir comme on fait ordinairement pour ferrer, & ne point lâcher la plate-longe. Si le cheval tire fortement, & fait beaucoup de mouvement, quittez le jarret, & portez la main fur la hanche, tenant toujours la plate-longe ; laiffez-le le maître, en fuivant fes mouvemens, de faire fes efforts, & lorfqu'il fera las, reprenez le jarret comme auparavant. Il y a des chevaux qui, fans être méchans, s'abandonnent par la longueur du temps, fur celui qui les tient ; il ne faut pas lâcher fubitement le pied, parce que le cheval fe trouvant privé tout d'un coup du point d'appui, tomberoit rudement & courroit rifque de fe bleffer ; mais il faut conduire doucement le pied à terre pour empêcher que le cheval ne s'abandonne ainfi ; il faut fe mettre entre fes deux jambes de derrière & lui lever le pied fans plate-longe, alors ne trouvant plus de point d'appui en dehors,

il reſtera tranquille & ſe ſoutiendra. Lorſqu'on eſt obligé de mettre le cheval au travail pour le ferrer, on doit avant que de l'y mettre tenir les fers tout prêts à porter ſur le pied, & les clous tout affilés, afin de ne pas faire languir le cheval dans le travail ; on examine enſuite s'il eſt bien contenu de toutes parts, avant que de lever le pied pour le ferrer ; on le lui leve avec une plate-longe, on ne paſſe que deux fois à l'entour de la barre de fer, & on ne l'engage jamais, afin de pouvoir ſelon la néceſſité, mettre le pied à bas.

Si le cheval ſe débat & tire la jambe ; il faut lui laiſſer faire ſes mouvemens, & après, continuer de le ferrer, pourvû qu'il ſoit bien contenu dans le travail ; on n'a pas beſoin des ſoupentes, car quelquefois le cheval s'y abandonne, & court riſque d'être ſuffoqué. On doit alors lâcher promptement le pied, & le débaraſſer du travail, de peur qu'il ne périſſe ; ce qui eſt arrivé plus d'une fois. Après l'avoir laiſſé repoſer un moment, & reſpirer à ſon aiſe, on le remet dans le travail, ſans le gêner ; il ſuffit de lé tenir court pour aſſujettir la tête, & lui mettre les morailles ou le torche-nez : on lui reprend la jambe, obſervant de ne faire qu'un demi-tour avec la corde autour de la barre, afin de pouvoir le mettre bas ſur le champ, ſi le cas le

requiert ; lorſqu'on lâche la longe, ce doit être doucement, de peur que le cheval ne ſe bleſſe en heurtant rudement ſon pied contre le pavé ; dès que le pied aura repoſé à terre, on le reprendra. C'eſt de cette manière qu'on parviendra à le ferrer.

Si le cheval ne s'abandonne pas, & ne ſe couche pas ſur la ſoupente, mais qu'il tire preſque continuellement la jambe, il faut le lâcher & le reprendre ſouvent, juſqu'à ce qu'on ſoit venu à bout de le ferrer. Je dis qu'il faut le lâcher ſouvent, parce qu'en tirant la jambe, il peut arriver au deſſous du jarret une extenſion qui rend le cheval boiteux pendant un certain temps.

On en voit qui ſe débattent ſi fort dans le travail, qu'on eſt obligé de les en tirer, afin de les ferrer à la plate-longe.

Au reſte, pour ferrer un cheval, il faut plus de hardieſſe & d'adreſſe que de force. Avant que de commencer cette opération, le Maréchal doit prendre garde que le cheval n'ait pas la longe dans la bouche ; car il eſt à craindre qu'en tirant la longe il ne ſe coupe la langue ; qu'il ne l'ait point ſur le nez, parce quelle peut lui boucher la reſpiration. J'en ai vû quelques-uns ſe couper la langue ſur la longe ; & un entre autres s'étoit tellement ſerré

le nez en tirant la longe, qu'il perdoit la respiration ; à peine eut-on le temps de la couper. J'en ai vû un autre tirer la longe qui lui serroit le nez, avec tant de force, qu'après l'avoir coupée, il tomba à la renverse, se releva, & alla mourir à cent pas de là.

Quand on déferre un pied foible ou un pied boiteux, il faut avoir attention d'ôter les rivets des clous avec le rogne-pied, & de ne mettre les tricoises que sur la branche de dehors, parce que le quartier de dedans est le plus foible, & que les tricoises foulent la sole.

FERRIÉRE, poche ou sac de cuir dans laquelle le Maréchal renferme ses outils, lorsqu'il va en ville ferrer ou reclouter.

FERRURE. La ferrure est cette opération, par laquelle un Maréchal applique un fer sous le pied d'un cheval. Il seroit difficile de remonter à son invention. On croit cependant que les Grecs du temps d'Homere au moins, ferroient leurs chevaux ; cette opinion est fondée sur le cent cinquante-troisième vers du onzième livre de l'Iliade, où le Poëte s'exprime ainsi : « La » Cavalerie des Grecs taille en piéces celle des » Troyens, qui est obligée de fuir, & les » chevaux font lever la poussière de dessous » leurs pieds garnis d'airain ». Ceci paroît assez décisif, & un des plus fameux Comman-

tateurs d'Homere, Euſtache, qui vivoit dans le douzième ſiécle, remarque que par le mot airain, il faut entendre les croiſſans qu'on met ſous les pieds des chevaux; mais les Anciens ne nous ont rien laiſſé ſur la ferrure. Dans les ſiécles poſtérieurs, il ne ſemble pas qu'on ait regardé cette pratique comme aſſez intéreſſante, pour reflechir ſur ſes avantages ou ſes inconvéniens; & ceux qui ſe ſont mêlés de ferrer ainſi les chevaux, étoient des hommes groſſiers, dont le talent ſe bornoit à forger, & qui, en appliquant un fer ſous les pieds des chevaux, ne ſuivoient que l'uſage établi, ſans ſonger à perfectionner cette méthode. Ce n'eſt que depuis très-peu de temps qu'on s'en eſt occupé, & depuis que l'on a joint la Médecine Vétérinaire à la Maréchallerie. Mais ſi l'on juge des progrès de la ferrure, par l'état dans lequel elle ſe trouvoit il y a vingt-ans, on voit qu'ils ont été bien lents. Cependant en la négligeant, on a négligé une choſe très-eſſentielle.

FERRURE ORDINAIRE. Il n'y a qu'une ferrure à mettre en uſage pour les chevaux qui ont bon pied, & qui n'ont pas de défaut, c'eſt celle de ferrer court, de ne jamais parer le pied; il faut bien diſtinguer & ne pas confondre les termes *Parer* & *Abattre*. parer, c'eſt

vuider le dedans du pied ; abattre, c'eſt rogner la muraille. Les fers pour ces pieds doivent être minces d'éponges, de manière que les talons & la fourchette poſent à terre ; bien que la ſole ſoit dans ſon entier, elle n'acquierera pas par cela plus d'épaiſſeur ; elle ſe délivre elle même de ce qu'elle a de trop. Cela eſt ſi vrai, que l'on apperçoit tous les jours dans les chevaux qui n'ont point eu le pied paré, des lames de corne s'élever, & qu'en grattant avec quelque choſe, cette même ſole, on trouve une ſubſtance farineuſe, qui prouve que c'eſt un ſuperflu prêt à tomber. S'il en étoit de même de la muraille, on ne feroit pas dans le cas de l'abattre, l'on peut voir par la diſcription du pied, juſqu'à quel point elle peut s'accroitre. Les fers ne doivent point être couverts, ce n'eſt pas aux Maréchaux que je fais cette repréſentation, ils ſont convaincus de la vérité que j'avance, je parle pour le bien général. Un fer couvert, dure plus long-temps, j'en conviens, parce que le cheval uſe en voûte ; on peut repréſenter une telle perte au propriétaire; quant à l'épaiſſeur, elle ne doit pas être conſidérable ; un fer mince eſt plus léger. Quoiqu'il y ait des chevaux, qui uſent plus les uns que les autres, ordinairement plus du derrière que du devant, l'étampure doit être ſemée également du pied de devant ; le ſabot en eſt

moins fatigué ; à l'égard du derrière, cela doit être à peu près de même, si ce n'est qu'on laisse en pince un écartement de la valeur d'un clou, vû le pinçon que l'on est obligé d'y mettre, & le point d'appui considérable, que le cheval est obligé de prendre avec tout son train de derrière. La contre-perçure doit être faite du même côté de l'étampure, l'ajusture doit être douce, & à bien dire un peu relevée en pince ; le corps des branches à plat. Les clous à leur tête doivent être coniques, représentant la figure de l'étampure ; il arrive par-là, que quand ils sont bien brochés & usés, à niveau d'étampure, ils paroissent ne faire qu'un seul & même corps avec le fer. De pareils fers s'useront minces comme des lames de couteau & tiendront aussi bien que s'ils étoient neufs ; il n'en sera pas ainsi, avec les clous à tête quarrée ; les fers doivent garnir tant du devant que du derrière, aux chevaux de trait, mais il faut qu'ils soient plus justes pour les chevaux de selle ; les pieds de derrière seront de même ferrés court, & de la même façon ; on évitera par ce moyen tous les accidens qu'occasionne la ferrure actuelle. C'est avec plaisir que je vois adopter cette méthode, par la plûpart des maîtres Maréchaux, par ceux même qui la critiquent. Quant à ceux qui ne la suivent pas, c'est par la crainte mal placée qu'elle ne plaise

pas au Maître, & principalement au Cocher. Tous ſentent l'utilité de cette ferrure, mais pluſieurs, par la raiſon que nous venons de dire, d'autres par cette vieille habitude de mal faire, ſe tiennent à ce qu'ils ont toujours pratiqué, & ne veulent point de l'embarras de renouveller une boutique montée.

Cette ferrure conſerve les talons bas & foibles. Pour ſuppléer à ce défaut, la Nature a formé une groſſe fourchette, ſur laquelle les chevaux marchent, & qui leur ſert de point d'appui. Les pieds plats, & les talons bas, ont tous une groſſe fourchette qui ſoulage les talons; en effet tout le poids du corps tombe ſur la fourchette & non ſur les talons. Le contraire arrive aux bons pieds; car pour l'ordinaire ils ont une très-petite fourchette, mais en revanche de forts talons, qui font la fonction de fourchette, & qui par conſéquent ſoutiennent tout le poids du corps du cheval.

FERRURE, pour aller ſolidement ſur le pavé ſec & plombé, tant pour les chevaux de trait, que les chevaux de bât, c'eſt-à-dire pour les chevaux de Carroſſe, de Selle, & autres.

Cette ferrure eſt celle que j'ai indiquée cideſſus, c'eſt la ferrure courte que j'appelle à Croiſſant, c'eſt-à-dire, un fer dont l'étampure eſt également ſemée, & dont les épon-

ges minces, viennent ſe terminer au bout des quartiers; de manière que le bout des éponges ſoit de niveau avec les talons. On peut même, aux chevaux qui ont beaucoup de quartiers, faire des crampons de corne, de la hauteur d'un tiers de pouce & plus; ce qui les retiendra plus fermement, non ſeulement ſur le pavé ſec & plombé, mais ſur toutes ſortes de terreins; ces crampons de corne ne s'uſent pas, cela eſt ſi vrai, que quand on ferre le cheval, (ce qui arrive tous les ſix ſemaines ou deux mois), on eſt obligé d'en abattre une partie; ces ſortes de crampons ne peuvent ſe faire qu'aux pieds qui ont de petites fourchettes; autrement, comme nous venons de le dire, il faudroit s'en tenir à la ferrure courte, à celle dont les éponges ſeroient égales à la muraille des talons, & dont la fourchette poſeroit à terre, & c'eſt celle qui donne le plus d'appui au cheval; cette ferrure s'exécute de même aux quatre pieds.

FERRURE à demi cercle, pour les chevaux de ſelle.

Le demi cercle, ou le fer, doit être de deux ou trois lignes de largeur, ſur une & demie d'épaiſſeur; il doit avoir dix étampures également ſemées & contre-percées du même côté, les clous doivent être par conſéquent très-petits. On le placera de la même manière que le

précédent, dont il ne diffère que par sa largeur, & par deux trous de plus. Le cheval ainsi ferré, est plus léger, ses mouvemens sont plus liants, plus fermes sur le pavé sec & plombé, & donnent de la douceur au Cavalier.

FERRURE à demi cercle, pour les chevaux de Carrosse.

Comme la ferrure précedente ne sçauroit empêcher le cheval de glisser, dans le premier temps qu'il porte son pied sur le terrein plombé, ou que la pince porte la premiere, & qu'elle est garnie totalement de fer, on mettra le fer à demi cercle, mince du côté de l'étampure, plus juste que le pied, & paré de manière, que toute la muraille déborde de la moitié de son épaisseur dans tout son pourtour. Après avoir raisonnablement abattu le pied, on cernera avec la corniere du boutoir, le dedans de la muraille, dans cette partie qui avoisine la sole de corne, on fera ensuite porter son fer à chaud, puis on l'attachera avec de petits clous, dont la tête sera enfoncée moitié dans l'étampure; on rapera les bords de la muraille en rond, afin qu'elle ne puisse pas s'éclater lorsque le cheval marchera; au moyen de cette ferrure, il marchera sur toute sa muraille, soit en montant, soit en descendant.

FERRURE pour un pied plat.

Il faut examiner si le cheval, dont le pied est plat, a les quartiers bons ou mauvais, si les talons sont bas, foibles, renversés, ou s'ils sont plus forts que les quartiers; mais il est rare de rencontrer des chevaux dont les quartiers & les talons soient mauvais en même temps; si les quartiers sont mauvais, pour lors il faudra contenir la branche du fer, jusqu'à la pointe des talons, & faire porter l'éponge dans l'endroit du talon qui a le plus de résistance; il faut que la branche, & principalement l'éponge soit étroite. Si au contraire, les talons sont foibles, on raccourcira la branche; on verra qu'elle porte alors sur la partie la plus forte du quartier sans qu'elle soit entollée; d'ailleurs, on tâchera toujours que la fourchette porte à terre.

FERRURE pour les pieds combles & oignons.

Les pieds combles ne contractent ce défaut que par la ferrure; il est occasionné par l'usage des fers voutés qui ont écrasé la muraille, & ont obligé la sole à surmonter en dos d'âne. Il n'est pas possible de remédier à ces sortes de pieds; on peut seulement pallier le défaut, en mettant des fers uniment entollés, & en cherchant à les faire porter sur la bonne corne, afin de donner

donner à la mauvaiſe la liberté de pouſſer. On parviendra bien à remettre les talons renverſés, devenus bas & foibles par la ferrure, mais on ne rétablit pas la ſole.

Voici la manière d'ajuſter les fers pour ces ſortes de pieds; le Maréchal, après avoir déferré le pied, doit commencer par abattre la mauvaiſe corne, ſans toucher à la ſole; enſuite il préſente au pied un ſer couvert ſans étampure, puis l'ayant mis au feu, il l'étampe ſuivant le pied, c'eſt-à-dire, dans les endroits où il y a de la bonne corne; mais avant cela, il doit donner la tournure à ſon fer, & les ſecouſſes néceſſaires, quand il l'étampe. Ce fer doit avoir la figure d'un U, être ouvert des talons, parce qu'en l'ajuſtant, il ne ſe reſſerre que trop. Le fer étampé & contre-percé, il le remet au feu pour achever de lui donner le reſte de la tournure, ſans déranger l'étampure: après quoi, il entôle la pince, la pince étant entôlée, il met une des branches au feu & l'entôle plus ou moins, ſuivant l'oignon ou la plénitude de la ſole des talons; il met enſuite au feu l'autre branche qu'il entôle de même. Tout cela étant fait, il redonne un coup tout du long de la voûte, ſans le remettre au feu, ou en l'y mettant; cela dépend du plus ou moins d'adreſſe de l'ouvrier à finir ſon fer; mais il eſt rare qu'il aille au feu moins de trois fois

pour l'ajuster. Après avoir donc totalement ajusté son fer, le Maréchal le mouille s'il est trop chaud, & le présente au pied, pour voir s'il manque en quelque point; dès qu'il a reconnu ce qu'il doit encore y faire, il le remet au feu pour l'achever. Il est possible d'entôler un fer sur une enclume dont la table sera plate & même ronde; mais ce ne peut être qu'en amincissant la voûte du fer; ce qui charge le fer d'une épaisseur dans un endroit, & lui en ôte dans l'endroit où il en a le plus besoin; il n'y a qu'un mauvais ouvrier qui tombe dans ce défaut. Que l'on considére en effet le fer d'un habile ouvrier, avant qu'il soit ajusté, on le trouvera égal en épaisseur; mais si on examine l'autre ajusté & prêt à attacher, on remarquera que la voûte sur laquelle le cheval marche, est mince. Il arrive de là que l'on est obligé, au bout de trois semaines, de ferrer le cheval, la voûte étant usée; mais le bord de l'étampure, & les clous sont neufs. Pour bien entôler un fer, on doit prendre un fertier dont la bouche soit ronde, & se servir d'une enclume usée, inégale, où il y ait des enfoncemens; c'est-là qu'à coup de fertier, on donnne la concavité ou l'entôlure nécessaire au fer, sans altérer son épaisseur, & qu'on le rend de longue durée; & les ferrures les plus vieilles donnent le temps au pied de pousser.

FERRURE pour un pied foible ou gras.

Le pied foible étant celui dont la muraille eſt mince, on doit mettre des fers légers & étampés maigres, & avoir pour régle générale, de point parer le pied, & de ferrer court; par ce moyen, on évitera d'enclouer ou au moins de piquer.

FERRURE pour les talons bas, foibles & ſenſibles.

Tout conſiſte ici à ferrer court & à ne point parer le pied, à avoir ſoin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & à faire enſorte que la fourchette porte entiérement & également à terre.

FERRURE pour un pied encaſtelé.

C'eſt la même que pour le bon pied; le tout conſiſte à ferrer court & à ne point parer le pied. Quand l'encaſtelure eſt naturelle, il n'y a pas de reméde; mais lorſqu'elle vient de ce que l'on a paré la ſole & creuſé les talons, il ſuffit de les laiſſer croître, de les tenir toujours humides; alors on verra les quartiers & principalement les talons s'ouvrir; ce qui eſt bien éloigné de la pratique erronnée des Anciens, qui creuſoient les talons & ferroient à pantouffle, comme le Maréchal Bourgelat.

FERRURE pour un quartier ſerré en dedans, renverſé, où il y a une rentrée en dedans, dont la ſole eſt tombée, & qui joint à cela a un talon foible.

Si le quartier & la muraille ſont trop hauts, il faut abattre, ne point percer le pied; mais mettre un fer à demi-branche du même côté, & la tenir mince vers les talons; il faut auſſi que la branche du dehors ſoit forte & aille juſqu'à la pointe du talon; que le fer ſoit beaucoup entôlé, & la branche d'en dedans plate, afin que tout le poids du corps portant ſur cette voûte & ſur la branche d'en dehors, le quartier de dedans puiſſe être ſoulagé, ce que l'on voit en mettant le pied boiteux à bas, & en levant l'autre; dans cette poſition, l'on s'apperçoit d'un eſpace où l'on peut paſſer une lame de couteau entre le quartier & le pavé.

FERRURE pour les bleimes.

Quoique la bleime ſoit une maladie de la ſole des talons, néanmoins le pied demande à être ferré comme pour les ſeimes, c'eſt-à-dire, plus ou moins court, ſuivant le local, mais la branche ſera toujours plus mince de ce côté que de l'autre. Si la bleime eſt à la pointe du talon, la branche ſera plus courte que ſi la bleime étoit vers les quartiers. Dans ce dernier

cas, on prolongeroit la branche mince jusqu'à la pointe du talon, en la faisant porter sur la muraille. Quand la bleime est de nature à être traitée souvent, on est obligé de mettre, pendant tout le traitement, un fer étranglé dans cette partie, pour contenir les éclisses & le reste de l'appareil.

FERRURE pour les seimes.

Si la seime est du pied de devant, il faut examiner si elle attaque le quartier ou le talon. Lorsqu'elle est sur les talons, on doit mettre un fer à l'ordinaire, dont la branche du côté malade sera raccourcie, & dont le bout aminci viendra porter sur le quartier & sur le fort de la muraille. Quand au contraire la seime est placée sur le quartier, on prolongera le fer ou la branche jusqu'à la pointe des talons; mais sans y mettre de pinçon. Si la seime est en pince, ce que l'on appelle en pied de bœuf, le cheval sera ferré à l'ordinaire. On peut mettre un pinçon de chaque côté de la branche, mais il est possible de s'en passer; le sifflet que l'on a coutume de faire en pince, ne sert guères plus. Le véritable reméde est de traiter la seime. *Voy.* Seime

FERRURE pour une fourchette petite, abbreuvée d'humidité putride.

Il ſe trouve certains pieds, principalement ceux de derrière, dans leſquels la fourchette eſt naturellement petite, mais dont les talons ſont forts ; elle eſt expoſée à ſe remplir d'humeur ſanieuſe. Dans d'autres pieds, cette maladie arrive par le parement de cette fourchette, & par ſon éloignement de terre : les eaux & les boues entrant dans lés différentes lames de corne, la minent, la corrodent, & forment ce que l'on appelle vulgairement fourchette pourrie. On y remédie, en abattant beaucoup de talon, & en ferrant court, afin qu'elle ſoit forcée de porter à terre. Par ce moyen, on fait une compreſſion qui oblige l'humeur ou les boues amaſſées, de ſortir. J'ai guéri, par cette voie, nombre de chevaux qui commençoient à avoir des fics. On doit prendre garde de ne point laiſſer de fumier ou d'humidité ſous ces pieds, & on aura ſoin de mettre tous les jours dans la fourchette une diſſolution de verd-de-gris dans le vinaigre.

Quand le fic eſt bien décidément formé, la ferrure ne ſçauroit y remédier, il faut en venir à l'opération. *Voyez* celle du Fic.

FERRURE pour des chevaux qui ont été fourbus, & qui marchent en nageant.

La fourbure, comme nous l'avons dit, ſe manifeſte toujours ou preſque toujours aux

pieds, principalement à ceux de devant. Il y a des chevaux qui ont des cercles ou cordons bombés ou rentrés ; d'autres dont la muraille eſt quatre fois plus épaiſſe qu'elle ne doit être ; d'autres dont la ſole de corne eſt ſéparée de la ſole charnue ; d'autres, qui en marchant ſur les talons, jettent les pieds en dehors, ce que l'on appelle nager. Ces ſortes de chevaux, lorſque les talons ſont bons, doivent être ferrés long à fortes éponges ; parce qu'autrement les talons s'uſeroient par la ſuite ; mais il faut toujours s'abſtenir de parer le pied. On voit qu'en ſuivant cette méthode, on fait un mal pour en éviter un plus grand ; auſſi eſt-ce le ſeul cas où il faille ferrer à fortes éponges.

Si le cheval a un croiſſant, & que la ſole de corne ſoit ſéparée de la charnue, il faut lui mettre un fer couvert, & l'entôler de manière qu'il ne porte pas ſur la ſole ; c'eſt la même ferrure que pour les pieds combles.

FERRURE pour un cheval encloué.

Pour ne pas déferrer à chaque panſement un cheval qui aura été encloué, il eſt à propos de former avec la tranche une échancrure dans le fer ; on le panſe alors plus commodément, & on réitère l'opération une ſeconde fois, ſi le cas l'exige. Lorſque l'enclouûre eſt aux talons,

on échancrera dans cette partie ; ce sera en pince si cette partie à été enclouée.

FERRURE pour un cheval qu'on va dessoler.

Lorsque ce n'est point à cause d'une plaie dans le pied qu'on dessole un cheval, mais pour un éffort, un étonnement, &c. il faudra lui mettre un fer à l'ordinaire, se contentant simplement d'allonger les éponges & de les tenir droites ; mais si c'est à cause d'un fic ou d'un clou de rue, pour lors on lui mettra, durant tout le temps du traitement, un fer étranglé, afin de donner la facilité de le panser. Le cheval une fois guéri, on doit se servir d'un fer couvert & sans aucune ou presqu'aucune ajusture.

FERRURE pour un cheval qui se coupe.

On dit qu'un cheval se coupe & s'entretaille, quand il s'attrappe avec ses fers, qu'il se heurte les boulets, soit aux pieds de devant, soit aux pieds de derrière : il peut se couper de la pince ou des quartiers; ce dernier cas est plus ordinaire. Quant à ceux qui se coupent de la pince, ce défaut vient communément d'un vice de conformation, ce qui fait qu'on y remédie rarement ; cependant on les ferre juste, en laissant déborder la corne en pince ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne se coupent. Dans ceux

qui ſe coupent des quartiers, la mauvaiſe conformation peut en être la cauſe ; néanmoins cet accident eſt preſque toujours un effet de la laſſitude ou de la mauvaiſe ferrure, ou d'un fer qui garnit en dedans : pour y remédier, on met un fer, dont la branche de dedans ſoit courte, mince, & étranglée, ſans étampure, incruſtée dans l'épaiſſeur de la muraille, comme ſi l'on ferroit à cercle, la branche de déhors ſera à l'ordinaire, à l'exception des étampures qui doivent être ſerrées, & en même nombre ; il faut encore que le fer ſoit étampé en pince & juſqu'à ſa jonction avec les quartiers.

FERRURE pour un cheval qui forge.

On dit qu'un cheval forge, lorſqu'avec la pince de derriére, il attrape ſes fers de devant : il y en a qui attrapent les éponges de devant : ce que l'on appelle forger en talons ; d'autres frapent la pince : on dit alors qu'ils forgent en pince. Ce dernier défaut dépend ou du mouvement trop allongé des jambes de derrière, ou du peu d'activité qu'ont celles de devant pour ſe porter en avant ; ce qui eſt ſouvent la preuve d'un cheval uſé, ou mal conſtruit. Le moyen d'y remédier, quoiqu'il ne ſoit pas toujours certain, eſt de laiſſer déborder la corne en pince, comme ſi on voû-

toit ce cercle ; quant au premier défaut, il vient pour l'ordinaire de ce que l'on a ferré trop long de devant, & de ce que les éponges outrepassent la pointe des talons : dans ce cas, le cheval doit nécessairement porter la pince de derrière sur cette partie, ce qui, quelquefois est cause qu'il se déferre. On met à ces sortes de chevaux deux pinçons sur les côtés au fer de devant ; mais ils deviennent très-inutiles quand le fer porte également, que les rivets sont forts & que le cheval est ferré court & à éponges minces.

FERRURE pour un cheval qui use en pince, tant du devant que du derrière.

Le cheval qui use en pince, dénote un animal ruiné, ou qui tend à sa ruine ; car c'est le commencement de ce défaut, qui fait donner au cheval le nom de *Pinçart* ou de *Rampin*. Cet accident vient presque toujours, de ce que dans les différentes ferrures, on a paré le pied, & éloigné la fourchette de terre : de ce que les muscles fléchisseurs du pâturon, de l'os coronaire, & principalement de celui du pied sont toujours en tension, comme ils le seroient dans un homme qui marcheroit continuellement sur la pointe du pied ; de ce que ces muscles ainsi tendus, poussent les articulations en avant, les rendent droites, & éloignent les talons de

terre ; ce qui n'arriveroit pas, ſi la fourchette y portoit. Pour ces ſortes de chevaux, il ne faut point mettre de fer en pince, mais lui donner plus d'ajuſture, & tenir les branches à plat & minces, en un mot les ferrer court.

FERRURE pour un cheval qui uſe beaucoup de derriére, à la branche de déhors.

En général, tous les chevaux uſent plus de derrière que de devant, plus en déhors qu'en dedans : ce qui vient de ce que le cheval ne met pas ſon pied en ligne droite; mais en formant le demi cercle, il le porte en dedans, & le reporte en dehors ; l'expérience le prouve, & l'inſpection anatomique des muſcles de la jambe le démontre : car il y a peu d'extenſeurs, & beaucoup plus d'adducteurs & d'abducteurs. C'eſt une remarque que juſqu'à préſent perſonne n'avoit faite. Par ce mouvement, il y a, comme l'on voit, un frotement du fer ſur le pavé, mais plus en dehors qu'en dedans, parce que ce bord ſe préſente le premier ſur le terrein. Tout cheval qui uſe également, a une marche non naturelle, ce qui provient d'une mauvaiſe conſtruction ; il ne doit pas, non plus que tous les quadrupédes, porter les jambes de derrière ſur la même ligne, mais plus près du centre de gravité ; autrement, il perdroit ſon équilibre ; ſes mouvemens ſeroient

plus précipités, & moins assurés. Ainsi tout cheval, qui aura les jambes de derrière inclinées de dehors en dedans, sera toujours excellent, & préferable à celui dont la jambe est perpendiculaire au terrein. Ces sortes de chevaux ont besoin d'un fer dont la branche soit bien forte en dehors, mais qui ait très-peu de fer en dedans; celle de dehors doit être couverte & étampée gras, afin que le fer garnisse. Je le répéte, de pareils fers ne conviennent qu'aux chevaux qui usent considérablement: à l'exception de ce cas, tout fer de derrière doit avoir la branche de dehors plus épaisse, mais pas de beaucoup.

FERRURE pour le cheval pinçart des pieds de derrière, lequel est sujet à se déferrer.

Autant qu'il est possible, il faut que le fer soit étampé près du talon, faire un fort pinçon au fer en pince, & ne point l'entôler; les branches de la voûte du fer, doivent aussi être renversées en dedans du pied, comme si on vouloit le ferrer en pantoufle, de manière que la voûte du fer approche le plus qu'on pourra de la sole dans toute son étendue.

FERRURE à tous pieds.

Il y a plusieurs fers qu'on peut mettre indistinctement à toutes sortes de pieds, mais dont

cependant on ne se sert que dans le cas où un cheval se déferre en route, & qu'on ne pourroit trouver de Maréchal. Ces fers sont brisés, ce sont deux quartiers de fers unis ensemble en pinces, par le moyen d'un rivet; on fait sur leurs branches un, deux & quelquefois trois rangs d'étampures entrelacées. D'autres fers, pareillement brisés, ont leurs bords relevés comme des pinçons; mais ils portent aux éponges une vis d'un côté, & de l'autre un écrou qui forme le bout de l'éponge. Il peut y avoir différentes espèces de fers ainsi construits. On se sert encore d'une espèce de soulier de cuir inventé par M. le Maréchal de Saxe, dont la semelle est revêtue d'un fer très léger & peu couvert.

FERRURE pour un mulet qui porte un bât ou une selle.

Le fer ne doit déborder que d'une ligne en pince seulement, & être relevé; pour cela on abattera beaucoup de la corne en pince, afin d'en procurer la facilité. On ne mettra point de clous en pince, parce qu'ils font broncher le mulet; les éponges ne doivent pas excéder les talons, & il ne faut point de crampons; enfin, le fer doit être égal de force par-tout. Pour rendre le pied bien uni, on en abattera l'excédent, s'il y en a, avec le boutoir: & on

ôtera la mauvaiſe corne avec le rogne-pied, ſans néanmoins vuider le dedans du pied, ni ouvrir les talons; mais on les laiſſera dans leur force; car lorſqu'ils ſont parés, le pied ſe reſſerre; ce qui occaſionne la fente du ſabot. maladie connue ſous le nom de *Seime*.

FERRURE pour donner aux mulets une marche ſure & ferme ſur toutes ſortes de terreins, ſur le pavé ſec & plombé.

On doit les ferrer à cercle. *Voyez* la Ferrure à cercle. Cette ferrure eſt plus facile à exécuter ſur les mulets que ſur les chevaux, parce que les premiers ont, & le pied beaucoup plus petit, & la muraille plus forte, au lieu qu'on rencontre dans ceux-ci des pieds gras & combles, dont la muraille eſt mince, ainſi cette ferrure ne leur convient pas. J'ai fait ferrer à cercle, des mulets qui ont été plus de ſix ſemaines avec cette ferrure, bien qu'ils marchaſſent tous les jours, & qu'ils portaſſent le bât. Elle eſt propre auſſi pour un mulet de monture. J'ai employé cette ferrure pour les mulets qui ont été à l'armée, elle à duré quatre mois.

FERRURE pour un mulet qui eſt expoſé à marcher ſur une glace unie.

Mettre un crampon un peu pointu en pince, & un à chaque éponge, ou bien deux ou trois

clous dont la tête ſoit faite en corne, de ſorte qu'ils puiſſent mordre ſur la glace. Il eſt indiſpenſable de mettre des crampons aux mulets qui doivent marcher dans les montagnes ou dans les terres graſſes.

FERRURE pour un mulet qui tire une voiture.

Il faut le ferrer comme on ferre un cheval, c'eſt-à-dire, que le fer ne doit déborder, ni en pince ni en dehors, être juſte au pied, & ſans crampons. Mais le fer doit être plus fort en pince qu'en éponges, & cela parce que le mulet uſe en pince, & que le fer s'uſe d'avantage. Il ne faut pas non plus percer le pied ni ouvrir les talons.

FERRURE pour les ânes.

Ces animaux ont le pied fait comme le mulet, on peut donc les ferrer de même, ſuivant l'uſage auquel on les deſtine.

Je penſe avoir rempli le but que je m'étois propoſé dans la deſcription de cette nouvelle façon de ferrer; mais comme quelques perſonnes en faveur de leur ancienne méthode, font encore contre la mienne, les mêmes objections, je crois devoir renvoyer aux reponſes que j'y ai faites dans mon Guide du Maréchal. Elles ont fait impreſſion ſur pluſieurs, jeſpére qu'elles rameneront ceux qui les liront avec attention.

FERTIER, espèce de marteau dont le manche est court, & dont se servent les Forgerons ou ceux qui ferrent; il y a des fertiers à forger, & des fertiers à ajuster, ceux-ci ne diffèrent des premiers qu'en ce que leur bouche est plus ronde & qu'ils sont moins pesans.

FESSES (les) sont ces masses de chair que l'on voit depuis la hanche jusqu'à la croupe, & depuis celle-ci jusqu'à cette pointe qui avoisine la queue. Elles doivent être grasses & convexes, tant pour la grace que pour le mouvement.

FESSIER, qui appartient à la fesse.

FESSIERS (muscles); sçavoir, le moyen, le grand & le petit fessier. *Voyez* Cuisse.

FEU ACTUEL, s'entend d'un reméde appliqué sur le champ & dont il résulte un prompt effet. On appelle ainsi l'application du feu; mais il faut l'envisager de deux manières, le feu mis en qualité de caustique sur une carie, est actuel, mais appliqué sur la peau, dans l'intention de fondre une tumeur, il est résolutif, & son effet n'arrive que long-temps après la cicatrice. Les Maréchaux remarquent tous les jours que le feu mis sur des vessigons, molettes, jambes enflées de causes séreuses, n'agit que six semaines, deux mois après, quoique la guérison des

des plaies ſoit faite au bout de quinze jours.

Le feu ou cautère actuel, eſt un remède des plus uſités & des plus éfficaces pour les tumeurs œdemateuſes, pour les engorgemens de cette nature, qui ſurviennent aux jambes, pour les épanchemens de ſynovie, ou de lymphe tendineuſe; tels que les veſſigons, molettes, jardons, courbes, éparvins, ſuros commençant & autres. A l'exception de ces cas, on ne doit jamais avoir recours au feu pour ouvrir des abſcès; c'eſt cependant ce que font la plûpart des Maréchaux qui l'emploient, diſent-ils, pour guérir des fonds, pour conſerver les jambes; (1) mais cette méthode n'eſt ſuivie que par des gens, auſſi peu verſés dans la théorie que dans la pratique; ils n'ont d'autre guide qu'un aveugle empyriſme. J'ai été aſſez heureux pour déſabuſer nombre d'Ecuyers, qui emportés par le torrent, mettoient le feu à des chevaux bien placés ſur leurs jambes, & qui avoient les tendons bien détachés; ils donnoient pour raiſon de leur conduite, que les chevaux bronchoient, & n'avoient pas la jambe ſûre; quelques-uns aſſuroient que leurs chevaux ſe réta-

(1) D'après cela, il n'eſt pas étonnant de voir M. Vitet, ſuivre aveuglement cette vieille routine, & conſeiller le feu pour ouvrir des abſcès profonds.

bliſſoient par ce moyen, & qu'ils acquiéroient plus de fermeté, d'autres ſont convenus de bonne foi du contraire : il eſt de fait pourtant que les prémiers ont été la dupe de leur pratique, car il eſt faux qu'ils s'en ſoient mieux trouvés. Mais comment eſt-il poſſible que le feu mis ſur les tendons, leur ait donné du reſſort, puiſqu'ils n'en ont point ou preſque point par eux-mêmes. Si le feu avoit été appliqué ſur l'avant-bras, on y verroit peut-être une eſpèce de raiſon, puiſque ce ſont les muſcles de cette partie qui ſe contractent, & qui agiſſent; ce qu'on ne ſçauroit dire des tendons. Quel effet, les parties actives du feu opéreront-elles ſur les tendons, étant ſi éloignés de l'endroit qui met ces tendons en mouvement? ne ſçait-on pas d'ailleurs que la propriété du feu eſt de reſſerrer & de donner du reſſort ſimplement à la partie ſur laquelle il eſt appliqué? cela eſt ſi vrai, que quand on a mis le feu ſur une groſſeur, ſi on ne l'applique dans ſon étendue, l'endroit qu'on n'a pas brûlé, ne ſe réſout point. On entend tous les jours des gens ſe plaindre, que le feu n'a pas été mis aſſez haut, ou aſſez bas, en un mot dans toute la partie malade, & que l'on eſt ſouvent obligé d'y revenir; c'eſt ſeulement alors qu'on en voit l'effet; il n'y a pas comme le diſent certains Auteurs, différentes ma-

nières de mettre le feu, il eſt faux encore qu'on ſe ſerve de différens métaux. On ne doit employer que le fer ; & ſelon les régles de la bonne pratique, les inſtrumens doivent ſe borner aux couteaux & aux pointes. On met le feu avec les couteaux, quand les tumeurs ont de l'étendue ; on préfére les pointes émouſſées, lorſque ces tumeurs n'en ont guères : la figure que l'on décrit avec l'un & l'autre, eſt arbitraire, l'éſſentiel eſt d'embraſſer la tumeur. (1) Il paroît qu'il vaut mieux brûler en côte de melon & en patte-d'oie ; mais quand on le fait de cette ſeconde manière, il faut avoir ſoin de ménager les angles où les lignes ſe réuniſſent, de peur d'occaſionner de trop grandes eſcarres. On ne doit point appuyer les couteaux ſur la partie ; il ſuffit de les promener lentement de haut en bas, dans le même ſillon, ſans y revenir à différentes fois : méthode mauvaiſe, quoiqu'univerſellement pratiquée. Une opération ne peut jamais être ſûre, ſi le feu eſt mis inégalement ; ce qui le prouve, c'eſt que l'eſcarre tombe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, à des jours de diſtance.

(1) Bien loin de ſuivre l'avis de M. Vitet, qui conſeille de le mettre à côté, ce qui n'eſt jamais arrivé qu'à des Maréchaux ſans expérience.

En preſſant trop fortement avec le fer chaud, on court riſque d'outre-paſſer la peau, alors, au lieu de lui donner du reſſort & du ton, on les lui ôte, & on occaſionne ſouvent des eaux aux jambes, quand le feu a été dans ces parties ; ces eaux guériſſent très-difficilement ; à ce mal ſuccédent des poireaux, & à ceux-ci des fics qui aſſez ſouvent deviennent incurables. Après avoir appliqué le feu avec préciſion, on frote la partie avec un peu d'huile de laurier, ce qui eſt préférable aux cirouennes que l'on a coutume de mettre ; on laiſſe enſuite le cheval dans cet état ſans y toucher, juſqu'à ce que l'eſcarre ſoit tombée, ce qui arrive vers le onze ou le douziéme jour, quelquefois plus, quelquefois moins : c'eſt alors qu'il convient de faire des décoctions de plantes aromatiques, de thim, de romarin, de laurier, &c. dans leſquelles on ajoute du gros vin, ou de l'eau-de-vie camphrée, on en baſſine ſouvent la partie malade. A leur défaut, on peut ſe ſervir de vin tiéde, mais il n'eſt pas ſi actif. Sur la fin l'on méne le cheval à l'eau, & il guérit ; cependant, quoique bien guéri, la groſſeur eſt toujours la même, on ne s'apperçoit de l'effet du feu, qu'un mois ou ſix ſemaines après. Il eſt rare que le mal ne ſoit pas diſſipé ; ce qui ne peut arriver que quand l'œdeme ou le ſquirrhe ſont fort anciens.

Il faut avoir attention de promener un peu tous les jours, le cheval, principalement s'il a eu le feu aux deux jambes, ſoit de devant, ſoit de derrière.

Quelquefois on le met aux quatre jambes, tant en dedans qu'en dehors, depuis le jarret & le genou juſqu'au bas. Le cheval auquel on a appliqué le feu aujourd'hui, n'eſt pas pour cela incapable de travailler; il peut partir le lendemain pour faire route, ſans qu'il lui arrive d'accident, je n'en ai vû, du moins, dans aucuns chevaux des Bureaux de Meſſageries; mais quand on poſſéde un cheval délicat & de prix, le parti le plus ſage eſt de lui mettre le feu en tranſtravat, c'eſt-à-dire, à une jambe de devant & à une jambe de derrière oppoſée, puis on vient aux deux autres, quand les eſcarres ſont tombées; par ce moyen on eſt à l'abri de tout danger.

FEU, cheval qui a du feu, qui a de l'ardeur.

FEU MORT. *Voyez* Rétoire.

FEU POTENTIEL, nom que l'on donne aux remédes cauſtiques: la pierre à cautère, la pierre infernale, le vitriol, &c. ſont des cautères potentiels; ces remédes produiſent le même effet que le feu actuel, mais d'une manière plus lente; en bonne Chirurgie, je ne

vois pas de cas où on doive les employer, & une telle méthode annonce toujours un homme qui ne connoît pas son sujet, & qui craint les hémorragies, autrement il se serviroit du bistouri ou des ciseaux.

FEU SACRÉ ou FEU SAINT ANTOINE, est, dit-on, un espéce de charbon qui vient ordinairement sur le dos du cheval; j'avoue que je n'ai jamais vu de charbon sur le dos, & ne crois pas qu'il puisse y en arriver, parce qu'ordinairement ce mal n'attaque que les glandes de la tête, des ars, des aînes, des mammelles; mais je serois fort porté à croire que ces tumeurs sur le dos, dont parlent quelques Auteurs, sont des symptômes de maladie putride & pestilentielle, ce que j'ai souvent vû dans les maladies épizootiques; ces tumeurs n'occasionnent pas la mort, mais bien d'autres causes plus apparentes qui se trouvent dans quelque viscère.

FEUTRE DE GOURMETTE, morceau de vieux chapeau qu'on attache sous la gourmette quand elle a écorché la barbe du cheval; on peut prévenir cet accident.

FÉVE. *Voyez* Lampas.

FIBRES sont des petits filets ou filamens qui entrent dans la composition anatomique du cheval.

FIBREUX, qui ressemble ou qui est composé de fibres.

FIBRILES, petites fibres. *Voyez* Hippotomie.

FIC ou CRAPAUD. On nomme fic une tumeur qui survient à la partie inférieure du pied, elle est à peu près de la nature du poireau.

C'est une excroissance qui, quoique molasse a une certaine consistance, elle est insensible & sans chaleur (1).

Le fic se divise par le bout en plusieurs filets qu'il est facile de séparer avec le doigt. Je distingue le fic en benin & en grave. Le benin est celui qui n'attaque que la fourchette, le grave est celui qui, outre la fourchette, attaque ou la sole charnue, ou la chair cannelée des talons, ou celle des quartiers, ou la partie postérieure du cartilage.

Causes. Le fic provient de l'âcreté de la lymphe nourricière, ou de la saleté, ou des ordures dans lesquelles le pied séjourne,

(1) Et non pas sensible, comme le dit M. Viter, puisque l'on voit tous les jours des chevaux avoir des fics considérables, & ne pas boiter, ce qui n'arrive que quand la chair cannelée est attaquée, de même que l'on guérit les fics sans qu'il soit besoin de traitement interne.

ou de l'âcreté des boues dans lesquelles marche le cheval, ou de ce que le pied a demeuré long-temps dans le fumier, ou à la suite des eaux des pâturons; il survient aussi souvent à un cheval qui séjourne long-temps dans l'écurie.

Les chevaux qui en sont le plus souvent attaqués sont ceux qui ont les talons hauts, & la fourchette petite; la fourchette se trouvant alors éloignée de terre, n'est point comprimée, l'humeur y séjourne & y produit les fics; au lieu que les talons bas, laissant porter la fourchette à terre, elle éprouve une compression continuelle & un mouvement non interrompu: aussi voit-on rarement naître des fics à ces sortes de pieds.

Lorsqu'il n'y a que la fourchette & la sole charnue qui soient affectées, le cheval ne boite pas; mais il boite lorsque le quartiers commencent à se dissoudre, ce qui a lieu, quand le fic gagne la chair cannelée des talons.

Curation du fic benin. Le fic benin est celui qui n'attaque que la fourchette.

On s'amuse ordinairement à couper le fic, ou à le bruler avec les caustiques, pour éviter de dessoler; (1) mais souvent ces moyens ne

(1) L'Avis de M. Vitet, est de le brûler au moyen du

réuſſiſſent point, parce que l'humeur du fic ſe portant ſur les côtés, au deſſous de la ſole de corne, elle y produit de nouveaux fics. Il faut donc néceſſairement en venir à la deſſolure; c'eſt le moyen qu'on doit employer d'abord, lorſqu'on reconnoît que les racines du fic ſont profondes; il eſt inutile de détruire l'extrémité du fic, il reviendra toujours ſi on n'emporte pas les racines.

Après avoir deſſolé, on appliquera d'abord ſur la plaie des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine, ſur leſquels on aura ſoin de faire une compreſſion égale, ſur-tout à la fourchette. L'appareil ſera levé au bout de cinq jours, on penſera enſuite avec l'onguent égyptiac, l'endroit du fic, & le reſte de la ſole avec la térébenthine juſqu'à la guériſon.

Curation du fic grave. Le fic grave eſt celui qui affecte la ſole charnue juſqu'à l'os du pied, qui gagne quelquefois la chair cannelée des talons & celle des quartiers; de manière que

feu actuel. Nous obſerverons à ce Praticien, qu'il eſt des fics ou crapaudines, qui ſont ſi conſidérables, que s'il falloit les brûler, l'on auroit calciné les trois quarts du pied avant que l'on eût fini l'opération; nous obſerverons de plus que nous ne concevons pas comment l'on peut brûler des fics ſous la ſole de corne.

les arcs-boutans se détruisent, & obligent la muraille de s'écarter.

Comme cette maladie est très sérieuse, & paroît en partie causée par la corruption des humeurs dont le pied est abbreuvé, il est à propos de mettre le cheval au son & à la paille, de lui faire deux setons aux fesses, & un troisième au poitrail, pour détourner de ce côté une partie de l'humeur qui se porte au pied. Il faut le dessoler deux ou trois jours après, & couper avec la feuille de sauge, le fic jusqu'à la racine. Si l'os du pied étoit carié; ce qui est assez fréquent, il faudroit ratisser l'os, afin d'emporter ce qu'il y a de gâté sur la surface; on y appliquera ensuite un digestif, pour faire tomber l'esquille, & favoriser l'exfoliation, & on mettra sur le reste de la sole des plumasseaux imbibés d'essence de térébenthine.

En levant le second appareil, quand on s'apperçoit que les chairs sont baveuses, molasses & filamenteuses, & qu'elles fournissent de la sérosité (ce qui prouve que la racine du fic n'est pas entiérement détruite) il faut le recouper avec la feuille de sauge, & panser la plaie avec l'égyptiac jusqu'à la fin de la guérison.

Si le fic commence à étendre ses racines jusques dans la chair cannelée, il faut les détruire avec la renette, & panser la plaie de même que ci-

deſſus en appliquant des bourdonnets pour tenir la chair cannelée bien comprimée.

Quand on voit le fic gagner du côté de la couronne, en allant du bas en haut, & que les quartiers ſont deſſoudés, on eſt obligé de les emporter pour avoir la liberté de couper le fic, & de détruire avec la renette tout ce qui pourroit en reſter dans la muraille. Le panſement ſe fera avec des plumaſſeaux imbibés d'eſſence de térébenthine. Le grand point eſt d'enlever entiérement le fic, & de bien poſer l'appareil qu'on tiendra ſerré avec une ligature large, & qui ne doit pas être levée avant le quatrième jour, de peur d'hémorragie : alors on panſera avec l'égyptiac, de deux jours l'un, juſqu'à la fin de la guériſon.

J'avertirai que la fiévre peut ſurvenir : il faut dans ce cas, mettre le cheval à l'eau blanche, le ſaigner & lui donner des lavemens émolliens.

Il ſe trouve quelquefois des chevaux qui ont des fics aux quatre pieds en même temps; avant que d'en venir à l'opération, il eſt néceſſaire de les y préparer durant quelques jours, en leur faiſant boire des décoctions rafraichiſſantes, délayantes & purificatives, faites avec les feuilles de bourrache, de cerfeuil, de mauve, de pimprenelle, &c, en les mettant à l'eau

blanche, & en détournant une partie de l'humeur qui se porte aux pieds, par le moyen des setons. Quatre ou cinq jours après, on opérera sur deux pieds à la fois; sçavoir, sur un de devant & sur un de derrière, du côté opposé; l'opération ne sera pratiquée sur les deux autres, que quand les douleurs de la première seront appaisées.

Si le cheval avoit des eaux ou quelques poireaux dans le pâturon, il seroit indispensable de commencer par les guérir, parce que la sérosité s'écoulant du pâturon dans le pied, empêcheroit la guérison du fic.

Souvent on peut prévenir les fics, en abattant les talons, lorsqu'ils seront trop hauts, & en obligeant par ce moyen, la fourchette de porter à terre.

FIENTE, est la même chose qu'excrémens.

FIER se dit d'un cheval bouillant & plein de feu.

FIÉVRE (la) consiste dans la fréquence des contractions du cœur, & dans le dérangement des fonctions animales.

Pour mieux entendre la cause de cette fréquence, il faut observer; 1°. que les mouvemens méchaniques qui se font dans le corps du cheval, sont soumis à certaines régles établies

par la Nature, pour parvenir au but qu'elle se propose.

2° Que les mouvemens ont une cause excitante; celle du mouvement péristaltique des intestins, par exemple est l'impression que font les alimens sur les parties. La Nature attentive & prévoyante a établi cette loi pour chasser les excrémens hors du corps

3°. Que ces mouvemens sont réglés sur le besoin de l'animal ou des parties, & sur la qualité de la cause qui les excite. Sur le besoin, si par exemple, il aborde au cœur, ou aux poulmons beaucoup de sang, ces deux organes seront nécessités à faire de fortes & fréquentes contractions pour expulser la grande quantité de sang contenu dans leur capacité. Sur la qualité de la cause qui les excite; si par exemple, le sang qui aborde au cœur, est visqueux, glutineux, épais & mal élaboré, il s'appésantira sur les parois de ce muscle, s'y attachera, s'y collera, pour ainsi dire, enfin y fera de fortes impressions, qui exciteront de grandes & de fréquentes contractions, pour élaborer ce liquide, le perfectionner & le chasser de ces cavités.

4°. Que les mouvemens du cœur dépendent des impressions que le sang fait sur lui.

5°. Que ces impressions sont plus ou moins

vives; ſuivant la quantité ou qualité du ſang qui eſt porté au cœur.

La quantité : lorſque le volume du ſang eſt trop conſidérable, comme dans la pléthore, ou lorſque trouvant quelqu'obſtacle dans la circulation, il eſt obligé de refluer vers le cœur.

La qualité, comme lorſqu'il eſt trop chaud, lorſqu'il eſt imprégné de parties ſalines, âcres, ou d'impuretés à cauſe de quelque humeur repercutée, ou de quelque évacuation ſupprimée; lorſqu'il eſt chargé de viſcoſités, de glutinoſités provenant du vice des digeſtions : dans tous ces cas, le ſang excite de fortes impreſſions ſur le cœur, l'oblige à faire des mouvemens plus grands, & plus fréquens; de-là la grandeur & la fréquence des contractions des artères. On appelle fiévre cet état du cœur.

On voit déja que la cauſe de la fiévre eſt tout ce qui peut augmenter le mouvement du cœur : or la cauſe de ce mouvement eſt l'impreſſion que fait le ſang ſur les parois des oreillettes & des ventricules. La cauſe de cette impreſſion eſt la quantité ou la qualité du ſang.

La quantité, lorſque le volume du ſang eſt trop conſidérable, comme dans la pléthore, ou lorſque trouvant quelqu'obſtacle dans ſa

route, il eſt obligé de refluer vers le cœur; ou lorſque ſans être en trop grand volume, il eſt rarefié & occupe autant d'eſpace que s'il péchoit par quantité.

La qualité, lorſqu'il eſt âcre, chaud, viſqueux, glutineux, mal élaboré, & chargé d'impuretés.

Le ſang aborde en quantité dans le cœur, 1°. par les violens exercices, comme les courſes & les grandes fatigues, il eſt alors dans un grand mouvement, & ſe porte avec rapidité & abondance au cœur.

2°. Dans les inflammations, par la douleur, la compreſſion, & le déchirement des vaiſſeaux; dans ces cas, la circulation n'étant pas libre, le ſang eſt obligé de s'arrêter & de ſe porter en grande quantité vers le cœur.

3°. Dans l'irritation & la douleur conſidérable, il ſe fait alors dans les parties, un reſſerrement tonique qui diminue le calibre des vaiſſeaux, interrompt la circulation, & oblige le ſang de s'accumuler dans les ventricules ou dans les oreillettes.

Ainſi, dans l'inflammation des reins, des artères, de la veſſie, du poumon, de la pléthore, & de tous les viſcères, le ſang doit aborder en grande quantité au cœur, le ſolli-

citer à des contractions fortes & fréquentes, & produire la fiévre.

Ainsi, lorsqu'on ait boire de l'eau froide à un cheval qui a chaud, le froid subtil qu'il éprouve fait crisper & resserrer les extrémités capillaires des vaisseaux, empêche le passage du sang, & cause la fiévre.

Le sang est visqueux, glutineux, mal élaboré, lorsque le cheval à été nourri de mauvais fourrages, comme de foin moisi & pourri; lorsque les digestions sont dérangées, que les fonctions de l'estomac sont lésées, ou qu'il s'est fait dans les premiéres voies un amas d'humeurs corrompues; dans tous ces cas, le chyle mal préparé, visqueux, glaireux & glutineux, se mêle avec le sang, & le charge de ses mauvaises qualités: parvenu au cœur, il excite de fortes impressions sur ses parois, l'oblige à faire des mouvemens grands & fréquens, & produit la fiévre.

Le sang est âcre, chaud, chargé de parties salines & impures, lorsque quelque humeur extérieure à été repercutée; ce qui arrive en traitant la gale ou le farcin, sans préparation, par des remédes violens & caustiques, qui font resserrer les tuyaux excrétoires de la peau, & refluer l'humeur de la gale ou du farcin dans la masse du sang; ce qui arrive encore en exposant

expoſant un cheval qui a chaud, à un froid ſubtil qui criſpe les pores, arrête la matière de la tranſpiration, & l'oblige de rentrer dans la maſſe du ſang.

Ces particules âcres & impures, unies avec le ſang, picotent les parois du cœur, le ſollicitant à des contractions fortes & fréquentes, & allument la fiévre.

Symptômes. les effets de la fiévre en général, ſont en très-petit nombre.

1°, La fréquence du battement du cœur & des artères.

2°, L'abattement, la triſteſſe, les yeux mornes, la tête baiſſée.

3°. Le vice des digeſtions, la dégénéreſcence des ſucs digeſtifs, & de-là, celle des humeurs & le déſordre des ſécrétions.

4°. La chaleur.

5°. Les effets de la maladie qui cauſe la fiévre.

Diagnoſtic. On connoît la fiévre par le battement fréquent des artères, le poul eſt vîte, grand, plein, & tendu.

Le battement du cœur ſe ſent en plaçant la main ſur la région des côtes qui répond au cœur; & celui des artères en la portant ſur

l'artère maxillaire, audeſſous de l'angle de la mâchoire poſtérieure, ou bien, audeſſous de ſon articulation, ou bien ſous les aînes, ſur l'artère crurale à ſa ſortie du baſſin, en dedans de l'avant-bras à ſon articulation, au jarret &c.

Le battement de l'artère eſt ſouvent ſenſible, quand on met la main ſur le dos.

Prognoſtic. La fiévre par elle-même n'eſt pas dangereuſe, mais le danger dépend du mal ou du déſordre qui la produit ou qui l'accompagne.

Curation. En général, la fiévre demande la diéte, parce qu'elle affoiblit l'eſtomac, altere les ſucs digeſtifs, & diminue les fonctions de ce viſcère.

1°. Il faut tenir le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin, la paille & l'avoine, lui faire boire de l'eau de ſon, & l'inviter à ſe coucher par une bonne litière.

2°. Il faut diminuer la quantité de ſang, détendre & déſemplir les vaiſſeaux par la ſaignée.

3°. Modérer la chaleur & le mouvement du ſang par les rafraichiſſans & les adouciſſans, tels que les feuilles de mauve, de guimauve, chicorée ſauvage, de laitue, de pariétaire, de graine de lin, &c.

4°. Tenir les gros boyaux nets, les humecter, les rafraichir par les lavemens émolliens; mais il faut sur-tout s'appliquer à la curation de la maladie qui excite & cause la fiévre.

FILAMENT, petite fibre.

FILAMENTEUX, qui est composé de filaments.

FILANDRES, bouts de mauvaises chairs, qui avancent dans une plaie, lesquels entretenus par l'humidité s'opposent à la réunion & à la cicatrisation de cette plaie : quand ces bouts de chair s'endurcissent, se racornissent, ou qu'une matière endurcie & congelée, soit par un sang extravasé, coagulé & desseché, soit par de la graisse & des parties tendineuses, fondues, est mastiquée autour de sa filandre; alors on l'appelle os de graisse. Lorsque la suppuration n'emporte les filandres ni les os de graisse, on les enleve avec le bistouri, ou on les détruit avec les caustiques; le premier est préférable de beaucoup. *Voyez* Ulcère.

FILET (le) est une espéce de mors monté d'une têtière sans muserole, avec une gourmette, & des branches sans chaînettes. Ce mors sert aux chevaux de carosse ou autres, lorsqu'on les étrille ou qu'on les mene à la rivière. Les Anglois plus attentifs qu'aucune autre nation,

pour ce qui regarde l'équipage d'un cheval, ont inventé un filet d'une ſtructure aſſez ſingulière; il ſert en même temps de bridon & de bride, par le moyen de deux paires de de rênes, l'une deſquelles eſt attachée au bas des branches comme aux brides ordinaires; les autres rênes ſont attachées à deux arcs qui ſont aux extrémités de l'embouchure, & en ſe ſervant de ces deux dernières rênes, la gourmette alors n'agiſſant plus, l'embouchure agit comme celle du bridon, & produit le même effet.

FILET (mettre le cheval au), l'attacher court au ratelier, & ne lui rien donner à manger. Quelques-uns leur paſſent un bridon, d'autres un maſtigadour dans la bouche; mais cela n'eſt guères d'uſage, on ſe contente de les attacher de façon qu'ils ne puiſſent pas manger.

FIN, un cheval fin eſt un cheval qui a la tête ſéche, la taille dégagée & peu de poil au fanon. Un cheval fin eſt bon pour le Manége, pour la chaſſe & pour monter un Maître, auſſi l'appelle-t-on cheval de Maître.

Avoir l'éperon fin. *Voyez* Éperon.

FINGART, vieux mot qui ſignifie un cheval ramingue.

FINIR UN CHEVAL, c'eſt travailler deux fois un cheval dans le Manége. On dit

commencer un cheval, finir un cheval. Finir un cheval se dit encore d'un cheval que l'on a donné à débourrer à un Piqueur, & qu'un Ecuyer perfectionne.

FINITEUR est celui qui dans une course la terminoit & finissoit le bout de la carrière. Ce mot s'est perdu avec cet exercice.

FISSURE, se dit en parlant d'une ouverture naturelle, telle que la bouche, &c.

FISTULE. *Voy.* Ulcère.

FISTULE A L'ANUS. *Voy.* Relâchement du sphincter.

FLAGEOLÉ. *Voyez* Arqué.

FLAMME, espéce de lancette dont on saigne les chevaux.

FLANCS sont les parties latérales de la région hypogastrique.

FLANC RETROUSSÉ, on dit d'un cheval qu'il a le flanc retroussé, lorsque son ventre est avalé, & que ses muscles sont tendus comme une corde. Ce défaut est ordinaire aux chevaux qui ont le thorax mal fait ou la côte plate. Ils mangent peu, & ont assez souvent de l'ardeur. Il n'y a point de reméde pour ce défaut qui pour l'ordinaire vient de conformation.

FLANC SERRÉ. *Voyez* Fortrait.

FLÉCHE DE LA LANCE, c'en eſt le bâton depuis les aîles juſqu'au bout.

FLÉCHISSEURS DE LA TÊTE (muſcles); ſçavoir le long, court & petit fléchiſſeurs. *Voyez* Tête.

FLÉCHISSEURS DU COL (muſcles long & court). *Voy.* Col.

FLÉCHISSEUR INTERNE DU COL (muſcle) *Voy.* Col.

FLÉCHISSEURS DE L'AVANT-BRAS (muſcles); ſçavoir le long & le court. *Voyez* Avant-bras.

FLÉCHISSEURS DU GENOU (muſcles), l'externe & l'interne. *Voyez* Genou.

FLÉCHISSEUR DU CANON DE DEVANT, (muſcle). *Voyez* Canon de devant.

FLÉCHISSEUR DU PATURON DE DEVANT, (muſcle). *Voyez* Pâturon de devant.

FLÉCHISSEURS DE L'OS CORONAIRE DE DEVANT (muſcles). *Voyez* Couronne de devant.

FLÉCHISSEURS EXTERNES DU PIED DE DEVANT (muſcles), l'externe, le moyen & l'interne. *Voy.* Pied de devant.

FLÉCHISSEURS DE LA JAMBE, (muſcles). *Voy*. Jambe.

FLÉCHISSEURS DU JARRET, (muſcles). *Voy*. Jarret.

FLÉCHISSEURS DU CANON DE DERRIÈRE (muſcles). *Voyez* Canon de derrière.

FLÉCHISSEURS DU PATURON DE DERRIÈRE, (muſcles), ſont le gros & le grêle. *Voyez* Pâturon de derrière.

FLÉCHISSEURS DE L'OS CORONAIRE DE DERRIÈRE, (muſcles) *Voyez* Couronne de derrière.

FLÉCHISSEURS DU PIED DE DERRIÉRE (muſcles), ſont le gros & le grêle. *Voyez* Pied de derrière.

FLEUR DE PÊCHER eſt un poil blanc mêlé d'alzan & de bai que l'on appelle auſſi aubere ou mil-fleurs.

FLEXION, action par laquelle un membre ſe plie ſur un autre.

FLUCTUATION, mouvement de tenſion, avec ceſſion du doigt ſur quelque tumeur, en appuyant le doigt ſur la tumeur, elle céde à cette impreſſion, cependant elle le repouſſe en le retirant comme par une eſpéce d'élaſticité, & cette

tumeur reprend ſa première forme, ainſi que dans une veſſie pleine de fluide. Ce fluide céde ſous le doigt, mais ſe remet lorſqu'on le retire, de façon que la veſſie ne quitte pas le doigt juſqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune compreſſion. C'eſt par ce ſigne que l'on reconnoît s'il y a abſcés ou quelques liqueurs épanchées dans une cavité.

FLUIDE, on appelle ainſi le ſang ou toute liqueur émanée du ſang.

FLUIDITÉ, qui tient du fluide.

FOIE, viſcère très-conſidérable ſitué derrière le diaphragme, dans l'hypocondre droit, & en partie dans l'épigaſtre. Sa figure eſt aſſez irréguliére ; il eſt près d'un tiers plus large qu'il n'eſt haut, c'eſt-à-dire, qu'il s'étend plus du côté de l'eſtomac & du côté de l'hypocondre droit, qu'il ne le fait vers le cartilage xiphoïde & vers les vertèbres des lombes : il eſt convexe antérieurement dans la partie qui regarde le diaphragme, légèrement concave, poſtérieurement : ſes bords ſont minces ; ſa couleur eſt d'un rouge brun. Comme tous les autres viſcères, celui-ci eſt enveloppé par le péritoine : on le diviſe en trois parties, celle qui s'étend depuis la veine cave, juſqu'à l'épigaſtre, eſt appellée le lobe gauche ou le grand lobe ; c'eſt le plus con-

ſidérable. La partie qui s'étend depuis l'autre côté de la veine cave, juſqu'à l'hypocondre droit, eſt appellée le lobe droit ou le moyen. Le troiſième eſt celui qui eſt ſitué inférieurement entre ces deux lobes ; ce dernier eſt ſouvent plus ou moins découpé, & paroît former d'autres petits lobes. Le grand lobe eſt, pour l'ordinaire, auſſi découpé dans ſon bord latéral ; le lobe droit ne l'eſt jamais, ou bien rarement, ſi ce n'eſt dans ſa partie ſupérieure, où il ſe trouve quelquefois un petit appendice qui ne mérite aucun nom.

On conſidére au foie trois ouvertures, & même quatre, car la veine cave s'y trouvant embraſſée, en fait partie. Les trois autres ſont ; 1°. La veine-porte, qui eſt la plus conſidérable, elle eſt produite par les veines méſentériques, ſpléniques, épiploïques, & ſe porte de derrière en avant, en biaiſant vers le foie ; ſa longueur eſt d'un demi pied, & ſon diamétre n'eſt qu'un quart de celui de la veine cave ; elle entre dans le foie où elle ſe diviſe en deux branches principales, dont la plus forte va au lobe gauche, & l'autre au lobe droit ; là, elle ſe diviſe dans l'un & dans l'autre lobe en pluſieurs petites veinules. Cette veine eſt ſituée à deux pouces environ au deſſous de la veine cave. 2°. L'artère hépatique, qui eſt la

ſeconde des trois, eſt la moins conſidérable de tous les troncs qui entrent dans le foie; elle a environ un demi-pied de longueur depuis ſa bifurcation juſqu'au tronc cœliaque; elle entre enſuite dans le foie à côté de la veine-porte; & un peu avant ſon entrée, elle ſe bifurque en deux principales branches, dont la plus groſſe ſe porte au lobe gauche, & l'autre au droit. La troiſiéme ouverture eſt celle du canal cholédoque ou pore biliaire. Ce canal eſt aſſez conſidérable; il a deux pouces & demi ou trois pouces environ, il paroît ſortir du grand lobe, étant ſitué obliquement dans la partie moyenne du foie; il ſe porte de gauche à droite, & va aboutir au duodénum; intérieurement, il eſt velouté & jaunâtre. On conſidére à ſon embouchure, une valvule qui empêche la bile & les autres liqueurs des inteſtins de rétrograder.

L'uſage de ce viſcère eſt de recevoir le ſang des parties dont nous avons parlé ci-deſſus, d'en ſéparer la bile qui paſſe enſuite par les vaiſſeaux biliaires; tandis que le reſte du ſang va ſe rendre à la veine cave. Des vaiſſeaux biliaires, la bile enfile le canal cholédoque, pour ſe jetter dans le duodénum, ou elle ſert de ſavon, & prépare l'élaboration des alimens.

Les nerfs du foie prennent leur origine du

plexus hépatique, lequel vient de la huitiéme paire.

Ce viſcère eſt contenu par trois ligamens, qui ne ſont que les différens replis du péritoine; deux ligamens latéraux ſuſpenſeurs, & un longitudinal rétracteur: les deux premiers ſont ſitués à la partie ſupérieure de chaque lobe. Le longitudinal s'étend depuis la veine cave à ſa ſortie du foie, juſqu'au cartilage xyphoïde, il empêche que la maſſe totale du foie ne ſe porte en arrière.

Le canal cholédoque eſt ſouvent affecté de vers, que l'on appelle douves (*faſciola hépatica, linn.*) Ces vers, qui s'engendrent ordinairement dans les ruminans, principalement dans le mouton, ſe trouvent aſſez ſouvent dans les chevaux. M. de Chalette, ſçavant naturaliſte, très verſé dans l'Équitation & dans l'Art Vétérinaire, connu d'ailleurs par ſes ouvrages ſur les maladies des chevaux & des beſtiaux, eſt le premier (quoiqu'il y ait plus de quinze ans que je l'ai démontré dans mes cours, & que j'en ai donné le mémoire à M. Ferrcin, pour le préſenter à l'Académie des Sciences) qui ait écrit que les douves exiſtaſſent dans les chevaux. Ces douves ont la figure du cœur, ou pour mieux dire, celle d'un Cerf-volant, que les Écoliers enlevent: ils ſont plats, de

la longeur d'un pouce, & larges à proportion; on leur remarque à la tête deux ouvertures, ſituées audeſſus l'une de l'autre, il s'en voit une troiſiéme à l'autre extrémité, qui eſt l'anus. Ces vers ſe replient en forme de cornet dans le canal cholédoque. Les chevaux avalent les œufs de ces vers, qui ſe trouvent dans les eaux douces, dans les foſſés; les alimens ſecs dont-ils ſe nourriſſent, n'en ſont point chargés. C'eſt du moins une probabilité, car aucun naturaliſte n'a encore obſervé ni découvert de douves ailleurs que dans le foie des animaux. Ces vers ne détruiſent nullement les ſolides; ils ne ſont dangereux que lorſqu'ils ſont en ſi grande quantité, qu'ils bouchent le canal cholédoque, & les autres vaiſſeaux biliaires; d'où reſulte un engorgement au foie, qui tôt ou tard eſt mortel. Ces inſectes, qui ſembleroient devoir ſe porter avec la bile dans le duodénum, ne s'y rencontrent cependant jamais. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que ces animaux, nés dans une liqueur amère, & accoutumés à s'en nourrir, ſentant à l'embouchure de ce canal une autre ſaveur, le remontent; il eſt certain au moins que je n'en ai point vu dans les inteſtins; les remédes contre ces vers, ſont les martiaux, & ſur-tout les boiſſons réitérées des eaux non épurées de Paſſy, qu'on fait prendre au cheval; il faut lui en donner pendant huit jours, matin & ſoir.

FOIN, nourriture des chevaux, c'eſt de l'herbe qu'on coupe, & que les chevaux ne mangent que quand elle eſt féche. *Voyez* Cheval, (nourriture du).

FOMENTATION, eſpèce de frotement que l'on fait ſur quelque partie avec les médicamens ou avec des étoupes ou éponges trempées dans quelques liqueurs chaudes.

FOMENTER, manière de faire des fomentations.

FONCEAU. *Voyez* Bride.

FOND, un cheval qui a du fond, eſt celui qui travaille long-temps ſans ſe fatiguer.

FONDS. *Voyez* Ulcère fiſtuleux.

FOUGUEUX, ulcère de mauvaiſe qualité. *Voyez* Fungus.

FORCER UN CHEVAL, lui faire faire un travail exceſſif & au-delà de ſa force.

FORCER LA MAIN, c'eſt la même choſe que s'emporter. *Voyez* S'emporter.

FORCES, ciſeaux avec leſquels ont fait les crins aux chevaux.

FORCES, (faire les), un cheval qui ouvre beaucoup la bouche, au lieu de ſe ramener quand on lui tire la bride, fait les forces: cette expreſſion veut dire qu'il imite, en ouvrant la

bouche, la figure d'une efpéce de tenaille de fer, que l'on nomme des forces.

FORGER. *Voy.* Ferrer, de la manière de forger & ferrer.

FORGER, un cheval qui forge eft celui qui, en marchant, attrape le fer de la jambe de devant avec celui de la jambe de derrière du même côté; ces chevaux font fujets à fe déferrer.

FORGERON, celui qui d'une main tient les tenailles & de l'autre le fertier, & qui forge une piéce quelconque, ici cela s'entend d'un fer.

FORME (la), on appelle du nom de forme, une tumeur plus ou moins confidérable qui furvient à la couronne en dedans ou en dehors, quelquefois aux deux côtés en même temps, mais plus aux pieds de devant, qu'aux pieds de derrière. Il y a deux fortes de forme, l'une naturelle, & l'autre contre nature. (1) La for-

(1) Divifion que nous avons donnée dans notre Guide du Maréchal, & que M. Vitet met fous des fentimens partagés, en difant que certains Maréchaux, (pour ne pas nous nommer) nomment forme, &c. Il faut convenir que dans le courant de fon Ouvrage, les Maréchaux font bien cités, pour des faits que l'on ne voit dans aucun Auteur, ni même dans la pratique, fans doute que c'eft pour accréditer fon Ouvrage.

me naturelle eſt une oſſification du cartilage de l'os du pied, qui ſurvient aux poulains & aux chevaux qui ont des pieds plats & des talons bas ; ces cartilages ſont plus ou moins oſſifiés, les uns ne le ſont qu'à moitié ; on découvre encore dans d'autres, un petit bord cartilagineux; enfin il y en a chez leſquels l'oſſification eſt totale : ceux-ci par conſéquent ſont à l'abri des javarts encornés improprement dits. On doit examiner avec attention dans les javarts encornés, s'il n'y a point de vice de conformation, & s'il ne reſte pas un peu de cartilage, ce qui donne plus ou moins de facilité à l'opérateur.

La forme contre nature, qui paroît dans le même endroit, à la ſuite d'un coup, ou d'un effort de l'os coronaire ſur l'os du pied, commence toujours par être inflammatoire, & ſe termine preſque conſtamment par induration ; on doit donc s'attacher à la traiter dans ſon principe, avec les cataplaſmes émolliens & enſuite les réſolutifs ; mais quand les uns & les autres n'ont produit aucun effet, il faut y mettre des raies de feu, ſi l'on ſoupçonne que la forme vienne d'un effort de l'articulation de l'os coronaire avec l'os du pied, ce qui ne ſe fait guères ſans un tiraillement du tendon de ce dernier os, & ce que l'on reconnoît en

parant le pied, & en le ſondant, il faut ſur le champ le déſſoler pour dégager la ſole charnue qui a été comprimée; par ce moyen on évite non-ſeulement l'induration, mais même l'oſſification du cartilage qui arrive ſouvent. En général la forme eſt une maladie longue, principalement lorſqu'on à été obligé de mettre le feu. Pour refaire le cheval, il faut l'envoyer au labour, ou le jetter dans une prairie baſſe; on épargnera par ce moyen les dépenſes, & on lui donnera la facilité & le temps de ſe rétablir.

FORT CHEVAL, cheval étoffé & de grande taille

FORT CHEVAL, fort en bouche ou qui a la bouche forte, eſt celui qui n'obéit pas au Cavalier, celui qui s'emporte : ce qui prouve une bouche ruinée ou mal gouvernée.

FORTRAIT, ſe dit d'un cheval dont les flancs ſont rentrés en dedans du bas ventre, & où l'on apperçoit ſur les côtés de cette partie une bande de peau tendue, qui ſont les muſcles du bas venrre; il y a des chevaux qui ont des ventres de vache, & où l'on apperçoit ce défaut, mais il eſt plus ordinaire aux chevaux efflanqués. *Voy.* ce Mot.

FORTRAITURE. *Voy.* Fortrait.

FOSSE. *Voy.* Cavité des os.

FOUGUEUX, cheval colére & fantaſque.

FOULE, terme de carrouſel : faire la foule, dérive du mot Italien, *Far la Fola*, lorſque pluſieurs Cavaliers font manier à la fois un certain nombre de chevaux ſur différentes figures.

Ce manége eſt une eſpéce de ballet de chevaux qui ſe fait au ſon de pluſieurs inſtrumens : il a été imaginé par les Italiens qui ornerent leurs carrouſels d'une infinité d'inventions galantes, dont le ſpectacle étoit auſſi ſurpenant qu'agréable.

Il faut des chevaux bien dreſſés, bien ajuſtés, & des Cavaliers bien habiles & bien adroits, pour exécuter ce manége, à cauſe de la difficulté qu'il y a d'obſerver la juſte proportion du terrein, & d'entretenir le cheval dans l'égalité de ſon air & de ſa cadence.

Pour donner une idée de toutes les foules que l'on voudra inventer, il ſuffit d'en donner un exemple.

Il faut placer le long des deux murailles, ou des deux barrières du Manége, ſur la même ligne, quatre Cavaliers de chaque côté, éloignés l'un de l'autre d'environ dix à douze pas, plus ou moins, ſuivant la longueur du terrein ;

ſueurs diſſipent la ſéroſité du ſang, elles enlevent cette humidité qui entretient les fibres ſouples & capables d'un mouvement aiſé; elles appauvriſſent le ſang, & deſſéchent les fibres; de-là la ſécchereſſe, le défaut de ſoupleſſe, & la roideur des tendons.

2°. Par le travail outré, il ſe fait une grande déperdition d'eſprits animaux; de-là la perte du mouvement.

3°. Les fibres ayant été tiraillées & allongées par le mouvement & la fatigue, tombent dans l'atonie, & perdent leur reſſort & leur ton.

La ſéchereſſe des fibres reſſerre les vaiſſeaux lymphatiques, elle les comprime de façon qu'ils ſont, pour ainſi dire, affaiſſés; la circulation de la lymphe ne peut plus ſe faire dans la jambe; la ſéroſité qui étoit deſtinée à humecter les tendons, & la lymphe qui devoit les nourrir, ſont obligées de ſéjourner; de-là, cet amas d'eau & de ſéroſité qu'on trouve quelquefois dans le ſabot, & qui laiſſe appercevoir une ſéparation de la muraille avec la chair cannelée ou de la ſole de corne avec la ſole charnue.

La fourbure peut encore être occaſionnée par le trop long ſéjour du cheval dans l'écurie, ſans doute parce qu'alors les fibres, en demeu-

rant long-temps dans l'inaction, se roidissent & perdent leur souplesse. Il arrive assez souvent qu'un cheval boiteux, du pied de derrière surtout, devient fourbu de l'autre pied qui étoit sain. On voit encore quelquefois des chevaux devenir fourbus, après avoir mangé du bled en verd. La fourbure se manifeste presque toujours au pied, & laisse assez fréquemment après elle, des traces : dans certains chevaux il survient des cercles ou cordons ; dans d'autres des croissans qui sont des séparations de l'os du pied avec la chair cannelée, & de la sole charnue, avec la sole de corne. Ce mal se manifeste au bout d'une quinzaine de jours. En déferrant le cheval, on s'apperçoit que la sole bombe ; & si l'on vient à la parer au vif, ce que l'on doit toujours éviter, on remarque un vuide considérable dans le sabot ; cette plaie, quand on l'a mis à découvert, est difficile à guérir. Dans d'autres chevaux, la sole n'est pas attaquée ; mais au bout de quelques mois, en abattant du pied, on observe que la muraille est plus épaise, on y distingue même des fibres de corne cannelée : elle se trouve au bout de quinze ou seize mois si épaisse que que l'on y brocheroit des clous à bande, sans risquer de blesser l'animal. Dans l'un & l'autre cas, la marche des chevaux fait connoître qu'ils ont été fourbus ; ils portent les pieds en glis-

ſant & en écartant de dedans en dehors, ce que l'on appelle nager. Il eſt encore des fourbures ſi terribles que les quatre ſabots leur tombent au bout de huit ou neuf jours. J'en ai vu les perdre ſous deux fois vingt-quatre heures. A l'exception de ce dernier accident, ou l'animal périt, ou n'eſt plus propre qu'à tuer; tous les chevaux fourbus, attaqués d'autres accidens, n'en guériſſent point radicalement, ils reſtent affectés toute leur vie. S'ils peuvent être prévenus, ce ſera ſeulement dans le cours de la maladie, mais on n'eſt pas toujours maître de les empêcher (1)

(1) M. Viret, dans le détail qu'il nous fait de cette maladie, ne nous prouve pas qu'il en ait jamais vue; car il ne diroit pas que les lévres ſont enflées, & les tégumens de la tête tendus, que le cheval fait des efforts pour bâiller, puiſque dans telle eſpéce de fourbure que ce ſoit, on ne voit aucun de ces ſymptômes; il ne devoit pas dire que la marche eſt incertaine, puiſqu'il eſt viſible qu'il ne peut ſe tenir ſur les extrémités attaquées: de même que de donner pour régle générale, que le cheval cherche à ſe retenir ſur le train de derrière. Car il eſt des chevaux fourbus, ſimplement du derrière, qui jettent tout leur corps ſur le devant. Dans la fourbure, les jambes ne deviennent pas enflées, il eſt encore moins vrai qu'il vienne des abſcès qui puiſſent ſéparer la corne ou la ſole (ce qui eſt la même choſe pour notre Hyppiatre) de la ſubſtance cannelée de l'os du pied; nous pouvons aſſurer que jamais aucun Maré-

Curation. Il faut ſaigner une ou deux fois, lorſque la fourbure vient de ce que le cheval a ſubitement paſſé du chaud au froid, enſuite froter les reins & les quatre jambes avec de l'eau-de-vie & l'eſſence de térébenthine, pour y

---

chal n'a vu de ces accidens arriver; il eſt vrai, comme nous l'avons dit, que la muraille ſe détache vers la couronne, ſans qu'il y ait apparence d'inflammation; ce dont on s'apperçoit par un léger ſuintement à la couronne, & quelquefois le ſabot tombe ſans que l'on s'en apperçoive.

Si les Maréchaux ont raiſon d'appeller, comme le dit M. Vitet, cheval fourbu, celui dont les ſeules jambes antérieures ou poſtérieures, ſont roides, ou ne ſe plient qu'avec beaucoup de peine; & cheval froid & pris dans les épaules, celui dont la chaleur eſt moindre à l'épaule qu'au bras, j'aurai raiſon de lui dire qu'il ne connoît pas plus qu'eux ces deux maladies. Parce qu'un cheval peut être fourbu de devant ou du derrière & des quatre jambes enſemble; que la chaleur du bras eſt & doit être phyſiquement moins chaude que celle de l'épaule; 1°. Par la circulation qui eſt plus éloignée du cœur; 2°. Par le moins de volume que préſente l'épaule; 3o. Par la ſueur de l'épaule, qui avant que de parvenir ſur le bras, a acquis un degré de froid, & qu'il a tort de regarder ces deux maladies comme étant les mêmes; je ne conſeillerois pas à M. Vitet d'aller dire dans une écurie bien montée, à quelqu'un, que ces maladies ſont les mêmes, car on riroit, comme nous avons ri nous-mêmes en voyant ce paſſage. On peut ajouter que le traitement répond au détail de la maladie.

ranimer la circulation, & rendre le ton aux fibres.

On peut donner intérieurement un breuvage de trois chopines d'eau, dans lequelles on fait diſſoudre une bonne jointée de ſel, & trois ou quatre oignons blancs pilés.

C'eſt un léger cordial & tonique qui ranime admirablement le cours des eſprits animaux. Le cheval ſera tenu chaudement dans l'écurie, & promené de temps-en-temps.

Lorſque la fourbure vient d'un travail forcé, il faut ſaigner le cheval, lui faire prendre par jour deux onces de thériaque & d'aſſa fœtida dans une pinte de vin, lui froter les quatre couronnes avec de l'eſſence de térébenthine, lui faire une bonne litière, & le tenir à l'eau blanche.

On peut auſſi lui appliquer ſur les reins un ſac, dans lequel on aura mis un picotin d'avoine qu'on aura fait bouillir légèrement dans le vinaigre.

FOURCHE, panſer les chevaux à la fourche, c'eſt leur en donner des coups.

FOURCHETTE, partie moyenne du pied dans ſa partie concave. *Voy.* pied.

FOURCHETTE, (de la teigne ou pourriture

de la). Par le trop long ſéjour dans l'urine, la fiente ou telle autre ſaleté, la fourchette ſe pourrit, contracte une odeur de fromage pourri très-forte, elle tombe par morceaux juſqu'au vif : le cheval excité par la demangeaiſon, frape précipitamment & fréquemment du pied contre terre, & boite quelquefois. Ce mal négligé peut dégénerer en fic. *Voyez* Fic. Le remède eſt d'enlever les cauſes, c'eſt-à-dire, de tenir les pieds très-propres & très-ſecs, d'appliquer, ſi l'on veut, quelque deſſicatifs, mais ſur-tout ferrer très-court, à éponges minces, afin que la fourchette puiſſe poſer à terre & faire marcher le cheval.

FOURMILLIERE (la) eſt un vuide qui ſe fait entre la chair cannelée & la muraille, & qui régne ordinairement depuis la couronne juſqu'en bas.

Cette maladie vient d'un coup ſur la muraille, ou d'une altération du ſabot ou d'un deſſéchement de cette partie, occaſionné par un fer chaud que l'on aura laiſſé poſer trop long-temps ſur le pied; ce qui deſſéche les vaiſſeaux lymphatiques, enleve l'humidité du pied, & oblige la muraille de s'éloigner de la chair cannelée. Cette maladie peut encore être la ſuite d'une fourbure.

Il faut ouvrir la muraille à la partie anté-

rieure, & introduire dans l'ouverture, des tentes chargées de térébenthine mêlée avec l'onguent de pied; ou bien râper la muraille jusqu'au vif, & panser la plaie avec la térébenthine mêlée avec l'onguent de pied. (1)

FOURNIR SA CARRIERE, se dit d'un cheval qui va d'une égale vîtesse jusqu'au bout d'une carrière ou d'un terrein limité.

FOURRAGE. *Voyez* Cheval (nourriture du),

FOURRAGEUR, Cavalier qui va au fourrage.

FOURREAU PETIT. Défaut. *Voyez* Génération, (partie de la).

FOURREAU, envelope du membre du cheval. *Voyez* Génération.

(1) M. Vitet nous dit que les abscès formés entre le sabot & l'os du pied, jusqu'à l'os coronaire, sont appellés *Fourmillière*, ou matière *soufflée au poil.* Cet Auteur ne se contente pas de confondre deux maladies bien différentes; mais il ajoute que dans la fourmillière il faut dessoler le cheval; or, je demande quel est le but de M. Vitet en dessolant; quel rapport y a-t-il entre la partie concave de l'os du pied, & sa partie convexe? Que peut gagner ce Médecin en dessolant, puisque la maladie est sous la muraille & non sous la sole? Quelle fureur a donc M. Vitet, d'écrire sur des matières qu'il n'entend nullement? Seroit-ce pour perpétuer les erreurs des Anciens, nous n'en avons déjà que trop.

FRACTURE ou FRACTION, (la) eſt une ſolution de continuité faite à l'os par quelque coup, ou par quelqu'effort,

On compte cinq ſortes de fractures; l'incomplette où l'os n'eſt que fêlé; la complette où l'os eſt totalement caſſé & les morçeaux ſéparés; la ſimple, quand la fracture eſt ſeulement complette ou incomplette, ſans léſion des parties voiſines; la compoſée, lorſqu'il y a déchirement de quelques vaiſſeaux, muſcles, &c. la compliquée, ſi, avec les accidens que je viens de marquer, il y a luxation, plaie, hémorragie &c. Il y a des fractures obliques, tranſverſales, d'une, de deux, de trois piéces, quelquefois d'un plus grand nombre, ce que j'appelle moulu.

Les cauſes des fractures, ſont les coups & les efforts. Mais ſouvent un vice répandu dans la maſſe du ſang, qui a rongé la ſubſtance compacte de l'os, tel que le vice du farcin ou autre.

On reconnoît la fracture ſur le champ, au tact, au cliquetis, à la douleur. Peu de temps après l'accident, il ſurvient une inflammation plus ou moins grande, laquelle donne quelque fois lieu a un dépôt qui favoriſe la déciſion de la fracture & de ſa nature.

Il arrive auſſi qnelquefois que la fracture

ayant été complette, une des pointes d'os a piqué la principale artère, que le ſang s'extravaſe dans les parties voiſines, & produit enſuite la gangrene.

En général les fractures des extrémités ſont difficiles à guérir, non pas par la raiſon que donnent certaines perſonnes mal inſtruites, que les chevaux n'ont pas de moëlle, mais par ce que l'animal ne peut reſter dans l'état de repos & de tranquillité néceſſaire pour la réunion des parties oſſeuſes ſéparées.

Les fractures, arrivées aux extrémités, depuis le genou juſqu'en bas, & depuis le jarret juſqu'en bas, ſe guériſſent plus difficilement que celle de l'épaule, du bras, de l'avant-bras, de la cuiſſe, &c. attendu que ces os ſont contenus par des appareils naturels qui ſont les muſcles. Jai guéri ſouvent des fractures de l'avant-bras; je puis citer pour preuve un cheval appartenant à M. le comte de Feuillan; un autre appartenant à Madame Brillion Afforti, qui avoit l'os du pâturon caſſé, & un troiſième à M. Dupin de Francueil, qui avoit l'avant-bras caſſé &c.

Quant aux fractures des os qui ne ſervent pas de baſe au corps, la cure en eſt aiſée: tels ſont les os de la tête, pourvû toutes fois qu'il n'y ait point de commotion au cerveau;

les fractures des côtes, celles des apophyses épineuses du dos, celles de l'épine, celles de l'omoplate, &c. sont également curables.

Ces derniéres parties, ainsi affectées demandent à être traitées comme des plaies simples. Seulement il est question de débrider toutes les fois qu'il y a des portions d'os à sortir ; lorsqu'il n'y en a point, il ne s'agira que de bassiner l'endroit avec les résolutifs ; l'eau-de-vie camphrée suffit.

La fracture des os des extrémités demanderoit toujours que l'on joignît des attelles aux appareils, afin de contenir les os en situation ; mais il n'est pas aisé de les assujettir, parce que les jambes forment un cône, lequel s'oppose à la solidité du bandage. Le canon & le pâturon, sont presque les seules parties où l'on puisse appliquer un appareil qui reste fixe.

La manière de traiter les fractures d'os environnés de beaucoup de muscles, lorsqu'il y a dépôt, est de faire d'abord une ouverture, & de passer dans les bords de la peau, deux ou trois petits cordons cirés, avec lesquels on contient les plumasseaux.

FRAIS, un cheval frais, c'est la même chose qu'un relais. *Voy*. Relais.

FRANC CHEVAL franc du collier, est celui

qui tire de lui-même ſans être appellé.

FRANGES, on appelle ainſi un corps repliſſé, qui eſt ſitué aux cornes ou trompes de la matrice proche les ovaires.

FRAPER DEVANT, ſe dit du premier qui frape le fer du forgeron, ſuppoſé qu'ils ſoient trois ou quatre à fraper.

FRAPEUR, celui qui frape le premier le fer avant le forgeron.

FREIN, pour marquer le fer ou canon qui ſe met dans la bouche du cheval. On dit mâcher ſon frein, & plus communément mâcher ſon mors.

FRINGALE. *Voyez* Faim-vale.

FRICTION, frotement d'un corps quelconque ſur la peau, pour ouvrir ſes pores, & pour augmenter la chaleur, ou pour faire plus aiſément entrer quelque médicament. On doit ſe ſervir plus communément de la broſſe dans cette opération.

FRONT (le) que quelques Auteurs appelloient hyppomane, eſt cette partie qui s'étend depuis le toupet jusqu'à un travers de doigt au deſſus des yeux, il doit être convexe, ce que l'on appelle buſqué ou moutonné. Cette conformation eſt très-agréable, elle ne ſe remarque

ordinairement que dans les chevaux Anglois & Efpagnols, & non pas dans les Napolitains, ni dans les Barbes, comme on l'a avancé.

J'ai parcouru les Haras établis dans nos Provinces, parmi tous les chevaux qu'on y éleve, j'en ai trouvé peu qui euffent la tête bufquée : les chevaux étrangers que j'ai examinés, ne m'en ont pas fourni non plus beaucoup d'exemples. On peut s'en affurer, en confultant la collection des tableaux dont le grand Écuyer de France eft dépofitaire. On y voit repréfenter les plus beaux chevaux Barbes qui ne font point bufqués ; j'avouerai cependant que j'ai rencontré cette conformation dans des chevaux Limoufins, bien que pour l'ordinaire ils ayent des têtes de vieille. j'ai fait la même obfervation fur les chevaux Hongrois & Comtois : mais comme elle n'eft pas conftante, elle ne peut fervir à établir une régle générale.

FRONTAL ou FRONTEAU, *Voyez* Bride.

FRONTAL (os). Les frontaux font deux os pairs fitués à la partie antérieure & prefque moyenne de la face ; confidérés féparément, ils font d'une forme irrégulière, mais unis enfemble ils reffemblent à une tortue : examinés fous ce point de vue, on y remarquera quatre faces, une externe, deux latérales & une interne.

La face externe eſt aſſez polie, on y obſerve des cavités, les éminences ſont au nombre de trois, dont deux ſituées aux parties latérales externes, appellées *apophyſes orbitaires*, concourant à former l'orbite, & la troiſième ſituée antérieurement, appellée *apophyſe naſale*. Sur chaque apophyſe orbitaire, on remarque un trou nommé *ſourcilier*, ce n'eſt pour l'ordinaire qu'une échancrure dans les jeunes poulains. Un peu plus bas vers le grand angle, on voit aſſez ſouvent de chaque côté, un autre trou bien moins conſidérable accompagné d'une échancrure.

On apperçoit dans chaque face latérale deux prolongemens oſſeux, dont le plus conſidérable eſt ſitué antérieurement, & l'autre poſtérieurement, celui-ci eſt ſéparé par une échancrure aſſez forte, pour ſe jondre avec une des des petites aîles de l'os ſphénoïde.

Derrière l'apophyſe orbitaire ſe remarque une large échancrure concourant à former les ſalières. En avant de cette apophyſe, ſe voit une large foſſe, formant une partie de l'orbite, & poſtérieurement une échancrure qui fait partie de la foſſe temporale.

La face interne du frontal eſt inégale & raboteuſe. On conſidére deux foſſes de chaque

côté;

côté ; la plus considérable sert à loger un des lobes inférieurs du cerveau : on apperçoit dans cette face une gouttière parfaite, laquelle donne attache le long de ses bords, à la duplicature de la dure-mere, qu'on appelle la *faulx*, & qui est produite par le sinus longitudinal de cette membrane. On remarque au haut de cette gouttière, une petite éminence saillante bifurquée, laquelle va se joindre avec l'apophyse *crista-galli* de l'os sphénoïde. On distingue de plus aux parties latérales de cet os, & toujours intérieurement, deux petites gouttières plus ou moins profondes pour l'attache des sinus latéraux. L'autre fosse est plus creuse, & située inférieurement ; elle retient le nom de sinus frontal. Chaque sinus est borné, par sa partie latérale interne, d'une lame osseuse assez unie, qui empêche la communication avec son congénére.

Ces os sont articulés par suture, & en partie par harmonie, les deux le font entr'eux par la suture longitudinale ; supérieurement ils s'articulent avec les pariétaux par la suture frontale ; inférieurement ils se joignent avec les os du nez, & les os du grand angle par la suture transversale ; ils sont unis latéralement avec les temporaux par la suture zygomatique, ils le sont avec les petites ailes du sphénoïde par deux

ſutures écailleuſes, nommées ſutures ſphénoïdales : intérieurement ils ſont joints avec les os ethmoïdes par les ſutures ethmoïdales. Le frontal s'unit encore avec les lames qui compoſent les ſinus ſphénoïdaux.

C'eſt ſur la face externe des ſinus frontaux, que l'on doit appliquer la couronne de trépan, dans la morve : cet endroit déclive, favoriſe l'écoulement des humeurs & des injections.

FUIR LES TALONS ſe dit, au manége, d'un cheval qui va de côté, évitant le talon qu'on approche de ſon flanc. Ainſi, ſi on approche le talon droit, il le fuit en marchant de côté à gauche ; & il marche de même à droite, ſi on approche le talon gauche ; c'eſt ainſi que le Cavalier lui fait fuir les talons

FUMÉE. *Voyez* Cheval pris de la fumée.

FUMIGER, faire reſpirer la vapeur de quelque ſubſtance à un cheval.

FUNGUS, excroiſſance de chair qui ſe trouve dans les plaies de mauvaiſe qualité : on ne remédie à ces ſortes de bourgeons qu'en les raſant de près avec le biſtouri, & non pas avec les cauſtiques comme cela ſe pratique ordinairement.

FURIEUSES. *Voyez* Paſſades.

FURONCLE, tumeur phlegmoneuſe & ſenſible qui produit preſque toujours un petit abſcès, & du ſommet duquel ſe détache une portion de de peau ; ce que l'on appelle en maréchallerie, javard, & qui doit être traité de même. *Voy.* ce Mot. (1)

FUSÉE, eſpèce de cavité produite par un épanchement de pus dans quelque partie : les parties tendineuſes, aponévrotiques, ſont ſouvent expoſées à ces ſortes d'accidents, dans ce cas l'on eſt obligé de débrider plus ou moins.

FUSÉE, eſt un ſuros d'une forme oblongue qui eſt ſitué entre le tendon & l'os du canon ; cette maladie fait ſouvent boiter les chevaux, ce que ne fait point le ſuros dont le ſiége eſt ſur l'os du canon.

(1) C'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point de cas où il faille porter l'inſtrument tranchant, il n'y a, je crois, que M. Viret qui, pour ſoutenir les Maréchaux du vieux temps, penſe qu'il y eſt des cas où il ſoit néceſſaire d'en faire l'ouverture ; mais nous oſons aſſurer qu'il n'en exiſte pas, & que toutes les fois que la mauvaiſe pratique d'appliquer des cauſtiques ou l'inſtrument, a lieu, la gangrene ne tarde pas à ſurvenir.

G.

GAGNÉE, l'épaule, la hanche, eſt gagnée lorſque le Cavalier eſt parvenu à empêcher que le cheval ne pouſſe ſon épaule ou ſa hanche du côté qu'il ne veut pas, en faiſant ſon exercice. La volonté gagnée ſignifie que le cheval eſt devenu obéiſſant à ce que le Cavalier exige de lui. La liberté gagnée, ſe dit du mors lorſqu'il eſt fait de façon qu'il y a un eſpace ménagé pour que la langue puiſſe ſe remuer à ſon aiſe.

GAGNER l'épaule, la hanche, ſe dit du Cavalier lorſqu'il dirige ces parties ſuivant ſa volonté. Gagner la volonté du cheval, c'eſt le rendre obéiſſant.

GALE. *Voyez* Dartres.

GALLERIE, baluſtrade placée au haut d'un Manége, d'où le Public voit exercer les Académiſtes.

GALOP (le) eſt l'action que fait le cheval en courant, c'eſt une eſpèce de ſaut en avant; car les jambes de devant ne ſont point encore à terre, lorſque celles de derrière ſe levent, de façon qu'il y a un inſtant imperceptible où les quatre jambes ſont en l'air dans le galop.

Il y a deux principaux mouvemens, l'un pour la main droite, qu'on appelle galoper ſur le pied droit ; & l'autre pour la main gauche qui eſt galoper ſur le pied gauche. Il faut que dans chacune de ces différences, la jambe de dedans de devant avance & entame le chemin, & que celle de derrière du même coté ſuive & avance auſſi, ce qui ſe fait dans l'odre ſuivant.

Si le cheval galope à droite, quand les deux jambes de devant ſont levées, la droite eſt miſe à terre plus avant que la gauche, & la droite de derrière chaſſe & ſuit le mouvement de celle de devant.

Dans le galop à main gauche, c'eſt le pied gauche de devant qui mene & entame le chemin ; celui de derrière du même côté ſuit, & eſt auſſi plus avancé que le pied droit de derrière. Cette poſition de pieds ſe fait dans l'ordre ſuivant. Lorſque le cheval galope à droite, après avoir raſſemblé les forces de ſes hanches pour chaſſer les parties de devant, le pied gauche de derrière ſe poſe à terre le premier ; le pied droit de derrière fait enſuite la ſeconde poſition, & eſt placé plus avant que le pied gauche de derrière, & dans le même inſtant le le pied gauche de devant ſe poſe auſſi à terre ; enſorte que dans la poſition de ces deux pieds, qui ſont croiſés & oppoſés comme au trot, il

n'y a ordinairement qu'un temps qui ſoit ſenſible à la vue & à l'oreille ; & enfin le pied droit de devant, qui eſt plus avancé que le pied gauche de devant, & ſur la ligne du pied droit de derrière, marque le troiſième & dernier temps. Les mouvemens ſe répétent à chaque temps de galop, & ſe continuent alternativement.

A main gauche, la poſition des pieds ſe fait différemment ; c'eſt le pied droit de derrière qui marque le premier temps, le pied gauche de derrière & le pied droit de devant ſe levent enſuite & ſe poſent enſemble à terre, croiſés comme au trot, & font le ſecond temps, & enfin le pied gauche de devant, qui eſt plus avancé que le pied droit de devant, & ſur la ligne du pied gauche de derrière, marque la troiſième & dernière cadence.

Mais lorſqu'un cheval a les reſſorts liants, & le mouvement des hanches tride, il marque alors quatre temps qui ſe font dans l'ordre ſuivant. Lorſqu'il galope à droite, par exemple, le pied gauche de derrière ſe poſe à terre le premier, le pied droit de derrière fait la ſeconde poſition, le pied gauche de devant, immédiatement après celui-ci, marque le troiſième temps ; & enfin, le pied droit de devant, qui eſt le plus avancé de tout, fait la quatrième & der-

nière position : ce qui fait alors 1, 2, 3, & 4, & forme la vraie cadence du beau galop qui doit être diligent des hanches & raccourci du devant, comme nous l'expliquerons dans la suite.

Quand il arrive qu'un cheval n'observe pas en galopant le même ordre aux deux mains dans la position de ses pieds comme il le doit, & comme nous venons de l'expliquer, il est faux où désuni.

Un cheval galope faux, ou sur le mauvais pied, lorsqu'allant à une main, au lieu d'entamer le chemin avec la jambe de dedans, comme il le doit, c'est la jambe de dehors qui est la plus avancée, c'est-à-dire, si le cheval, en galopant à main droite, entame le chemin avec la jambe gauche de devant suivie de la jambe gauche de derrière, alors il est faux, sur le mauvais pied : & si en galopant à main gauche, il avance & entame le chemin avec la jambe droite de devant, & celle de derrière, au lieu de la gauche, il est de même faux & sur le mauvais pied. La raison de cette fausseté dans cette allure, vient de ce que les deux jambes, celle de devant & celle de derrière, qui sont du côté du centre du terrein au tour duquel on galope, doivent nécessairement être avancées, afin de soutenir le poids du cheval &

du Cavalier; car autrement, le cheval feroit en danger de tomber en tournant; ce qui arrive quelquefois, & ne laiffe pas d'être dangereux; on court auffi le même rifque quand un cheval galope défuni.

Un cheval fe défunit de deux manières, tantôt du devant, & tantôt du derrière; mais plus ordinairement du derrière que du devant. Il fe défunit du devant, lorfqu'en galopant dans l'ordre qu'il doit avec les jambes de derrière à la main où il va, c'eft la jambe de dehors du devant qui entame le chemin, au lieu de celle de dedans. Par exemple, lorfqu'un cheval gâlope à main droite, & que la jambe gauche de devant eft la plus avancée au lieu de la droite, il eft défuni du devant. Et de même, fi en galopant à main gauche, il avance la jambe droite de devant au lieu de la gauche, il eft encore défuni du devant. Il en eft de même pour le derrière : fi c'eft la jambe de dehors de derrière qui entame le chemin au lieu, au de celle de dedans, il eft défuni du derrière. Pour comprendre encore mieux ceci, il faut faire attention que lorfqu'un cheval en galopant à droite, a les jambes de devant placées comme il devroit les avoir pour galoper à gauche, il eft défuni du devant; & lorfque les jambes de derrière font dans la même pofition où

il devroit les avoir à gauche, il est désuni du derrière. Il en est de même pour la main gauche.

Il faut remarquer que pour les chevaux de chasse & de campagne, on entend toujours, sur-tout en France, par galoper sur le bon pied, galoper sur le pied droit. Il y a pourtant quelques hommes de cheval qui font changer de pied à leurs chevaux, afin de reposer la jambe gauche, qui est celle qui souffre le plus, parce qu'elle porte tout le poids, au lieu que la droite, entamant le chemin, a plus de liberté & ne se fatigue pas tant.

On tire du galop trois avantages considérables, qui sont d'assurer la bouche trop sensible, d'augmenter l'haleine, & d'abaisser la vigueur superflue d'un cheval qui a trop de reins.

Tous le hommes de cheval conviennent que le galop donne de l'appui & assure les bouches sensibles; parce que dans l'action que le cheval fait en galopant, il leve les deux épaules & les deux bras en l'air; & les pieds de devant retombant ensemble à terre après ce mouvement, le cheval est naturellement porté à prendre de l'appui sur le mors, & le Cavalier a le temps de lui faire sentir dans ce moment l'effet de la bride. Le galop augmente l'haleine, parce que le cheval étant obligé d'étendre toutes les par-

ties de ſon corps, pour mieux diſtribuer ſes forces, les muſcles de la poitrine ſe dilatent, & les poulmons ſe rempliſſent d'une plus grande quantité d'air, ce qui procure une reſpiration plus libre. Le galop diminue & abaiſſe la vigueur ſuperflue de certains chevaux qui ſe ſervent de leurs reins pour des ſauts déſunis & des contretemps qui incommodent & dérangent un Cavalier, parce que dans le mouvement que le cheval fait en galopant, les jambes de devant ſe trouvent éloignées de celles de derrière, les reins qui ſont la partie ſupérieure du corps, ſont néceſſairement contrains de ſe baiſſer dans dans cette action, ce qui par conſéquent diminue la force de cette partie : ceci doit s'entendre du galop étendu qui eſt propre à ces ſortes de chevaux ; car le galop raſſemblé leur donneroit occaſion de continuer leurs déſordres.

C'eſt une régle pratiquée par tous les habiles Maîtres, qu'il ne faut jamais galoper un cheval ſans l'avoir aſſoupli au trot, de façon qu'il ſe préſente de lui-même au galop, ſans péſer ni tirer à la main : il faut donc attendre qu'il ſoit ſouple de tout ſon corps, qu'il ſoit arrondi, l'épaule en dedans, qu'il obéiſſe aux talons, au paſſage de la croupe au mur, & qu'il ſoit devenu léger au piafer dans les piliers : & ſitôt qu'il ſera parvenu à ce point d'obéiſſance, pour le peu qu'on l'ébranle au galop, il le fera avec

plaiſir. Il faudra le galoper dans la poſture de l'épaule en dedans, non-ſeulement pour le rendre plus libre & plus obéiſſant, mais pour lui ôter la mauvaiſe habitude qu'ont preſque tous les chevaux, de galoper la jambe de dedans de derrière ouverte, écartée & hors de la ligne de la jambe de dedans de devant. Ce défaut eſt d'autant plus conſidérable qu'il incommode fort un Cavalier & le place mal à ſon aiſe; comme il eſt facile de le remarquer dans la plûpart de ceux qui galopent, par exemple, ſur le pied droit, qui eſt la manière de galoper des chevaux de chaſſe & de campagne: on verra qu'ils ont preſque tous l'épaule gauche reculée, & qu'ils ſont panchés à gauche: La raiſon en eſt naturelle; c'eſt que le cheval, en galopant la jambe droite de derrière ouverte & écartée de la gauche, l'os de la hanche dans cette ſituation, pouſſe & jette néceſſairement le Cavalier en dehors & le place de travers. C'eſt donc pour remédier à ce défaut qu'il faut galoper un cheval, l'épaule en dedans, pour lui apprendre à approcher la jambe de derrière de dedans de celle de dehors, & lui faire baiſſer la hanche; & lorſqu'il a été aſſoupli & rompu dans cette poſture, il lui eſt aiſé de galoper enſuite les hanches unies & ſur la ligne des épaules; en ſorte que le derrière chaſſe le devant; ce qui eſt le vrai & le beau galop.

Un autre défaut qu'ont beaucoup de Cavaliers c'eſt qu'ils ne s'attachent point dans les commencemens à ſentir leur galop, ce qui eſt pourtant une choſſe eſſentielle ; c'eſt pour cela que j'ai jugé à propos d'enſeigner ici un moyen de le ſentir en peu de temps ; je le tiens d'un ancien Ecuyer qui étoit en grande réputation pour les chevaux de courſe.

Ce moyen eſt de prendre un cheval de campagne qui aille un pas allongé & étendu, & de s'attacher à ſentir la poſition des pieds de devant. Pour ſentir cette poſition, il eſt néceſſaire de regarder dans les commencemens le mouvement de l'épaule, pour voir quel pied poſe à terre & quel pied leve, en comptant ce mouvement dans ſa tête, & en diſant un, deux. Par exemple, lorſque le pied gauche de devant ſe poſe à terre, il faut en ſoi-même dire un, & quand le pied droit ſe poſe à ſon tour, il faut dire deux, & ainſi de ſuite, en comptant toujours, un, deux. Ce n'eſt pas une choſe bien difficile, que de compter à la vue cette poſition des pieds ; mais l'eſſentiel eſt de faire paſſer ce ſentiment dans les cuiſſes & dans les jarrets ; en ſorte que l'impreſſion que fait, par exemple, le pied gauche, lorſqu'il ſe poſe à terre, paſſe dans le jatret gauche, ſans plus regarder le mouvement de l'épaule, en comp-

tant toujours, comme on l'a fait en le regardant, un; & de même lorſque le pied droit ſe poſe, il faut, ſans regarder le mouvement de la jambe, dire deux. Avec un peu d'attention, en obſervant cette méthode, on ſentira en peu de temps dans ſes jarrets, quel pied poſe & quel pied léve; & quand on ſera bien ſûr de ce mouvement au pas, il faudra pratiquer la même choſe au trot qui eſt un mouvement plus détaché de terre, plus vîte & par conſéquent plus difficile à ſentir; c'eſt pourquoi il faut dans cette allure recommencer par regarder le mouvement de l'épaule, pour être ſûr de ſa poſition, & faire paſſer ce ſentiment dans les jarrets, comme on a fait au pas. Lorſqu'on ſentira bien au trot la poſition des pieds de devant, ſans regarder l'épaule, on la ſentira en peu de temps au galop: la poſition des pieds de devant au galop ſe fait en deux temps, comme au trot, un, deux. Quand on ſera ſûr de ſon galop, il ſera facile de ſentir quand il ſe déſunira; car un cheval déſuni a l'allure ſi incommode, que pour peu qu'on ſoit bien en ſelle, il faudroit être privé de tout ſentiment pour ne pas ſentir le dérangement que cauſe ce changement déréglé dans ſon aſſiete. Quoique ce ſoit une choſe qui mérite plus d'attention que de ſçience, que de ſentir bien ſon galop, elle eſt pourtant abſolument néceſſaire à ſçavoir, pour mener un

cheval dans les régles : & tout Cavalier qui ne ſent pas le galop du cheval , ne peut jamais paſſer pour homme de cheval.

M. de la Broue dit, que le beau galop doit être raccourci du devant & diligent des hanches. Cette définition regarde le galop de Manége, dont nous parlons ici ; car pour celui de chaſſe ou de campagne, dont nous parlerons à l'article des chevaux de chaſſe, il doit être étendu. Cette diligence dans le train de derrière, qui forme la vraie cadence du galop, ne s'acquiert que par les envies d'aller les demi-arrêts, & les fréquentes deſcentes de main. Les envies d'aller déterminent un cheval plus vîte que ſa cadence ordinaire ; le demi-arrêt ſoutient le devant du cheval, après l'avoir déterminé quelques pas ; & la deſcente de main eſt la récompenſe qui doit ſuivre immédiatement après l'obéiſſance du cheval, & qui l'empèche de prendre la mauvaiſe habitude de s'appuyer ſur le mors. Lorſqu'un cheval prend facilement l'envie d'aller, qu'il eſt aſſuré & obéiſſant à la main, au demi-arrêt, & qu'il ne met point la tête en déſordre dans la deſcente de main, il faut alors le régler dans un galop uni qui eſt celui dans lequel le derrière chaſſe & accompagne le devant d'une cadence égale ſans traîner les hanches, & que l'envie d'aller & les demi-arrêts

ſoient, pour ainſi-dire, imperceptibles, & ne ſoient ſenſibles qu'au cheval.

Pour parvenir à donner ce galop cadencé & uni, il faut examiner ſoigneuſement la nature de chaque cheval, afin de pouvoir diſpenſer à propos les leçons qui lui conviennent.

Les chevaux qui retiennent leurs forces doivent être étendus & déterminés ſur de longues lignes droites avant que de régler leur galop ; ceux au contraire qui ont trop d'ardeur, doivent être tenus dans un galop lent & raccourci, qui leur ôte l'envie de ſe hâter trop ; ce qui en même-temps augmentera leur haleine. Il ne faut pas toujours galoper ſur des lignes droites, mais ſouvent ſur des cercles, les chevaux qui ont trop de reins, parce qu'étant obligés de tenir leurs forces plus unies pour tourner, que pour aller droit, cette action leur diminue la force des reins, leur occupe la mémoire & la vue, leur ôte la fougue & l'envie de tirer à la main. Il y a d'autres chevaux qui, avec aſſez de reins, ont de la foibleſſe, ou reſſentent de la douleur, ſoit dans les épaules, ou dans les jambes, ou dans les boulets, ou dans les pieds, par nature ou par accident. Comme ces ſortes de chevaux ſe défient de leurs forces, ils ſe préſentent ordinairement de mauvaiſe grace au galop ; il ne faut pas leur demander de longues repriſes, afin de conſerver leur courage, & de

ménager leur peu de vigueur. Il y a encore deux autres natures de chevaux, dont la manière de galoper est différente. Quelques-uns nagent en galopant, c'est-à-dire, qu'ils allongent les jambes de devant, en les levant trop haut : d'autres au contraire galopent trop près de terre. Pour remédier au défaut des premiers, il faut baisser la main, & pousser le talon bas, en appuyant sur les étriers, dans le temps que les pieds de devant se posent à terre : & il faut rendre la main quand le devant est en l'air, à ceux qui galopent trop près de terre, & qui s'appuyent sur le mors, en les secourant des gras de jambes, & en soutenant de la main près de soi, dans le temps qu'ils retombent des pieds de devant à terre, sans trop péser sur les étriers. On doit toujours galoper un cheval d'une piste, jusqu'à ce qu'il galope facilement aux deux mains : si on vouloit trop-tôt le presser d'aller de côté, c'est-à-dire, avant qu'il eût acquis la souplesse & la liberté du galop, il s'endurciroit l'appui de la bouche, deviendroit roide dans son devant, & on lui donneroit par là l'occasion de se défendre. On connoîtra facilement, quand il sera en état de galoper, les hanches en dedans : parce qu'en lui mettant la croupe au mur, s'il se sent assez souple & libre d'obéir, pour le peu qu'on l'anime de la langue & qu'on le diligente de la jambe de dehors, il prendra

de lui même le galop, que l'on cotinuera quelques pas ſeulement, l'arrêtant & le flattant après ; & en lui faiſant pratiquer cette leçon de temps à autres, juſquà ce qu'on le ſente en état de fournir une repriſe entière. Toutes ces leçons bien exécutées, appropriées à la nature de chaque cheval, perfectionnées par l'épaule en dedans, & la croupe au mur, ſuivie de la ligne droite par le milieu du Manége, ſur laquelle ligne il faut toujours finir chaque repriſe, pour unir & redreſſer les hanches, rendront avec le temps un cheval, libre, aiſé, & obéiſſant dans ſon galop, qui eſt une allure, qui fait autant de plaiſir à ceux qui voyent galoper un cheval de bonne grace, qu'elle eſt eſt commoode & agréable au Cavalier.

E. D. C.

GALOPADE, c'eſt le temps qu'un cheval de Manége emploie à galoper dans un Manége, c'eſt auſſi en général une courſe courte qu'on fait faire à un cheval, pour l'exercer ou pour l'eſſayer.

GALOPER, c'eſt aller au galop. *Voy.* Galop.

GALOPER SUR LE BON PIED, ſe dit du cheval lorſqu'il leve en galopant la jambe droite de devant la premiére.

GALOPER SUR LE MAUVAIS PIED, c'eſt lever le pied gauche le premier.

GALOPER PRÉS DU TAPIS, se dit du cheval qui leve peu les jambes de devant au galop.

GANACHE. *Voy.* Tête.

GANGLION, tumeur dure, sensible dans son commencement & ne donnant aucun signe de douleur quelques jours après. Cette maladie arrive aux tendons, principalement à ceux des extrémités. C'est ce que les Maréchaux & la plû-part des Écuyers confondent avec la nerferrure. Cette grosseur n'est pas située dans le corps du tendon, mais bien dans ses envelopes; il y en a de plus ou moins gros, & il s'en trouve quelquefois plusieurs à une jambe; j'en ai vu jusqu'à cinq; non pas qu'ils se forment tous dans le même temps, mais à la suite de plusieurs efforts du tendon. *Voyez* extension du tendon. Les chevaux qui en sont atteints en boitent de temps à autre, & ne guérissent jamais parfaitement; le seul palliatif que l'on puisse mettre à un Ganglion auquel on a appliqué le feu dans le premier traitement, est de fomenter la partie avec de l'eau-de-vie camphrée, & de lui donner du repos.

GANGRENE (de la). La gangrene est la mortification des solides avec perte de sentiment & de mouvement, on y distingue deux degrés.

Dans le premier, la chaleur, le mouvement & le ſentiment ſont extrêmement diminués, mais ils ne ſont pas entiérement détruits; la mortification n'eſt qu'imparſaite. Cet état s'appelle gangrene.

Dans le ſecond, la partie eſt privée de mouvement, de ſentiment, & de chaleur; les fibres n'ont plus de reſſort, elles tombent en lambeaux, rendent une mauvaiſe odeur, la mortification eſt totale. C'eſt ce qu'on nomme ſphacele.

Cauſes. Les cauſes immédiates de la gangrene ſont le défaut de reſſort des parties, & la ceſſation des oſcillations des fibres & de l'action des fluides ſur les ſolides; privées de leur reſſort & de leurs vibrations, les fibres ne jouiſſent plus de la vie, elles n'agiſſent plus ſur les fluides, elles n'en favoriſent plus la circulation; delà le ſéjour des liqueurs dans leurs propres vaiſſeaux: le ſang arrêté, fermente, ſe putréfie, devient ſeptique, rouge, & diſſout le tiſſu des ſolides; delà, la gangrene.

Les fibres perdent leur reſſort & leur vibration lorſqu'elles ont été diſtendues au-delà de leur état naturel, ou lorſqu'elles ſont trop relâchées. Cette diſtenſion outrée arrive 1°. dans les grandes inflammations lorſqu'elles ne ſe terminent, ni par réſolution, ni par ſup-

puration ; 2°. par les ligatures & les compressions fortes ; 3°. par les écarts & les efforts violens, & par les luxations ; 4°. par les coups & les contusions considérables ; dans l'inflammation considérable, le sang ne circulant pas, s'amasse, engorge les vaisseaux, & les distend de façon qu'ils ne peuvent plus réagir sur ce fluide, ils perdent leur ton, & tombent dans l'inertie ; c'est ainsi qu'une corde d'instrument tendue au-delà de son état, perd son ressort. Dans les ligatures & les fortes compressions, le sang est arrêté, sa circulation est suspendue, les fibres des vaisseaux trop allongées, tombent dans l'atonie : par les écarts, les efforts violens & les luxations, les fibres souffrent une distraction considérable qui les prive de leur ressort ; les coups & les fortes contusions produisent le même effet. Les fibres tombent dans le relâchement, 1°. lorsqu'elles sont abbreuvées d'une sérosité qui en ramollit le tissu, comme dans l'hydropisie & l'œdême ; 2°. par l'épuisement, par le défaut de suc nourricier, ou par la dissipation des esprits animaux, comme on le remarque, après les longues maladies, les grandes fatigues & dans la vieillesse.

Causes de la gangrene parfaite ou sphacele. Le sphacele est produit 1°. par les causes de la gangrene portées au dernier degré ; 2°. par

la diſſolution & la rupture des fibres des vaiſſeaux, pour avoir été exceſſivement diſtendues par l'accès & le ſéjour du ſang ; 3°. par l'âcreté du pus qui ronge le tiſſu des ſolides ; 4°. par la ſéroſité âcre & ſaline qui abbreuve & relâche les fibres ; 5°. par l'action des cauſtiques & du feu appliqués mal-à-propos ou ſans ménagement ; 6°. par les fractures, les coups violens, & le délâbrement des parties.

Symptômes. Dans la gangrene, le ſentiment & le mouvement ſont conſidérablement diminués ils n'éxiſtent plus dans le ſphacele. Dans la gangrene le poil tombe, la peau devient noire, molle & lâche ; la cuticule s'enleve, il ſe forme ſur la peau des cloches pleines de ſéroſité ; dans le ſphacele, il coule de la plaie une ſanie noirâtre, & il s'en exhale une odeur fétide & déſagréable.

Diagnoſtic. Après ce que nous venons de dire, il eſt très-aiſé de reconnoître le ſphacele, il ſeroit ſuperflu de s'étendre d'avantage ſur cet objet.

Prognoſtic. On ne doit point déſeſpérer de guérir la gangrene commençante ; les parties peuvent encore reprendre leur reſſort, & ſe rétablir dans leur état naturel ; mais dans la gangrene avancée & dans le ſphacele, il n'y a point d'autre reméde que l'extirpation ; afin

de garantir les parties voisines de la contagion. La gangrene des parties internes est plus dangereuse que celle des parties externes. Celle des tendons est plus dangereuse que celle qui attaque seulement les parties charnues.

Curation de la gangrene. Lorsque la gangrene ne fait que commencer, c'est-à-dire, lorsque le mouvement & le sentiment sont seulement affoiblis sans être détruits, il faut mettre tout en usage pour rétablir les parties dans leur état, & pour arrêter le progrès du mal. Il faut d'abord saigner, si la gangrene est la suite de l'inflammation, puis on emploiera les plus doux anti-septiques, ou remédes contre la pourriture, tels que la décoction de feuilles d'Absinthe, de Centaurée, d'Aristoloche avec laquelle on fomente la partie malade, l'infusion des plantes Aromatiques, telles que le Romarin, la Thym, la Lavande &c. Lorsque la gangrene fait des progrès, il faut avoir recours à des anti-septiques plus forts, tels que la teinture de Mirrhe & d'Aloës, les Baumes naturels de Copahu, du Canada, la térébenthine, son essence, l'eau-de-vie camphrée, la dissolution de sel marin. Pendant l'usage des remédes extérieurs, on ne doit pas négliger les remédes internes. S'il y a fiévre, il est nécessaire alors de saigner une ou deux fois. Comme la fiévre produit toujours

dans les premières voies un mauvais levain qui paſſe dans le ſang & favoriſe la gangrene, il eſt à propos de purger, ſur-tout avec quelque purgatif anti-ſeptique, comme l'Aloës. S'il y a foibleſſe, friſſon, & un poul petit, il faut ranimer la circulation par quelque potion cordiale, compoſée par exemple, d'une once de thériaque délayée dans une chopine de vin, ou une infuſion de canelle de noix muſcade, ou de clous de girofle dans du vin. Dans la gangrene cauſée par le relâchement des fibres abbreuvées de ſéroſités, on inſiſtera d'avantage ſur les remédes toniques pris intérieurement, c'eſt-à-dire ſur l'uſage des cordiaux, afin de ranimer le mouvement du ſang. L'uſage des diaphorétiques eſt encore bien indiqué; en procurant la ſueur, ils enleveront au ſang ſa ſérorité ſurabondante. Les diurétiques & les purgatifs ſeront encore fort utiles pour évacuer une partie de la ſéroſité qui abbreuve & relâche le tiſſu des parties. Malgré tous ces remédes, ſi la gangrene gagne & s'étend, ſcarifiez juſqu'au vif, ou preſque juſqu'au vif, afin de donner écoulement à la matière qui engorge les vaiſſeaux, & qui cauſe la gangrene; appliquez enſuite ſur les endroits ſcarifiés, des plumaſſeaux chargés de poudre de pierre à cautère ou d'alun brûlé, ou imbibés de diſſolution de vitriol de Chypre, obſervant de

mettre dans le reste de la plaie, & même aux environs des compresses trempées dans l'infusion de quelques-unes des plantes aromatiques dont j'ai parlé ci-dessus, afin d'arrêter le progrès de la gangrene. Par ce moyen il se forme au-dessous de la gangrene, une escarre qui excite dans la partie vive une légère inflammation. Cette inflammation se termine ordinairement par une suppuration qui détache la partie gâtée, de la partie saine, & il reste un ulcère simple qu'on pansera suivant les régles que j'ai prescrites. Lorsque la gangrene est parfaite, c'est-à-dire, lorsqu'il y a dissolution des parties, ou pourriture, ce qu'on connoît par la perte totale du mouvement & du sentiment, par la sanie des mauvaises odeurs qui découle de l'ulcère, le seul parti qui reste à prendre, est d'extirper tout ce qui est gâté, afin de défendre les parties voisines de la contagion, & de leur conserver la vie. Pour cet effet, on enleve avec le bistouri ou les ciseaux toute la partie sphacelée, & on y applique les remédes indiqués contre la gangrene avancée, afin d'exciter une escarre qui tombera dès que la suppuration sera établie. Après quoi, on n'aura plus qu'un ulcère simple à panser. On peut encore mettre en usage un autre moyen, c'est, en coupant dans la partie morte, de laisser une portion de celle qui est sphacelée, & d'appli-

quer deſſus le cautère actuel, tel que le feu ou le potenticl, comme la pierre à cautère, la pierre infernale &c; ces remédes agiſſent puiſſamment ſur la partie vive, & forment une eſcarre qui, étant tombée par la ſuppuration, laiſſe un ulcère ſimple. Si la gangrene attaque le tendon il faut qu'il ſe faſſe une eſpèce d'exfoliation, c'eſt-à-dire, que la partie gâtée ſe détache de la partie vive; ce n'eſt plus alors qu'un ulcère ſimple. J'obſerverai que durant tout le traitement, on doit employer les antiſetiques, afin d'empêcher le progrès de la pourriture. Lorſque la gangrene gagne l'os ou le cartilage, elle prend le nom de carie.

GARANTIE DES MARCHANDS, eſt un Réglement qui les oblige à reprendre un cheval qu'ils ont vendu, au bout de neuf jours, pour certains défauts, tels que morve, pouſſe, &c. *Voyez* Vices & cas redhibitoires.

GARANTIR UN CHEVAL, c'eſt aſſurer qu'il n'a pas les défauts qui obligent à le reprendre.

GARDER SON TERREIN. *Voy.* Terrein.

GARDE-ÉTALON eſt celui qui eſt prépoſé pour garder un cheval entier ſervant à la monte des jumens, d'un haras & d'une province. *Voyez* Haras.

GARDE-ÉTALON, Propriétaire d'un étalon reçu pour les haras du Royaume. *Voy.* Haras.

GARDE-HARAS. *Voy.* Haras.

GARDE-HARAS, prépoſé pour le ſervice des haras, comme la marque des jumens, pour voir ſi les Réglemens ſont exécutés, enfin maintenir l'ordre & la police de ces établiſſemens, en verbaliſant des abus dont il rend compte au Directeur ou à l'Inſpecteur.

GARGOUILLE. *Voyez* Bride.

GARNITURE, ſe dit d'un fer qui eſt trop large ou trop étroit, qui déborde la muraille plus ou moins; on dit tel fer garnit trop ou ne garnit pas aſſez.

GAROT (le) ne doit point être tranchant, il ne doit point non plus être arrondi, mais être de niveau avec l'encolure, & un peu plus élevé ſur les côtés, ſans quoi il ſeroit expoſé à être bleſſé par l'arçon de la ſelle; mais cette conformation eſt plus néceſſaire dans le cheval de ſelle, que dans celui de carroſſe; en effet, dans le premier, le garot plein ſur ſes parties latérales, procure cet avantage, qu'il augmente l'action des muſcles extenſeurs de la tête, & rend les leviers plus puiſſants; car ſe ſont eux qui, dans le galop, agiſſent les premiers après les muſcles du dos; les muſcles fléchiſſeurs du

bras, & principalement le muſcle commun, ſe contractent les derniers : le garot eſt formé par la deuxiéme, troiſiéme, quatriéme & cinquiéme apophyſes épineuſes des vertèbres du dos, & eſt recouvert par la continuation du ligament cervical qui devient plus large dans cet endroit, & lequel s'étend même juſqu'au commencement de l'épine de l'omoplate.

GAROT GROS, eſt un défaut dans toutes ſortes de chevaux : principalement dans le cheval de ſelle. Les mouvemens de ſes épaules ſont gênés, & il eſt difficile de bien placer une ſelle dans la partie qu'elle recouvre.

GAROT (mal de) : on appelle mal de garot, toute tumeur ou ulcère qui ſe trouve ſur la partie de ce nom. Pour l'ordinaire, la maladie commence par un gonflement ſemblable à la taupe, c'eſt-à-dire, qu'il peut tenir du phlegmon ou de l'œdême ; dans ce cas, il faut traiter la tumeur ſelon l'eſpèce dont elle eſt. Si elle eſt œdemateuſe on eſſaiera de la froter avec de l'eau ſalée ; lorſqu'au bout de deux jours elle ne diminue pas, on doit faire une très-petite inciſion dans la partie la plus déclive, pour donner iſſue à l'eau qui y eſt contenue, enſuite traiter la plaie avec un digeſtif, composé de ſtirax, de baume d'arcœus, de térébenthine à

parties égales, délayées dans de l'esprit de vin. Dès que la suppuration sera bien établie, la plaie se pansera avec la térébenthine de Venise seule, jusqu'à parfaite guérison.

Si la tumeur est inflammatoire, il faut d'abord saigner le cheval, appliquer deux ou trois jours les émolliens, en un mot, toutes les voies de la résolution; mais si malgré tous ces remédes, la tumeur veut se tourner en apostème, on doit pour lors la hâter par les maturatifs, les suppuratifs, puis ouvrir le dépôt, toujours dans la pente la plus déclive, & enfin panser la plaie avec le digestif simple, composé de jaune d'œuf & de térébenthine. Quand après quinze ou vingt jours, la plaie fournit beaucoup de matière, il y a lieu de croire que le ligament est gâté, il est nécessaire alors de débrider la plaie, d'aller jusqu'au foyer du mal, & d'ôter ce qu'il y a d'attaqué. Souvent même le mal a gagné la partie supérieure des apophyses épineuses des vertèbres du dos qui, pour l'ordinaire, sont cartilagineuses ; il n'y a point d'autre parti à prendre dans ce cas, que de couper ce qui est gâté, c'est-à-dire, tout le cartilage, & de pénétrer jusqu'à l'os, parce qu'il ne se fait d'exfoliation que dans la partie osseuse. Tant que durera la suppuration, la plaie se pansera avec la térébenthine de Venise & son essence, deux fois par

jour, on évitera les cauſtiques qui ont toujours un mauvais ſuccès dans ce cas, quoique je les voye encore malheureuſement trop employés par la plûpart des Maréchaux. On peut mettre, pour bandage, une toile carrée, à chaque coin de laquelle il y aura un cordon, on en paſſera deux au deſſous de la poitrine, & les deux autres au devant; mais ſi l'inciſion que l'on a faite eſt grande, il faut inſérer de petits cordons dans les bords de la peau, deux ou trois de chaque côté, ſelon que la plaie l'exige. On ſe ſert pour cette opération d'une aiguille à peu près de la groſſeur d'une alêne, qu'on introduit de dehors au dedans, c'eſt-à-dire, qu'on commence à percer du côté du poil, par deſſus ſept ou huit brins de paille, afin que les cordons ne ſe mêlent pas avec l'étoupe.

GAROT DE LARÇON d'une ſelle eſt cette arcade qui eſt élevée de deux ou trois doigts au-deſſus du garot du cheval.

GAROT, eſt la bande de fer qui tient les arçons.

GAROT, gros bâton avec quoi l'on bâte les mulets ou chevaux de ſomme.

GAROTÉ, cheval qui eſt bleſſé ſur le garot.

GASTER, ce nom que l'on emploie pour déſigner le ventre, s'emploie auſſi pour l'eſtomac.

GASTRIQUE, glandes gaſtriques, ſuc-gaſtriques, ſe dit de petits points griſâtres répandus ſur le parois interne de l'eſtomac, leſquels produiſent un ſuc de même nom, qui ſert à la préparation ſeconde de la digeſtion. Cette liqueur doit être abondante pour favoriſer la digeſtion, & c'eſt ce qui ſouvent a trompé certaines perſonnes qui, en en trouvant une certaine quantité, l'ont pris pour une ſaburre; mais en faiſant attention, l'on verra que cette quantité ne vient que de faute d'alimens dans l'eſtomac, & qu'on ne le trouve preſque jamais lorſque ce viſcère eſt plein de fourrage.

GAULE, eſt une baguette de bouleau effeuillée, longue de quatre ou cinq pieds, & pliante, dont on ſe ſert particuliérement au Manége pour fraper le cheval ſuivant l'occaſion, c'eſt une des aides. Remuer ou ſiffler la gaule, c'eſt faire du bruit de la gaule pour avertir le cheval quand il ſe ralentit; croiſer la gaule en arrière ne ſe pratique que ſur les ſauteurs au manége; le Cavalier met le petit bout de ſa gaule au deſſus de la croupe, & en agitant la gaule avec ſa main, elle plie & frape le cheval ſur la croupe, & en petits coups réiterés, ce qui l'excite à ſauter plus vivement & plus haut. Toucher de la gaule ne ſe pratique qu'au Manége, ou un homme à pied donne de petits

coups de gaule ſur le poitrail ou ſur les jambes de devant du cheval, pour lui faire lever le devant entre les piliers, ou au courbettes. La Main de la gaule. *Voyez* Main.

GÉLATINEUX, qui reſſemble à la gelée, ce mot regarde plus la lymphe que toute autre liqueur.

GENCIVES, peau qui recouvre les alvéoles & qui va ſe terminer au corps de la dent.

GÉNÉRATION du cheval (partie de la). Les parties de la génération ſont ſituées dans le bas ventre, & hors le bas ventre; celles-ci ſont en plus grand nombre dans le cheval : au contraire, dans la jument, les parties de la génération, enfermées dans le bas ventre, ſont plus nombreuſes. Celles du cheval ſont, le fourreau, la verge, les teſticules, les épididymes, les vaiſſeaux déférens, les véſicules ſéminales, les glandes proſtrates.

La première qui ſe préſente eſt l'envelope de la verge ou le fourreau, au bord duquel ſe trouvent les mammelles peu ſenſibles à la vérité dans l'état naturel, mais qui le deviennent beaucoup quand cette partie eſt malade. Le fourreau doit être large; lorſqu'il eſt trop petit, l'humeur ſébacée s'y amaſſe, & produit des maladies; d'ailleurs, la verge ne ſortant pas aiſé-

ment, oblige le cheval de piſſer dans ſon fourreau.

Le membre ou la verge eſt un corps ſpongieux qui commence au bord poſtérieur des os iſchion par deux bourlets chacun de deux pouces de long ; ces deux parties caverneuſes ſe réuniſſent enſuite pour former un ſeul & même corps, d'une figure conique & quaſi priſmatique dans ſon centre, & cylindrique à ſon extrémité ; ce corps eſt terminé par une éminence arrondie, que l'on nomme tête : autour de cette tête, eſt un bourlet qui s'élargit en cet endroit, & qui devient conſidérable dans le temps de l'érection. La membrane extérieure eſt blancheâtre & d'un tiſſu ſemblable à l'albuginée des teſticules. Le milieu de ſa ſubſtance eſt une prolongation ligamenteuſe de cette même membrane, & un amas de pluſieurs petits vaiſſeaux ſanguins, qui laiſſent entr'eux des eſpaces que le ſang vient occuper. Le canal de l'urétre eſt terminé par la tête du gland où ſe trouve une petite duplicature de peau en forme de croiſſant, & repréſentant une foſſe naviculaire, toujours remplie d'une eſpéce de cire noire qui décrépite ſur le feu. La peau qui recouvre la verge, forme dans l'état d'affaiſſement, un vuide nommé fourreau, lequel diſparoît dans l'érection, parce qu'il ſert d'envelope à la baſe de la verge. Dans quelques chevaux,

chevaux, l'intérieur de ce fourreau eſt rempli de cette cire noire qui n'eſt autre choſe qu'un effet de la tranſpiration provenant d'un ſel nitreux combiné avec l'huile animale. Les artères, qui vont ſe diſtribuer à la verge, viennent de l'épigaſtrique, laquelle rempe tout le long du corps de la verge où elle produit pluſieurs branches de côté & d'autre; l'obturatrice fournit une petite branche qui ſe diſtribue le long du canal de l'urétre: on appelle honteuſes les veines de cette partie, les plus conſidérables ſont ſituées ſur le corps de la verge, & rapportent le ſang dans les iliaques, les nerfs viennent des lombaires & du plexus méſentérique poſtérieur.

La verge a des muſcles propres à ſon corps & au canal de l'urétre. Ceux de ſon corps ſont au nombre de deux, un de chaque côté, leſquels ont leurs attaches à la partie poſtérieure des os iſchion, embraſſent les deux piliers des corps caverneux, & ſe portent au deſſus de la verge, pour s'y terminer par un tendon très-fort, qui paroit lui-même former le corps de la verge. Leur uſage eſt de relever la verge du côté du ventre.

Le canal de l'urétre a trois muſcles, un impair & deux pairs. L'impair eſt le plus long, & s'étend ſur tout le trajet du canal de l'urétre: ſes fibres ſont rangées comme les barbes de plumes, dont

le centre forme une petite ligne blanche. La fonction de ce mufcle qui agit comme digaftrique, eft de refferrer le canal de l'urétre; les deux autres mufcles font très-courts & placés de chaque côté. Ils ont leurs attaches aux parties latérales des corps caverneux, au deffous des os ifchion; ils paffent enfuite par deffus un ligament blanc & long, puis fe réuniffent pour fe terminer & embraffer le canal de l'urétre. Poftérieurement à ces deux-ci, en dedans du baffin, fe remarque un trouffeau de fibres circulaires qui fervent au fphincter de la veffie.

Le canal de l'urétre, qu'on peut regarder comme une continuation de la veffie, s'étend depuis le fphincter de la veffie jufqu'au bout de la verge, il fe replie poftérieurement en deffous des os pubis, & rempe le long de la verge dans fon bord inférieur; il eft recouvert dans fon étendue, de fibres charnues qui, partant de chacun des corps caverneux, fe prolongent jufques fur la partie moyenne de l'urétre où elles fe réuniffent. Le dedans du canal n'a rien de particulier, il eft membraneux & compofé d'un feul plan de fibres. Les tefticules font d'une figure ovale: dans le poulain naiffant, ils font renfermés dans le bas ventre; ils en fortent vers le fixième mois, par l'ouverture des anneaux du bas ven-

tre ; ils descendent de plus de la longueur d'un demi-pied, & acquiérent peu-à-peu le volume qui leur est convenable. La grosseur des testicules varie ; ils sont plus ou moins pendans. j'ai remarqué que les chevaux Espagnols, comparaison faite avec d'autres chevaux, les avoient plus gros & plus pendans; ce qu'on regarde comme deux grands défauts dans un cheval. Quand les chevaux vont au pas, les testicules remontent ordinairement vers les anneaux, par le moyen du muscle cremaster ; ils remontent bien d'avantage, lorsqu'ils vont au trot, & encore plus en en allant au galop ; car alors les testicules doivent être collés dans les aînes, & ne se point laisser appercevoir, parce que dans cette allure, les muscles du bas-ventre étant en contraction, doivent nécessairement aider celle du cremaster : aussi est-il rare de les appercevoir dans un coureur, à moins qu'il ne soit Espagnol.

Les testicules sont situés entre les cuisses au dessous des aînes ; leurs deux faces se touchent pour ainsi dire, ils sont renfermés chacun dans quatre membranes en forme de sac, & recouverts d'une envelope commune qui est la peau & qu'on appelle scrotum ou bourses. La première des trois membranes, nommée dartos, s'apperçoit après avoir enlevé le scrotum, elle est d'un tissu assez ferme, blancheâ-

tre, très-légérement charnue, attachée presqu'à la symphise des os pubis, d'où elle descend en forme d'aponevrose pour enveloper les testicules. La seconde membrane est nommée vaginale, elle est composée de fibres cellulaires qui viennent du péritoine, elle accompagne non-seulement les cordons, mais même vient former une envelope aux testicules. La troisième membrane est la plus forte & la plus considérable de toutes; elle embrasse immédiatement le testicule, elle est lisse & polie; c'est la continuation du péritoine & la réunion de l'aponevrose du muscle cremaster, cette troisième membrane a retenu le nom de peritestes. Quand on la fend, on voit qu'elle tient aux épididymes. La quatrième membrane est moins tunique que substance du testicule, elle reçoit le nom d'albuginée; elle est blancheâtre, lisse, polie & recouvre entiérement la substance du testicule; elle est humectée à sa superficie de même que que le péritestes, d'une liqueur lymphatique qui vient du bas-ventre, sort par les anneaux, coule entre les duplicatures du péritoine, & vient faciliter le mouvement du testicule: Dans cette dernière envelope, la substance interne est grisâtre, d'un rouge sale; c'est un composé de plusieurs vaisseaux sanguins, & des fibres provenant de l'expansion & de la membrane albuginée, & dune très-grande quantité de petits

vaiſſeaux blancs, propres à charier la ſemence ; ce dont on s'apperçoit aiſément dans le ſquirrhe du teſticule, maladie qui l'attaque fréquemment, ainſi que le kiſte. Il n'y a point d'autres remédes dans ces deux cas que la caſtration ; car j'ai obſervé qu'un teſticule, qui avoit été fendu juſques dans ſon centre, à la ſuite d'un kiſte, ne produiſoit plus de ſemence.

Les bourſes doivent être bien trouſſées, c'eſt-à-dire peu pendantes. J'ai toujours vû que les chevaux Eſpagnols de Manége, même en exercice, étoient ſujets à les avoir pendantes, quoiqu'elles remontent & ſe tiennent pour ainſi dire collées aux aînes, dans tous les chevaux qui trotent ou qui marchent. Qu'elle peut-être la raiſon pour laquelle les chevaux Eſpagnols ont ainſi les teſticules pendants ? Ne pourroit on pas répondre que leurs teſticules étant fort gros, en comparaiſon de la taille de l'animal, ils tiraillent par leur poids les cordons, les fatiguent & les forcent à s'allonger.

Les épididymes ſont deux corps allongés, ſitués en arrière & ſur le corps de chaque teſticule ; ils ſont très-blancs & ne ſont autre choſe que le commencement des canaux déférens.

Les canaux déférens ſont blancs, très forts, leurs tuniques ſont très-épaiſſes, ils ont envi-

ron un pied de longueur ; ils montent le long du cordon ſpermatique dont-ils ſont partie, paſſent par l'anneau du grand oblique, & vont ſe porter en ſe repliant deſſus le col de la veſſie, ſupérieurement, où ce col commence à diminuer de largeur.

La fonction de ces vaiſſeaux eſt de charier la ſemence dans les véſicules ſéminales, comme celle du teſticule eſt d'en faire la ſécrétion.

Les teſticules ſont élevés par deux muſcles, un propre à chacun & qu'on nomme crémaſter. Ce muſcle eſt très-large, mince & charnu, il a ſon attache, par une aponevroſe, à celle du pſoas & de l'iliaque dans le baſſin. Le crémaſter ſort enſuite par l'anneau que forment les muſcles du bas ventre, & va ſe terminer à la partie inférieure du teſticule, après lui avoir ſervi d'envelope. L'uſage de ce muſcle eſt de relever les teſticules; leur action eſt continuée & ſuivie, lorſque le cheval eſt en exercice ; ils agiſſent peu, quand il eſt en repos : en effet dans un cheval qu'on exerce, on n'apperçoit point les teſticules, qui ſont pendans lorſqu'il eſt dans l'écurie.

Les véſicules ſéminales ſont deux poches oblongues de la longeur de trois pouces & plus & d'un pouce de largeur, qui étant ſoufflées,

forment deux petites veſſies ſaillantes ſur les côtés du col de la veſſie : ſupérieurement leurs tuniques ſont plus épaiſſes que la veſſie ; elles ſont percées inférieurement du côté de la veſſie, où viennent aboutir les vaiſſeaux déférens ; elles diminuent enſuite de largeur pour ſe porter dans le canal de l'urétre, en ſe diviſant, elles forment deux vaiſſeaux nommés éjaculatoires; à bien conſidérer les véſicules ſéminales, elles reſſemblent plûtôt à une dilatation ou à une appendice des vaiſſeaux déférens, qu'à deux réſervoirs ; leur uſage eſt de contenir la ſemence qu'elles verſent dans le temps de l'éjaculation. Les véſicules ſéminales ſont moins conſidérables dans le cheval hongre, cependant elles ſont toujours humectées d'une liqueur ſéreuſe & blancheâtre.

Les glandes proſtates ſont deux glandes ſituées un peu en arrière du col de la veſſie ; elles ont la figure d'un cœur applati dans leurs bords élevés ; dans la partie moyenne elles ſont rougeâtres, & de la groſſeur d'un gros œuf de pigeon : leur ſubſtance interne eſt ſpongieuſe ; on y diſtingue pluſieurs petits vaiſſeaux de tout genre : dans la partie poſtérieure, ou vers la pointe, on diſtingue pluſieurs petits tuyaux excréteurs qui aboutiſſent au canal de l'urétre : un peu plus en arrière,

on diſtingue deux autres points glanduleux, moins conſidérables que les proſtates & de même nature, ayant auſſi des canaux excréteurs qui vont ſe rendre dans l'urétre proche les premières, & qui verſent comme les proſtates une liqueur qui ſert à lubréfier le canal de l'urétre avant l'éjaculation.

GÉNÉRATION DE LA JUMENT (parties de la). Les parties qui compoſent les organes de la génération dans la Jument ſont internes & externes : ces dernieres, comme on le ſçait, ſont moins conſidérables, ce ſont les mammelles, la vulve, les lévres & le clitoris.

Quoique les mammelles ne ſoient point comptées parmi les parties de la génération ; nous avons cru devoir en parler ici, parce qu'elles ſont placées proche de ces organes. Les mammelles ſont dans les jeunes Jumens, deux petits points arrondis, terminés par deux languettes de peau : elles ſont ſituées à la partie poſtérieure du bas ventre, en avant des cuiſſes, & ſe portent en arrière vers le vagin. Dans les chevaux, elles ſe voient à l'entrée du fourreau au bord inférieur, mais elles ne ſont apparentes chez eux, que dans l'état d'inflammation, où elles forment pour lors deux petits mammelons terminés en pointe & de la groſſeur d'une aveline. Les mammelles au contraire, ſont très-

apparentes dans les jumens qui ont pouliné ; les deux languettes ou duplicatures de peau sont plus pendantes ; dans celles qui sont pleines, vers les derniers mois, ou dans celles qui nourrissent leurs poulains, elles sont volumineuses: pour lors ces deux bandes de peau qui contiennent beaucoup de glandes lactiferes, se gonflent & ne forment que deux éminences allongées, auxquelles on donne le nom de mammelles: leur situation n'est pas la même que dans plusieurs quadrupédes chez lesquels les mammelles sont sur la poitrine. Ceux-ci se couchent pour donner à teter à leurs petits, la Jument au contraire, l'Anesse, ainsi que les Bêtes ruminantes alaitent de bout; leurs petits sont obligés de donner des sacades de tête pour saisir le mammelon, & sucer le lait; sans doute que si ce mammelon eût été placé sur la poitrine, les glandes lactiferes auroient été exposées à être contuses entre la dent & le côtes qui sont des corps durs, ce qui eût occasionné la tuméfaction de ces glandes. On peut remarquer que la Femme & la Guenon sont les seules dont les mammelles soient placées sur les côtés. Chez les quadrupédes multipares, où elles se prolongent sur le thorax, elles posent sur les cartilages des côtes dont l'élasticité & la flexion diminuent le point d'appui ou la compression de la mammelle. Si les accidents

occasionnés par la compression, n'arrivent pas dans la Femme & dans la Guenon, c'est que l'une & l'autre ont soin de placer leurs petits vis-à-vis le tetton, & ne leur laissent rien à desirer.

La vulve est cette fente ovalaire, située à l'extrémité extérieure du vagin, & qui en forme l'entrée. Les bords de cette ouverture se nomment les lévres qui ne sont autre chose que le repli de la peau dénuée de poils, d'une couleur noirâtre; ce repli cutané aboutit aux bords de l'ouverture du vagin, dont l'entrée est rougeâtre; on y considére différents plis ou rides qui contiennent un grand nombre de points glanduleux, par lesquels se filtre une liqueur propre à lubréfier ces parties; cette peau ou les levres, sont mues par le moyen de trois muscles; le plus considèrable est un composé de fibres circulaires qui servent à contracter ces lévres. Les autres sont quelques fibres charnues qui partent des os ischions pour se terminer avec le précédent auquel on peut donner le nom de sphincter, & qui éleve la vulve vers le rectum, pour expulser la liqueur dont nous venons de parler, ou les gouttes d'urine qui peuvent tomber sur les bords inférieurs.

Le clitoris (autrement dit la verge de la

Jument) eſt ſitué entre les os iſchions, il a un pouce & demi environ de longueur. C'eſt un corps ſpongieux qui a ſon attache aux os iſchions, de même que la verge du cheval, comme par implantation, il n'eſt point percé à ſon extrémité inférieure ; mais on y obſerve un peu en dedans du vagin, pluſieurs petites ouvertures recouvertes par un repli de la peau qui laiſſe échapper une humeur glaireuſe. Les muſcles qui ſont mouvoir le clitoris, ſont les deux latéraux de la vulve, car il n'en a pas de particuliers : au bas de la vulve, ſe trouve une petite ouverture appliquée ſur le corps du clitoris laquelle eſt l'urétre ; ce canal eſt très-court dans la Jument, & ſon ouverture eſt défendue par le repli inférieur de la vulve.

Les parties internes de la génération ſont, les ovaires, la matrice & le vagin.

Les ovaires, autrement les teſticules de la jument, ſont deux corps ovales, moins gros que les teſticules des chevaux, ſitués ſur les apophyſes tranverſes des lombes, recouverts du péritoine, & chacuns tenus d'une part vers les lombes, par un ligament formé de la duplicature du péritoine, & de l'autre à la matrice avec laquelle ces corps communiquent. Ils ſont compoſés à-peu-pres de même que les teſticules, & revêtus d'une membrane blanche ſemblable à la tunique albuginée. Leur ſubſtance qui eſt plus molle que celle

du teſticule, contient une liqueur blancheâtre; renfermée dans de petites véſicules que l'on regarde comme des œufs. On obſerve encore dans l'ovaire beaucoup de vaiſſeaux ſanguins & de branches de nerfs. Les artères proviennent de l'aorte, & les veines vont verſer le ſang dans la veine cave. A la partie poſtérieure de chaque ovaire, eſt un conduit qui va ſe rendre à la matrice, & à l'origine duquel on apperçoit (comme aux teſticules, à leur jonction avec les vaiſſeaux déférens), des découpures qui, dans la jument ont reçu le nom de corps frangés. Ce conduit que l'on a nommé trompe, eſt entouré de pluſieurs membranes, dont les plus fortes ſont autant de duplicatures du péritoine : elles s'étendent depuis l'ovaire juſqu'aux cornes la matrice, & ſont appellées ligamens larges; ils contiennent dans leur duplicature pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & des vaiſſeaux l'ymphatiques.

La matrice eſt un viſcère ſitué, dans l'hypogaſtre & dans le baſſin, entre la veſſie & le rectum. Sa figure approche d'une tête de Belier avec ſes cornes. La tête de cet animal eſt repréſentée par le corps de cet organe, & les cornes par ſes branches. Son corps, ou la matrice, eſt ſitué ſur les dernières vertèbres des lombes, & en partie ſur l'os ſacrum. Sa forme

eſt ovalaire, ſes branches ſont cylindriques & s'étendent ſur les flancs. La matrice eſt compoſée de trois membranes : la première vient du péritoine : la ſeconde eſt un amas de fibres de toute eſpéce, rangées en tous ſens : la troiſième eſt liſſe, polie & même veloutée; on conſidère encore dans ce viſcère trois ouvertures ; deux qui ſont ſituées à l'extrémité ſupérieure de ſes branches où aboutiſſent les trompes, & une poſtérieurement qui en eſt l'entrée, & qui eſt à l'extrémité du vagin : les vaiſſeaux artériels qui vont s'y diſtribuer ſont connus ſous le nom de ſpermatiques ; ils viennent de la partie antérieure de l'aorte, en arrière des émulgentes, & ſont la continuation de ceux des ovaires : les artères iliaques fourniſſent auſſi, au corps de la matrice, des branches nommées utérines : les veines de ces parties, qui ſuivent la marche des artères, portent également le nom de ſpermatiques.

Le vagin eſt le conduit qui s'étend depuis la vulve juſqu'à l'entrée de la matrice. Il eſt ſitué entre la veſſie & le rectum, ce canal eſt très-large, & long de neuf pouces environ : il eſt ridé, & forme en dedans différens replis : il eſt compoſé de deux membranes unies par un tiſſu cellulaire : la première eſt un aſſemblage des fibres charnues & tendineuſes; la

ſeconde eſt veloutée : on y remarque pluſieurs inégalités qui ſont regardées comme des glandes deſtinées à filtrer une liqueur onctueuſe, propre à humecter ce conduit. Le vagin eſt formé comme l'anus, par un trouſſeau de fibres circulaires, dont l'uſage eſt de ſe contracter dans l'introduction du membre du cheval : on y remarque encore un plan de fibres longitudinales de chaque côté, leſquelles, partant des parties latérales de l'anus, vont embraſſer le clitoris & ſervent à élever le vagin. C'eſt dans les bords de ce vagin, que certaines perſonnes paſſent quatre petites bandes de laiton en forme de couture, & que l'on appelle boucle, dans l'intention d'empêcher l'approche dumâle, dans le temps que la jument eſt en chaleur ; cette opération n'eſt guères moins dangereuſe que celle du roſſignol.

GÉNEST D'ESPAGNE ou DE PORTUGAL, c'eſt un petit cheval entier, bien fait & beau ; ce mot ſignifioit autrefois Cavalier Eſpagnol, mais depuis, on l'a tranſporté de l'homme au cheval.

GÉNETTE, monter à la génette. *Voyez* Monter.

GÉNI-HYOIDIEN (muſcle). *Voyez* Hyoïde.

GÉNIOGLOSSE (muſcle). *Voy.* Langue.

GÉNITOIRES, autrement dits, teſticules.

GENOU (mouvement de) eſt un mouvement en tout ſens, & le plus parfait qui exiſte dans les animaux.

GENOU (le) doit être ſec, de façon que l'on diſtingue, pour ainſi dire les os qui le compoſent; quand il eſt gras, ſes mouvemens ſont durs & peu déliés. Le genou eſt compoſé de ſept os diſpoſés ſur deux rangées, trois à chacune, & un derrière la première. Les os de la première rangée ſont, en prenant de dehors en dedans, l'irrégulier, le triangulaire & le ſemi-lunaire; ceux de la ſeconde ſont le petit cunéiforme, la trapézoide & le grand cunéiforme, le ſeptième ſitué derrière la première rangée eſt appellé os crochu. On conſidère à l'os irrégulier quatre angles formant cinq cavités cartilagineuſes, une ſupérieurement pour s'unir avec les éminences du radius, une autre inférieurement, pour s'unir avec le prémier os de la deuxième rangée, une dans dans la partie latérale externe pour s'articuler avec l'os crochu; & deux aux parties latérales internes pour ſe joindre avec les deux os de la première rangée.

Le triangulaire repréſente cinq faces: une ſupérieure où il y a une éminence & une cavité qui ſe reçoivent avec la partie inférieure du radius, & autant dans la partie inférieure de

cet os pour s'unir avec la ſupérieure des deux premiers os de la deuxième rangée : ſa partie antérieure eſt un peu inégale : les parties latérales préſentent quatre petites facettes formant deux échancrures, & une éminence arrondie poſtérieurement pour l'attache des ligamens.

Le ſemi-lunaire a quatre faces ; une ſupépérieure, une inférieure, & deux latérales. Dans ſa partie ſupérieure & inférieure ſe remarquent deux facettes pour s'articuler d'une part avec les condyles externes du radius, & de l'autre avec le petit cunéiforme, les parties latérales ſont inégales, ſur-tout l'externe, où l'on remarque pluſieurs enfoncemens pour des attaches ligamenteuſes.

Le petit cunéiforme eſt le premier os de la ſeconde rangée; on y conſidère cinq faces, une ſupérieure convexe & unie, une antérieure pareillement convexe, une inférieure en partie plate ; une interne inégale & raboteuſe, & une externe approchant de même : trois bords formant trois angles ; ces trois bords ont auſſi trois faces, ſçavoir une antérieure, une externe & une interne.

Le trapézoide eſt le plus conſidérable de cette rangée, on y remarque à raiſon de ſa figure, trois angles ; deux latéraux internes un peu

peu tranchans, & un postérieur arrondi; cinq faces, une supérieure formant deux facettes pour s'articuler avec les os de la première rangée, une inférieure, plate, lisse & polie, pour se joindre avec l'os du canon, & trois autres, dont l'une antérieure inégale, & deux latérales formant deux échancrures.

Le grand cunéiforme est semblable à peu de chose près au petit cunéiforme; on y considère cinq faces, une supérieure, une antérieure, toutes deux convexes; une inférieure, une externe & une interne.

L'os crochu est le septième os. Il est situé derrière la première rangée & un peu en dehors; on y observe deux faces, une externe convexe, & une interne concave. On y apperçoit un bord arrondi donnant attache à un ligament capsulaire commun : il a de plus deux facettes cartilagineuses pour s'articuler d'une part avec le radius, de l'autre avec l'os irrégulier.

Les ligamens du genou sont communs & propres.

Les communs sont au nombre de six; sçavoir, un ligament capsulaire, & cinq latéraux, dont quatre latéraux obliques & un droit.

Le ligament capsulaire s'étend depuis la partie inférieure du radius, recouvre les os du

genou, ſe confond avec les ligamens latéraux, & va enſuite ſe terminer à la partie ſupérieure de l'os du canon, ce ligament capſulaire n'eſt ſenſible que dans la partie antérieure du genou; en cet endroit les fibres les plus conſidérables ſont tranſverſales, c'eſt-à-dire, qu'elles partent des ligamens latéraux, quoiqu'il y ait des fibres rangéees dans un autre ſens; la membrane interne de ce ligament eſt liſſe, & forme un feuillet ſéparé qui ſert à contenir la ſynovie; en outre, ce ligament s'attache aux différens os du genou,& produit comme autant de ligamens capſulaires particuliers : la partie poſtérieure du ligament capſulaire, eſt très-peu étendue, ou pour mieux dire, n'eſt qu'un compoſé de différentes bandes ligamenteuſes qui ſe croiſent & s'entrecoupent : ce qui donne plus de force & de liaiſon aux os du genou, de ſorte qu'en diſſéquant, il eſt très difficile de diſtinguer des ligamens particuliers.

Les ligamens obliques ſont au nombre de quatre, deux internes, & deux externes.

Le premier des deux internes a ſon attache à la partie antérieure & inférieure du radius, & paſſe, en ſe croiſant pardeſſus ſon congénére, puis ſe confondant avec le latéral droit, il va ſe terminer à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'os ſtyloide interne. Le ſecond a ſon

attache à la partie latérale, un peu postérieure du radius, passe pardessus le premier, en se croisant de même, & va se terminer à la partie latérale, un peu audevant de l'os du canon; leur fonction particulière est d'empêcher les deux os de se porter en avant & en arrière.

Les ligamens obliques externes ne diffèrent des premiers, qu'en ce qu'ils ne sont pas divisés en X comme les internes; qu'ils partent de la partie inférieure du radius & vont se terminer, en se réunissant, à la partie latérale externe de l'os styloïde externe.

Le ligament latéral droit est le plus étendu des trois, il est situé en dedans; il s'étend à trois ou quatre travers de doigt audessus de l'articulation, descendant un peu postérieurement, & va se terminer de même à trois ou quatre travers de doigt audessous de l'os styloïde.

Les os du genou sont tenus entr'eux au radius, à l'os du canon, par huit ligamens, dont quatre sont transversaux & quatre droits latéraux.

L'os irrégulier est contenu latéralement par un ligament assez fort, qui a son attache d'une part audessous de l'attache des ligamens obli-

ques, à la partie inférieure du radius, & va se terminer sur la partie moyenne de l'os irrégulier antérieurement. Cet os est encore maintenu par un ligament transversal qui va se terminer au bord latéral de l'os triangulaire.

Le triangulaire est contenu par un ligament de la même force, & situé de même, lequel va se terminer au bord latéral de l'os sémilunaire.

Celui-ci est contenu par quelques portions de fibres ligamenteuses qui partent du second ligament oblique latéral interne, pour aller se terminer sur le corps de l'os sémilunaire.

Le grand cunéiforme est joint supérieurement avec l'os irrégulier, par un ligament latéral qui va d'un bord de l'os à l'autre; inférieurement, il l'est par des portions ligamenteuses d'un des obliques latéraux externes; antérieurement, il est lié avec le trapézoïde, par nu ligament transversal.

L'os trapézoïde s'unit de même avec le petit cunéiforme par un ligament transversal qui va d'un des bords à l'autre bord.

L'os crochu est joint extérieurement à l'os irrégulier, par plusieurs bandes ligamenteuses, & par un fort ligament qui s'étend depuis le bord inférieur de cet os jusqu'à la partie su-

périeure de l'os ſtyloïde externe, où il va ſe terminer. Ainſi que ceux du genou, cet os eſt contenu poſtérieurement par pluſieurs bandes ligamenteuſes rangées en tous ſens.

Les os ſtyloïdes ſont retenus dans leur ſituation par les ligamens obliques. Outre cela, ils ont dans preſque toute leur étendue, des fibres ligamenteuſes tranſverſales qui les uniſſent avec l'os du canon ; mais bientôt ces ligamens s'oſſifient, enſorte que les os ſtyloïdes & l'os du canon ne font qu'un même os ; ce qui arrive principalement & plus ſouvent aux jambes de devant.

Le genou eſt étendu & fléchi par le moyen de trois muſcles, ſçavoir, deux pour la flexion, & un pour l'extenſion.

Les fléchiſſeurs ſont l'externe & l'interne.

1°. Le fléchiſſeur externe a ſon attache, par une portion tendineuſe, & par une portion charnue, à la partie poſtérieure & inférieure de l'humérus; il deſcend (en augmentant de volume) le long de la face externe du cubitus ; enſuite il va former un tendon conſidérable & applati, diviſé en deux parties, dont l'une s'attache au bord ſupérieur de l'os crochu, & l'autre, deſcendant un peu plus bas, ſe termine à la jonction du cunéiforme avec l'os du canon.

2°. Le fléchiſſeur interne a ſon attache à la partie latérale externe & inférieure de l'humérus, & va ſe terminer par un tendon, à l'os crochu à côté du précédent. L'extenſeur a ſon attache à la partie preſque moyenne latérale externe du radius, rempant ſur le corps de cet os; enſuite formant un tendon qui croiſe l'extenſeur du canon, il vient ſe terminer à la face interne de l'os petit cunéiforme. L'uſage de ce muſcle eſt non ſeulement de tendre le genou, mais de produire un mouvement de couliſſe de la dernière rangée du genou ſur la première.

GENTILLESSE, cheval qui a de la gentilleſſe, eſt celui qui fait ſon exercice avec grace & légèreté.

GERME, principe de la production de l'animal. Ce mot s'entend auſſi du principe de maladie.

GERMES DE FÉVE, c'eſt la marque noire que l'on apperçoit aux dents inciſives, couleur que l'on diſtingue aiſément dans les jeunes chevaux, & même dans les vieux, moins à la vérité; mais qui dans quelques-uns ſont ſi conſidérables que l'on les prend pour jeunes, ce que l'on appelle baigu; marque, dit-on, que les Maquignons ſçavent contrefaire, & qui cependant ne ſe pratique guères.

GIGOTE, branche à la gigote, eſt celle dont le bout ou la gargouille eſt ronde.

GIGOTÉ, un cheval bien gigoté, eſt celui qui eſt bien fourni de cuiſſes & de jarrets.

GIGOTS, cheval qui a de bons gigots, c'eſt la même choſe que bien gigoté, *Voy.* Gigoté.

GINGLIME. *Voyez* Connexion des os.

GLAND, extrémité de la verge.

GLANDES (les) ſont des maſſes de chair plus ou moins dures, plus ou moins volumineuſes, de différentes couleurs, les unes ſimples, les autres compoſées; elles ſont ſituées non-ſeulement dans les trois ventres, mais même dans les extrémités. Leur uſage eſt de ſéparer du ſang quelque humeur particulière, ou de la perfectionner, ce qui en a fait diſtinguer de deux ſortes; celles de la premiere ſont appellées conglobées; elles ſervent à perfectionner la lymphe, telles ſont les glandes axillaires, les glandes inguinales, les glandes méſentériques, &c.; les autres ſont déſignées ſous le nom de conglomérées, & ſont deſtinées à ſéparer du ſang quelque liqueur, telles ſont les glandes ſalivaires, pour la ſécrétion de la ſalive, les reins pour la filtration de l'urine; la glande lacrymale pour celle des larmes, &c. Parmi ces humeurs, les unes rentrent en partie dans le ſang, tandis que le reſte eſt expulſé au dehors; d'autres ſont totale-

ment chaſſées hors du corps ſans être reportées dans le ſang.

Quelques Anatomiſtes ont tiré la différence des glandes conglobées & des conglomerées, de leur ſtructure particulière. La glande conglobée eſt une glande ſeule & unique, d'une ſubſtance continue & uniforme, telle que les teſticules, les glandes méſentériques; la glande conglomerée eſt un amas, un aſſemblage de très-petites glandes conglobées ou points glanduleux, liés intimement les uns aux autres, & renfermés dans une envelope. Celles-ci ſont pour ainſi dire granuleuſes; chaque grain glanduleux verſe la liqueur qu'il ſépare dans un réſervoir commun ou canal excrétoire. Telles ſont les parotides, les reins, &c. Les noms de conglobé & conglomeré indiquent clairement cette diſtinction.

En général, les glandes ſont des corps compoſés d'un entrelacement de vaiſſeaux ſanguins, de nerfs & de vaiſſeaux blancs, dont les uns ſont excrétoires, & les autres ſécrétoires : ils ſont pliés en différens ſens, forment des pelotons; ils ont une première envelope ou capſule particulière; puis une ſeconde qui vient du tiſſu cellulaire, & qui ſe voit aiſément dans dans la glande thyroïde, dans les reins, & dans chaque petite glandule ſalivaire.

GLANDES DES EXTÉMITÉS (les) antérieu-

res ſont les axillaires, ou des ars, les ſcapulaires, & pluſieurs petites dans l'étendue du bras : celles des extrémités poſtérieures ſont les inguinales & pluſieurs dans l'étendue de la cuiſſe.

Les glandes axillaires ſont nombreuſes & compoſent un paquet de la groſſeur d'un petit œuf ; elles ſont ſituées proche l'articulation de l'humérus avec l'omoplate, en dedans, proche les muſcles pectoraux ; elles ſont griſes, jointes enſemble par le moyen du tiſſu cellulaire : leurs tuyaux l'ymphatiques vont ſe rendre dans la veine axillaire.

Les glandes ſcapulaires ſont placées dans la face de l'omoplate, & ne différent en rien des précédentes. Les glandes inguinales ſont de même nature que celles des ars, elles n'en différent que par leur volume qui eſt plus conſidérable ; elles occupent le dedans de la cuiſſe, & ſe prolongent, en deſcendant entre le long & le large adducteur de la cuiſſe où elles prennent le nom du crurales ; dénomination peu néceſſaire, puiſqu'elles ne ſont point ſéparées les unes des autres. On diſtingue aiſément leurs vaiſſeaux lymphatiques qui, aprés avoir pénetré dans le bas ventre, vont porter dans le réſervoir du chyle, la lymple qu'ils charient.

GLANDÉ ou DÉGLANDÉ, ôter une glande :

cette méthode quoique mauvaiſe ne laiſſe pas encore que d'avoir des partiſans.

GLANDÉ (cheval), eſt celui qui a une glande ſous la ganache, plus apparente que dans l'état naturel, ou qui a une tuméfaction ſous la ganache : on dit glandé de gourme, de morve, de farcin.

GLANDULEUX, qui eſt compoſé de glandes ou qui y a rapport.

GLÉNOIDE, s'entend d'une cavité ſuperficielle. *Voyez* Cavité des os.

GLOBE, figure arrondie. *Voyez* Yeux.

GLOBULEUX, qui a la figure arrondie.

GLOSSE, langue. *Voyez* ce Mot.

GLOTTE. *Voyez* Larynx.

GLUTEN, liquide reſſemblant à de l'huile, ou à une ſubſtance mucilagineuſe, lequel ſe trouve entre les fibres du corps, & qui ſe décompoſe dans la putréfaction.

GODE, une roſſe, un mauvais cheval.

GOMPHOSE. *Voyez* Connexions des os.

GONORRHÉE (la), écoulement involontaire de ſemence dont le cheval eſt attaqué, ou pour avoir failli trop de jumens, ou pour s'être fati-

gué avec des chevaux, ou des jumens bouclées & le plus souvent après un pissement de sang. La maladie n'est guères curable par toutes les difficultés que présente l'administration des remédes dans le cheval.

GORGE (bosse sous la), quelques Auteurs ont nommé ainsi ces dépôts qui viennent à la suite ou dans le temps de la gourme, ou de la morfondure, dessous la mâchoire inférieure.

GORGE DE PIGEON. *Voyez* Bride.

GORGÉ, se dit d'un cheval qui a les jambes enflées.

GOULU. *Voy.* Tenailles.

GOURMANDER UN CHEVAL, c'est le tourmenter trop en le menant. Gourmander la bouche d'un cheval c'est lui donner des saccades avec la bride.

GOURME (la), écoulement d'une humeur qui se fait ordinairement par le nez dans les jeunes chevaux. Cette humeur a plus ou moins de consistance, est de différente couleur, suivant le degré d'inflammation & d'engorgement des glandes affectées. Tantôt elle est gluante & blanche comme le blanc d'œuf, tantôt elle est épaisse & jaunâtre, quelquefois elle est cuite & ressemble au pus. Tantôt l'humeur coule par le nez, tantôt elle forme un dépôt sous la ganache; quelquefois il y a un écoulement par le nez, & dépôt en même temps sous la ganache, d'autrefois

le dépôt s'établit du côté des parotides. L'écoulement est quelquefois abondant, & jette hors du corps toute la matière de la gourme ; il est quelquefois peu abondant, & ne donne issue qu'à une partie de l'humeur; quelquefois l'inflammation gagne l'arrière bouche & le larynx.

Ces variétés ont donné lieu à la distinction de trois espéces de gourme, l'une bénigne, l'autre maligne, & l'autre fausse. La gourme bénigne est une évacuation totale de l'humeur de la maladie, qui se fait, soit par le nez, lentement, soit par abscès sous la ganache, soit par ces deux voies ensemble.

La gourme maligne est celle dont le virus est abondant ou plus âcre, & qui attaque des parties importantes, comme le larynx ou quelque viscère.

La fausse gourme, celle dans laquelle il ne s'évacue qu'une partie du levain ; ce qui occasionne ensuite un dépôt sur quelques autres parties (1).

Causes. La gourme paroît être aux chevaux, ce que la petite vérole est aux hommes.

(1) M. Vitet, qui sçait si bien me copier, auroit bien dû me nommer, & ne pas dire que les Maréchaux distinguent trois espéces de gourme, tandis que c'est moi qui ai le premier admis cette division ; il n'auroit pas dû dire qu'un dépôt de gourme fût à craindre, ni préferer le seton à

C'eſt un venin d'une eſpèce inconnue qui circule dans la maſſe du ſang juſqu'à ce que la Nature faiſant effort pour s'en débarraſſer, il vient ſe fixer ſur une partie qui eſt ordinairement le nez ou la ganache.

Diagnoſtic. On ſoupçonne que le cheval va jetter ſa gourme, lorſqu'il eſt jeune, & qu'il ne l'a pas encore eue, qu'il eſt triſte, dégoûté & abattu; qu'il touſſe, & qu'il commence à ſe former une groſſeur ſous la ganache. On connoît que c'eſt la gourme, par l'écoulement qui ſe fait par le nez, ou par la groſſeur qui occupe ordinairement toute la ganache. Ce qui diſtingue ſpécialement la gourme, de la morve; c'eſt que dans la première, il y a toux, triſteſſe, & une groſſeur molaſſe qui occupe tout l'intervalle de la mâchoire inférieure, & que cet engorgement n'affecte communément que les glandes ſalivaires; au lieu que dans la morve, le cheval eſt gai, ne touſſe pas, l'engorgement n'exiſte que dans les deux glandes lymphatiques, ſituées aux deux côtés intérieurs du milieu de la mâchoire poſtérieure, & le

d'autres remédes, puiſque quelques lignes plus bas, il dit que la nature cherche à expulſer l'humeur de la gourme, par des dépôts ſur les glandes extérieures du corps, lorſque l'évacuation naſale n'a pas été aſſez abondante.

cheval boit & mange comme à l'ordinaire. Lorſque la gourme eſt benigne, elle eſt ſalutaire & ſans danger. La gourme maligne n'eſt jamais ſans danger, lorſqu'elle attaque le larynx, que l'inflammation eſt conſidérable, que la reſpiration eſt gênée ; ce qui ſe connoît par le râle, & par le peu de ſouffle qui ſort par le nez ou par la bouche ; car dans ce cas, le cheval n'agite preſque pas la flamme de la chandelle, par le ſouffle d'une reſpiration : le danger eſt alors très-grand. Lorſque l'ecoulement eſt abondant, & qu'il ſe forme enſuite un dépôt ſur quelqu'autre partie, le danger eſt proportionné à l'importance des parties attaquées. Si l'humeur ſe fixe ſur le poumon, elle produit la pulmonie ; ſi c'eſt ſur les glandes parotides, le danger eſt moindre.

Dès qu'on s'apperçoit que la ganache eſt pleine (ce qu'on appelle ganache chargée), il faut mettre le cheval à l'eau blanche, lui retrancher le foin & l'avoine. Le but qu'on doit ſe propoſer enſuite, eſt de favoriſer l'écoulement de l'humeur de la gourme ; pour cela, on ſaignera d'abord une ou deux fois, afin de prévenir les accidens de l'inflammation : il eſt important de tenir le cheval chaudement, de le couvrir, d'enveloper la ganache avec une peau d'agneau, & de la fomenter avec la décoc-

tion des plantes émollientes, comme la mauve, la guimauve, la branc-urſine, le bouillon blanc, la pariétaire ou la graine de lin, &c. Il faut mettre bouillir du ſon (ou de l'orge) dans de l'eau; on le jettera dans un ſac qu'on attachera à la tête du cheval, afin qu'il en reſp re la vapeur: on peut auſſi appliquer ſous la ganache, un cataplaſme émollient. Ces remédes détendent & relâchent les vaiſſeaux des glandes, favoriſent par conſéquent l'écoulement de l'humeur qui engorge les glandes, & diminuent l'inflammation. Si l'engorgement ſubſiſte, qu'il forme au milieu de la groſſeur une pelotte dure, & que la douleur ſoit vive, ce qu'on connoît par les mouvemens que le cheval fait lorſqu'on le touche, c'eſt une preuve que le pus ſe forme, il faut en favoriſer la maturation, en frotant la tumeur avec quelque ſuppuratif, tel que le baſilicum, quelques graiſſes ou le beurre. La ſuppuration étant établie dans la tumeur (ce qu'on reconnoît, lorſqu'en appuyant le doigt ſur la groſſeur, le pus fait une eſpéce de fluctuation, ou lorſqu'on ſent une petite pointe blancheâtre, ſaillante), il faut percer l'abſcès, & ne pas toujours attendre qu'il perce de lui-même, parce que le pus enfermé entretient l'engorgement & l'inflammation des parties voiſines, & cauſe ſouvent du ravage. On doit toujours l'ouvrir dans le lieu où l'abſcès fait une pointe,

& dans la partie la plus déclive, afin de donner à la matiere une issue plus libre. On pressera un peu les bords de la plaie, afin d'exprimer le pus qui est enfermé, & pour premier appareil, on mettra des étoupes séches, sans les tamponner. Le lendemain on y introduit deux ou trois plumasseaux chargés de digestifs, avec la térébenthine & le jaune d'œuf; il faut être attentif à entretenir l'ouverture de la plaie, jusqu'à ce que la matière se soit écoulée. On en favorisera ensuite la cicatrice en la bassinant avec du vin tiéde, & en y appliquant des étoupes séches. En suivant cette méthode, on parvient facilement à la guérison parfaite de la gourme benigne, & on délivre le cheval d'un germe nuisible à sa santé, lorsqu'il ne sort pas entièrement de son corps.

Mais si on néglige d'abattre l'inflammation par ces remédes, ou si après les avoir mis en usage, l'inflammation augmente & gagne l'arrière-bouche & le larynx, alors les accidens deviennent plus graves, les muscles de l'épiglotte & de la glotte s'enflamment, & font resserrer l'entrée de l'air; de là naît la difficulté de respirer, & quelquefois la suffocation. Quelquefois l'inflammation se porte sur la trachée-artère, sur les bronches, & même sur la substance du poumon : c'est ce qu'on appelle gourme maligne.

GOURME

GOURME MALIGNE (de la). Par ce que nous avons dit à l'article précédent, on connoît déjà bien cette maladie. Elle eſt accompagnée d'une difficulté de reſpirer plus ou moins grande, ſuivant le degré d'inflammation ; le cheval touſſe beaucoup & avec peine, il eſt triſte, abattu, dégoûté, & ne ſe ſent pas quand on le pince ſur les reins : la fiévre eſt conſidérable. La gourme maligne attaque ordinairement le fond de la bouche, & ſurtout le larynx : l'inflammation n'occupe quelquefois que la glotte, quelquefois elle gagne l'intérieur de la trachée-artère, d'autrefois elle s'étend juſqu'au poumon. Cette inflammation ſe termine, ou par la gangrene & cauſe la mort, ou par la ſuppuration qui ſe forme dans plus ou moins de parties, ſuivant l'étendue de l'inflammation qui l'a précédée. Ainſi il ſurvient quelquefois un dépôt au larynx ſeulement ; quelquefois au larynx & au commencement de la trachée-artère en même-temps ; quelquefois dans toute l'étendue de la trachée-artère : il arrive même que la ſuppuration s'étend juſqu'au poumon. Lorſque la ſuppuration occupe toute l'étendue de la trachée-artère, il ſe forme de petits dépôts dans toutes les glandes lymphatiques de cette partie, & même dans les glandes propres de la membrane intérieure de la trachée-artère. J'en ai vu pluſieurs exemples dans les chevaux morts

de cette maladie. J'ai encore ſouvent trouvé dans toute l'étendue de la trachée-artère, après l'avoir ouverte, de petits dépôts de matière bien formée, de diſtance en diſtance; j'en ai même trouvé dans les bronches. Lorſque le dépôt, formé au larynx, s'ouvre en dedans de la trachée-artère, il tombe dans les bronches, s'oppoſe à la ſortie de l'air & à la reſpiration; ce qui ſuffoque le cheval. Lorſque les abſcès de la trachée-artère ſont conſidérables, ou qu'ils percent pluſieurs à la fois, ils produiſent le même effet. Quand l'abſcès du larynx s'ouvre dans l'arrière-bouche, le pus monte dans le nez, pardeſſus le voile palatin, & s'écoule par les naſeaux. Si la ſuppuration de la trachée-artère eſt peu abondante, l'air de la reſpiration chaſſe le pus & le fait monter le long de la trachée-artère, juſques ſur le voile palatin, & delà dans le nez par où il ſort. Lorſque le pus eſt âcre de ſa nature, ou qu'il devient tel, en ſéjournant dans les foſſes naſales, il corrode la membrane pituitaire, y forme des ulcères, & produit la morve proprement dite.

Comme il y a inflammation dans la gourme maligne, on ſent bien qu'il faut mettre en uſage, pour la calmer, tous les remédes dont je viens de parler dans le traitement de la gourme bénigne; mais comme l'inflammation eſt ici plus

considérable, & qu'elle attaque des parties essentielles à la vie, on doit employer ces moyens plus promptement, & avec plus d'attention : il faut donc saigner sur l'heure, & réitérer la saignée suivant le besoin, il n'y a point de reméde plus éfficace pour résoudre ou diminuer l'inflammation ; il faut encore faire des fomentations émollientes sous le col & la ganache ; faire respirer au cheval pendant long-temps la vapeur des décoctions des plantes mucilagineuses & adoucissantes ; envelopper le gosier avec le cataplasme de lait & de mie de pain, un jaune d'œuf & un peu de saffran, faire boire tiéde, retrancher tout aliment solide, donner des lavemens émolliens ; enfin, mettre en usage tout ce qui peut détendre, relâcher & diminuer l'inflammation. Lorsque le dépôt a percé, & que le pus s'écoule par le nez, il faut faire dans cette partie des injections détersives, afin d'empêcher les particules âcres du pus, de s'attacher à la membrane pituitaire, de la corroder, d'y former des ulcères, & de produire la morve. Pour cette opération, on aura une feringue de grandeur médiocre, dont la cannulle soit de bois, arrondie par le bout ; on la place le long de la cloison du nez, & on bouche l'autre narine, de peur que l'injection ne revienne ; de cette manière elle est obligée de se porter sur le voile palatin, elle lave & déterge les parties sur les-

quelles paſſe le pus. La matière de l'injection ſe prépare avec la décoction d'orge, de feuilles d'aigremoine, où l'on ajoute un peu du miel.

Mais ſi l'écoulement de la gourme n'eſt pas aſſez abondant pour chaſſer hors du corps tout le virus, il fermentera dans le ſang, infectera les humeurs qu'il contient, & formera un dépôt ſur quelques parties, telles que les glandes parotides, le poumon, ou quelqu'autre viſcère : c'eſt ce que j'appelle fauſſe gorume.

GOURME (la fauſſe) eſt un dépôt formé par un reſte de virus de la gourme. Si ce dépôt n'attaque que des parties externes, il doit être traité comme un abſcés ſimple ; s'il s'eſt fixé ſur quelque viſcère, après avoir mis en uſage les remédes généraux, on abandonnera la guériſon à la Nature.

GOURMER UN CHEVAL lui attacher la gourmette.

GOURMETTE, eſpéce de chaîne de fer à gros chaînons, attachée à un des yeux du mors; on la fait paſſer au deſſus du menton du cheval, puis on l'arrête à l'autre œil du mors, par le moyen d'un crochet attaché à cet œil. Cette chaîne ſerre la mâchoire au deſſus du menton quand le Cavalier tire la bride, & par ce moyen elle empêche le cheval d'avancer; on

ſerre ou on lâche la gourmette quand on la met au ſecond ou au premier chaînon qu'on appelle maillon ; on met quelquefois un feutre ſous la gourmette quand elle bleſſe le cheval. *Voyez* Bride. Mettre la gourmette à ſon point. *Voy.* Mettre.

GOUSSAUT, cheval de petite taille, court & épais.

GOUTER LA BRIDE, on dit d'un cheval qui commence à s'accoutumer aux effets du mors, qu'il commence à goûter la bride.

GOUTTE SERÉNE (la), maladie plutôt interne qu'externe dans laquelle le cheval ne voit point, quoiqu'il ait les yeux très-beaux, & qu'on n'y trouve aucune tache extérieure. On ne peut s'appercevoir de cette maladie qu'à la marche du cheval & à la manière dont il place les oreilles, il léve les pieds très-hauts, ſoit au pas, ſoit au trot, ſes oreilles, l'une en avant, l'autre en arrière alternativement, & ſouvent toutes les deux en avant. La goutte ſeréne n'eſt point curable, elle vient de la paralalyſie du nerf optique.

GOUVERNER SON CHEVAL, c'eſt le conduire ſoi-même, & ne pas le laiſſer aller à ſa fantaiſie.

GRAPPE ou GRAPPIN, réunion de pluſieurs

boutons qui ſurviennent dans le pâturon, ou autour du boulet, & dont la figure par la multiplicité reſſemble à des grappes de raiſin, ce ſont des poireaux. *Voyez* ce Mot.

GRAS FONDU, dure (la), excrétion de mucoſité ou de glaires tamponnées & épaiſſes, que le cheval rend par le fondement : ces glaires ſont quelquefois mêlées d'un peu de ſang. Les Maréchaux ont donné à cette maladie le nom de gras fondu, parce que ces glaires étant luiſantes comme de la graiſſe qui ſe fond, ils ont cru que c'étoit réellement la graiſſe du cheval qui ſortoit par le fondement. (1)

Le gras fondu eſt produit par l'inflammation des inteſtins, & en particulier par celle de leur membrane veloutée ; cette inflammation occaſionne l'epaiſſiſſement de l'humeur inteſtinale ; d'où réſulte le gonflement des glandes, lequel entretient l'inflammation, & excite des contractions fréquentes dans les inteſtins ; La Nature faiſant ſes efforts pour chaſſer l'humeur qui engage les glandes. Par cette contraction,

(1) C'eſt ſans doute pour être du ſentiment des Maréchaux, que M Vitet a la naïveté de nous dire que les bœufs & les chevaux de haute graiſſe, ſont plus expoſés à la gras fondure, que ceux qui ſont maigres.

une partie de l'humeur inteſtinale eſt exprimée; delà, l'éjection des glaires tamponnées, & le gras fondu. L'inflammation dans le gras fondu eſt le plus ordinairement l'effet des purgatifs trop violents, ou donnés à trop fortes doſes. On ſcait que ces remédes n'agiſſent qu'en irritant, ils doivent donc picoter les fibres des inteſtins & des glandes inteſtinales, les ſolliciter à de fréquentes contractions, & obliger ces glandes à ſéparer une plus grande quantité de ſuc; lorſque l'irritation qu'ils cauſent eſt trop vive, elle produit l'inflammation, d'où nait le gras fondu. Si l'inflammation engorge tellement les vaiſſeaux, qu'il s'en rompe quelqu'un, le ſang ſe mêlera avec les glaires; de-là, l'éjection de glaires ſanguinolentes.

Cette maladie ſe connoît aſſez par les glaires & la mucoſité que le cheval rend. Elle eſt plus ou moins dangereuſe, ſuivant le degré d'inflammation, & la manière dont elle ſe termine.: ce qui arrive, ou par réſolution, & le cheval guérit d'une manière complette; ou par ſuppuration, & il rend du pus avec les glaires & les excrémens; ou par gangrene, & il meurt.

Une partie des Maréchaux ſont dans l'habitude de donner des cordiaux, mais rien n'eſt plus contraire à cette maladie. Il accélerent le

mouvement du ſang, & l'obligent à ſe porter avec plus de rapidité vers la partie affectée, ce qui augmente l'inflammation & la douleur. Il faut 1°. faire de petites ſaignées répétées, pour déſemplir les vaiſſeaux, les dégorger & diminuer l'inflammation ; 2°. tâcher d'appaiſer le mouvement & la chaleur du ſang, d'humecter, de détendre & d'adoucir par les breuvages & les lavemens émolliens & rafraichiſſans. Si l'inflammation eſt conſidérable, ſi les matières ſont mêlées de ſang, ſi le cheval ſe tourmente & ſouffre beaucoup, il eſt à propos d'ajouter à la décoction des plantes adouciſſantes qui entrent dans les beuvrages & dans les lavemens, trois ou quatre têtes de pavot blanc ; rien de plus efficace pour calmer la douleur & remédier à la cauſe de la maladie.

Lorſque l'inflammation eſt ſenſiblement diminuée, on mettra dans les lavemens une trentaine de grains d'ipécacuanha ; c'eſt un reméde capable de procurer immanquablement la fonte des glaires qui engorgent les glandes.

GRAS DE JAMBES, c'eſt une des aides. On approche, on fait ſentir les gras des jambes.

GRASSET (le) eſt cette partie arrondie qui forme la jointure de la cuiſſe, avec la jambe proprement dite : il eſt proche le flanc. Un graſſet gros eſt toujours avantageux : le graſſet eſt

formé d'un ſeul os nommé rotule, que ſa figure a fait auſſi nommer os quarré. On y remarque deux faces, une antérieure, convexe, inégale; & une poſtérieure, en partie inégale, & en partie unie : on diſtingue quatre angles, deux ſupérieurs, & deux inférieurs; l'inférieur interne eſt plus obtus, plus arrondi que les trois autres. La face poſtérieure de cet os préſente trois facettes, dont deux ſupérieures, qui ſont unies & polies, & une inférieure inégale, ſéparée des deux autres par une crête tranſverſale.

La rotule eſt retenue d'un côté, par la terminaiſon des tendons des muſcles qui forment la cuiſſe antérieurement; & de l'autre, par trois ligamens, dont deux ſont propres & l'autre commun. Les deux premiers s'attachent d'une part au bord inférieur de la rotule, l'un extérieurement, qui va ſe terminer à une éminence conſidérable du tibia; l'autre qui part de la pointe de la rotule, & va ſe terminer à la partie moyenne du tibia; dans cette dépreſſion qui eſt à côté de l'éminence conſidérable ci-deſſus, le ligament commun prend ſon attache un peu à la pointe latérale interne de la rotule, principalement à un ligament tranſverſal qui ſe trouve à cet endroit, & va ſe terminer à une autre éminence du tibia, à

côté de la même dépreſſion : la rotule eſt encore retenue ſur les côtés par deux larges bandes ligamenteuſes qui ſe confondent avec le ligament capſulaire. L'uſage des ligamens propres & communs ſont de réſiſter à la violente contraction des muſcles cruraux, vaſtes, internes & externes, &c.

Les plaies ſur la rotule occaſionnées par un coup de pied ſont dangereuſes Quelquefois cet os ſe fracture par la violence du coup, & quelquefois par la contraction ſubite des muſcles au moment du coup, toujours tranſverſalement ; je ne penſe pas que cet os puiſſe ſe caſſer par aucune autre cauſe ; du moins je n'en ai pas d'exemple : de quelque cauſe que provienne la fracture du graſſet, le mal eſt ſans reméde ; parce que d'un côté les muſcles, étant toujours en contraction, obligent la partie ſupérieure de la rotule à monter en haut, & que de l'autre, le cheval ne peut ſe tenir tranquille, quand bien même il ſeroit poſſible d'y établir un bandage.

GRÉLE. Muſcle grêle, qui eſt *menu*, délié.

GRIS POMMELÉ, poil mêlé de noir & blanc. *Voy*. Poil.

GRISON eſt le même que cheval *gris*.

GROUPADE, eſpéce de ſaut d'un cheval qui bondit : l'on dit ordinairement *croupade.*

GUAINE, eſt une eſpéce d'envelope en forme d'anneau, formée par des fibres tendineuſes ou ligamenteuſes.

GUEULART, le cheval eſt gueulart, quand il a la bouche forte, & ne répond à la bride qu'en ouvrant la bouche.

GUEULE, cheval qui a de la gueule, eſt celui qui a la bouche forte, & qui ne répond à la bride qu'en ouvrant la bouche.

GUERRE, un cheval de guerre eſt un cheval de taille, aſſez étoffé & vigoureux. Manége de guerre. *Voyez* Manége.

GUIDER ou mener un cheval au moyen des guides.

GUIGUER, vieux terme qui veut dire Ruer.

GUILLEDIN, nom Anglois qui ſignifie cheval hongre; mais on n'appelle guilledins, que les chevaux Anglois.

GUINDÉ, être guindé à cheval, c'eſt s'y tenir droit avec trop de gêne & d'affectation.

GUSTATIF, de, qui a du rapport à l'organe du goût.

GUTTURAL, qui appartient à la gorge, se dit des vaisseaux qui se distribuent dans cette partie.

H.

HACHOIR. *Voy.* Cheval (nourriture du).

HACQUENÉE, aller la hacquenée, un cheval qui va l'amble.

HALEINE, avoir de l'haleine. *Voy.* Avoir. Mettre ſon cheval en haleine, tenir en haleine. *Voy.* Mettre, Tenir. Hors d'haleine. *Voyez* Mettre. Être en haleine, ſe dit du cheval qui, pour avoir été exercé modérément, eſt eſt en état de fournir une courſe longue, ou d'entreprendre un voyage, ſans être incommodé. Donner haleine au cheval, c'eſt l'arrêter ou le mener doucement au pas, quand il a fait une courſe rapide qui l'a eſſouflé. Gros d'haleine, ſe dit de certains chevaux, qui ſans être pouſſifs, paroiſſent eſſouflés au moindre exercice qu'ils font.

HANCHES (les), ſont ces parties que l'on apperçoit au haut des jambes de derrière, & qui ſont à peu près au niveau de la jonction des reins avec la croupe ; c'eſt une élévation arrondie qui doit être peu ſenſible dans les chevaux gras & bien faits. Elles ſont quelquefois plus hautes que la croupe, quelquefois beaucoup

plus baſſes : ce qui vient de la poſition des os du baſſin, plus ou moins inclinés ; aſſez ſouvent ces os ſuivent la conformation de la croupe ; c'eſt-à-dire, que ſi la croupe eſt avalée, les hanches ſeront hautes ; alors le cheval eſt cornu : mais, ſi la croupe eſt droite & bien faite, les hanches ſeront bien faites auſſi ; il peut arriver que les deux hanches ſoient baſſes, ou une ſimplement ; dans ce dernier cas on dit que le cheval eſt épointé : ce défaut eſt tantôt naturel, & tantôt la ſuite d'un accident, par exemple de la fracture de la pointe de la hanche. Un cheval qui ſe place mal, paroît mal épointé, quoiqu'il ne le ſoit pas en effet: celui qui eſt boiteux de derrière, paroît également épointé : ce qui provient de ce que la jambe, ne portant pas à plomb, entraîne le baſſin, & celui-ci faiſant tourner l'os ſacrum ſur les vertèbres des lombes, il lui donne la pente qu'il a; car le baſſin, de la manière dont il eſt lié avec l'os ſacrum, eſt immuable.

Le baſſin eſt formé par les os innonimés & par l'os ſacrum.

Les os innonimés ſont compoſés de ſix piéces dans les poulains, de deux dans les jeunes chevaux, & d'un ſeul dans les vieux. Ces ſix pièces ſont trois de chaque côté ; ſçavoir, l'iléon, l'iſchion & le pubis.

L'os iléon, qui eſt le plus grand des trois, eſt triangulaire, applati, convexe en dedans, & un peu concave en dehors. On conſidére à cet os trois bords, un antérieur & deux latéraux; trois angles, deux placés au bord antérieur, aſſez gros & ſpongieux, & un inférieur à trois faces, ſçavoir, une ſupérieure, une inférieure, & une interne; trois échancrures, une au bord antérieur formée par deux angles, & deux aux deux bords latéraux. On y remarque encore une facette cartilagineuſe qui, étant jointe avec l'os iſchion & l'os pubis, forme la la cavité cotyloïde. Sur ſon bord inférieur ſe voit un trou pour le paſſage d'une artère, d'une veine & d'un nerf. On apperçoit dans ſa face interne pluſieurs inégalités pour recevoir les éminences de l'os ſacrum.

Les chevaux en tombant dans le temps des gelées, ou ſur le pavé plombé, ſe fracturent cet os, accident qui eſt plus ou moins fâcheux, ſuivant ſon étendue. Quand la fracture arrive dans l'angle ſupérieur de l'iléon, à deux ou trois pouces de ſon bord, la guériſon s'en fait parfaitement ſans le ſecours du maréchal: cependant il eſt bon de baſſiner la partie avec des médicamens propres au genre de tumeur qu'à occaſionnée la fracture, c'eſt-à-dire avec les émolliens, s'il y a inflammation; ou avec les réſolutifs, ſi c'eſt un œdème, ou

même un phlegmon œdémateux. Dans ce cas l'animal guérit, & c'est ce qu'on appelle un cheval épointé. Au contraire, lorsque la fracture se trouve placée dans l'angle inférieur, la guérison est rare. Je n'en ai pas même d'exemple : l'ouverture de ces chevaux m'a toujours fait reconnoître, qu'il y avoit gangrene dans la partie blessée. Mais pourquoi réussit-on si peu à guérir cette fracture ? C'est, je crois, parce que l'artère iliaque interne passant par cet endroit, se trouve tiraillée continuellement par les muscles abdominaux, lesquels tiraillent eux mêmes cette portion, qui par conséquent n'est plus fixe, & augmente par là l'inflammation de la partie, & ensuite la gangrene.

Comme les os ischion & pubis se trouvent réunis de bonne heure, nous les décrivons ensemble : ils ressemblent à une lunette. Nous les diviserons en deux parties, une supérieure & une inférieure, la supérieure est plus large que l'inférieure : elle forme deux branches, l'une externe, & l'autre interne.

La branche externe a trois faces ; une interne, & deux externes, dont l'une est supérieure, & l'autre inférieure : celle-ci forme en partie la cavité cotyloïde. On y remarque plusieurs inégalités pour l'attache du ligament rond ou suspenseur ; des inégalités au bord de cette cavité

pour

pour l'attache du ligament capſulaire ; une échancrure antérieurement, laquelle donne à l'entrée de cette cavité la forme d'une oreille d'homme. Sur cette même branche ſe voit un trou pour la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins. La branche interne repréſente une équerre ; on y diſtingue trois bords, un antérieur, un latéral, & un interne qui, étant joint avec la branche externe, forme le grand trou nommé ovalaire.

La partie inférieure de cet os eſt plate, & a deux faces, une externe & une interne un peu concave. On y remarque trois bords, un poſtérieur & deux latéraux ; une échancrure extérieurement. L'extrémité de cet os eſt très-groſſe, ſpongieuſe, inégale pour l'attache de pluſieurs muſcles. On peut conſidérer à cette extrémité trois faces, une interne, une latérale, & une inférieure concave.

Le baſſin eſt uni à l'os ſacrum dans la face interne des os ilion, par deux larges ligamens intermédiaires, leſquels ſont en partie cartilagineux. Les os pubis ſont joints entre eux de même par ſymphiſe ; mais cette ſymphiſe n'a plus lieu à l'âge de ſix ou ſept ans.

HANCHE HAUTE. *Voyez* Cornu.

HANCHES, être ſur les hanches, ou être aſſis

ſur ſes hanches, ou plier ou baiſſer ſes hanches, ſe dit du cheval, lorſqu'à ſes airs de manége, ou au galop ordinaire, il baiſſe la croupe & releve les épaules; mettre ou aſſeoir le cheval ſur les hanches. *Voyez* Mettre. Traîner les hanches, ſe dit du cheval qui dandine, & dont le train de derrière retarde trop en marchant. Paré ſur les hanches, ſe dit du cheval qui manie & arrête, aſſis ſur les hanches.

HANCHE, (effort de) eſt une diſtention des fibres charnues, qui arrive dans les muſcles feſſiers, à l'occaſion d'un mouvement violent que fait le cheval, & non par un dérangement des os des îles, comme pluſieurs perſonnes le penſent. (1) Ces os n'ont point de mouvement, &

(1) M. Vitet tombe dans cette erreur, lorſqu'il dit que cette luxation eſt plus fréquente que celle de l'humérus, parce que, ajoute-t'il, pag. 305, la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus, quoique moins profonde que la cavité cotiloïde des os innominés où loge la tête du fémur, réſiſte pour ainſi dire autant à la ſortie de la tête de l'humérus, à cauſe de ſon bourlet cartilagineux, de ſes ligamens des muſcles qui l'environnent, & de la mobilité de l'omoplate, que la cavité cotiloïde s'oppoſe à l'expulſion de la tête du fémur.

On conçoit difficilement qu'un os dont la tête arrondie s'emboîte preſque en entier dans une cavité profonde qui l'embraſſe étroitement, au fonds de laquelle il eſt attaché

ne peuvent souffrir de déplacement sans occasionner une luxation de la derniere vertèbre des lombes avec l'os sacrum : Cette luxation étant complette comprimeroit la moëlle de l'épine, & feroit perir l'animal. La plûpart des maréchaux, dès qu'un cheval boite, assurent qu'il a eu un effort de hanche. Cependant après avoir bien cherché, bien examiné toute l'étendue de la jambe, on n'y trouve rien, on n'y apperçoit aucun gonflement, aucune sensibilité : on n'en prononce pas moins d'un ton affirmatif, que c'est un effort de la hanche. Quelle idée la plûpart des maréchaux attachent-ils donc à ces efforts ? Ils prétendent que c'est un déplacement de la tête

par un très-gros ligament, assujetti & retenu par d'autres ligamens, entouré de muscles considérables, on ne peut, dis-je, concevoir qu'un tel os soit plus aisément luxé, que celui qui n'est, pour ainsi dire, qu'appliqué sur une surface légèrement concave, une cavité superficielle, très-peu profonde, laquelle n'a aucun bourlet cartilagineux, il n'en existe point sur les bords de la cavité glenoïde ; la mobilité de l'omoplate, loin d'être un obstacle à la luxation de l'humérus, pourroit peut-être, en certains cas, y contribuer. D'ailleurs, un corps mobile n'apporte pas, pour l'ordinaire, une grande résistance ; le mot de résister n'est pas ici celui qui convient. Au reste, M. Vitet est fécond en inadvertences de cette espéce qui dénotent, il permettra de le dire, un Auteur qui n'est pas absolument Maître de sa matière.

du fémur qui ſort de la cavité cotyloïde ; c'eſt ainſi qu'ils confondent l'effort de la hanche avec la luxation. Je n'ai jamais vu de luxation dans les chevaux. Je ne penſe pas même qu'elle ſoit poſſible, parce que les liens qui tiennent le fémur dans ſa cavité, ſont trop conſidérables ; l'anatomiſte ſçait que la partie ſupérieure de cet os & du ligament rond ou ſuſpenſeur qui le joint à ſa cavité, eſt entourée par les tendons des différens muſcles de la cuiſſe ; ce n'eſt donc qu'une diſtenſion des fibres, & non pas une luxation.

Les remédes qu'on met ordinairement en uſage dans ces circonſtances, ſont les ſétons ; mais ces ſétons pourroient-ils réduire la luxation, peuvent-ils apporter du ſoulagement à des muſcles qui ont ſouffert. N'eſt-ce pas au contraire les affoiblir, les irriter, puiſqu'ils ne ſont que diſtendus. Au lieu de paſſer des ſétons, il faudroit employer ſouvent des fomentations réſolutives, faites avec la décoction des plantes aromatiques, telles que la ſauge, le romarin, la lie de vin, l'eau de vie camphrée, l'huile de camomille, &c.

HARMONIE. *Voy.* Connexion des os.

HARAS. Chevaux de l'un & de l'autre ſexe, deſtinés à la propagation de l'eſpéce. Ce terme eſt encore pris pour déſigner le lieu où ces chevaux ſont établis. Ainſi, on dit les haras du Royaume, pour ſignifier les chevaux entiers ou étalons

diſtribués dans les Provinces chez divers particuliers, chevaux deſtinés à ſervir les jumens repandues dans ces cantons; l'on dit encore les haras du Roi, les haras de tel Prince, de tel Particulier, pour indiquer le lieu où ſe trouvent raſſemblés & établis certain nombre d'étalons & de jumens uniquement employés à la propagation : tels ſont les haras d'Hyeſme, de Pompadour, &c. Ces derniers ſont des haras en régle. Les étalons & les jumens qui les compoſent n'étant employés à aucun autre uſage qu'à la population ; au lieu que dans ceux du Royaume, les propriétaires des jumens les emploient à différens travaux. On ne peut par conſéquent établir la même adminiſtration pour ces deux eſpèces de haras ; ce qui nous oblige d'en traiter ſéparément : comme le premier eſt ſans contredit le plus parfait, le ſeul à proprement parler qui mérite le nom de haras, ce ſera lui qui ſervira de régle, & par lequel nous commencerons. Le but de tous haras eſt l'augmentation de l'eſpèce & la plus grande perfection ou la correction des défauts de la race dominante ; cette amélioration a des rapports intimes avec une foule d'objets qui lui ſemblent étrangers ; ces rapports ſont ſouvent ſi nombreux & ſi délicats, qu'il eſt difficile de les ſaiſir & d'en profiter. D'ailleur la Nature ſemble avoir poſé des bornes qu'il n'eſt pas poſſi-

ble de franchir ; il n'eſt permis que d'en approcher, quiconque eſſaieroit de les paſſer s'y briſeroit. Elle paroît avoir attaché à chaque pays, l'eſpèce & la race d'animal qui lui eſt propre & la plus relative à ſes beſoins. Dans un pays dont le ſol humide & marécageux ne produit que des herbages groſſiers & de mauvaiſe qualité, ſous un ciel triſte froid & nébuleux, ce ſeroit envain que l'on eſſaieroit d'élever des chevaux fins, vifs & légers, des chevaux de la qualité d'Arabes ou barbes. Ces races, quelque ſoutenues qu'elles fuſſent dégenereroient : je ne doute pas qu'il n'en fût de même dans les ſables brûlans de l'Arabie ou de la Barbarie, ſi l'on vouloit y introduire nos forts chevaux de coche ou de rouliers Ce n'eſt pas cependant que la Nature elle-même ne nous indique les moyens d'affoiblir & de diminuer certains défauts quoiqu'affectés à certains pays ou à tels cantons. Nous ſçavons par exemple, que ſi l'on donne à une jument dont la tête eſt très-groſſe, peſante & charnue, un étalon à tête fine, ſeche & légère, le poulain qui viendra de cette union, aura cette partie moins groſſe que celle de la mere en approchant de celle du pere : mais ſi ce défaut eſt attaché au pays, que ce ſoit le vice dominant de la race, il faudra le combattre ſans ceſſe en ſe ſervant d'étalons étrangers qui n'en ſoient point affectés. Autre-

ment la race retombera bientôt dans ſon premier état par les influences perpétuellement agiſſantes du ſol & du climat. Delà le principe fondamental de tout haras, le croiſement des races, ſans lequel on pourra bien augmenter le nombre des individus, mais jamais les perfectionner. L'induſtrie humaine peut encore aider beaucoup la Nature ; ces deux Agens les plus puiſſans de l'univers, en réuniſſant leurs forces, changent preſque entiérement l'eſſence des choſes. Par ſon intelligence & par ſon travail, l'homme en deſſéchant les marais, d'un terrein inculte & pernicieux, forme une prairie couverte d'herbages ſains & de bonne qualité ; en creuſant des écoulemens, les eaux auparavant infectes & croupiſſantes ſe changent en ruiſſeau clair & limpide ; les exhalaiſons empeſtées qui s'en élevoient ſont détruites, l'air eſt purifié, enfin par la culture, tout prend une forme nouvelle & riante. D'ailleurs, les divers uſages auxquels les chevaux ſont employés exigent des conformations particulières appropriées à ces uſages ; conformations relatives aux pays auxquels elles ſont propres ; & ſi le ſceau de la perfection eſt attaché à certains climats, il ne s'enſuit pas que dans les autres on ne puiſſe par des opérations bien combinées parvenir à une amélioration qui approche plus ou moins de cette perfection.

Dans l'établiſſement d'un haras, il eſt donc eſſentiel de connoître parfaitement la nature du terrein & le climat du canton où l'on forme cet établiſſement : ce n'eſt que par la combinaiſon de l'un & de l'autre, que l'on peut déterminer la race de chevaux qui doit y proſpérer & ſe ſoutenir Les climats chauds, les terreins ſecs, montagneux, pourvus d'herbages fins, produiront des chevaux de légère taille, qui auront de la fineſſe, du nerf & de la vivacité, des chevaux de ſelle ; au contraire, des climats froids, des prairies graſſes, fraiches & abondantes, on ne peut en eſpérer que des chevaux de trait plus ou moins étoffés ſuivant les degrés de température ordinaire, & les qualités plus ou moins marquées du ſol. L'orſqu'on aura déterminé la race la plus propre au haras, on examinera l'étendue & la fertilité des prairies pour aſſortir le nombre de chevaux à ce que peut fournir le terrein. L'étendue, la nature du terrein, le climat & la température ayant déterminé le nombre & la qualité des chevaux dont le haras ſera composé, on partagera le ſol en pluſieurs enclos fermés de haies ou d'autres barrières que les chevaux ne puiſſent forcer. L'un de ces enclos ſera deſtiné pour les jumens qui n'ont pas été saillies, un autre pour celles qui ſont pleines, un autre pour celles qui alaitent ; d'autres enfin, pour les pou-

lains ſevrés de différens âges & de différent ſexe. Il ſeroit avantageux qu'un ruiſſeau traversât ces parcs, afin que les chevaux puſſent s'y abbreuver, & qu'il s'y trouvât quelques arbres qui puſſent fournir de l'ombrage. Quelques-uns, lorſque le parc eſt d'une certaine étendue y conſtruiſent des hangards ou toits qui ſervent d'abri contre les chaleurs ou contre les grandes pluies. Il n'eſt cependant pas avantageux que les parcs ſoient trop vaſtes. Les chevaux ſe promenant partout, ſoulent une quantité d'herbes qui ſont perdues ; le parc étant plus reſſerré on peut en ménager deux au lieu d'un, & pendant que l'un ſe mange, l'autre ſe retablit & ſe remet en herbe.

Cette diſtribution arrangée, l'on paſſe à d'autres objets qui conſtituent plus particuliérement les haras & exigent différens ſoins. Ces objets ſont, la monte, la geſtation, la naiſſance des poulains, leur première enfance, leur ſevrage & leur éducation. La monte eſt l'opération de l'étalon par laquelle il ſaute ſur la jument & la féconde. C'eſt d'elle que dépendent la réuſſite & les progrès du haras. Mais ce ſeroit en vain que l'étalon s'acquitteroit de toutes ſes fonctions avec ardeur, ſi la jument n'eſt point dans l'état ordonné par la Nature, elle ne ſera jamais fécondée. Cet état s'annonce par la tuméfaction des parties naturelles & par une humeur

épaiſſe & blancheâtre qui coule de ce mêmes parties, humeur vulgairement appellée chaleur, & que les anciens nommoient hyppomanes, qu'il ne faut pas confondre avec cet autre hyppomane que l'on trouve épaiſſie en corpuſcules dans l'allantoïde du poulain. La jument entre en chaleur ordinairement au printemps, depuis le mois de Mars juſqu'en Juin, quelquefois plutôt. Les chaleurs diparoiſſent auſſi-tôt la conception, ſi la jument n'a pas été fécondée, elles ſe paſſent, mais elles reviennent. Ces chaleurs ſont tellement néceſſaires à l'œuvre de la génération, que les jumens qui en ſont exemptes refuſent abſolument les approches de l'étalon. On a établi deux eſpèces de monte; la monte en main, la monte en liberté. Dans la première on préſente la jument, ſuppoſée en chaleur, à l'étalon, lequel eſt dirigé & conduit par deux Palfreniers qui tiennent deux longes attachées aux anneaux du caveçon, par le moyen deſquelles on le retient ou on le laiſſe approcher ſuivant qu'il eſt préparé; lorſqu'il eſt en état, on lui permet de ſauter ſur la jument qui doit être enchevêtrée pour l'empêcher de ruer, & ſoutenue à la tête par celui qui la tient. Dans la monte en liberté on abandonne l'étalon dans le parc qui renferme les jumens. Il va de l'une à l'autre, les flaire, les eſſaie pour ainſi-dire, enfin, ſaute celle qui lui plaît, ou qui eſt la la plus diſpoſée à le recevoir. Il eſt certain que

cette dernière méthode eſt beaucoup plus ſure que la première ; aucune jument n'eſt ſautée que dans les circonſtances les plus favorables : l'étalon s'uſe beaucoup plus par les jouiſſances réitérées qui ne lui donnent point de repos ſuffiſant. Quelques-uns propoſent pour obvier à cet inconvénient d'avoir pluſieurs étalons. Auſſi-tôt que le premier a ſauté une jument, on le retire du parc avec cette jument, on lui ſubſtitue un étalon que l'on retire de même avec ſa jument, ainſi de ſuite juſqu'à ce que tous les étalons aient ſervi, ou que toutes les jumens aient été ſautées. Par ce moyen les étalons auront le temps de ſe repoſer ſans que le ſervice du haras en ſouffre. Pendant la monte qui eſt de deux à trois mois, les étalons doivent être nourris abondamment. Une attention qui n'eſt point encore à négliger, eſt de déferrer les pieds de derrière des jumens, il en eſt, quoiqu'en pleine chaleur, qui ſont ſi chatouilleuſes, qu'elles ruent ou ſe défendent aux premières approches. Il eſt auſſi néceſſaire de faire revoir toutes les jumens à l'étalon, il il s'en trouve qui ne conçoivent pas du premier ſaut ; il doit y avoir un gardien dans le parc qui obſerve continuellement ce qui s'y paſſe & en rende compte.

Les ſignes par leſquels on peut reconnoître

qu'une jument à été fécondée font très incertains & fort douteux, fur-tout dans les premiers mois de la conception. Le moins équivoque eft lorfque les chaleurs ceffent, & que la jument refufe le cheval & s'en défend vigoureufement, qu'elle ne fouffre pas même fon voifinage. On compte encore parmi ces fignes, un embonpoint qui n'eft pas ordinaire, plus d'appétit le mois fuivant, plus de pefanteur, après le fixième ou feptième mois, les fecouffes ou battemens du poulain que l'on éprouve en pofant la main fur le côté du ventre au bas du flanc, lorfque la jument vient de boire & qu'elle mange l'avoine, ou lorfqu'elle eft un peu fatiguée; enfin la tuméfaction des mammelles qui fe manifefte & difparoît alternativement deux ou trois fois pendant les deux derniers mois de la geftation.

La durée de la geftation eft de onze mois & quelques jours plus ou moins; fuivant que la mere & le poulain font forts & vigoureux, le terme eft avancé ou retardé. Pendant tout ce temps on doit ménager beaucoup les juments, écarter avec foin tout ce qui pourroit les bleffer ou leur occafionner quelque commotion forte, les nourrir fuffifamment & les exercer par un travail uni & modéré; il eft important qu'elles ne foient point furchargées de

graiſſe ; un embonpoint exceſſif deviendroit dangereux en rendant l'accouchement laborieux & difficile.

Lorſque le terme de la geſtation eſt arrivé, les jumens après quelques efforts jettent leur poulain ; la plûpart reſtent de bout : j'en ai cependant vu ſe coucher dans l'accouchement ; le poulain en tombant rompt le cordon ombilical, & donne peut-être une ſecouſſe au placenta ou arrière-faix qui en facilite la ſéparation & la ſortie. Toute cette opération s'exécute ſans aucune effuſion de ſang. Le cordon ſe deſſeche & tombe par la ſuite, dans l'accouchement naturel, le poulain préſente la tête la première : s'il étoit mal tourné & qu'il préſentât une autre partie, on le remet en ſituation avec la main. Dans les cas preſſans ou la mere manqueroit de forces, ou ſi le poulain étoit mort, on le tireroit avec des cordes, après avoir fait entrer de l'huile dans la matrice pour lubréfier le paſſage & faciliter la ſortie. Auſſitôt qu'il eſt né, la mere le leche pour le ſecher, & peu de temps après il eſſaie de ſe lever & de ſe tenir de bout ; mais ſes articulations encore molles & mal aſſurées ne le peuvent ſoutenir, il chancele & tombe ſouvent fort lourdement. Dans un parc ces chûtes ne ſont pas dangereuſes, mais dans un écurie il faut avoir ſoin de l'éloi-

gner des murailles : on mettra autour de lui beaucoup de paille, afin d'amortir les heurts toujours dangereux ſur un corps auſſi tendre ; en naiſſant il a douze dents molaires leſquelles ſe trouvent un peu uſées. *Voy* Dents. Deux jours après ſa naiſſance, il s'affermit aſſez pour pouvoir marcher, juſques-là il ſera bon de le ſoutenir pour l'aider à teter. En naiſſant le poulain eſt couvert d'un poil doux très-long : j'en ai vu qui par l'épaiſſeur & la longueur de ce poil reſſembloient parfaitement à des ours ; à ſix mois ou un an ſuivant la vigueur de l'animal, ou la température de la ſaiſon, ce premier poil tombe & découvre celui dont la couleur ſera permanente ; la robe varie preſque toujours de la naiſſance à un certain âge ; j'ai vu des poulains en naiſſant être parfaitement noirs, devenir à la chûte du poil, rouhans ou gris ; il eſt vrai que ſi l'on examine avec attention les paupieres ou les ſourcils, on y appercevra ſouvent quelques poils blancs ; un poulain haut monté, ou dont les jambes ſont très-longues, ſera pour l'ordinaire d'une taille avantageuſe.

Il eſt eſſentiel pour le dévelopement & l'accroiſſement du poulain de lui fournir un aliment ſain & abondant ; pendant que les jumens alaitent, elles ne peuvent être trop bien nourries, ni trop ménagées. On ne doit point les faire travail-

ler ; le travail quel qu'il ſoit échauffe le lait & diminue ſa ſecrétion. On les laiſſera tranquilles dans le parc avec leurs poulains. Ceux-ci, en s'égayant, en courant & en bondiſſant, ſe fortifieront, leur accroiſſement en ſera plus prompt & plus parfait ; ils s'habitueront peu à peu aux alimens ſolides, ils teteront moins fréquemment, & parviendront inſenſiblement au point d'être ſevrés ſans inconvénient. C'eſt à ſix mois qu'on les ſépare de leurs meres; un plus long uſage du lait, à ce que pluſieurs prétendent, les rendroit mous & flaſques. D'ailleurs les jumens, fatiguées d'avoir nourri pendant ce tems dépériroient conſidérablement, ſi les poulains continuoient à les teter. Il eſt vrai néanmoins que les tartares qui ſe nourriſſent du lait de leurs jumens, les tirent une grande partie de l'année ; mais ces jumens ſans doute n'en ſont pas en meilleur état, ou elles ſont nourries bien plus abondamment que les nôtres, peut-être le poulain fait-il une plus grande conſommation, & deſſeche-t-il davantage. Les nôtres, après avoir alaité, ont beſoin d'être remiſes par le repos. C'eſt une des raiſons pour leſquelles on ne doit jamais permettre qu'une jument ſoit ſautée pendant qu'elle nourrit. Quoiqu'elle ſoit en chaleur, le poulain, qu'elle porteroit, celui qui la tete, & elle même ſe ruineroient tous trois. On doit toujours attendre la monte de l'année ſuivante, ſi l'on eſt jaloux de conſerver

les meres & d'élever des poulains bien constitués. On peut absolument sevrer dès trois mois, si quelque accident y oblige; mais il sera toujours plus avantageux, lorsqu'on n'y est pas forcé, de ne le faire que plus tard. Les poulains en seront plus forts, plus en état de supporter les rigueurs de l'hiver, & le changement de nourriture du verd au sec. Dans les premiers jours de sevrage on diminuera la nourriture de la mere, pour lui faire passer son lait. On la traitera à peu-près, quant au régime, comme si elle eût avorté, avec l'eau blanche, une diette plus ou moins sévere, selon la quantité du lait, en observant de la tenir chaudement. A l'égard des poulains, il seroit à propos de placer dans leurs parcs des bacquets remplis d'eau blanchie avec la farine d'orge, ou de petit lait, rien ne contribuera plus à les entretenir en bon état, & à leur faire prendre du corps; mais il faut avoir l'attention de changer tous les jours cette boisson, elle s'aigriroit & contracteroit des qualités malfaisantes. Une autre attention plus essentielle est de ne toucher les poulains que le moins qu'il est possible, depuis leur naissance, jusqu'à l'âge de deux ans: leur délicatesse en souffriroit. Il est bon de les apprivoiser, de les rendre familiers, mais sans les tourmenter. Pendant la belle saison, depuis le mois de Mai, jusqu'en Septembre ou Octobre, suivant les climats, on les abandonne dans les

parcs

parcs qui leur ſont deſtinés, & que je ſuppoſe ſuffiſamment garnis d'herbages pour les nourrir. Ils y reſtent nuit & jour juſqu'à l'hiver qu'on les retire dans les écuries. S'il étoit même poſſible de leur faire paſſer cette ſaiſon fâcheuſe en plein air, ils en ſeroient ſans doute plus vigoureux; mais il y auroit peut-être trop d'inconvéniens. Il eſt même néceſſaire qu'il y ait dans leurs parcs des hangards ou eſpéces d'écuries dans leſquelles ils puiſſent ſe retirer pendant la chaleur du jour, & ſe mettre à couvert des orages ou des pluies froides qui leur feroient du tort. On placera des auges ſous ces hangards, afin de leur donner tous les jours quelques jointées d'orge concaſſée. On prétend que ce grain eſt préférable à l'avoine; celle-ci dit-on échauffe & attaque la vue; ce dernier accident proviendroit apparemment de la difficulté que les poulains trouveroient à broyer l'avoine, ce qui attireroit peut-être plus de ſang dans l'œil; alors en cartelant l'avoine ainſi que l'orge, cet inconvenient ſeroit levé. Quoiqu'il en ſoit, l'orge eſt plus ſubſtantielle plus farineuſe, & paſſe pour être rafraichiſſante. Lorſqu'on retire les poulains dans les écuries, ce qui arrive pour la première fois dès le moment du ſevrage, dans nos climats, le temps du ſevrage tombe aux mois de Septembre ou d'Octobre, on les nourrit avec le foin, l'orge cartelée, & l'eau blanche; on les laiſſe en liberté

& ſans être attachés, ayant ſoin néanmoins que les forts ne gourmandent point les foibles & ne les chaſſent point du ratelier. Ce ratelier ainſi que l'auge doivent être poſés à une certaine hauteur, les poulains en contractent l'habitude de porter la tête relevée. On doit les tenir très-proprement ; le fumier leur gâte les pieds, & les exhalaiſons qui s'en élevent, ſont mal-ſaines ; mais, comme je l'ai déja dit, il ne faut point les toucher, ni les étriller. Rien ne feroit plus avantageux que de les baigner journellement dans la ſaiſon favorable, & lorſque l'eau n'eſt pas trop froide. J'ai obſervé que les poulains élevés ſur les bords des rivieres, obligés de les paſſer pluſieurs fois par jour, ſont plus nerveux, plus gais, viennent mieux que ceux de pareille race qui ne jouiſſent point de cet avantage. A un an ou dix-huit mois on leur tondra la queue, pour rendre les crins plus forts & plus touffus. Quelques-uns (1) blament cette méthode, prétendant que cette ſurabondance de crins ſe fait aux dépens de la crue ou de la force du ſujet, & que les chevaux qui ont la queue la plus touffue, & la crinière la plus épaiſſe, ne ſont pas ordinairement les chevaux les plus vigoureux, mais bien les plus

Eſſai ſur les Haras, pag. 39.

flaſques & les plus mous. Cette obſervation ne me paroît ni juſte, ni bien fondée. Lorſqu'on raſe les cheveux des enfans pour les épaiſſir, cette opération ne paroît nullement influer ſur leur temperament; les hommes qui raſent leur barbe ne ſont pas plus foibles que ceux qui la portent. La plûpart des laboureurs coupent tous les ans, en certains pays, la crinière de leurs chevaux, ſans qu'il en réſulte aucun inconvénient. Je n'approuve pas au reſte cette coutume de couper la crinière, parce que revenant plus épaiſſe, la craſſe s'amaſſe dans les plis du col, en eſt enlevée plus difficilement, ce qui peut occaſionner des dartres, une gale rébelle, le rouvieux &c.; mais il n'en eſt pas de même à la queue. On la tondra dès les premières approches de l'hiver, afin de lui donner le temps pendant cette ſaiſon de croitre ſuffiſamment pour chaſſer les mouches l'été ſuivant.

A deux ans, il eſt indiſpenſable de ſéparer les poulains mâles, des femelles de cet âge. Ils commencent à ſentir leur ſexe, ſur-tout s'ils ont été bien nourris, & qu'ils ſoient vigoureux, ils s'échuafferoient, ils s'énerveroient & fatigueroient inutilement les pouliches. Ceux que l'on deſtine à être hongres ne doivent ſubir cette opération qu'à trente mois & même plus tard. On choiſira pour la faire, le Printemps

ou l'Automne, le froid & la grande chaleur y ſont contraires; c'eſt alors qu'il faut commencer à les apprivoiſer entièrement & à les rendre obéiſſans. On leur levera les jambes, on frapera légérement ſur la ſole, on les habituera à ſouffrir un filet dans la bouche, un harnois très-léger ſur le dos, mais toutes ces tentatives doivent ſe faire avec la plus grande douceur: un moment d'impatience eſt ſouvent capable de les rendre indomptables. Lorſqu'ils ſouffriront avec tranquillité & ſans ſe défendre, toutes ces préparations, on commencera à les travailler; mais très-légèrement, juſqu'à ce qu'ils ayent atteint l'âge de leur parfait accroiſſement. Cet âge eſt plus ou moins tardif ſelon les différentes races. Les chevaux fins & de légère taille ne ſont ordinairement formés qu'à cinq ou ſix ans, les gros chevaux étoffés le ſont plutôt, à quatre ou cinq ans. Si on les livroit au travail avant ces termes, ils le ſupporteroient avec peine, ils n'auroient pas le temps de ſe fortifier, ils contracteroient des défectuoſités qu'il n'auroient point eues, enfin ils ſe ruineroient de jour en jour.

Les fers n'ayant été inventés que pour conſerver la corne du ſabot, & cette corne ne s'éclatant ou ne ſe détériorant que par les marches, par le travail; tant que les chevaux n'y

ſont point ſoumis, il eſt inutile de les ferrer. Les pieds en liberté, s'il eſt permis de le dire, ſe renforceront & prendront la forme qui doit leur être naturelle. La plûpart des pieds défectueux, ne le deviennent que par les défauts de la ferrure. Ainſi, les poulains peuvent reſter juſqu'à trois ans & plus ſans être ferrés. On voit même des chevaux employés à de certains ouvrages, tels que le labourage de terres douces & légères, ne l'avoir été de leur vie, ſans que le pied en ait reçu le moindre dommage. Tels ſont à peu près les ſoins qu'exige l'établiſſement d'un haras en régle; j'ai ſuppoſé qu'il étoit fourni des étalons & des jumens qui lui ſont néceſſaires; nous allons parler du choix de ces chevaux, & des qualités particulières qu'ils doivent poſſéder. L'étalon étant le modéle de la race dont il eſt le pere, doit réunir, autant qu'il eſt poſſible, toutes les qualités propres à ſon eſpéce, & être exempt des défauts qui la détériorent. Parmi ces défectuoſités, il en eſt ſur-tout qui doivent le faire rejetter abſolument; celles qui plus que les autres ſe perpétuent, paſſent à leur race, & ſont héréditaires. Dans ce nombre, on compte principalement & pour les plus dangéreuſes, en ce qu'elles ſe communiquent preſque conſtamment, tous les défauts de conformation dans les os, tels que le chanfrin renfoncé, groſſe

ganache, la côte plate, l'ensellé, la croupe avalée, le serré des épaules ou chevillé, le le pied plat, assez souvent les éparvins, les suros & toujours le trop de volume des os. En général, les défauts de conformation, la disproportion choquante des différentes parties, tous les vices de méchanceté. Parmi les bonnes qualités, on exige principalement, l'âge convenable, la santé, la vigueur, la vivacité portée jusqu'à l'ardeur, en présence des jumens, les jambes bien proportionnées, des jarrets excellens, du corps sans avoir le ventre pendant, ce qui marqueroit de la mollesse, les reins doubles, les parties de la génération saines & le membre gros; les testicules retroussés: cependant les chevaux espagnols les ont pendants dans le repos. En général le cheval communique, par la génération, presque toutes ses bonnes & ses mauvaises quatilés naturelles & acquises. Un étalon naturellement hargneux, ombrageux, retif, &c. produit des poulains qui ont le même naturel.

On ne demande point aux jumens la perfection des étalons: il seroit cependant à souhaiter qu'elle fût la même. On se contente en elles de la beauté des parties de l'avant main, c'est-à-dire de la tête, de l'encolure, du poitrail, &c. On prétend que le poulain leur ressemble

par ces parties ; on exige encore qu'elles aient du corps & du ventre, qu'elles ſoient, ce qu'on appelle bien coffrées, afin que le poulain ſoit logé à ſon aiſe & puiſſe profiter, croître & s'étoffer. Elles doivent par conſéquent être d'une taille avantageuſe, telle que de quatre pieds, ſept à huit pouces au moins. On ſent bien qu'elles doivent n'être tachées d'aucun défaut eſſentiel, principalement de ceux dont le poulain hérite le plus communément ; que leur âge ſoit competent, c'eſt à-dire, au moins de trois ans ; ſi elles en avoient plus, étant mieux formées & plus vigoureuſes, leurs fruits ſeroient plus parfaits ; que leur tempérament ſoit ſain, & qu'elles ſoient aſſorties aux étalons. Cet aſſortiment eſt l'opération la plus délicate qu'il y ait dans les haras. Il eſt très-difficile de ſaiſir les rapports des étalons avec les jumens, qui doivent donner les plus belles conformations. Souvent un étalon & une jument d'une grande beauté, chacun dans leur genre, ne donnent que des productions défectueuſes, degingandées, &c. . . Les chevaux barbes, ainſi que tous ceux qui viennent des pays chauds, ſont regardés comme les meilleurs étalons. Cependant on prétend que depuis qu'ils ont été introduits en Normandie & dans le Limouſin, ils ont entiérement ruiné les haras de ces Provinces, les poulains for-

tis de ces haras ayant les jambes très-minces. En Angleterre, dit-on, les chevaux sortis d'étalons barbes péchent aussi par les jambes, & l'on s'en est si bien apperçu, que l'on a donné des ordres, pour remédier à cet inconvénient. C'est en effet le défaut des barbes d'être de petite taille & d'avoir le pâturon trop long. Leurs jambes d'ailleurs sont très-fines; apparemment que les jumens Normandes, Limousines & Angloises n'ont pas été bien assorties, qu'elles n'ont pas assez compensé ces qualités: ces jumens épaisses ont produit de grands chevaux montés sur des fuseaux, & des poulains qui ne tenoient de leur pere qu'une petite tête & des jambes très-minces, qui n'alloient nullement avec leur corpulence. Il faudroit sans doute, pour réussir, que ces jumens eussent à peu près la même figure que les étalons; ou si l'on pouvoit obtenir des barbes court jointés & de grande taille, probablement leur postérité pécheroit moins; mais comme ils sont assez rares pour ne pouvoir choisir, on doit préférer les chevaux de ces pays où il est facile de choisir les plus beaux, lorsque d'ailleurs ils possédent à-peu-près les qualités desirées. Malgrè leur petite taille, les plus grands ne passent pas quatre pieds huit pouces, & le défaut que nous venons d'indiquer. Les barbes ont toujours été

reputés les meilleurs pour tirer race ; il eſt vrai que l'on prétend qu'ils engendrent des poulains qui ſont plus grands qu'eux ; que ce ſont des chevaux admirables pour la vîteſſe & pour le nerf, forts légers & très-propres à la courſe. Les chevaux Arabes dont les barbes tirent leur origine ſont, dit-on, les plus beaux & les meilleurs du monde ; mais à peine ſont ils connus en Europe : il n'eſt que des Princes qui puiſſent s'en procurer. Les chevaux d'Eſpagne tiennent le ſecond rang après les barbes, ils ſont renforcés, agiles, ſinceres & nobles : ils ont de la ſoupleſſe, du feu & de la fierté ; les jambes belles & ſans poil, le nerf bien détaché, la croupe ronde & large, la côte ronde, & le poitrail large. Ce ſont auſſi les plus propres à la plûpart des haras de chevaux de ſelle ; après eux les chevaux Napolitains, les Normans, les Anglois, ceux du pays de Holſtein & du Dannemarck, pourront encore ſervir pour étalons de ſelle, proportion gardée de leur taille & de leur agilité. Quant aux étalons de carroſſe, on peut prendre ceux des mêmes pays, en choiſiſſant les plus grands & les plus renforcés. La Friſe & l'Italie en fourniſſent de plus propres encore, & dont la taille eſt quelquefois au-deſſus de cinq pieds quatre pouces. Mais nous avons obſervé que les chevaux de Friſe trotoient lourdement, que leurs croupes étoient

avalées, & que cette partie étoit toujours foible. En général, l'étalon doit être plus haut que la jument, parce que pour l'ordinaire, il fait plus petit que lui; on ne connoît que les barbes qui fassent plus grands qu'eux. Cependant la disproportion ne doit point être choquante, la jument sera assortie le plus qu'il sera possible à l'étalon, en corrigeant néanmoins les défectuosités de l'un par les qualités opposées de l'autre, sans tomber dans l'excés contraire. Enfin, il est indispensable & essentiel de changer les étalons tous les quatre ou cinq ans, pour croiser les races, & de n'en jamais prendre de ces mêmes races pour servir d'étalons dans le même haras.

Tels sont à peu près les soins qu'exigent les haras en régle; mais par leur nature, les haras du Royaume en demandent d'un genre différent, dont nous allons rendre compte. Ces haras sont composés des jumens naturelles du pays, éparses chez les particuliers qui en sont propriétaires. Outre les défauts communs propres au climat & au sol qu'elles habitent, ces jumens, pour la plûpart, ont des défectuosités particulières occasionnées par les accidens du travail, par le manque de soins, ou par les préjugés & les abus. C'est à un Directeur intelligent à corriger ces défauts le plus qu'il est possible. Les uns par le choix de l'étalon,

les autres par inſtruction & par inſinuation. Dans un haras en régle, on aſſortit les jumens aux étalons, ou les étalons aux jumens. On eſt le maître du choix des unes & des autres; il n'eſt que le climat qui puiſſe apporter quelque gêne dans ce choix, ou la nature du ſol; mais dans les haras du Royaume, on n'a pas ſeulement le climat & le ſol : les jumens ſont déterminées, il faut abſolument les prendre avec leurs défauts; il n'eſt pas libre de s'en procurer de plus parfaites, auſſi n'eſt-ce qu'à la longue & par des ſoins continus qu'on peut eſpérer de changer une race, ou de la rendre beaucoup plus parfaite par la voie de ces haras.

Pour y parvenir, un Directeur doit commencer par connoître parfaitement toutes les jumens de ſon département; il ſaiſira le défaut commun, propre au pays, aux cantons, au climat, au ſol; les chevaux barbes ont preſque tous le défaut d'avoir le pâturon trop long, les épaules ſerrées; les Turcs, l'encolure effilée, les jambes trop menues; les Eſpagnols, la tête un peu groſſe, ſouvent trop longue; les Napolitains, la tête groſſe & l'encolure épaiſſe; les Danois, la conformation irrégulière, la croupe trop étoite pour l'épaiſſeur du devant; les Allemands, péſans & de peu d'haleine; les Flamans, la tête groſſe, les pieds plats &

les jambes ſujettes aux eaux ; les Limouſins, la croupe de mulet & les jarrets clos ; les Navarins, les hanches hautes ; ce qui les rend cornus ; la plûpart des François, de trop groſſes épaules : enfin, chaque pays, chaque défaut qui lui eſt propre ; un Directeur de haras doit connoître aſſez parfaitement les jumens de ſon département, pour pouvoir les aſſortir d'étalons convenables ; autrement les défauts dominans ſe perpétueront, & peut-être augmenteront par une adminiſtration mal entendue.

Les abus, qui ſe gliſſent dans cette adminiſtration, contribuent ſans doute au peu de fruit que l'on tire des haras du Royaume. L'expérience nous apprend que s'ils étoient corrigés, il en réſulteroit un avantage très-apparent, & une amélioration ſenſible dans les races. En effet, les poulains de tous les gardes-étalons ſont infiniment ſupérieurs à ceux des particuliers, & plus nombreux, quoique les jumens de ceux-ci aient été faillies par les mêmes étalons ; parce que ces gardes emploient pour eux toutes les précautions néceſſaires, qu'ils négligent ou ne permettent pas pour les autres ; comme d'attendre la pleine chaleur de leurs jumens, de ne les faire ſauter qu'après le repos néceſſaire à l'étalon, &c.

Le plus dangereux de ces abus, celui qui

eſt le plus oppoſé au principe fondamental des haras, eſt de recevoir pour étalons, des chevaux de la race du pays, qui viennent des jumens du pays, quelque parfaits que ſoient les peres, ou qu'ils puiſſent être eux-mêmes ; s'ils ſont aſſez beaux pour en tirer race, on doit abſolument les changer de pays ou de canton ; pourvû que les étalons ſoient de taille & naient point de défauts groſſiers, ce qui n'arrive pas toujours, on s'en contente, & l'on s'embaraſſe peu de ſon aſſortiment. Un autre inconvénient qui anéantira toujours, du moins en partie, le bien qu'on tireroit des haras, eſt la multitude de chevaux & de poulains entiers qu'on abandonne dans les pâtures avec les jumens. Ils entretiennent les chaleurs de celles-ci & détruiſent le fruit de l'étalon, dès les premiers inſtans de la conception. Tout cheval entier, audeſſus de dix-huit mois, doit être, comme nous l'avons déja dit, exactement ſéparé des jumens, même pour ſon propre avantage. Il s'énerve, ſi on le laiſſe ſauter avant quatre ans, âge auquel il a pris pour l'ordinaire ſon parfait accroiſſement. Il eſt dû trois ſauts à chaque jument ; la monte dure quatre mois au plus, & l'étalon doit avoir au moins un jour plein de repos après chaque ſaut. Si on lui en donnoit davantage, ſon opération ſeroit bien plus ſûre, il ne peut donc ſervir que dix-ſept

ou dix-huit jumens, & c'eſt un abus manifeſte d'en marquer un plus grand nombre, quelquefois juſqu'à trente pour un étalon.

Le Garde-étalon eſt ordinairement le plus riche du lieu, qui ne prend cette place que pour jouir des rétributions & des priviléges qui y ſont attachés; du reſte, ſe ſouciant très-peu que ſon cheval faſſe des poulains ou non; il s'en trouve même qui ſont jaloux de leur étalon, & qui, la veille du ſaut de la jument du particulier, font couvrir une des leurs, afin que celle du particulier ſoit trompée. Il eſt juſte ſans doute que ces gardes-étalons ſoient indemniſés de l'achat, de la nourriture, du ſoin & des périls de l'étalon, qu'ils ſoient même recompenſés; mais la recompenſe devroit être plus ou moins grande, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins méritée; & rien n'eſt ſi facile à exécuter. Je ſuppoſe que le garde-étalon tire de ſon cheval, en en argent, par ſes exemptions d'impôts, par les droits de monte &c, je ne parle point des priviléges perſonnels, une ſomme de cent vingt livres, pour ſervir ſeize jumens, de ce nombre j'ôte le quart pour les jumens qui ne ſeront pas fécondes. Il reſtera douze jumens qui doivent être pleines, ſur leſquelles en répartiſſant la même ſomme de 120 livres, on pourra fixer la rétribution due au garde-étalon à une

piſtole par jument pleine, en n'en marquant que ſeize par étalon. Cette ſomme priſe & rejettée ſur l'impôt de la taille, payable ſur les certificats des propriétaires de jumens, ſignés de deux principaux habitans, pour plus d'authenticité, & ſous des peines rigoureuſes, ſi le certificat étoit trouvé faux. Par cette adminiſtration, il ſeroit de l'intérêt du garde-etalon de prendre toutes les précautions poſſibles, pour faire engendrer le plus grand nombre de poulains, & de choiſir les jumens qui ſeront les plus propres à en porter : le particulier paroîtroit ne plus rien payer pour le ſaut de ſes jumens, & être délivré d'un impôt qu'il regarde comme une vexation.

Il ne ſuffit pas de créer le poulain, il faut l'élever, & par des ſoins aſſidus, le faire valoir tout ce qu'il peut-être. L'avantage d'un poulain, dont on ne jouira qu'après trois ou quatre ans, s'évanouit dans l'éloignement ; le propriétaire ſe décourage, il néglige les ſoins convenables ; le poulain dépérit, & finit par être auſſi défectueux que les moindres du pays. On engageroit aiſément les propriétaires à ſe porter aux vues du Gouvernement, & à leur propre intérêt, par quelques légères gratifications, accordées chaque année, à ceux qui auroient les plus beaux poulains, & les mieux

entretenus. Aucune dépense ne pourroit être plus avantageuse ni plus lucrative. Il en est de même des jumens, il seroit bien avantageux de les avoir plus parfaites, par conséquent de recompenser ceux qui en auroient de grande taille, de bien coffrées, &c.

Un Directeur, un Inspecteur des haras, ou celui qui travaille à les maintenir & à les perfectionner, ne doit être gêné dans aucune de ses opérations. Suivant les occurences & les degrés d'amélioration, il s'en présente de nouvelles; ou telle qui étoit nécessaire dans un temps, peut devenir inutile dans un autre, c'est à lui d'en juger, à faire des réglemens suivant les circonstances & suivant l'état présent des choses. Mais afin que ses vues soient remplies, il doit s'attirer une confiance entière & méritée. Les hommes en ayant ordinairement pour ceux qu'ils respectent, on ne doit point avilir l'Inspecteur, ni l'Inspecteur s'avilir lui-même. Il ne devroit avoir aucun intérêt personnel à démêler avec les gardes-étalons, ni avec les propriétaires. Ainsi le droit qu'il perçoit à chaque changement d'étalon, de la part du garde, devroit être abrogé. Jamais il ne doit se charger de fournir ou faire fournir les étalons, puisque c'est à lui à les examiner, les recevoir ou refuser, lorsqu'ils sont achetés & présentés par les gardes-étalons. Jamais les gardes-haras ou

marqueurs

marqueurs de jumens ne doivent ſe faire payer ni défrayer par les gardes étalons, ou par les propriétaires de jumens. Les propos indécens, les ſoupçons injurieux qui peuvent naître en conſéquence, quoique mal fondés, portent toujours quelqu'atteinte à la réputation d'un Supérieur que la malignité humaine tâche avec plaiſir de trouver en faute; dès-lors, tout ce qu'il ſera obligé de faire ſera mal interprété, on ne s'y ſoumettra que par force, avec défiance, & tout ſe fera moins bien. Un Inſpecteur doit faire des revues fréquentes des étalons, pour corriger, s'il eſt poſſible, les inconvéniens qu'il obſervera. Ces viſites doivent être ſouvent particulières & imprevues, ſur les lieux mêmes. Ce n'eſt point par une revue générale annoncée pluſieurs mois d'avance, que l'on peut juger de l'état de tous ces chevaux, toujours brillans dans ces occaſions, & préparés de longue main.

Les particuliers ne ſont point aſſez inſtruits, il ſeroit à propos qu'on dreſſât un regiſtre qui fût dépoſé dans chaque communauté, lequel renfermeroit un détail exact des obligations, des droits, priviléges &c. des gardes étalons, des qualités générales requiſes pour un étalon, des défauts qui doivent le faire rejetter ou réformer, de la taille, des qualités que doivent

avoir les jumens, des exemptions & gratifications qu'elles peuvent eſpérer, ainſi que les poulains; une inſtruction ſur l'éducation de ces derniers: enfin tout ce qui concerne les Haras, & même les maladies des chevaux. Chacun auroit communication de la loi, & verroit clairement ce qui lui eſt dû, ce qu'il doit, ce qui lui eſt avantageux, ce qui lui eſt nuiſible. Les Directeurs ou Inſpecteurs devroient tenir auſſi un état de tous les chevaux de leur département, de leur nombre, de leur forme, de leur qualité, des fruits qui en ſont provenus, des obſervations qu'il auront faites; ces états réunis fourniroient une connoiſſance exacte du nombre des chevaux & des qualités dominantes d'un Royaume; ils contribueroient encore infiniment à la perfection des Haras.

Enfin les Étalons de choix ne peuvent être trop multipliés, plus ils ſeront nombreux, plûtôt les races ſeront changées, plûtôt les particuliers perdront l'habitude d'avoir de ces chevaux entiers, nommés chevaux d'écurie, qui ne ſervent qu'à perpétuer les défauts du pays, & à détruire ce que les étalons auroient produit. Il ſera donc avantageux de faire rechercher l'état de garde étalon, en le rendant aſſez lucratif pour être deſiré; ce qui donneroit lieu d'éxiger de plus beaux étalons, & de punir plus

rigoureusement les contraventions ; on objectera sans doute qu'en multipliant ces places, on augmenteroit les charges des communautés, les exemptions prises sur la taille étant réparties sur les Habitans ; mais cet inconvénient imaginaire ne doit pas tenir vis-à-vis du bien réel qui résulteroit de ces établissemens. S'il est vrai que l'impôt soit augmenté, il l'est légèrement pour chacun, il sera compensé, & au-delà, par une nouvelle branche de commerce plus avantageuse pour le Laboureur : le Manouvrier qui participe toujours du meilleur être du Laboureur, parce que celui-ci le fait plus travailler & le paye plus cher, y trouvera aussi son avantage ; les chevaux étant plus forts, plus vigoureux, les exportations deviendront moins dispendieuses & plus faciles, toute espèce de commerce deviendra plus florissante. Le Laboureur ayant des chevaux d'une certaine valeur, les ménagera d'avantage, en aura plus de soin, les conservera plus long-temps, ou les vendra plus chérement.

Les haras du Royaume seroient beaucoup plus parfaits, si les étalons qui servent dans ces haras étoient achetés, entretenus & nourris par la Province. Alors on les rassembleroit tous dans un même lieu, éloignés des jumens, sous la conduite & la direction d'une personne in-

teligente & inſtruite. Tout le monde n'eſt pas capable de ſoigner des étalons comme il faut, & s'ils ne ſont pas bien ſoignés, ils déperiront ou feront des maladies qui les mettront hors de ſervice: ils doivent être nourris & exercés chacun ſuivant leur nature. Par cette méthode, ils s'entretiendroient en bon état, auroient plus de durée, & dans le temps de la monte qu'on les diſtribueroit dans les différens cantons, on feroit aſſuré de leur vigueur & de l'efficacité de leurs ſervices. Un autre avantage bien plus conſidérable que produiroit cet arrangement, ſeroit de les changer de canton ou d'arrondiſſement, tous les trois ou quatre ans, ce qui donneroit un croiſement de race abſolument néceſſaire & eſſentiel à la perfection du haras, ce que l'on ne peut obtenir, lorſque les étalons appartiennent aux particuliers. Les frais n'en feroient pas plus chargés; au contraire, cette diſpoſition, en faiſant le bien de la choſe, ſupprimeroit encore une infinité de priviléges perſonnels dont jouiſſent les gardes étalons & qui ſont onéreux aux Communautés dans leſquelles ces gardes ſont établis. On pourroit encore, pendant l'hiver, tirer des ſervices utiles des étalons pour les travaux publics, l'exercice bien ménagé leur eſt néceſſaire & ſalutaire. Tous les avantages de ce projet, exécuté en quelques endroits avec ſuccès, devroient engager à l'a-

dopter & à le mettre en exécution, dans tous les haras du Royaume ; prenons par exemple la Champagne.

On voit aujourd'hui s'élever dans cette province une nouvelle race de chevaux ſupérieure à l'ancienne, en taille, en figure & en force. On trouve déjà nombre de jeunes chevaux, ſinon de diſtinction, du moins beaucoup moins imparfaits que les naturels du pays qui ſubſiſtent encore. Mais pour parvenir à un plus grand degré de perfection, perfection dont la poſſibilité eſt prouvée par cet heureux commencement; il eſt néceſſaire d'avoir recours à de nouvelles opérations qui paroiſſent exiger des changemens dans l'adminiſtration actuelle. On ſçait, & il eſt démontré par l'expérience, qu'en tout genre, pour ſoutenir & augmenter la beauté de l'eſpèce, il eſt indiſpenſable de croiſer les races, c'eſt-à-dire, de prendre toujours des individus étrangers pour chefs & peres de chaque génération, de ne jamais permettre que le même individu s'allie avec ſa poſtérité; autrement, on voit bientôt cette poſtérité ſe détériorer, & la race retomber dans ſon premier état d'imperfection: en changeant à chaque génération l'individu qui coopére le plus, qui doit ſervir de modéle, on diminue de plus en plus les défauts dont ces générations peuvent être attaquées; & ce n'eſt

que par ce moyen que l'on peut parvenir à les détruire entièrement, lors toutefois que le climat & le sol le permettent. Ce principe incontestable n'est pas moins pour les haras que pour toute autre éducation. Il est donc essentiel, pour la perfection de ces établissemens, qu'un étalon ne serve jamais sa postérité; & comme cette postérité commence elle-même à être en état d'engendrer à l'âge de trois ou quatre ans, il est indispensable alors de lui fournir un étalon étranger, qui, s'il est permis de le dire, ne ne lui soit point parent, & n'ait point la tache de famille.

Pour y parvenir, il faut donc, tous les trois ou quatre ans au plus-tard, changer les départemens des étalons, en les éloignant le plus qu'il est possible; mais cette opération est aussi impraticable, dans l'administration actuelle où ces étalons appartiennent aux particuliers, font partie de leur bien, qu'elle seroit aisée & facile à exécuter, si tous ces chevaux appartenoient à la Province en général; d'ailleurs, les avantages qui résulteroient de ce nouveau plan, autres même que ceux qui concernent les haras, pourroient peut-être faire desirer par les personnes intéressées, qu'il fût adopté. Je vais tâcher d'établir & de présenter ces avantages, sans partialité.

Les Propriétaires des étalons jouissent en conséquence de la garde de ce cheval, d'exemptions pécuniaires, de priviléges personnels & de droits de monte, ainsi que du service de cet animal, pendant la plus grande partie de l'année. Les priviléges personnels & les droits de monte, comme plus apparens, sont regardés, par la plûpart des autres habitans, comme un impôt onéreux : les premiers, parce que le garde-étalon ne partage point les charges publiques; les autres, par la rétribution pécuniaire qui est dûe par jument à ce garde. C'est apparemment pour ne pas multiplier ces rétributions & les plaintes qu'elles occasionnent, que chaque Propriétaire de jumens n'en fournit que deux à l'étalon, quelque nombre qu'il ait. D'un autre côté, le garde-étalon n'est occupé qu'à cacher ou à pallier les défauts souvent essentiels de son cheval, s'embarrassant assez peu que les poulains qu'il engendre soient défectueux, ou que même il en produise. Un étalon est de service, pour l'ordinaire, pendant dix ans, dans le même département ; par conséquent, il servira trois générations dont il aura été le pere.

Tous les étalons appartenans à la Province, ces inconvéniens, qui détruisent les haras, disparoissent. On gagnera les exemptions & les

priviléges anéantis avec ceux qui les possédoient ; les droits de monte ne paroissant plus subsister, chacun s'empressera de profiter du bénéfice des étalons. Ces chevaux réunis, mais en plusieurs corps, placés aux endroits les plus commodes, sous la direction de personnes intelligentes, seront mieux nourris, mieux soignés & plus ménagés ; étant rassemblés en certain nombre, on sera plus à portée de juger des accidens qui peuvent les mettre hors de service, d'y apporter remède. Dans le temps de la monte qui, comme l'on sçait, est de trois mois, on les distribueroit par pelotons de quatre ou cinq dans chaque arrondissement, sous la conduite de leur Palfrenier ordinaire ; enfin, le plus grand avantage qui résulteroit de ce plan, est la facilité de changer ces pelotons d'année en année, d'une extrémité de la Province à l'autre, & par conséquent de fournir chaque arrondissement d'étalons nouveaux, chaque année, ou tous les deux ans, sans agmentation de dépense ni de soins. Pendant les trois mois de monte, l'étalon ne doit être employé à aucune autre fonction : je pense même que pendant deux mois avant ce temps, il doit être préparé à cet exercice par le repos ou de très-légères promenades & par une nourriture plus abondante qu'à l'ordinaire. Ainsi on peut compter cinq mois, employés tant à la préparation à la monte, qu'à

la monte même. Quant aux ſept mois reſtans, on peut tirer de ces chevaux tous les ſervices dont ils ſont capables. On ſçait qu'un travail bien ménagé & proportionné à la nature de l'animal, lui eſt plus ſalutaire qu'un repos trop continué. Ces chevaux appartenans au Public, doivent travailler pour lui, ainſi, en leur donnant un mois pour pourvoir à leur propre ſubſiſtance, c'eſt-à-dire, pour recolter leurs proviſions; la Province pourra jouir ſix mois entiers de leurs ſervices pour les travaux publics, tels qu'entretien des chemins royaux, charois militaires ou autres auxquels on voudra les employer. Cette ſpéculation eſt d'autant plus fondée, qu'en entrant dans quelques détails, on verra que par leur nombre, par leur diſtribution, ils pourront ſuffire à peu près, à ces objets.

La Champagne peut porter quatre cents étalons, & je crois qu'ils ſont effectifs; quoiqu'on doive les placer à la campagne, de préférence à la ville, tant pour la moindre depenſe, que pour plus grande commodité, & pour éviter beaucoup d'inconveniens dans le ſervice: ſi l'on prend cependant, pour fixer ſes idées, les principales Villes de la Province, & qui ſont à-peu-près à égale diſtance les unes des autres, on trouvera que l'on peut ſéparer ces quatre

cents chevaux en huit divisions de cinquante chacune, lesquelles pourront être placées dans les Villes, ou plutôt dans les environs de Reims, Châlons, Sainte Menehould, Vitri, Joinville, Chaumont, Bar-sur-Aube, & Troyes. Trente des chevaux pourront travailler journellement sans se fatiguer, pendant que vingt se reposeront ou que quelques-uns seront retenus par quelque accident : or, il n'est point de Paroisse qui l'une dans l'autre ne paye volontiers cinquante écus pour être déchargée de sa part de l'ouvrage que ces chevaux feront pendant six mois, & qui n'y trouve son profit. En jettant les yeux sur le calcul cy-joint, on verra que ces sommes réunies seront plus que suffisantes pour l'entretien des étalons, & qu'il en restera même une par an assez considerable pour le remplacement & le complet des chevaux. Je ne parle point des petits privilèges que l'on pourroit, sans grande conséquence, attacher à ces établissemens, soit pour l'achat des provisions, soit pour le logement ou pour les personnes qui y seroient employées.

On objectera sans doute le premier achat des étalons, la dépense de leur établissement, & les frais de leur premier approvisionnement. Objets considérables. Quant au premier, on peut prendre des arrangemens avec les gardes éta-

lons actuels qui céderont leurs chevaux, & dont les paiemens seront faits d'année en année sur la somme de

destinée à l'achat des étalons, dût-on leur payer la rente du prix sur cette somme, jusqu'au paiement total. L'établissement est un objet stable & fixe, peu dispendieux, chaque édifice consistant en écurie de cinquante chevaux, magasin à foin & à paille, grenier à avoine & logement pour les Employés au service du haras. D'ailleurs cet objet n'est point d'une utilité particulière, propre à certain endroit, indifférent à tous les autres; il intéresse toute la Province, il tient au bien général. Quant aux frais de premier approvisionnement, ce sont les depenses que l'on est obligé d'avancer pour mettre son bien en valeur, & qui rentreront par la suite au centuple. D'ailleurs, le bon qui se trouve chaque année sur la recette, dépense déduite, est assez considérable pour suffire à tous ces objets en peu d'années; on le verra dans le calcul cy-après. On observera que les étalons bien conduits doivent être en état de de servir au moins pendant six ans, la plûpart sont conservés pendant huit & dix. Cette somme annuelle que l'on pourra mettre en caisse pendant ce nombre d'années, produira un fonds assez fort pour subvenir à toutes ces dépenses.

D'ailleurs, il eſt des fonds affectés aux haras dont on pourroit aider ce nouvel établiſſement, s'il étoit approuvé, ſauf par la ſuite à remettre même ces avances.

On peut conclure de tout ce que nous venons de dire, qu'il eſt deux eſpèces d'avantages qui réſulteroient du plan propoſé. Les uns tendant à la perfection des haras de la Province ; en ſupprimant tous les droits payés par les propriétaires des jumens, toutes les exemptions & priviléges des gardes-étalons, la répartition ſera plus égale, la rétribution inſenſible ; ces propriétaires ne paroiſſant aſſujettis à aucune taxe propre à cet objet, fourniront leurs jumens avec empreſſement. On ſe livre toujours à un profit qui ſemble ne rien coûter, la race ſe perfectionnera de plus en plus & ſe ſoutiendra par le croiſement des étalons, & par les autres opérations de l'adminiſtration actuelle, telles que gratifications pour les jumens de taille, pour les poulains d'une certaine beauté, &c. qui ſubſiſteront toujours : enfin la Province ſera déchargée d'une partie des corvées qui l'accablent & qui gênent l'Agriculture.

ÉTAT de l'entretien des Haras, suivant le plan projetté.

DÉPENSE.

Nourrriture, soins, entretien de quatre cents étalons, 500 livres chacun, par an fait.	200,000 l.

RECETTE.

Deux mille, deux cents Paroisses en Champagne, payant chacune cent vingt livres par an, fait.	264,000 l.
Chaque Garde-étalon jouit de 80 l. exemption de taille, le reste des priviléges 20 liv. droits de monte de vingt jumens à 3 liv. 10 sols.	
Total.	170 liv.
Pris au plus bas : on pourroit compter sur 200 liv. par an.	
Quatre cents Gardes-étalons à 170 liv. fait.	68,000 l.
Total de recette.	332,000 l.
Dont à ôter dépense ci-dessus . . .	200,000 l.
Reste par an.	132,000 l.

Somme destinée au remplacement des étalons, & dépenses d'entretien de bâtimens ou extraordinaires.

ÉTAT de dépense & recette, suivant le plan projetté.

DÉPENSE.

Quatre cents étalons à 500 livres d'entretien chacun.	200,000 l.

RECETTE.

Deux mille deux cents Paroisses à 150 liv. chacune.	330,000 l.
Surquoi on observera qu'il faut ôter pour exemptions de Garde & droits de monte 68000 liv. que l'on paye aujourd'hui.	200,000 l.
Reste. . . . . : .	130,000 l.
Somme à employer.	
Quatre cents étalons à 600 liv. .	240,000 l.
Huit bâtimens à 25000 liv. . . .	200,000 l.
Total.	440,000 l.

En quatre ans, cette dépense sera acquittée, & il y aura 80,000 liv. de reste.

HARASSER UN CHEVAL, trop le fatiguer; on dit ce cheval est harassé.

HARDER UN CHEVAL, vieux mot qui signifie troquer.

HARDIE, branche hardie, c'eſt l'oppoſé de branche flaque.

HARIDELLE, une haridelle, cheval mince & fort maigre.

HARNACHER, mettre un harnois, une ſelle, un bas, à un cheval; mais ce mot ne s'entend plus que pour les chevaux de caroſſe.

HARNOIS, ſe prenoit autrefois pour l'armure complette d'un Cavalier, & ne s'entend plus que de celui du cheval de carroſſe ou de trait.

HARPER, la même choſe que trouſſer. *Voyez* trouſſer.

HATEZ, expreſſion dont le maître ſe ſert au Manége, pour avertir l'Écolier qui fait des voltes, que ſon cheval ſe rallentit.

HAUT, expreſſion dont le Maître ſe ſert au Manége, lorſque l'Écolier fait des courbettes, pour l'avertir que ſon cheval ne léve pas aſſez le devant.

HAUT MONTÉ, ſe dit d'un cheval dont les jambes ſont trop longues à proportion du corps.

HAUT LA MAIN, ſignifie élever le poignet d'avantage, ou conduire ſon cheval avec vigueur.

HÉMORRAGIE, perte de ſang, à la ſuite d'une opération mal faite, ou d'une rupture dans quelque partie. Le mot d'hémorragie ne s'entend guères que de l'effuſion du ſang artériel, quoiqu'il peut bien arriver que quelque veine variqueuſe ſoit auſſi difficile & plus même qu'une artère. On peut ſe ſervir de différents moyens pour arrêter les hémorragies artérielles; mais le feu ou la poudre de Lycoperdon appliqué ſur l'orifice du vaiſſeau ſuffiſent; quand la ſection d'une artère eſt faite entièrement, il vaut mieux ſe ſervir de Lycoperdon, s'il n'y a qu'ouverture, la poudre n'eſt pas ſuffiſante, il faut y mettre le feu; on doit encore le préférer quand le ſang vient d'une plaie profonde, parce que la main ou l'appareil ne ſçauroient y maintenir la poudre: il eſt des cas où une ſimple compreſſion ſuffit pour arrêter l'hémorragie, c'eſt quand une artère eſt ſuperficielle & rempe ſur un os. Le ſang veineux en cas de varice ne ſçauroit s'arrêter qu'en faiſant une ligature au-deſſus de la varice; la raiſon pour laquelle on ne ſçauroit arrêter le ſang des vaiſſeaux variqueux, vient du défaut de reſſort de leurs tuniques.

HÉMOPTISIE, maladie du poumon, dans laquelle le cheval jette du ſang par les narines, en touſſant. *Voy.* Pulmonie.

HENNIR ou HANNIR, ſe dit du cheval lorſqu'il fait ſon henniſſement.

HENNISSEMENT ou HANNISSEMENT, ſon tremblotant que le cheval produit en chaſſant l'air avec violence par ſes narines ; il eſt plus éclatant que l'ébroüement qui ne ſert qu'à débarraſſer la membrane pituitaire, des matières qui l'irritent. *Voy*. Eſſouriſſer.

HÉPAR, (le foie). *Voy*. ce mot.

HÉPATIQUE, qui appartient au foie. Les artères hépatiques qui viennent du tronc cœliaque, vont ſe rendre au foie.

HERBE, mettre un cheval à l'herbe, s'entend quelquefois ne lui donner que de l'eau fraiche ; on dit avoir tel âge aux herbes, pour dire au Printemps, qui eſt pour l'ordinaire la ſaiſon où les jumens mettent bas.

HERBE, un cheval à l'herbe eſt celui qui paît de l'herbe verte en liberté dans un pâturage. Mettre à l'herbe. *Voyez* Mettre. Sortir de l'herbe, quand on a retiré depuis peu de temps un cheval d'un pâturage pour le mettre à l'écurie, on dit qu'il ſort de l'herbe. On dit pour déſigner l'âge d'un cheval, qu'il aura 1. 2. 3. 4. 5. ans aux herbes, c'eſt-à-dire au Printemps

qui eſt ordinairement la ſaiſon pendant laquelle les jumens poulinent.

HERNIE ou DESCENTE, tumeur du bas-ventre ou des aînes, produite par la ſortie d'un inteſtin, du méſentère ou de l'épiploon, à la ſuite d'un coup donné par un corps obtus, ou d'un effort qu'a fait le cheval, d'où reſulte un déchirement des aponevroſes des muſcles du bas-ventre, ſans cependant que la peau ſoit endommagée. Alors les inteſtins & les viſcères preſſent fortement ſur le péritoine qui eſt obligé de prêter & de s'étendre au point qu'il forme un ſac, lequel preſſe à ſon tour ſur la peau : celle-ci également contrainte de prêter, donne naiſſance à une tumeur conſidérable & ſouvent même ſi énorme dans l'aîne, qu'il ſurvient un étranglement, lequel quelquefois empêche non ſeulement le mouvement vermiculaire des inteſtins, mais même le cours des matières ſtercorales. Ces hernies ont différens noms relativement aux lieux qu'elles occupent, & à la partie dont elles feront formées ; ainſi il y a des hernies ventrales, exomphales, inguinales, crurales, des épiploceles, des bubonoceles, &c.

Dans la hernie ventrale, provenant d'un coup donné par une bête à corne, ou par le bout d'un bâton, il arrive quelquefois une dila-

cération des muſcles du bas-ventre, & les inteſtins tombent ſur la peau. La conduite qu'on doit tenir alors, eſt de faire rentrer les inteſtins dans leur place, & de les ſoutenir par le moyen d'un ſuſpenſoir, qu'on applique ſous le ventre.

On reconnoît la hernie inguinale, en ce que le cheval ſe tourmente, ſe tient ſur le dos; & en y portant la main vers l'aîne, l'on ſent une groſſeur ſenſible qui embraſſe le cordon ſpermatique.

Le 16 Mai 1774, ayant été appellé chez M. le Comte de Merci, Ambaſſadeur de l'Empire d'Allemagne, à ma grande ſurpriſe, je vis un cheval attaqué d'une hernie inguinale, ayant les mêmes ſimptômes ci-deſſus, vomir à pluſieurs repriſes ſes alimens par les narines: ſymptômes que je n'avois pas encore rencontrés, & qui me firent juger que le cheval avoit l'eſtomac crevé; mais à l'ouverture, je fus bien ſurpris de trouver l'inteſtin jejunum deſcendu d'un demi-pied dans le ſcrotum, & l'eſtomac tendu & dilaté, au point d'y contenir au moins un ſeau d'eau, dans lequel eſtomac je trouvai beaucoup de liquide griſâtre & d'une odeur fœtide.

La hernie crurale, eſt la ſortie d'une partie des boyaux hors du baſſin, par deſſus le liga-

ment de Poupart, c'eſt-à-dire par deſſus un ligament formé des fibres tendineuſes des muſcles du bas-ventre, qui s'étendent depuis l'os des îles, juſqu'aux os pubis.

Dans cette hernie, les boyaux ſortent du baſſin, forment une poche conſidérable ſur les vaiſſeaux cruraux au dedans de la cuiſſe. Pour y remedier, on renverſe le cheval ſur le dos, on repouſſe doucement avec les doigts le boyau dans le ventre. Si on ne peut réuſſir de cette manière, il faut ouvrir les tégumens, & débrider le ligament de Poupart, afin de faciliter la rentrée de l'inteſtin, puis faire ſur le champ un point de ſuture aux ligamens. J'ai vu pluſieurs exemples de cette hernie, pour laquelle j'ai pratiqué le moyen que j'indique: j'avoue qu'il ne m'a pas toujours réuſſi, mais il n'a été ſuivi d'aucun accident.

Comme nous n'avons pas indiqué de bandages dans cette eſpéce d'hernie, vû l'impoſſibilité; un certain Médecin conſeille bonnement la caſtration, après avoir réduit la hernie, ce qu'il n'eſt pas poſſible de faire ſans avoir fait un inciſion, comme nous venons de le dire; mais ſuppoſons que cela ſoit, ou la rentré de l'inteſtin eſt parfaite & ſans retour, ou elle ne l'eſt pas; ſi elle l'eſt, à quoi ſert l'opération; ſi elle ne l'eſt pas, ce Méde-

cin conviendra que c'eſt donner la facilité à l'inteſtin de ſortir davantage, & expoſer le cheval à périr ; mais qu'il convienne qu'il n'en eſt pas de l'homme comme d'un cheval, & qu'il a tort de citer des opérations auxquelles il n'a jamais penſé ; car j'avouerai moi-même que cela a été avec la plus grande peine poſſible, que j'ai pu parvenir à l'étranglement formé, ſoit par l'anneau, ſoit par le ligament de Poupart.

Les autres eſpèces de hernies ſont rares.

HÉTÉROGÈNE, qui eſt de différente nature ou qualité. Le mot eſt compoſé du grec, & ſignifie autre genre ; ainſi les os, les tendons, les chairs, ſont des parties hétérogènes ou diſſimilantes.

HIOGLOSSE, muſcle de la langue. *Voyez* ce mot à l'article de ces muſcles.

HIPOCHONDRE, région de l'abdomen. *Voyez* bas-ventre.

HIPOGASTRE, région abdominale, *Voyez* Ventre, bas-ventre.

HIPOGASTRIQUE, qui a rappòrt à l'hipogaſtre.

HIPOGLOSSE, qui eſt ſous la langue, ſe dit d'un nerf ou d'une artère.

HIPOSTASE ou HIPOSTÉME, fédiment de l'urine, mot grec qui fignifie aller à fond.

HIPOZOME: on a donné ce nom au diaphragme.

HIPPARCHIQUE, terme grec qui fignifie Écuyer.

HIPPIATRE, Médecin du cheval ; *d'Ippos*, cheval, *Iatros*, Médecin.

HIPPIATRIQUE, médecine du cheval, mot composé de deux mots grecs, *Ippos*, qui veut dire cheval, *Iatrike*, médecine. Quoique l'hippiatrique paroiffe prefque un art nouveau parmi nous, il eft certain cependant qu'elle fut cultivée avec foin, avant le commencement de l'Ere Chrétienne. Comment ne l'auroit-elle pas été? Puifque dès les fiécles les plus reculés on voit que les Hommes ont été amateurs des chevaux. Cette paffion née du befoin qu'on à toujours eu de ces animaux, & de l'utilité qu'on en retire pour les travaux domeftiques & pour la guerre, a dû rendre attentif à leur confervation. Il paroît même par les poëmes d'Homere, que de fon temps il y avoit en Grece des Haras, qu'on y nourriffoit quantité de chevaux, qu'on les dreffoit, qu'on les exercoit, & qu'il y avoit des hommes deftinés à les dompter & à les rendre fouples & dociles : ce dont on trouve encore la preuve dans Platon, dans

Hérodote, & ſur-tout dans un traité de Xenophon, Capitaine, Philoſophe & Hiſtorien, qui a écrit ſur l'Équitation. Avant lui cette matiére avoit été diſcutée, car il cite en commençant, Simon Athénien, lequel s'eſt moqué d'un certain Micon qui s'étoit occupé du même objet. Seroit-il raiſonnable de croire qu'on ſe fût uniquement borné à élever des chevaux, à les nourrir, à les dreſſer au combat, ou à les monter? Ne ſeroit-il pas étonnant au contraire que, la Cavalerie faiſant alors la principale force des Armées, perſonne ne ſe fût appliqué à connoître les maladies & les accidens auxquels les chevaux ſont expoſés, & à chercher les moyens d'y remédier? Il eſt vrai qu'on n'a point d'ouvrage de cette antiquité qui en faſſe la deſcription, qui en donne les ſignes, & qui indique le traitement à ſuivre. Cependant les Grecs & les Romains s'en ſont occupés, au rapport de Vegece qui dit expreſſément que la Vétérinaire tient le ſecond rang après le Médecine; & qui ſe plaint dans un autre endroit que déja elle étoit négligée depuis long-temps (*Pref. lib.* 11.) Quoiqu'il en ſoit, l'hippiatrique exiſtoit très-certainement avant Jeſus-Chriſt, puiſqu'il y avoit alors des Médecins de chevaux. C'eſt ſeulement lorſqu'un Art a commencé de prendre une eſpèce de conſiſtance, qu'on lui donne un nom, & qu'on

convient d'un terme qui désigne l'Artiste. Or dès le quarantième siécle du monde, on voit les mots de *Medicus Veterinarius* ou *Veterinarius* seul, employés par les Latins. On le trouve dans Varron, mort vingt-huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. Valere Maxime, qui écrivoit sous Tibere, & avant l'an trente-sept, parle d'un Herophile, Médecin de chevaux (*Equarius Médicus*), lequel se vantoit faussement d'avoir pour ayeul C. Marius, ce fameux Romain qui fut sept fois consul & qui mourut quatre-vingt huit ans avant la naissance de Jesus-Christ. Le terme dont s'est servi Varron, se lit dans Columelle qui composa son ouvrage vers l'an cinquante. Ce dernier paroît avoir eu pour contemporain un Pelagonius qui a parlé des maladies des animaux. Galien qui, comme on sçait, pratiquoit la médecine à Rome vers l'an cent quatre-vingt, fait mention d'un instrument en usage chez les Médecins de chevaux. Il y a apparence que ce fut vers la fin du deuxième siécle, ou au plútard avant la fin du troisième, que fut composé un ouvrage latin intitulé, *Vegetii Artis Veterinariæ, sive mulo Medicinæ, libri quatuor.* Qui pourroit nier que l'art existoit alors bien réellement, après des preuves aussi fortes & aussi concluantes? Mais quoique Vegece se plaignît déja que l'hippiatrique fût moins cultivée depuis long-temps, parce qu'on

n'encourageoit plus par des récompenſes, ceux qui la proffeſſoient, elle ne fut cependant pas totalement abandonnée dans les ſiécles ſuivans, ou au moins l'on ſongea à la remettre en vigueur dans le dixième ſiècle, par le ſoin que l'on prit d'extraire les ouvrages des Grecs. C'eſt à Conſtantin Porphyrogenete, qu'on croit avoir cette obligation : mais il auroit ſans doute rendu un plus grand ſervice, s'il eût fait rechercher tous ces livres, qu'il les eût ramaſſés tels que les Auteurs les avoient faits, & que ſans en rien retrancher, il en eût donné une collection complette : faute de cette attention, ces ouvrages ſont perdus, il ne nous en reſte que des extraits, fragmens précieux échappés à la fureur du temps & à la barbarie. On ſçaura toujours gré au moins à l'abbréviateur de nous avoir conſervé les noms de pluſieurs Médecins Vétérinaires ou Hippiatres; parmi leſquels la plûpart ont écrit & les autres ſeulement exercé. Il feroit peut-être impoſſible de réuſſir à fixer le temps où chacun d'eux à vécu ; ce qui n'eſt point douteux au moins, c'eſt que l'hippiatrique exiſtoit, puiſqu'ils ſont nommés Hippiatres, ou Médecins Vétérinaires. On a donc ſenti de bonne heure l'utilité de la médecine des chevaux, on s'y eſt donc livré avec zéle, & même avec ſuccès, puiſque ceux qui l'ont pratiquée avoient pris ſoin d'écrire leurs obſervations, & d'inſ-

truire leurs contemporains de ce que l'expérience leur avoit appris. Nous sommes malheureusement privés de ces ouvrages, qui auroient pu favoriser & accélérer les progrès de l'hippiatrique.

Mais puisqu'elle a mérité l'attention d'un Empereur, on peut croire quelle jouissoit encore alors de quelque considération qui a dû rejaillir sur ceux qui la professoient. Elle n'est certainement déchue de son éclat, qu'avec les autres Arts & Sciences : leur ruine a entraîné la sienne : on ne voit pas au moins que jusqu'au quinzième siécle on s'en soit beaucoup occupé en Europe. Il ne doit pas être surprenant qu'ainsi abandonnée, elle se soit insensiblement refugiée entre les mains de ceux qui, voyant le plus souvent des chevaux, furent censés les plus capables de les traiter dans leurs maladies. Ils saisirent l'occasion, & à la faveur d'une opinion qui flattoit leur amour propre, & pouvoit augmenter leur fortune, ils singererent en Médecins de ces animaux. Ils travaillerent sans principes, recueillirent ce que la tradition pouvoit avoir conservé, profiterent des épreuves qu'ils oserent tenter, suivirent avec avidité ce que l'empyrisme leur prescrivit, & y joignirent bientôt ce que la crédulité & la superstition apporterent de nouveau dans leur Code igno-

rant. Elle reſta plongée dans l'oubli, & comme avilie dans les atteliers brûlans de ceux qui ferroient les chevaux, juſqu'au quinzième ſiécle. On ſentit dans le ſeizième que l'hippiatrique avoit beſoin d'être éclairée; on fit imprimer les quatre livres de Vegece, en 1528, leſquels parurent en François, en 1563. François I. chargea J. Ruelle, Médecin, de traduire du Grec en Latin la collection faite par les ordres de Conſtantin, de laquelle nous avons parlé. Cette verſion parut en 1530. Les fragmens d'Auteurs Vétérinaires furent mis en François par J. Maſſé, auſſi Médecin, en 1563. Rien ne démontre que ces ſecours aient été d'une grande utilité: il falloit des eſprits préparés pour recevoir les inſtructions que renfermoient ces livres, il n'y en avoit point parmi cette portion d'Ouvriers qui forgoient même groſſiérement les fers des chevaux. L'émulation cependant ſe répandit en Eſpagne, en France, en Italie, en Allemagne, &c. Pluſieurs hommes de mérite, ſans doute, crurent devoir écrire ſur cet objet: mais leurs ouvrages ne furent répandus que parmi les Amateurs; & s'ils le furent parmi les Maréchaux d'alors, ils manquoient de l'intelligence néceſſaire pour en profiter, ou d'émulation pour aller au de là. L'hippiatrique eſt demeurée dans l'enfance durant le ſeizième & le dix-ſeptième ſiécles, malgré les

nombreux écrits dont on a voulu l'enrichir : elle eſt même reſtée dans l'aviliſſement. Ce qu'avoit dit Vegece pour prouver que cet Art méritoit de la conſidération, & n'étoit point abject, ne toucha point. On ne fit guères plus d'attention à cette propoſition du célébre Ingraſſius : *Quod veterinaria medicina formaliter una eademque cum nobiliore hominis medicina ſit materiæ duntaxat nobilitate differens, &c.* Venet. 1568.

Comme Fonbert eſt celui qui a traité cette partie avec étendue, j'ai cru devoir la donner dans ſon entier.

Il n'y a point d'animal au monde qui rende plus de ſervice à l'homme, ſoit dans la paix ſoit dans la guerre, que le cheval : durant la paix, il ſert à la pompe, à l'ornement & à la magnificence : en la guerre, il ſert de renfort, de ſoutien & de défenſe, il eſt ardent au combat & ambitieux de gloire : il s'anime au ſon de la trompette, & combat avec l'homme : en tout temps, il eſt le ſoulagement de la fragilité humaine, il fournit des pieds à ceux qui n'en ont point, il entend ce que le frein demande de lui, auſſi promptement & auſſi facilement qu'une perſonne raiſonnable entendroit la voix d'une autre qui parleroit à elle ; il eſt vigilant & ne ſe repoſe jamais, ſi ce n'eſt lorſqu'il eſt

fatigué, il porte ou traîne des fardeaux, il court, il saute & semble qu'il est né pour procurer à l'homme toutes ses commodités. Qui est-ce qui n'admirera point en un si grand animal, avec la force & la vigueur du corps, une grande docilité & une merveilleuse disposition pour recevoir toutes sortes d'instructions. Scaliger rapporte qu'en Irlande, il y a des chevaux si doux & si aisés, qu'ils se baissent & prêtent le dos pour recevoir celui qui veut les monter. Dion Cassius, en la vie de Trajan, écrit que les Parthes, entre autres présens qu'ils firent à l'Empereur, lui presenterent un cheval si bien instruit, qu'il s'inclinoit devant lui, fléchissant les jambes de devant & courbant la tête. Athenée dit, que les Sibarites étoient tellement plongés dans les délices & dans les plaisirs, qu'ils accoutumoient leurs chevaux à danser au son des flûtes durant leurs banquets; & Pline écrit qu'on auroit vu toute la cavalerie de leur armée danser au son de la symphonie. Pausanias fait mention d'un cheval, lequel toutes les fois qu'il remportoit la victoire aux jeux olympiques, accouroit vers ceux qui présidoiént à ces jeux, comme s'il eût voulu les avertir qu'il avoit mérité le prix. Platon dans le livre intitulé Laches, dit que les Scythes ne combattent pas moins en fuyant qu'en poursuivant. Delà vient qu'Homere louant les

chevaux d'Énée, dit qu'ils pourſuivent & fuyent de côté & d'autre. Jules Céſar, Scaliger parlant de l'induſtrie de cet animal, dit, qu'il a eu un cheval d'Eſpagne qui tiroit le foin avec ſes pieds de derrière à la façon des Singes. Pindare remarque la diligence & la docilité d'un cheval nommé Phérenicus, lequel ſans être pouſſé de l'épéron, obéiſſoit parfaitement à ſon Maître dans la courſe. Homere donne cette louange à quelques cavalles, qu'elles couroient ſans être incitées par l'éperon. N'y a-t-il pas ſujet de s'étonner voyant le bon naturel, l'affection & la tendreſſe que le cheval a pour ſon Maître, lorſque nous liſons que celui de Licomedes, Roi de Bythinie, voyant ſon Maître mort, ne voulut ni boire ni manger, & qu'il ſe laiſſa mourir de faim, finiſſant ſa vie en pleurant. Suetone nous en fournit encore un exemple aſſez mémorable dans la vie de Jules Céſar, lorſque décrivant les prodiges qui arriverent un peu avant ſa mort, rapporte qu'il trouva des troupeaux de chevaux qu'il avoit conſacrés en paſſant le Rubicon, & qu'il avoit laiſſés errans ça & là ſans aucun Gardien, ne voulant prendre aucune nourriture & pleurant abondamment.

Oppian étale magnifiquement les belles & excellentes qualités dont le cheval eſt orné. Il

dit que la Nature a donné aux chevaux un cœur d'homme, & leur a verſé dans le ſein diverſes affections, ils reconnoiſſent toujours celui qui les gouverne, & henniſſent en voyant celui qui les conduit; ils regrettent le malheur de leurs compagnons qui ſucombent dans les combats; & autrefois on a vû un cheval rompre les liens du ſilence & violer les loix que la Nature avoit établies, en faiſant ſortir de ſa bouche une voix ſemblable, à celle d'un homme, & faiſant faire à ſa langue ce qu'un homme pourroit faire faire à la ſienne, voulant peut-être inſinuer ce qui ſe lit dans Homere, touchant le cheval d'Achille nommé Xanthus, lequel ce Poëte introduit parlant à ſon Maître. Aclian fait voir bien clairement combien cet animal eſt plein de feu, diſant que lorſque le cheval entend le bruit de ſon mors, & qu'il voit ſon harnachement, il hennit & frape du pied contre terre. La ſeule voix de l'Écuyer eſt capable de l'animer, il dreſſe les oreilles, & enflant ſes narines, il ne reſpire qu'un prompt départ.

Les Hiſtoires nous fourniſſent pluſieurs exemples du grand courage qui ſe rencontre dans les chevaux : elles diſent que celui de l'Empereur Tibere, vomiſſoit feu & flamme par la bouche, lorſqu'il étoit dans les combats. Alexan-

dre le Grand s'est servi de son Bucephale dans toutes les guerres qu'il a faites dans l'Asie : & lorsque ce cheval fut blessé devant la Ville de Thebes qui étoit assiégée ; il ne voulut pas souffrir qu'Alexandre en montât un autre. Le même cheval, en la guerre qu'Alexandre fit dans les Indes, quoiqu'il fût tout percé de fléches, & qu'il eût perdu presque tout son sang, ne laissa pas d'enlever son Maître du milieu de ses ennemis, & après l'avoir mené hors de la portée du trait, & qu'il fut assuré qu'il étoit en sûreté, il expira au même lieu. Philippe Camerarius en ses méditations historiques fait voir le jugement & la finesse de cet animal dans une histoire qu'il recite. Un Gentilhomme François, dit-il, ancien ami de mon pere, nommé Matthieu de Rotenhan, nous a assuré qu'il avoit échappé des embuscades de ses ennemis par l'industrie de son cheval, lorsque voulant passer le Mein par un endroit guéable qui lui étoit connu, & les ennemis étant de l'autre côté de la rivière qui l'observoient avec la troupe de gens de cheval qu'il conduisoit, son cheval qui d'ailleurs étoit obéissant & intrépide, s'arrêta tout court au milieu de la rivière, dressant les oreilles, & ne voulut jamais passer outre ; mais il tourna en arrière non-obstant les coups d'éperon & la voix de son Maître qui l'incitoit à passer ce fleuve, jusqu'à ce qu'ayant découvert

qu'il

qu'il y avoit une embuſcade de l'autre côté, il fut contraint d'avouer qu'il y avoit été ſauvé par l'aide de Dieu & par la prudence de ſon cheval. Le même Auteur dit avoir vû pluſieurs fois ce cheval qui étoit de diverſes couleurs ; & ces ſortes de chevaux ſont appellés des thraces marrons. Darius s'eſt pu vanter d'avoir obtenu le Royaume par la vertu de ſon Écuyer & de ſon cheval, ainſi qu'il le témoigna par l'inſcription qu'il fit mettre au deſſous de la ſtatue de pierre qui le repréſentoit à cheval, où ces mots étoient gravés : Darius fils d'Hyſtaſpe a acquis le Royaume de Perſe, tant par la vertu de ſon Écuyer nommé Œbare, que par celle de ſon cheval, duquel on peut voir l'hiſtoire dans le troiſième livre d'Hérodote. Jules Céſar avoit un cheval dont les pieds étoient diſtingués par des raies & marques noires en forme de doigts d'homme, ſans aucune ſéparation & diviſion : ce qui lui fut un préſage qu'il parviendroit à l'Empire du monde. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les chevaux ſont eſtimés néceſſaires pour le bien public. Autrefois il étoit enjoint parmi les Grecs à tous les riches, pour l'utilité de la Republique, d'entretenir des chevaux : d'où vient que Pindare parlant de Xenocrates comme d'un homme très-vertueux, dit, qu'il avoit ſoin de nourrir des chevaux, ſuivant la Loi établie chez les Grecs. On lit auſſi ſur ce même ſujet

dans Socrate, qu'entre plusieurs louanges données à Alcibiade, celle-ci lui étoit particuliérement attribuée, sçavoir qu'il s'adonnoit à nourrir des chevaux, ce que nulle personne, vile & abjecte, ne pouvoit faire. Anciennement c'étoit une chose fort honorable & bienséante aux personnes de condition relevée d'aller à cheval; & pour preuve de cela, on n'a qu'à lire dans Homere, comme Minerve parle à Nausicaa, fille d'Alcinous, & lui dit qu'il est bien plus honorable d'aller à cheval qu'à pied. Il n'y a point de doute que toutes les belles qualités que posséde le cheval, & qui le rendent récommendable pardessus tous les autres animaux, ne le rendent aussi plus digne de nos soins. Il faudroit être bien dur & fort cruel, si on ne faisoit pas tous les bons traitemens possibles à un animal dont nous tirons tant d'avantage & de profit, & qui nous est si néceffaire, soit pour les commodités de la vie, soit pour notre contentement & divertissement: & comme nous ne pouvons pas avoir un excellent cheval, si ce n'est pour un prix considérable, il y va de notre intérêt de le conserver en santé & de le garantir des maladies qui l'attaquent, si nous ne voulons souffrir une grande perte, non seulement à cause de l'argent qu'il a coûté, mais aussi par la difficulté qu'il y a d'en rencontrer un autre pareil en bonté. Il y a des chevaux si exquis, que le prix en est ex-

traordinaire, & qu'on ne pourroit en souffrir la perte sans un grand regret : Pline dit que le cheval d'Alexandre coûta seize talens. Plutarque en sa vie, & Aulugelle disent qu'il fut acheté seulement treize talens ou trois cents douze sesterces, chaque talent faisant ving-quatre sesterces, c'est-à-dire, soixante livres d'argent pesant qui font six cents ducatons d'Italie. Le même Aulugelle rapporte qu'un certain Consul allant en Syrie, s'arrêta à Argos pour y voir un cheval de grand prix, qu'il acheta cent mille sesterces. Il arrive quelquefois que nous aimerions mieux perdre le double du prix, que le cheval même, à cause de l'estime que nous en faisons.

Nous avons des exemples de grands Princes qui ont aimé leurs chevaux jusqu'à l'excès. Alexandre aima tant son Bucephale, que pour honorer sa mémoire, il fit bâtir une ville nommée de son nom. Sémiramis aima un cheval au-delà de la raison & de l'honnêteté. L'Empereur Auguste, fit faire un tombeau à un cheval sur lequel Germanicus fit des vers. Dion Cassius dit que l'Empereur fit faire un Sépulchre à un cheval mort, & lui fit dresser une colomne sur laquelle étoit gravée une épitaphe. P. Cesar, fit nourrir & entretenir avec soin ce cheval, dont les pieds approchoient de la

figure de ceux d'un homme, & après sa mort il l'honora d'une statue posée devant le Temple de Venus la Mere, comme le dit Suétone. Antonius Verus fit dresser une statue d'or qui représentoit son cheval. Neron honora le sien d'une robe de Sénateur. Caligula faisoit boire le sien dans des vases d'or, & le vouloit faire consul. Andromaque femme d'Hector, dans Homere a plus de soin des chevaux de son mari, que de lui-même; elle leur fait donner à manger, du froment, & à boire du vin, pour soutenir leur courage & les fortifier dans les combats. Je n'estime point qu'il faille louer les folles passions que ces Payens ont eues pour leurs chevaux; mais je crois que personne ne doit blâmer le soin & la peine qu'on prendra à guérir & sauver un animal qu'on fait gloire de posséder; que si on prend le soin de conserver en son entier, ou de rétablir la machine d'une horloge qui est dérangée, à cause des commodités que nous en recevons; combien plus doit-on employer de diligence & d'industrie pour conserver cette machine vivante & mobile qui se présente si agréablement à l'homme, & qui non seulement s'approche, mais qui se joint & s'unit avec lui, par manière de dire, pour l'assister dans ses nécessités. Les anciens considérant cette association de l'homme avec le cheval, pour concourir de concert aux fins que l'homme

s'eſt propoſées, ont feint que l'homme & le cheval ne compoſoient qu'un ſeul animal, qu'ils ont nommé Hyppocentaure; & à dire vrai, il ſemble qu'un homme à cheval n'eſt autre choſe qu'un cheval conduit & gouverné par un homme qui eſt monté ſur lui; ou bien un homme emporté par la vertu & légèreté du cheval, comme parle Grinacus dans la préface qu'il a miſe devant les Auteurs Grecs de l'Art Vétérinaire. Il y a un peu plus d'un ſiécle que les Indiens n'avoient jamais vu de chevaux, c'eſt-pourquoi au commencement qu'ils virent un homme monté ſur cet animal, ils s'imaginerent que l'homme & le cheval ne formoient qu'un ſeul corps; & on peut dire que l'homme & le cheval ont été cet animal qui porta la frayeur dans leurs eſprits & qui les a vaincus; car partout où les chevaux n'ont pu pénétrer, les Eſpagnols ont toujours été vaincus par les Indiens. Mais comme nous ne pouvons pas poſſéder un bien long-temps, ſans reſſentir quelque diſgrace qui trouble la joie que nous en recevons; auſſi cette machine vivante, dont nous venons de parler, ſe déregle fort ſouvent, ce qui l'empêche dans ſes mouvemens & nous prive du ſervice & de l'utilité que nous en pourrions retirer. Car il faut avouer que de tous les animaux il n'y en a point qui ſoit ſujet à tant de maladies après l'homme, que le cheval; ce qui

a fait dire à ce grand Génie de la Nature, que le cheval étoit attaqué d'un aussi grand nombre de maladies, que l'homme. Que si les maladies de l'un & de l'autre ne sont pas toutes semblables, du moins il y en a plusieurs qui arrivent à l'un & à l'autre, & qui ont beaucoup de rapport entr'elles : c'est pourquoi la Médecine qui donne la connoissance des maladies des hommes & de leur guérison, ne communique pas peu de lumière à l'Art de traiter & de gouverner les bêtes, & principalement les chevaux ; lequel, sans son aide, agiroit aveuglément, & ignoreroit plusieurs choses, qu'il faut nécessairement sçavoir pour réussir en cet Art.

Les sept choses naturelles qui constituent la nature de l'homme, & desquelles la Médecine traite dans sa première partie, n'entrent-elles pas aussi dans la nature du cheval. On ne peut point s'imaginer combien cette connoissance est nécessaire à celui qui veut entreprendre la guérison de cet animal.

Les six choses non naturelles, sont comme ces médailles qui ont deux faces fort différentes ; on y peut voir l'image de la mort, ou plûtôt de la maladie qui est le chemin pour y parvenir ; de l'autre on y peut remarquer celle de la santé parfaite : elles peuvent conserver &

détruire, selon la bonne ou mauvaise application qu'on en fait. Comment donc pourra-t-on gouverner sagement la santé du cheval, si on en ignore le vrai & légitime usage.

Les choses contre Nature sont celles qui la détruisent, à sçavoir, la maladie, la cause de la maladie, & l'accident qui la suit, comme l'ombre suit le corps. Comment pourra-t-on éviter ou décliner ces trois traits mortels & funestes qui peuvent blesser & accabler le cheval, si on ne connoît leur nature, leurs qualités & leurs effets? Et comment pourra-t-on reconnoître les maladies, si ce n'est par les signes qui paroissent ou qui accompagnent le mal, ou qui lui surviennent, lesquels suppléent au défaut de sa voix qui ne peut pas exprimer comme fait l'homme, ses passions & ses souffrances, & qui nous font connoître quelle en sera l'issue? La guérison de ses maladies se fait par les mêmes moyens & par les mêmes organes que l'on emploie en la guérison de l'homme, qui sont trois, sçavoir la diéte ou régime de vivre, les médicamens & l'opération de la main qui emploie le fer & le feu pour guérir les maladies que les deux premieres parties de la Thérapentique ou de l'Art Curatoire n'ont pu guérir? N'emploie-t-on pas les mêmes médicamens pour la guérison du cheval, comme

pour celle de l'homme ; tels que la Rubarbe, l'Agaric, l'Aloës, &c. & pour ce qui est des médicamens composés, les Lavemens, les Pillules, les Breuvages, les Cataplasmes, les Linimens, les Fomentations, &c. Il n'y a que la quantité de la dose des médicamens à changer, sans rien innover en la méthode ni aux régles que la Médecine à établies. Pour cette raison on dit qu'Esculape à été celui qui a inventé l'une & l'autre médecine, & que Chiron qui fut son Preceptur, est représenté sous la forme d'un Centaure, duquel les parties de devant tenoient de la nature de l'homme, & celles de derrière de la nature du cheval ; pour donner à entendre que le même Chiron, auquel Apollon donna son fils Esculape pour instruire ; exercoit la Chirurgie tant sur les hommes que sur les chevaux, & qu'il portoit le nom de Chiron, à cause de la dextérité de sa main qu'il employoit à guérir les plaies & les ulcères. Il fut fils de Saturne, c'est-à-dire du Temps, & de Phillira c'est-à-dire de l'Expérience, qu'il faut avoir pour amis, parce que pour acquérir l'expérience il est besoin de beaucoup de temps.

La Vétérinaire donc, qui est l'Art de traiter & de guérir les chevaux, ainsi appellée du mot latin *Veterinum*, qui signifie un cheval où toute sorte d'animal propre à porter, est de

la juriſdiction de la Médecine. On peut même dire que c'eſt le même Art, qui a les mêmes régles & préceptes, tant à l'égard des hommes que des bêtes, & qui eſt diſtingué ſeulement ſelon la différence de l'objet qu'il conſidére, l'un étant beaucoup plus noble & plus excellent que l'autre, autant que l'homme eſt plus relevé & eſtimé que la brute. Cependant il ne faut pas croire que la médecine ſoit déſhonorée, ſi on prétend lui attribuer cette connoiſſance. Les Anciens l'ont tant eſtimée qu'ils l'ont faitdériver de leurs fauſſes Divinités. Hierocles qui eſt un des Auteurs Grecs, qui a écrit des remédes pour les maladies des chevaux, prie dans la preface du premier livre de l'Art Vétérinaire, que Neptune qui eſt un Dieu cavalier lui ſoit favorable, comme auſſi Eſculape, qui a le ſoin de conſerver les hommes, & qui ſemblablement prend ſoin des chevaux. Les Payens ont cru relever la Majeſté de leurs Dieux, lorſqu'ils les ont dépeints, montés ſur des chevaux. Dans les Achaies, Pauſanias écrit que Neptune eſt le premier qui a trouvé l'Art de ſe tenir à cheval; Homere le décrit monté ſur un char traîné par quatre chevaux, légers comme l'air, & volant, ayant des pieds d'airain, & la crinière reſplendiſſante comme de l'or; delà vient que Pindare voulant ſignifier des chevaux excellens & très-légers, les ap-

pelle des chevaux de Neptune, comme on peut le voir dans l'Ode où il fait une belle apostrophe & un souhait à Psaumis qui avoit remporté la Victoire aux Jeux Olympiques, à sçavoir que se servant des chevaux de Neptune, il jouisse d'une joyeuse & agréable vieillesse. Ils disent encore que ce même Neptune fit présent à son fils Bellerophon d'un cheval aîlé, pour aller combattre & défaire la Chimère, & que ce cheval ayant frapé de son pied une pierre sur le Mont-Helicon, il fit naître cette fontaine consacrée aux Muses, nommée Hippocréne. Ils disent qu'une autrefois Neptune dormant sur une pierre, répandit quelque semence dont s'engendra le cheval qu'ils appellent Scyphius. Quelquefois aussi par allégorie, les Poëtes nomment un navire, un cheval de bois, & Homere appelle les vaisseaux, les chevaux de la Mer. d'où vient qu'Artemidore compare l'un avec l'autre, & dit qu'un navire rend le même service aux hommes sur la mer, que le cheval sur la terre. Les mêmes Anciens qui ont voulu représenter plusieurs belles choses sous des fictions, nous ont représenté le Soleil monté sur un char tiré par quatre chevaux, appellés, par Ovide, Pyrois, Eous, Acthon, & Phlegon; lesquels font sortir de leurs naseaux la lumière, & remplissent les airs de hennissemens, qui portent le feu, & qu'il conduit tenant des rênes d'or

en ſa main. Semblablement ils dépeignent le Dieu Mars porté ſur un chariot conduit par Bellone, laquelle tient en ſa main un fouet tout ſanglant, & dont les chevaux ſont l'épouventement & la crainte, qui marchent toujours devant lui. Il n'y a pas juſqu'à Pluton qu'ils ont voulu être monté ſur un char attellé de chevaux noirs.

On peut auſſi remarquer que ces deux médecines des hommes & des brutes, étoient autrefois exercées par une même perſonne; Abſyrtus nomme ſouvent un Médecin de chevaux, & quelquefois ſimplement un Médecin. Ainſi, au commencement du I. livre, il y a pour inſcription, Abſyrtus à Hippocrates, Médecin de chevaux, ſalut; & au chap. 22, Abſyrtus à Sécundus, Médecin de chevaux, ſalut: au chap. 42, Abſyrtus à Statilius Stephanus, Médecin, ſalut; & au chap. 69, Abſyrthus à Hegeſugoras, très-bon Médecin, ſalut. Tous ces hommes là, pratiquant la médecine ſur les chevaux, conſultoient Abſyrtus touchant leurs maladies les plus importantes. Il appelle auſſi cette profeſſion du nom ſimple de médecine, lorſqu'il écrit à Achaicus en ces termes: » Puiſque tu es fort curieux de la » connoiſſance de la médecine, & que tu me » demande ſi la ſaignée eſt profitable aux che-

» vaux, &c. Le même Abſyrtus aſſure qu'il n'a pas ſeulement traité des remédes pour les chevaux, mais auſſi pour les hommes; & pour vous faire voir que les Anciens ont cru qu'il y avoit quelque rapport de l'art de guérir les chevaux, à celui qui enſeigne la manière de guérir les hommes, c'eſt qu'Hiérocles dit qu'il feroit un ouvrage digne de conſidération, ſi, à l'imitation de Diocles, qui fit un petit traité adreſſé au Roi Antigonus, où il lui propoſoit les moyens de conſerver ſa ſanté, qu'il avoit éprouvés lui-même, il faiſoit auſſi de ſon côté un petit traité qui enſeigneroit les moyens de gouverner les chevaux, & de les garantir des maladies qui leur pourroient arriver. En divers temps il y a eu de très-habiles hommes de différentes nations, qui ont traité de cette matière, non ſeulement en grec & en latin, mais auſſi en allemand, en françois, en italien & en anglois. Nous avons en un livre un recueil de pluſieurs auteurs grecs qui ont écrit de l'Hippiatrique, ou du moyen de traiter les chevaux; lequel Ruellius a tourné en en latin, par le commandement du Roi François I. le reſtaurateur des Arts & des Sciences. Ce livre qui eſt aſſez ancien, a été traduit auſſi en Italien; il contient les écrits d'Abſyrtus, de Hiérocles, de Théomneſtus, Pélagonius, Anatolius, Tibérius, Eumélus, Archedemus,

Hippocrates, Æmilius Espagnol, Létorius de Bénévent, Himérius Africanus, Didymus, Diophanes, Pamphiles, Mago de Carthage; outre ceux-là il y en a eu d'autres qui ont traité du même sujet, comme Chiron, Agatoiychus, Niphon, Jezon Cassius, Hiérosme, Grégoire, Celse, Archélaus, Micon, Publius, Varron & Simon le plus ancien de tous, qui avoit écrit contre les murailles du Temple de Pallas Eleusienne, les enseignemens qui concernent les chevaux, & qui en avoit fait la démonstration, tant par figures que par des gravures sur cuivre, comme le rapporte Hiérocles, en la préface qui est mise au devant du I. livre de l'Art vétérinaire. Aristote a écrit plusieurs choses qui concernent l'anatomie, la manière de gouverner & de guérir les chevaux, comme aussi Pline, au huitiéme livre de son histoire naturelle. Xénophon a composé deux petits traités, l'un touchant ce qui concerne les chevaux, & l'autre intitulé, l'Hipparchique ou l'Ecuyer. Depuis ce tems-là, il y en a eu plusieurs autres qui ont écrit sur cette matière, comme sont Constantin, César, Columelle, Marc, Varron, Palladius, Végétius, Nigressius, Laurentius Romanus, Jordanus, Ruffus de Calabre, Augustinus Columbus qui a traité de l'anatomie des chevaux, Laurentius Rusius, Jean Philippe Ingrassius.

Végece en la préface de son livre donne son jugement touchant les ouvrages de quelques Auteurs qui l'ont précédé ; il dit que Columelle traite fort légèrement de la cure des chevaux ; son principal dessein étant d'enseigner le travail des champs que Pélagonius a écrit avec négligence, & a laissé en arriére les principaux fondemens de l'Art, comme s'il n'eût écrit que pour les sçavans, n'ayant fait aucune mention des signes des maladies ; que Chiron & Absyrte ont traité de ces choses avec plus de soin, mais en bas stile & avec beaucoup de confusion, de sorte que le lecteur est contraint de parcourir les titres des chapitres, pour trouver une partie de la cure en un endroit, & l'autre partie en un autre ; il ajoute aussi qu'étant poussés par le desir du gain, ils avoient insérés dans leurs traités, des breuvages si composés, que le prix & l'argent qu'il faudroit débourser pour le traitement du cheval, excéderoient ce qu'il seroit estimé ; il conclud qu'ayant pris plaisir dès sa jeunesse à nourrir & élever des chevaux, il a recueilli en un abrégé, ce qu'il avoit lu dans tous les Auteurs latins seulement, qui avoient écrit de cette matière ; même ce qu'il avoit puisé dans les médecins, & qu'il avoit déclaré & exposé les causes & les signes des maladies. Que si un Médecin est digne de louanges & de gloire d'avoir découvert

la nature de la maladie d'un homme, qui par sa sa voix & par ses gestes, lui peut déclarer ses souffrances, combien plus est-il glorieux & difficile de reconnoître la maladie d'un animal muet, qui ne peut pas exprimer par sa bouche sa langueur.

HIPPOCAMBES, mot Grec qui signifie pied de cheval marin, nom que l'on a donné à deux éminences du cerveau & que l'on appelle vulgairement cornes d'Ammon.

HIPPODROME, lieu, emplacement où les Grecs & les Latins exerçoient leurs chevaux, & qui répond à nos Manéges.

HIPPOGLOSSE, langue de cheval.

HIPPOMANÉS, corps d'une consistance assez solide, qui se trouvent dans une liqueur épaisse & de couleur rousse, fournie par l'ouraque, & contenue dans la cavité que l'on observe entre l'amnios & l'allantoïde, ou le chorion. Ces corps paroissent être formés par le sédiment de cette liqueur, étant composés de couches additionnelles. Quelques-uns tiennent à l'allantoïde par une espéce de filet ou de pédicule ; ils ont une odeur urineuse, ainsi que la liqueur dans laquelle on les trouve. La grandeur ni le nombre des hippomanés ne sont point fixés : on en

trouve plusieurs dans le même sujet. Les uns ne sont pas plus gros que des pois, tandis que d'autres pesent jusqu'à cinq ou six onces & ont trois ou quatre pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, un demi pouce & plus d'épaisseur. Leur substance est de couleur d'olive brune & de consistance visqueuse, sans apparence de vaisseaux ni d'acune organisation. Il est faux, comme on le croyoit, que le poulain apporte en naissant cet hippomanés au front.

HIPPOPATOLOGIE. Si la connoissance des maladies internes du corps humain est difficile à acquerir, celle des maladies internes du cheval ne doit pas l'être moins, puisqu'il ne peut se faire entendre, ni désigner l'endroit de sa douleur ; aussi l'Hippiatrique est-elle un art dont les progrès ont été lents ; ceux mêmes qu'on a faits, n'éclairoient pas encore assez pour qu'on puisse se flatter de marcher hardiment & sans s'égarer, lors sur-tout qu'il s'agit de prononcer sur le siége d'une maladie, elle n'a guères de moyens de distinguer & de reconnoître sûrement la partie affectée. On ne peut alors que tirer des conjectures, & se guider sur les observations quon a faites; dans ce sens, la maréchallerie est totalement conjecturale & empyrique. Celui qui aura plus de bon sens, de justesse & de discernement, tirera des conjectures plus exactes ;

exactes ; celui qui aura recueilli plus d'observations fondées sur une bonne théorie], c'est-à-dire, sur la connoissance de l'œconomie animale, pratiquera & plus sûrement & plus heureusement ; mais celui qui réunira tous ces avantages, sera le meilleur hippiatre.

Cependant quoique l'Hippatrique ou la connoissance des maladies internes soit difficile, il ne faut pas croire que ce soit une science aveugle, elle a des principes vrais, & des régles certaines sur lesquelles sont appuyés ses préceptes ; ces principes dérivent de l'Hippotomie, de la Physiologie & de la Pathologie. La première, enseigne la structure des parties du cheval ; la seconde, en apprend & en explique le méchanisme & l'usage ; la troisième develope l'histoire des maladies, en assigne les causes, en marque le diagnostic, en prédit les bons & les mauvais succés, & décrit enfin la méthode de les traiter & de les guérir. Avec ces connoissances, on risque moins de s'égarer, & si l'on y joint les observations déja faites, & celles qu'on peut faire soi-même, on possédera tout ce qu'il faut sçavoir pour être véritablement hippiatre, & mériter un jour la confiance & l'estime du Public, récompense flatteuse & bien digne de l'ambition d'un homme raisonnable : l'espoir de les mériter un jour, soutient

dans les travaux, console dans les disgraces, émousse les traits de la jalousie, encourage à imaginer de nouveaux moyens de guérison, anime à faire des expériences & des tentatives toujours utiles, quelqu'en soit les succès, & dédommage amplement l'artiste du sacrifice qu'il a fait de ses peines, de ses veilles, de ses sueurs, de sa fortune même.

Plus conjecturale que la Medécine des hommes, l'Hippiatrique cependant ne doit par être rejettée. Où en serions-nous, s'il ne falloit admettre que ce qui est parfaitement certain? Il y a une infinité de degrés entre le faux & l'évidence : les Sciences le plus démonstratives se servent du probable & du possible; toutes nos connoissances sont aidées par les conjectures, la réunion des vraisemblances concourt à former une certitude.

Dans une grande obscurité, on ne doit pas mépriser une foible lumière, parce qu'il vaut mieux être éclairé un peu, que de ne l'être pas du tout. Une foible lumière, il est vrai, ne dissipe point entiérement les ténébres; mais elle dirige nos pas. Si on réunissoit plusieurs foibles lumières semblables, elles formeroient par leur assemblage, un flambeau qui répandroit de tous côtés une clarté vive, capable de nous guider sûrement dans la route

que nous voudrions prendre. Il en eſt de même à l'égard de l'Hippiatrique : quoiqu'un ſigne ſeul dans une maladie, ne faſſe pas une certitude, il y répand néanmoins un peu de lumière ; & à ſa faveur nous marchons avec plus de hardieſſe & de ſécurité, dans le traitement de cette maladie, que ſi ce ſigne nous manquoit ; il forme une probabilité qui devient plus grande, & ſe fortifie, ſi elle eſt jointe à une autre ; c'eſt ainſi que de la réunion de pluſieurs ſignes ou de pluſieurs probabilités, il naît une certitude plus ou moins grande, ſelon la quantité ou l'évidence des ſignes, ou des probabilités.

Lors donc qu'un cheval bat des flancs, on ſoupçonne que la circulation n'eſt pas libre dans les poumons ; s'il y a fiévre, la conjecture devient plus forte ; mais s'il y a des ſueurs, abattement, triſteſſe & difficulté de reſpirer, on eſt aſſuré que c'eſt une maladie inflammatoire de la poitrine ; la réunion des ſymptômes fait une certitude ſur l'exiſtence & la nature de cette maladie.

Dans certains cas, on connoît la maladie ſans craindre de ſe tromper ; c'eſt lorſqu'elle eſt accompagnée de ſymptômes qui lui ſont propres, qui la caractériſent ſpécialement, qui ont été conſtamment obſervés & vérifiés par l'ou-

verture des cadavres : telle est la pousse annoncée par les grandes inspirations habituelles, & par l'expiration en deux temps ; & la rupture de l'estomac, par le vomissement.

Il y a d'autres cas, où, sans avoir une certitude physique de la maladie, on est néanmoins moralement assuré de son siége & de sa nature, par la réunion des vraisemblances & des probabilités, tirées des accidents & des circonstances ; ainsi, lorsqu'un cheval a en même temps, fiévre, toux & difficulté de respirer, qu'il est en sueur, dans l'abattement & la tristesse, on est moralement certain que c'est une pleurésie. C'est de la médecine dogmatique, qu'on tire ces secours : c'est de la connoissance des causes & des symptômes, de l'action des solides & des fluides, & de leur rapport entre eux, qu'on tire ces lumières sur la nature & le siége des maladies.

Dans d'autres cas encore, sans être moralement assuré de la nature du mal, on a cependant de fortes raisons de croire que c'est telle maladie ; c'est lorsqu'il n'y a que des signes communs ; mais que ces signes sont toujours les mêmes, & en même nombre. Ainsi, lorsque le cheval se leve & se couche, qu'il se tourmente & bat la terre avec les pieds de devant, on n'est pas certain

que le cheval ſoit attaqué de tranchées, mais on a de fortes raiſons de le penſer ; il y a d'autres cas enfin, où il n'eſt pas poſſible de connoître l'eſpèce de mal ; par exemple, lorſque le cheval eſt ſimplement triſte, avec dégoût, ſans fiévre, ſans ſueur, & ſans aucun ſymptôme propre à telle maladie ; on eſt alors fort embarraſſé : c'eſt ici l'écueil de l'Hippiatrique & de l'Hippiatre ; mais ſi dans ces occaſions, on ne peut tirer avantage de l'étude de la Phyſiologie & de la Patologie, il nous reſte au moins quelques reſſources dans l'uſage des remédes les plus doux ; & puiſqu'il n'eſt pas poſſible de reconnoître l'eſpèce de la maladie, il faut tâcher de découvrir à quel genre elle ſe rapporte, & employer les médicamens généraux, tels que les lavemens, les ſaignées & les décoctions adouciſſantes ; ſi l'on prévoit que bien loin d'opérer aucun mauvais effet, ils ne peuvent au contraire, que produire un bien, on remplit les indications qu'on croit appercevoir.

Avant que de parler des maladies, je vais préſenter quelques reflexions qui pourront ſervir de préceptes généraux dans la pratique.

1°. Pour exercer l'Hippiatrique d'une manière éclairée, certaine & heureuſe, il faut que la pratique ſoit appuyée ſur la théorie, c'eſt-à-dire qu'il faut être bien inſtruit de la ſtructure

& des uſages des parties, connoître les ſignes & les ſymptômes des maladies, & ne pas ignorer les propriétés & les vertus des médicamens. Sans cela, on ne peut travailler qu'en aveugle, & s'expoſer à commettre continuellement des fautes plus ou moins graves. Si les Maréchaux ne veulent pas s'inſtruire pour ſe mettre en état de guérir ; que ce ſoit au moins dans la vue de s'abſtenir du mal qu'ils ſont tous les jours par une ignorance impardonnable. En effet, n'eſt-il pas honteux pour l'Hippiatrique, & bien triſte pour le Public, de voir tous les jours des chevaux conduits chez les Maréchaux, que le Public honore de ſa confiance, parce qu'il leur ſuppoſe des connoiſſances dans leur proffeſſion, non pour être guéris ; mais pour y être eſtropiés, ſouvent pour y recevoir la mort.

Comme ils n'ont fait pour la plûpart, aucune étude des maladies, & qu'ils n'en connoiſſent par conſéquent, ni le ſiége ni la nature, ils commettent par ignorance des fautes, preſque toutes les fois qu'ils entreprennent d'y remédier. Ils n'ont qu'un petit nombre de remédes dont ils ne connoiſſent ni la vertu ni la doſe, pas même le nom des drogues qui entrent dans leur compoſition, & qu'ils donnent indiſtinctement dans toutes ſortes de maladies, ſans conſidérer ſi elles répondent aux indications de la maladie, & ſans ſçavoir ſi elles y ſont pro-

pres ou contraires. Ils ne ſçavent guères preſcrire qu'un breuvage ou un cordial, dont ils voudroient voir l'effet preſqu'auſſi-tôt qu'il eſt pris ; pour peu qu'ils trouvent qu'il eſt trop lent, ou qu'il agit d'une manière trop foible, ils en ordonnent une ſeconde doſe : & la mort du cheval leur apprend que le breuvage ou le cordial n'a eu que trop d'action. Ces erreurs funeſtes aux Propriétaires de l'animal ne ſont cependant pas capables de les corriger. C'eſt par une ſuite de cette ignorance deſtructrice, qu'on voit donner ſi ſouvent des cordiaux dans les tranchées, & dans la diſſenterie cauſée par des purgatiſs trop violents, ou donnés à trop grande doſe ; ſans faire attention que ces deux maladies viennent toujours de l'inflammation des inteſtins, & que les cordiaux ne font qu'augmenter le mouvement du ſang, & par conſéquent l'inflammation. Je devois cet aveu à la vérité ; je devois faire cette remarque pour ceux de mes confreres Hippiatres qui ſont diſpoſés à recevoir mes avis, comme je ſuis diſpoſé à recevoir les leurs. Ce que je viens de dire ne regarde qu'une part des Maréchaux : il y en a un grand nombre, ſur-tout à Paris, qui, reſpectables par leur probité & par leur ſçavoir, & animés d'une louable émulation, ſe ſont livrés tout entiers à leur Art, y ont acquis de grandes lumières ; l'exercent avec

diſtinction & font honneur à la Maréchallerie.

2°. Il faut s'appliquer à connoître les indications que préſente la maladie.

3°. Il faut remplir avec ſoin chaque indication. S'il y a inflammation & chaleur, on doit rafraîchir; s'il y a tenſion, on doit relâcher; les vaiſſeaux ſont-ils trop pleins, il faut les déſemplir? Remarque-t-on du relâchement dans les parties, on travaille à y rétablir le ton, &c.?

4°. En rempliſſant les indications, il faut ſuivre les régles du bon ſens, c'eſt-à-dire, que s'il ſe préſente à la fois pluſieurs indications, on doit commencer par les plus preſſantes, & par celles qui peuvent être remplies, ſans aller contre les autres. Je ſuppoſe, par exemple, qu'on ait à traiter une pleuréſie, accompagnée de toux, d'inflammation, de fiévre, de difficulté de reſpirer: il faut examiner chaque indication; la toux demande les adouciſſans, l'inflammation indique les rafraîchiſſans; la fiévre exige les rafaîchiſſans & les purgatifs; la difficulté de reſpirer ſe calme par la ſaignée: comment dois-je me comporter? Les purgatifs ſont irritans, échauffans & capables d'augmenter la toux, l'inflammation & la difficulté de reſpirer; la raiſon & le bon ſens me diſent que ces remédes ne doivent pas être employés

les premiers dans ce moment; les rafraîchissans, les saignées & les adoucissans n'augmentent pas la fiévre; la raison m'apprend que ce sont ceux dont je dois faire usage; après quoi je pourrois sans crainte prescrire les purgatifs. C'est ainsi qu'on doit se comporter dans le traitement de chaque maladie, dont chaque indication sera indiquée séparément, afin de s'arrêter à celle qui est la plus pressée.

5°. Quand la maladie est de peu de conséquence, & qu'elle ne se déclare par aucun symptôme évident, le parti le plus sage est d'attendre qu'elle se manifeste, & de ne donner, en attendant, que des remédes innocens, tels que sont les lavemens, les breuvages chauds; les cordiaux deviennent alors incendiaires, & souvent funestes à l'animal.

La partie de la Médecine qui traite des maladies, s'appelle Pathologie.

On entend par maladie, un état contre nature, dans lequel les fonctions animales sont anéànties ou diminuées.

On considére dans les maladies, la cause, les symptômes, le diagnostic, le prognostic & la curation.

La cause de la maladie est ce qui la produit.

Les ſymptômes ſont les accidents qui l'accompagnent.

Le diagnoſtic, ce ſont les ſignes qui la font connoître.

Le prognoſtic, ce ſont les ſignes qui en annoncent les ſuites.

La curation, c'eſt la manière méthodique d'employer les remédes capables de guérir la maladie.

On conſidére encore les indications & les contre-indications.

On entend par indications, l'inſinuation de ce qu'on doit faire.

On entend par contre-indications, la défenſe, pour ainſi dire, de faire tel remède qui ſeroit avantageux, s'il n'y avoit pas tel accident : par exemple, dans les tranchées, les purgatifs ſont indiqués pour évacuer les matières qui en ſont la cauſe ; mais ils ſont contre-indiqués par l'inflammation & l'irritation des inteſtins, qu'ils ne manqueroient pas d'augmenter.

On diſtingue dans les maladies, le genre & l'eſpèce.

Le genre comprend pluſieurs maladies, l'eſpèce n'en comprend qu'une.

On peut rapporter l'eſpèce au genre, & on doit toujours le faire, quand on ne peut pas connoître l'eſpèce : par exemple, ſi les ſignes, qui annoncent que le cheval eſt attaqué d'une maladie inflammatoire, ne ſuffiſent pas pour décider ſi l'inflammation a ſon ſiége dans la poitrine ou dans le ventre, & quelle partie du ventre ou de la poitrine eſt affectée, il faut alors rapporter la maladie aux maladies inflammatoires en général, & employer les remédes qu'on preſcrit dans l'Hippiatrique, parce que ſouvent il eſt difficile de s'aſſurer du ſiége de la maladie.

A raiſon des parties qui ſont affectées, les maladies ſe diſtinguent en celles de la tête, de la poitrine & du ventre.

A raiſon des ſignes, elles ſe diſtinguent en maladies évidentes, en maladies preſque évidentes, & en maladies obſcures.

HIPPOSTÉOLOGIE, diſcours ſur les os du cheval.

HIPPOTOMIE. L'Art de diſſéquer le cheval. C'eſt par l'Hippotomie qu'on parvient à ſe rendre habile dans la connoiſſance des parties qui le compoſent ; c'eſt par elle qu'on s'inſtruit de leur ſtructure, de leur rapport, de leur jeu, de leurs différences : c'eſt elle qui met à

portée de raiſonner ſur leurs uſages, qui apprend à diſtinguer les dérangemens qui peuvent ſurvenir dans l'individu. Le déſordre, qui ſe préſente ſous mille formes différentes, étant bien connu, mene au choix des moyens à employer pour le faire ceſſer. C'eſt l'objet principal de l'Hippiatrique, Art dans lequel on ne ſçauroit faire de progrès ſans être verſé dans l'Anatomie du cheval ; de même qu'on ne peut être habile Médecin, ſans ſçavoir l'Anatomie humaine.

Les parties, qui conſtituent tout animal, ſont déſignées ſous le nom de fluides & de ſolides.

Les ſolides ont plus ou moins de conſiſtance ; ce qui les a fait diſtinguer en parties dures & en parties molles.

Sous le nom de parties dures, ſont compris les os, les cartilages moins durs cependant que les os.

On entend par parties molles, les muſcles, les tendons, les membranes, les ligamens, les productions membraneuſes & ligamenteuſes, les nerfs & leurs gaînes, les artères & les veines, les glandes & leurs envelopes, les viſcères & tout ce qui en dépend.

Toutes ces parties, déſignées ſous le nom

commun de ſolides, ne ſont que le réſultat de fibres & de paquets fibreux, formés de fibrilles ramaſſées, unies, entrelacées.

Les Phyſiciens ont appellé fluides, toutes les liqueurs qui ſe trouvent dans le corps de l'animal. On ſçait qu'elles ſont en grand nombre, & qu'elles portent des noms différens; telles ſont le ſang, la lymphe, le chyle, la bile, le ſuc gaſtrique, la ſalive, la ſemence,&c. La connoiſſance de toutes ces parties, eſt la baſe de l'Hippiatrique, envain on ſe donneroit pour Médecin Vétérinaire, ſi l'on n'en a fait une étude longue, ſuivie, profonde, refléchie, méthodique. Elle eſt d'autant plus néceſſaire, que l'animal ne peut indiquer lui-même le dérangement arrivé dans ſon individu. Le véritable Hippotomiſte le ſaiſit, le juge, le voit & y porte le reméde convenable. Quiconque ne connoît point l'intérieur du cheval, ni les différentes parties qui entrent dans ſa compoſition, eſt donc incapable de le traiter dans ſes maladies; il ne mérite aucune confiance; c'eſt un empyrique groſſier, un vil impoſteur, dont l'ignorance & l'effronterie ne ſont dignes que de mépris.

Puis donc que l'Anatomie du cheval ou l'Hippotomie eſt la baſe de la ſcience vétérinaire, celui qui ſe deſtine à l'exercer, doit s'y rendre

habile. C'eſt pour en faciliter l'étude, que nous avons composé depuis peu un Traité complet d'Hyppiatrique, que nous avons divisé ſous les titres ordinaires & connus de tous les Anatomiſtes : nous ne devions rien changer à une méthode qui a ſes avantages, ainſi nous y avons parlé, dans autant d'articles ſéparés, des os, des cartilages, des ligamens, des muſcles, des vaiſſeaux, des nerfs, des viſcères, des glandes.

Mais avant que d'entrer en matière, nous avons dit un mot de la fibre, article que par ſa briéveté nous inſérerons ici.

Les parties du corps de l'animal, les plus ſimples, ſont ſolides & fluides, comme on l'a déjà dit. La compoſition des ſolides, ou plutôt les principes qui les forment, ſont d'une ténuité ſi grande, qu'ils ne peuvent être apperçus, même avec le meilleur microſcope ; il ne nous fait découvrir qu'une ſuite de particules unies en longueur, qu'on nomme fibrilles. C'eſt de la réunion de ces fibrilles linéaires, qu'eſt formée la fibre, laquelle ſe diſtingue aſſez aiſément dans les os, dans les tendons, dans les ligamens, dans les muſcles qui ne ſont eux-mêmes autre choſe qu'un amas de fibres plus ou moins dures ; elles ſont longitudinales, cylindriques, tranſparentes, ſolides, capables de réſiſtance & d'élaſticité : les principes infini-

ment déliés qui les constituent, sont liés entr'eux par un gluten formé d'huile & d'eau; ce composé se réduit en terre par l'analyse.

On observe dans tout le corps animal, une autre espéce de fibres qui ont plus de largeur & moins de longueur. Elles se répandent en tout sens, elles sont d'une texture plus lâche, & communiquent ensemble. De leur union, résulte ce qu'on appelle le tissu cellulaire, ou corps graisseux. La communication de ces fibres les unes avec les autres, est démontrée par l'effet que produit le soufflet des Bouchers, lequel chasse l'air dans toute l'habitude du corps de l'animal, & le gonfle comme un ballon: elle est encore prouvée par la métastase, ou le transport d'une matière fluide, qui se fait d'un endroit malade sur une partie saine.

Le tissu cellulaire se répand, se prolonge, s'insinue dans tous les organes & dans les parties qui les composent; il donne même une enveloppe à chacune des fibres élémentaires, après en avoir fourni aux paquets qu'elles forment.

C'est donc dans les productions ou prolongemens de ce tissu, que sont enfermés, comme dans gaîne, les muscles, les membranes, les vaisseaux, &c. . . . en un mot il n'est pas un seul endroit de l'animal dans lequel il ne trouve le moyen de pénétrer.

HIPPOTOMISTE, celui qui ſçait diſſéquer les chevaux, ou qui démontre l'anatomie du cheval.

HOBIN, vieux mot qui ſignifioit une eſpèce de chevaux.

HOBBIS, cheval d'Irlande.

HOCHER avec la bride, ſe dit du cheval qui hauſſe & baiſſe le bout du nez pour faire aller & venir le mors dans ſa bouche, pour s'amuſer, ſoit en marchant, ou lorſqu'il eſt arrêté.

HOLA, expreſſion du Maître de Manége, pour arrêter, avertir l'Ecolier de finir ſa repriſe.

HOMME DE CHEVAL, homme qui ſçait monter à cheval, & qui s'adonne à cet exercice; ainſi on peut être bon ou mauvais homme de cheval.

HOMOGÈNE, qui eſt ſemblable; ainſi on dit telle partie eſt homogène, de même nature.

HONGRE, cheval hongre, eſt celui qu'on a châtré, ou coupé.

HONGRER, c'eſt couper un cheval. *Voyez* Caſtration.

HORS LA MAIN. *Voyez* Main, le Pied, la Jambe.

HORS DU MONTOIR. *Voy.* Montoir.

HORS D'HALEINE, (mettre un cheval). *Voy*, mettre un cheval hors d'École, cheval de Manége qui a oublié ſon exercice, pour avoir été long-temps ſans manier au Manége.

HOU, expreſſion du Cavalier pour faire arrêter ſon cheval ſans lui tirer la bride. Les chevaux qu'on accoutume le plus à s'arrêter tout court en criant Hou, ſont les chevaux d'Arquebuſes, parce qu'on a beſoin de ſes deux mains, pour tirer un coup de fuſil.

HOUPPES, eſpèce d'aigrette que l'on met ſur la têtières des chevaux de carroſſe & de cabriolet, & dont on ne ſe ſervoit autrefois que dans les cérémonies.

HOUSSE, couverture plus ou moins riche que l'on met derrière la ſelle des chevaux de ſelle, dont l'uſage eſt de garantir les habits de la ſueur de la croupe, & qui ſert en même-temps d'ornement au cheval.

HOUSSE, ſignifie auſſi une peau de mouton ou de chévre que l'on met ſur le collier des chevaux de charois.

HOUSSINE, c'eſt la même choſe que gaule. *Voyez* Gaule. Excepté que la houſſine eſt une gaule d'un arbre nommé houx.

HUCHÉ sur son derrière, (cheval). Cheval usé qui porte le boulet en avant, & qui se soutient sur la pince ; on mettra en usage dans cet inconvénient, les remédes indiqués pour le cheval bouleté. Ces deux défauts dépendent des mêmes causes.

HUILE, graisse liquide qui se trouve entre les os, répandue dans certaines parties du corps.

HUMERUS, (os). *Voy.* Bras.

HUMER, se dit de la manière de boire d'un cheval, action dans laquelle le cheval ne remue point la langue, & qui par conséquent anéantit la prétendue maladie des Barbillons, d'après le sçavant Bourgelat.

HUMEUR : on donne ce nom à toute substance liquide qui existe dans l'animal, & qui en fait la plus grande partie.

HUMORAL, qui vient des humeurs, qui est causé par les humeurs. On dit une tumeur humorale.

HYDATIDES, petites tumeurs pleines d'eau & de sérosité qui naissent en différentes parties du corps, tant extérieurement, qu'intérieurement : ces tumeurs sont presque toujours des

ſymptômes de maladies putrides, & ſe voient ſouvent dans les maladies Épidémiques ; on remédie à celles qui ſont extérieures en les ouvrant avec le biſtouri & en les baſſinant avec le vinaigre ou l'eſſence de térébenthine.

HYDRAGOGUES, médicamens qui purgent les eaux.

HYDROCÉLE, gonflement du ſcrotum, qui au tact annonce un épanchement d'eau dans cette partie, & que l'on guérit aiſément, non pas par un coup de trois quarts, mais par une petite inciſion dans la partie la plus déclive. Le remède enſuite eſt les injections de vin miellé.

HYDROPHOBIE, ou crainte de l'eau. *Voyez* Rage.

HYDROPISIE DE BAS VENTRE. *Voyez* Ventre.

HYDROPISIE DE POITRINE. *Voy.* Poitrine. (Hydropiſie de)

HYGMOR. Le corps d'Hygmor eſt un corps blanc, long, étroit, duquel partent dans l'homme où il eſt ſitué à l'un des bords du teſticule, les cloiſons qui ſéparent la ſubſtance du teſticule. Dans certains animaux, il ſe trouve dans

le milieu de cet organe & en eſt l'axe. Il n'exiſte point & manque dans le cheval.

HYOIDE. (Os). Cet os eſt ſitué entre les deux extrémités de la mâchoire inférieure. Sa figure n'eſt pas aiſée à décrire. Il eſt composé de cinq parties, ſçavoir de deux grandes branches, de deux petites & de la fourchette.

Les deux grandes branches ſont des os longs, plats, minces, qui s'uniſſent ſupérieurement à la partie pierreuſe des temporaux ; cette même partie eſt large & donne attache à un de ſes muſcles ; inférieurement cette branche eſt moins large, mais un peu plus épaiſſe, pour ſe joindre avec les petites branches ; quelquesfois, il ſe trouve à cette articulation antérieurement un petit os en forme d'os ſéſamoide, & placé comme une rotule. Les petites branches ſont courtes & arrondies ; leurs extrémités ſont plus groſſes. La partie inférieure, qui s'unit avec la fourchette, eſt cartilagineuſe, & forme une articulation de genou. La fourchette, ainſi nommée à cauſe de ſa figure, eſt ſituée entre les deux côtés de la mâchoire inférieure, de manière que le manche regarde les dents inciſives. Cette partie eſt triangulaire. Le bord inférieur ou exter-

ne eſt en dos d'âne, & donne attache aux muſcles de la langue. Le bord interne eſt applati, & donne pareillement attache à la baſe de la langue. Le reſte de la fourchette ou ſes fourchons, ſont arrondis, & tournés du côté du col. Ils ſervent inférieurement de ſoutien au larynx & à toute la colomne trachéale; ſupérieurement ils donnent attache à une partie des muſcles du pharynx, & à ſes muſcles propres. Son uſage, comme l'on voit, eſt de ſervir de baſe à la langue & au larynx. Cet os eſt uni au bord ſupérieur du cartilage tyroide par ſymphiſe. L'os hyoïde eſt ſouvent expoſé à être carié dans l'endroit du manche où ſe fait la biſurcation de la ſourchette, à la ſuite d'un dépôt critique ſous la ganache, provenant de la gourme benigne ou maligne, ou de morfondure. Cette carie vient quelquefois de ce que l'on aura appliqué des pointes de fer trop avant, mauvaiſe pratique que l'expérience auroit dû entiérement proſcrire, & qui cependant n'eſt encore que trop ſuivie. Le biſtouri eſt le ſeul moyen qu'il faille employer, toutes les fois qu'il eſt queſtion d'ouvrir, ou bien lorſque la ſuppuration aura été interceptée, ſoit par le feu, ſoit par des médicamens contraires.

Les grandes branches de l'os hyoide tiennent à l'os pierreux des temporaux, par un ligament latéral, diſpoſé en maniére de capſule ; la partie qui regarde ſa congénere eſt plus forte que celle de dehors ; les petites branches ſont jointes aux autres par ſymphiſe ; ces mêmes branches ſont unies à la fourchette de l'os hyoïde, par deux ligamens capſulaires qui renferment de la ſynovie.

L'os hyoïde eſt porté en avant, en arrière, en bas, ſur les côtés & ſur lui-même, par le moyen de dix-ſept muſcles.

Il eſt porté en avant par le moyen de quatre muſcles, qui ſont les deux milo-hyoïdiens, & les deux géni-hyoïdiens.

1°. Le milo-hyoïdien eſt un muſcle plat qui a ſon attache au bord alvéolaire interne des cinq premiéres dents molaires, par des portions charnues qui ſe portent de haut en bas, en s'inclinant de devant en arriere ; enſuite ces fibres ſe réuniſſent avec le milo-hyoïdien de l'autre côté, pour aller ſe terminer à la partie antérieure de la fourchette de l'os.

2°. Le geni-hyoïdien eſt un muſcle long, arrondi, qui eſt ſitué au deſſous du précédent ;

il a ſon attache à l'extrémité de l'auge proche le menton, entre les deux mâchoires, par un tendon; enſuite ce muſcle devient charnu, en ſe portant toujours de devant en arrière, pour ſe terminer de même par un tendon au deſſous du précédent.

L'os hyoïde eſt porté en arrière par le moyen de quatre muſcles, ſçavoir, deux de chaque côté, qui ſont, le long hyoïdien, le ſtilo-hyoïdien.

1°. Le long hyoïdien a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyoïde, deſcend tout le long de cet os, en s'en écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

2°. Le ſtilo-hyoïdien a ſon attache à la corne de l'occipital, en s'uniſſant avec le ſtylo-maxillaire, & va ſe terminer à ce même angle arrondi, dont nous venons de parler. Il eſt très-gros & très-court, & remplit l'intervalle qui ſe trouve entre cet angle & la corne de l'occipital. L'os hyoïde eſt abbaiſſé par le moyen de deux muſcles, qui ſont le ſterno-hyoïdien, & le coſto-hyoïdien.

1°. Le ſterno-hyoïdien a ſon attache à la

pointe antérieure du ſternum, par des portions charnues ; de-là il monte en rempant tout le long de la trachée-artère, pour ſe terminer enſuite au corps de la fourchette de l'os hyoïde, derrière le milo-hyoïdien.

2°. Le coſto-hyoïdien a ſon attache par une légère aponévroſe, ſur la ſurface interne du petit pectoral, proche les premières côtes ; il monte tout le long du col, vers la troiſième vertèbre cervicale, en ſe confondant avec le grand muſcle commun du col ; il paſſe enſuite pardevant la trachée-artère, en ſe réuniſſant avec le muſcle précédent, & en diminuant de volume, pour ſe terminer au même endroit.

L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés, par le moyen de deux muſcles digaſtriques, ainſi nommés, par ce qu'ils ont deux ventres (ou parties charnues), un pour chaque côté.

1°. Le digaſtrique a ſon attache d'une part, par un tendon applati, au bord inférieur de la mâchoire inférieure ; enſuite il ſe porte de devant en arrière, vient paſſer dans une poulie, puis va ſe terminer à la partie inférieure de l'autre partie de ce muſcle, dont l'attache eſt à la corne de l'occipital, où il ſe confond avec le ſtilo-maxillaire.

2°. Le court-hyoïdien, l'os hyoïde eſt encore porté ſur les côtés, par le moyen d'un muſcle nommé court-hyoïdien; il a ſon attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer enſuite à toute l'étendue des petites branches, au-deſſous de leur articulation avec les grandes. Ce muſcle, en ſe contractant, replie les petites branches ſur la fourchette.

Le muſcle, qui fait mouvoir l'os hyoïde ſur lui-même, ſe nomme tranſverſal. Il a ſon attache au-deſſous de l'articulation des petites branches avec les grandes, paſſe pardeſſous les muſcles de la langue en général, & va ſe terminer au même endroit, de l'autre côté. Son uſage eſt de replier les petites branches ſur elles-mêmes, & d'élever, par ce moyen, la baſe de la langue.

HYOIDIEN, (muſcle long le) a ſon attache ſupérieurement à l'angle arrondi de la grande branche de l'os hyoïde, deſcend tout le long de cet os, en s'écartant, pour ſe terminer enſuite aux branches de la fourchette du même os.

HYOIDIEN, (muſcle court). L'os hyoïde eſt porté ſur les côtés par le muſcle court hyoïdien;

il a ſon attache aux branches de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer enſuite à toute l'étendue des petites branches audeſſous de leurs articulations avec les grandes. Ce muſcle en ſe contractant replie les petites branches ſur la fourchette.

HYO-ÉPIGLOTIQUE (muſcle), ce muſcle a ſon attache au dedans du corps de la fourchette de l'os hyoïde, & va ſe terminer à la partie inférieure de la connexité de l'épiglotte; il ſert à relever ce cartilage, & non pas à délater la glotte, comme le prétend l'anatomiſte Bourgelat.

Ce cartilage ſe trouve ſouvent attaqué dans la gangrene maligne, & aſſez ſouvent dans la morve compliquée, quand le pus du poumon, ſortant de la traché-artère, tombe dans les foſſes naſales, & y ſéjourne; il arrive quelquefois qu'un cheval, attaqué de morve proprement dite, touſſe ſans qu'il y ait léſion à la poitrine, & cela par la ſeule irritation de l'épiglotte, occaſionné par le pus de la morve proprement dite; l'on concevera aiſément cette cauſe, lorſque l'on ſe rappellera que l'épiglotte dans l'état de nature ſe prolonge par deſſus le voile palatin; mais cet accident n'arrive dans ce cas, que dans la morve invéterée. J'ai trouvé ſouvent

dans les cadavres, l'épiglotte plus ou moins détruite, à la ſuite de la gourme-maligne & de la morve de farcin, de même que la glotte; j'ai même vû le larynx dans certaines épidémies être ulcéré & carié à pluſieurs endroits.

HYOGLOSSE, (muſcle): ce muſcle eſt le plus long de ceux qui meuvent la langue, & a ſon attache à la partie inférieure & externe de la grande branche de l'os hyoïde, par un tendon applati; il va ſe diſtribuer dans la langue à côté de ſa baſe, de même qu'à toute ſon étendue, & ſe ſépare aiſément, juſqu'à l'extrémité de la langue; ſon uſage eſt, avec ſon congénère, de tirer la langue en arrière; & lorſqu'il agit ſeul de la tirer ſur les côtés.

HYO-PHARINGIENS. (muſcles). *Voyez* Pharinx.

HYO-THYROIDIEN. (muſcle). *Voyez* Larynx.

HYPOCHONDRE, mot qui veut dire deſſous les cartilages: on a donné ce nom aux deux parties latérales de l'épigaſtre, une des trois régions qui partagent le bas-ventre en trois parties; & dont la connoiſſance feroit d'une grande utilité dans les maladies internes, ſi le

cheval pouvoit parler & dire la partie chez lui qui eſt affectée ; néanmoins cette diviſion eſt d'un grand ſecours dans certaines maladies, dans les tumeurs & plaies qui peuvent y arriver.

Dans l'Hypochondre droit, ſont contenus le petit lobe du foie, une portion de l'inteſtin colon, & alternativement les inteſtins grêles ; dans l'Hypochondre gauche, ſe trouve la petite courbure de l'eſtomac, l'orifice cordiaque, la pointe de la rate, une portion de l'épiploon ou lomentum, & une partie du colon.

C'eſt ſans doute dans cette région que doit avoir lieu l'opération de Monſieur Vitet ; au moyen du trois-quart, comme nous l'obſervons au mot Tympanite : mais nous obſerverons de nouveau que le cheval ſur ſes jambes donne une diſtance de l'eſtomac au péritoine qui regarde les muſcles droits, de plus de quatorze à quinze pouces, dans le cheval de cinq pieds ; & nous admettons cette diſtance dans la plénitude totale de l'eſtomac, lequel en tout temps eſt environné des inteſtins grêles qui vacillent & ſe promenent ſans ceſſe ſur ce viſcère qui, joint avec la tenſion naturelle des muſcles abdominaux, ôte toute poſſibilité de pouvoir ſentir non ſeulement la tuméfaction de l'eſtomac, mais même

aucun des viſcères contenus dans la capacité du bas-ventre : il nous eſt arrivé même d'ouvrir des chevaux morts de tranchées de béſoards après des preuves preſqu'aſſurées de la préſence du calcul dans les inteſtins, & dont nous n'avons nullement pu appercevoir au tact, quoique les gros inteſtins portaſſent en tout temps ſur les muſcles abdominaux inférieurement, & cela toujours à raiſon de tenſion de ces mêmes muſcles.

L'an 1752, nous ouvrîmes un cheval, dont toutes les glandes du péritoine étoient totalement pétrifiées & dont quelques-unes étoient de la groſſeur d'une bouteille de pinte, & la plus grande partie ſituée dans la région épigaſtrique.

HYPOGASTRE, eſt la partie moyenne de la région Hypogaſtrique.

HYPOGASTRIQUE, qui eſt ſous l'eſtomac, c'eſt la région la plus éloignée de la poitrine dans laquelle ſont logées la matrice dans les jumens, la veſſie & le rectum. *Voyez* ventre poſtérieur.

Fin du Tome ſecond.